TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 375 — 42 PAGES — VENDREDI 9 JUIN 1978

Tension dans la métallurgie

RENAULT : réoccupation à Flins

BERLIET : fermeture partielle

POMPEY : aciéries paralysées

LIRE PAGE 39

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 rls.; Italie, 400 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 22 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 38

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Les nouveaux pendus de Bagdad

M. Naïm Haddad, membre du Conseil de commandement de la révolution irakienne, a confirmé *mercredi* **que vingt et un militants communistes avaient été récemment pendus à Bagdad, après avoir été reconnus coupables,** *par des tribunaux civils,* **d'avoir constitué des cellules clandestines au sein de l'armée. Ces pendaisons, a ajouté M. Haddad, qui est également secrétaire général du Front national progressiste regroupant, outre le parti Baas, d'autres formations politiques, dont le parti communiste, devraient « dissuader d'autres personnes de se livrer à des activités politiques au sein de l'armée ».** *L'accord de 1973,* **qui a mis sur pied le Front national, a-t-il rappelé, réservait clairement au Baas l'exclusivité de l'action politique** *chez* **les militaires.**

Les pendaisons de Bagdad constituent un avertissement « à la mode baasiste » contre tous ceux qui veulent disputer le pouvoir à ce parti. Théoriquement, le P.C. est, depuis 1973, un partenaire privilégié du Baas au sein du Front national. A cette époque, les baasistes avaient besoin des communistes pour faire face à la rébellion kurde dans le nord du pays. Depuis l'écrasement de la guérilla, en mars 1975, le Baas a consolidé sa position aux dépens de ses alliés du Front national, en particulier des communistes, qui, soumis à de nombreuses et sévères restrictions, se sont vus peu à peu relégués à un rôle de figuration. L'organe gouvernemental « Al Thawra » ne rappelait-il pas récemment aux formations membres du Front national qu'elles n'étaient là que « parce que le Baas le tolère » ?

L'épreuve de force entre le Baas et les communistes s'explique par le désir de ces derniers de rejeter la tutelle qui leur a été imposée et de jouer dans les affaires du pays un rôle correspondant à leur influence réelle. Décimés en 1963 par les membres de la garde nationale baasiste, qui en massacrèrent plusieurs milliers après la chute du général Kassem, les communistes ont achevé leur « traversée du désert » et sont devenus la principale force politique irakienne en dehors du Baas.

En réclamant une plus grande participation aux affaires du gouvernement, ils ont indisposé l'aile droite du Baas, dont les membres, soutenus par l'armée, mettent en cause non seulement la coopération avec les communistes, mais également l'orientation socialiste du régime, responsable selon eux des difficultés économiques présentes.

La sévérité de cette répression s'explique aussi par la détérioration de la situation dans le nord de l'Irak, où les autonomistes kurdes de M. Jalal Talabani ont repris leurs activités sur une grande échelle. L'échec du Baas en ce domaine est flagrant. Malgré toutes les déclarations officielles sur la large autonomie octroyée aux provinces kurdes, la paix civile n'a jamais régné dans le nord, où des milliers de paysans arabes ont été implantés au lieu et place de Kurdes, déportés vers le sud. La répression y est particulièrement cruelle et sanglante, bien qu'entourée d'un épais silence. Les autorités irakiennes n'ont jamais mis en cause les communistes à propos de la situation au Kurdistan, mais elles ont sans doute peu apprécié le récent rapport du parti communiste condamnant, en termes pourtant modérés, la « politique kurde » du Baas.

M. Naïm Haddad a démenti que l'Irak envisage une rupture avec l'U.R.S.S. On peut cependant se demander si les liens d'amitié et de coopération entre Bagdad et Moscou ne seront pas affectés par la poursuite de la répression des communistes fidèles à l'U.R.S.S. Le contentieux entre les deux pays est d'ores et déjà alourdi et porte désormais aussi bien sur le Proche-Orient que sur la situation dans la corne de l'Afrique, pour ne pas parler de l'orientation économique d'un régime de plus en plus tourné vers l'Occident.

M. Giscard d'Estaing présente un plan pour la Corse

• Rénovation de l'agriculture
• Amélioration de la desserte de l'île

Après Ajaccio, où il était arrivé mercredi, M. Giscard d'Estaing a visité, ce jeudi matin 8 juin, Sartène, où M. Dominique Bucchini, maire communiste, l'a accueilli. Après s'être rendu à Grossetto-Prugna, il participe à Levie à un déjeuner champêtre. De retour de la préfecture de la Corse-du-Sud, le chef de l'Etat devait prononcer en fin d'après-midi un important discours devant les assemblées régionales, dans lequel seraient annoncées un grand nombre de mesures destinées, notamment, à combler le handicap de l'insularité, entre autres l'amélioration de la desserte aérienne et maritime et une aide aux jeunes agriculteurs.

Deux attentats ont été commis ce jeudi 8 juin : des inconnus on tiré des coups de feu sur une patrouille de gendarmes mobiles, *à la sortie* **sud de** *Ghisonaccia* **; un gendarme mobile a été grièvement blessé. D'autre part, un attentat au plastic a été commis à Calvi contre la voiture du colonel Philippe Erulin, commandant le 2e Régiment étranger de parachutistes ; le véhicule, qui se** *trouvait* **dans le garage attenant à son domicile, a été mis hors d'usage ; de** *retour du Shaba, le colonel* **Erulin doit présenter, le vendredi après-midi 9 juin, à Bastia, le 2e REP au président de la République.**

Polis d'abord, chaleureux ensuite...

De notre envoyé spécial

Ajaccio. — *Ce fut d'abord poli et réservé. Pas froid, non, mais un peu distant. Tiède comme le temps qui incitait plutôt à prolonger la sieste ou à finir son verre à l'ombre des terrasses. On avait bien sorti majorettes et fanfares, grognards en tête, pour rameuter les foules, mais à l'heure H la place Foch n'était encore qu'à moitié... pleine. Des femmes surtout, avec les petits et le grand-père à feutre noir.

Les vieux Ajacciens jouaient aux comparaisons : du monde, il y en avait bien plus que pour Chirac voilà quelques semaines. Sûrement moins que pour Pompidou en 1969 — mais c'était le bicentenaire de Bonaparte — et que pour de Gaulle en 1958 — mais c'était le général... Les bons concerts font place comble, mais la musique ici fait davantage recette que les discours.

C'était, disons, une juste et bonne moyenne, sans faste ni débordement. Ni les grandes pompes trop solennelles, ni les délires de Furiani. Ajaccio, pour accueillir le président, s'était plutôt donné des faux airs de kermesse.

Entre le quai Napoléon et l'avenue du Premier-Consul (... qui mène au cours Napoléon), on attendait sagement sous les platanes et les palmiers piqués de tricolore et, çà et là, de têtes de Maure, le discours du *chef* de l'Etat. M. le maire avait appelé la population à pavoiser les fenêtres : sans grand succès, sinon au commissariat de police, qui arborait du bleu-blanc-rouge à tous les étages.

DOMINIQUE POUCHIN.

(Lire la suite page 8.)

LES RELATIONS ENTRE LES GAULLISTES ET LE POUVOIR

Le R.P.R. est de plus en plus critique à l'égard de la politique du gouvernement

M. Chirac déplore la dégradation des rapports avec l'Algérie

En prélude au débat sur la politique étrangère du gouvernement, *qui devait* **avoir lieu jeudi après-midi et jeudi soir 8 juin à l'Assemblée nationale, et auquel devaient notamment prendre part MM. Debré et Couve de Murville, tous deux anciens premiers ministres gaullistes, le R.P.R. durcit son attitude dans tous les domaines et se montre de plus en plus réticent à l'égard des options et orientations du chef de l'Etat et de son premier ministre.**

Alors qu'il ne s'était pas exprimé publiquement depuis son voyage en Corse, le 7 mai dernier, M. Jacques Chirac a tenu, jeudi 8 juin, une conférence de presse après avoir présidé la veille au soir une réunion du conseil politique du R.P.R., organisme consultatif suprême du mouvement gaulliste.

Bien que le matin même, sur les ondes de France-Inter, M. Raymond Barre ait manifesté la mauvaise humeur et l'impatience que lui inspirent « *certains esprits qui se croient distingués et des politiciens qui veulent donner l'impression de la générosité à des fins qui n'ont rien à voir avec la générosité* », le président du R.P.R. n'a pas hésité à adresser au pouvoir exécutif des avertissements, des mises en garde et aussi des reproches sur divers aspects de sa politique.

M. Chirac, depuis l'incident du « perchoir » qui avait vu contre son gré l'élection de M. Jacques Chaban-Delmas à la présidence de l'Assemblée nationale, a assisté à plusieurs réunions du groupe parlementaire R.P.R. au Palais-Bourbon, multiplié ses contacts personnels avec les députés, reçu les responsables régionaux du mouvement et envoyé une longue lettre à tous ses adhérents afin de rappeler le sens de son action. Il a retiré de ses rencontres le sentiment que les élus R.P.R. sont de plus en plus réticents à l'égard de la politique du gouvernement et que, contrairement à l'espoir de leurs alliés, la cohésion du groupe parlementaire n'a pas été entamée.

Les critiques à l'égard des projets du gouvernement se multiplient et deviennent plus acerbes de jour en jour.

(Lire la suite page 10.)

AU JOUR LE JOUR

L'AUMONE

Pour montrer que le monopole de la radiodiffusion et de la télévision fait son devoir pour donner la parole au pays, M. Lecat s'est écrié à la tribune de l'Assemblée que FR 3 consacrait vingt-cinq mille heures par an aux émissions régionales.

Le chiffre peut paraître impressionnant, mais si on le divise par les jours de l'année, les régions radiophoniques et les différentes chaînes, cela donne un nombre dérisoire de minutes.

Sans doute les députés n'avaient-ils pas de calculatrice sous la main, sans quoi il eût été facile de répondre à M. Lecat que, pour donner chaque jour à chaque département ne serait-ce qu'une heure d'antenne sur la radio et une heure sur la télévision, il faudrait trois fois le nombre d'heures dont il se vante.

Et encore ne serait-ce là qu'une aumône dérisoire pour remédier à l'immense misère d'expression dans laquelle l'Etat national maintient les nations qui composent le pays.

ROBERT ESCARPIT.

La Ville de Paris en conflit avec l'État

Après la police l'aide sociale les transports...

Un arrêté inscrivant d'office au budget de la Ville de Paris le montant supplémentaire des dépenses de police réclamé par l'Etat à la capitale vient d'être pris par M. Lucien Lanier, préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris. La somme de 142 millions de francs est prise pour 27 millions sur les réserves financières de la Ville et 115 millions sur son fonds de trésorerie.

Lors du vote du budget 1978, M. Lucien Lanier avait demandé que Paris participe pour 292 millions aux frais de police, en application de la loi fixant à 25 % la contribution des municipalités aux frais de la police d'Etat. Soulignant que la règle des 25 % n'était appliquée qu'à la seule capitale, M. Jacques Chirac avait décidé de n'inscrire que 150 millions. Après plusieurs séances du Conseil de Paris, le maire obtenait le soutien de tous les conseillers de Paris.

M. Chirac a affirmé le 25 mai dernier : « *Puiser dans la trésorerie serait la pire des solutions. Cette trésorerie est trop tendue pour nous permettre de le faire.* » Même ton mercredi 7 juin, où, dans les milieux proches du maire, on indiquait que la décision de l'Etat de puiser sur le fonds de roulement et les réserves de la Ville « *frisait l'irresponsabilité, car, en prenant sur les réserves, la Ville risquait de se trouver dans une situation financière très difficile* ».

Il n'est donc pas exclu que M. Chirac envisage de demander au Conseil de Paris de voter, au cours d'une prochaine séance, un supplément d'impôts, afin de redonner quelque aisance à sa trésorerie.

Le différend entre la Ville et l'Etat ne concerne pas seulement les dépenses de police. Le contentieux s'alourdit avec les questions des transports en commun, de l'aide sociale pour l'essentiel. Là encore, le maire refuse de payer la totalité de la note, estimant que les Parisiens sont trop imposés.

Si l'Etat se montre aussi intransigeant sur ces nouveaux dossiers, les finances de la Ville seront gravement mises à mal. A travers ces « *affaires de gros sous* », c'est en fait l'indépendance de la commune qui se joue. Si demain Paris se trouvait en banqueroute, elle ne tarderait pas à revenir sous la tutelle de l'Etat. A quoi aurait-il servi alors de voter le nouveau statut ? J. P.

Les deux bouts de la chaîne

par MAURICE DUVERGER

Pendant que le parti communiste durcit le centralisme qu'il appelle « démocratique », le parti socialiste développe le pluralisme de ses tendances, courants et sous-courants. Chacun parait ainsi s'enferrer dans son principal défaut au lieu d'essayer de s'en corriger. Mais peut-être ces démarches sont-elles moins absurdes qu'elles paraissent. Elles ne constituent pas seulement un repli sur des habitudes. Elles correspondent aussi aux besoins des deux partis. Un P.C.F. qui donne priorité à sa force propre, au détriment de l'union de la gauche, est conduit à encadré plus rigoureusement sa clientèle traditionnelle, au lieu de chercher l'ouverture. Du même coup, le P.S. trouve des possibilités nouvelles d'élargir et de diversifier son emprise, ce qui le pousse à multiplier les structures d'accueil.

Au moment où d'obscures intrigues se développent autour de la succession éventuelle de François Mitterrand, son parti a plus besoin que jamais du rassembleur qui lui a permis d'attirer des militants et des électeurs de sensibilités différentes. Les socialistes qui voudraient donner un coup de barre à droite se trompent autant que ceux qui voudraient donner un coup de barre à gauche. Le problème essentiel du P.S., dans les années qui viennent, consiste à élargir son influence dans ces deux directions « à la fois ». Sa réussite ou son échec futur dépendent de son aptitude à progresser en même temps d'un côté et de l'autre.

A gauche, il peut profiter de la crise du P.C.F., la plus grave depuis 1920, celle de 1940, provoquée par le pacte germano-soviétique, s'étant estompée dans la guerre. Le malaise des intellectuels et des jeunes est moins important, à cet égard, que celui des travailleurs. Ces derniers savent désormais que le parti communiste fait passer l'amélioration de leur sort après le développement de sa propre puissance. L'exemple italien leur montre que le gauchisme aboutit à une impasse. Seul, le socialisme démocratique ouvre une issue réelle.

(Lire la suite page 10.)

LE CENTRALISME DÉMOCRATIQUE DE LÉNINE A STALINE

Les formes de vie interne du P.C.F. sont au centre du débat actuellement en cours entre communistes. La direction du P.C.F. défend les principes du « centralisme démocratique » tels qu'elle les applique, tandis que de nombreux militants réclament la possibilité de pouvoir recourir à un débat public et contradictoire.

Dans deux articles — nous publions le premier page 11, — l'historien Philippe Robrieux, ancien membre du parti communiste (il fut secrétaire général de l'Union des étudiants communistes de 1959 à 1961), montre que la pratique du centralisme démocratique a considérablement varié au fil des années, notamment lorsque Staline succéda à Lénine à la tête du P.C. d'Union soviétique.

Lire pages 19 à 23 :

UNE SEMAINE AVEC L'ALSACE

HITLER, VU PAR HANS-JURGEN SYBERBERG

Le travail de deuil

Présenté à la fin du Festival de Cannes dans la section Un certain regard, « Hitler, un film d'Allemagne », de Hans-Jurgen Syberberg, qui sort cette semaine à Paris, a causé une forte impression (« le Monde » 1er juin).

Sept heures de projection, quatre parties dont les thèmes se recoupent, se complètent sur des leitmotive, visuels, sonores, et musicaux, l'application au cinéma, « musique de l'avenir », selon Styberberg, de la dramaturgie, de Wagner, l'éclatant aboutissement de recherches audio-visuelles d'un style baroque et shakespearien qu'on a vu s'affirmer dans « Ludwig » (1972) et « Karl May » (1974) : il y a là une œuvre monumentale, sans aucun aspect réaliste ni documentaire qui brasse la philosophie, la métaphysique, l'ésotérisme, et une certaine culture allemande pour faire éclater l'image d'Hitler, terrible écharde plantée dans la conscience collective d'un peuple.

L'admirable adaptation française du commentaire, par Bernard Sobel et Franois Rey, ajoutée à la fascination d'un film dont l'étrange beauté esthétique, la richesse et le foisonnement portent — au-delà de l'idée qu'il n'existe pas de morale en politique, — une vision des rapports d'Hitler à l'âme allemande, destinée à surprendre, à provoquer de nombreux commentaires.

JACQUES SICLIER.

(Lire page 14, « Hitler, un film d'Allemagne », un entretien avec H.-J. Syberberg.)

Le Monde

idées

JUSTICE

Quand la justice se fait homme

par DIDIER CAYOL (*)

LA justice, c'est le miroir d'un peuple, et les Français, qui ont perdu la foi, ne croient plus dans leur justice. *Elle leur apparaît bureaucratique, inefficace, anachronique.*

Aussi le pouvoir, sensible à l'opinion, évite-t-il de confier à la justice les tâches nouvelles qui devraient lui revenir. Dans les domaines les plus contemporains, on écarte le juge pour *lui préférer un médiateur* ou une commission administrative que l'on crée spécialement.

La justice est en crise.

Conscients du pouvoir qui leur reste, mais *détachés désormais de toute notion de justice immanente,* ils tentent de se définir. N'étant pas des élus, ils se voudraient pourtant l'émanation du peuple au nom *duquel ils jugent.*

Dépendant de l'Etat, ils ont abandonné la notion de « pouvoir judiciaire » pour celle, plus soumise, de « service public de la justice ». Certains, *adoptant* même une attitude d'esthète, considèrent qu'une sélection devrait être opérée suivant l'importance des affaires, les plus simples étant traitées administrativement, *les autres réservées à un* corps restreint de magistrats bénéficiant enfin du loisir de « dire le droit ».

Mais l'homme, celui que l'on juge, que veut-il ?

Certes, il n'a pas beaucoup l'occasion de l'exprimer. Les débats sur la justice ne portent le plus souvent *que sur la peine de mort ou la vie* dans les prisons, jamais ou si rarement sur cette justice journalière qui défait les ménages, sépare les enfants du père ou de la mère, chiffre la douleur, en un mot, qui rend des décisions plus ou moins exécutées, parfois même plus ou moins exécutables.

Le *prétoire ne favorise* guère, non plus, l'expression de la volonté populaire. Lorsqu'il peut s'exprimer, le plaideur prend garde d'éviter toute considération politique ou philosophique déplacée, susceptible d'irriter un juge qui semble toujours pressé, accablé de dossiers.

Et pourtant, chacun voudrait le dire : l'on voudrait des juges intelligents, c o m p é t e n t s, *humains,* contemporains. Et l'on refuse, surtout, l'idée d'un juge purement fonctionnaire à la discrétion du pouvoir du moment.

Aussi, si la notion de pouvoir judiciaire paraît un leurre, non seulement dans l'organisation constitutionnelle française, mais même dans *une conception générale* de l'Etat, il convient de rechercher les moyens de créer une « institution judiciaire » disposant d'une indépendance à l'égard de l'exécutif.

Deux mesures pour cela sont indispensables : dissocier le ministère public du corps des juges, refondre le Conseil supérieur de la magistrature.

Mais il faut également rendre au juge la considération de sa fonction. Les augmentations sensibles mais non suffisantes du budget du ministère de la justice ont permis une adaptation des traitements des magistrats, mais non une amélioration de leurs conditions de travail. Seuls les palais de justice de *construction récente offrent au juge* la possibilité de disposer d'un bureau lui permettant *une* présence à temps complet. Encore n'a-t-il pas le plus souvent de secrétaire, les jugements rendus étant manuscrits !

Le peu de moyens alloués aux greffes, en personnel et en matériel, est la cause principale des allongements des procédures. Et *l'on est même contraint de confier* à des organisations privées les tâches auxquelles les greffes ne peuvent répondre.

Tous les maux de la justice ne sont pourtant pas d'ordre financier. Ramener la justice dans la vie de la cité est un impératif politique.

Il faut œuvrer pour que tous ceux qui se sentent *concernés par* la chose publique aient le souci de la justice, élément essentiel de la démocratie. Un effort a été fait par la suppression des taxes et droits, mais ce sont les attitudes qu'il faut modifier, et c'est là le plus difficile. Le juge se doit, en effet, de se considérer comme étant à la disposition du plaideur.

Il doit, dans tous les cas, manifester respect et courtoisie à tous ceux qui se présentent à lui, qu'ils s o i e n t parties, témoins ou prévenus.

Mieux encore, le juge se doit de descendre dans la vie. Plutôt que de renvoyer les affaires au constat d'un consultant ou à l'expertise, le juge pourrait trancher après *une* simple visite personnelle des lieux ou un entretien avec les parties dans le *respect* du contradictoire. Les acteurs au procès auraient ainsi la connaissance de leur juge, et *surtout* la conscience de ce qu'il est un homme dans la vie et non un être desséché, passionné par la lecture de dossiers morts.

Un des aspects les plus *décevants* de la justice reste l'inefficacité de ses décisions. Dans t o u s les *domaines, bonne ou mauvaise, toute* sentence définitive doit être exécutée. C'est à ce prix que l'on rendra *son pouvoir* à la justice. Des mesures, telle que l'adaptation des taux d'intérêt en matière judiciaire, ont apporté une amélioration sensible. Des réformes importantes sont à mettre en chantier, afin que la justice ait seule le contrôle de *l'exécution de ses décisions. Trop* souvent, en effet, l'administration, pour des motifs qui ne lui appartiennent pas, tient en échec l'exécution des décisions judiciaires.

Trop souvent, d'autre part, l'inexécution tient à la seule habileté d'un débiteur, et, sans vouloir en revenir à la « prison pour dettes », l'organisation systématique de l'insolvabilité devrait être réprimée. Un texte est soumis au Parlement. Il doit enfin voir le jour.

Si des pouvoirs plus importants *sont ainsi* restitués à la justice, celle-ci doit présenter des garanties suffisantes pour tous. Chaque procès est traumatisant. Quelle qu'en soit son importance économique ou *personnelle apparente, chaque* affaire est unique pour celui qui est concerné. S'il ne peut choisir ses juges, le plaideur pense pouvoir en exiger des qualités hors du commun.

Mais le juge est homme. Et l'expérience apprend que, dans tout groupe, dans toute profession, il existe à peu près les mêmes proportions d'intelligences, de qualités, mais aussi de faiblesses ou de carences.

Pour limiter les risques d'erreur, les juges ont toujours siégé au moins à trois. Aujourd'hui, et de plus en plus, pour des raisons *d'économie injustifiables,* le juge unique est institutionnalisé parfois même au niveau de la cour d'appel. On *ne fait pas d'économie* avec ce qui tient le plus au cœur de l'homme, le besoin de se faire *rendre justice ! L'erreur d'un tribunal* appartient à la justice, l'erreur de l'homme-juge est une faute.

Or le paradoxe veut que les nouvelles règles de la procédure tendent à accroître les pouvoirs de ce juge solitaire. Certaines modifications récentes des textes semblent même inciter le juge à se dispenser du caractère contradictoire du débat ; à l'extrême, au mépris de l'intérêt des parties. L'institution dans ce cas prend le pas sur sa finalité.

Plus que partout ailleurs la recherche de l'équilibre est ici nécessaire. Le juge doit disposer des moyens lui permettant d'éviter l'enlisement des procédures, mais sans jamais pouvoir imposer une décision qui serait contraire à la volonté *commune des parties. La désaffection* des tribunaux ne pourra qu'être aggravée si les magistrats, perdant la notion de leur rôle d'arbitre, persistent à vouloir devenir des inquisiteurs.

Le *magistrat* est avant tout un homme au service de l'homme pour la recherche de la justice et la sauvegarde de la liberté.

Les avocats s'inquiètent de leur existence

L'homme ne doit pas se trouver seul devant la justice. Pour approcher l'égalité des chances, il doit être assisté par quelqu'un ayant la pratique du procès, la compétence juridique et un sens aigu de l'humain. C'est la vocation traditionnelle de l'avocat.

Mais le recours à la justice n'étant qu'une ultime mesure, le rôle premier de l'avocat est de conseiller. Et c'est dans ce domaine, où il présente une compétence toute particulière du fait de la connaissance qu'il a des décisions judiciaires, qu'il connaît la plus grande concurrence, celle d'officiers ministériels tels les notaires ou les huissiers, celle plus âpre des conseils juridiques exerçant à titre libéral ou sous forme de sociétés importantes.

Parce *qu'il présente* des garanties spécifiques, principalement du fait de sa soumission au contrôle d'un ordre, parce qu'il doit se plier à des *règles professionnelles* strictes qui assurent à ses clients secret et loyauté, le rôle de consultant de l'avocat va croissant. Un sondage *d'opinion* révèle du reste qu'une forte majorité du public souhaite que l'intervention de l'avocat aille en se développant en ce qui concerne les consultations.

La *présence* de l'avocat aux côtés de l'homme poursuivi ou de celui qui fait valoir ses droits est traditionnelle. Elle n'en a pas moins considérablement évolué. L'avocat est devenu de jour en jour, et particulièrement *depuis la réforme* de 1971, un technicien du droit qui soutient oralement dans un style concis la *démonstration qu'il a lui-même exposée dans ses écrits.* Pour certains, il en a perdu son âme, tout empêtré qu'il est dans des tâches *matérielles. Cette crainte* n'est pas vaine et justifie que soit repensée la profession, non dans ses principes ou ses structures, mais dans ses formes d'exercice. Il convient d'adopter une conception moderne de l'avocat, qui doit, dans l'intérêt du public, pouvoir représenter son client et plaider devant toutes les juridictions.

Cela sous-entend particulièrement la suppression d'une territorialité de la représentation au niveau des seuls tribunaux de grande instance, que plus rien ne justifie. Cette territorialité, qui se cache sous le nom barbare de « postulation », consacre le maintien d'une dualité que la fusion des professions d'avoués et d'avocats prétendait abolir. *Si la concurrence interne à* la profession est souhaitable et bonne, il faut supprimer les archaïsmes, qui ne peuvent que renchérir pour le plaideur la charge que constitue l'assistance de l'avocat.

Le p r o b l è m e vital de la profession est, sans conteste, celui de sa rémunération. L'accès à la justice, *facilité par la suppression des* taxes et droits, n'en est pas moins rendu difficile du fait des honoraires perçus. Ceux-ci peuvent paraître exorbitants. Ils le sont moins lorsque l'on apprend à connaître les charges qui pèsent sur un cabinet, le temps consacré à une affaire et la moyenne horaire de rémunération d'un professionnel compétent. Ils le sont moins encore lorsque l'on connaît la situation *économique de la profession* et les difficultés personnelles de très nombreux avocats.

Malgré cela, la profession d'avocat est sans doute une des seules, si ce n'est la *dernière,* à assurer sans aucune *rémunération* de nombreuses tâches : consultations gratuites, commission d'office, c'est-à-dire assistance gratuite des prévenus en matière pénale. En outre, une partie de son activité professionnelle est partiellement indemnisée par la collectivité : c'est l'assistance devant toutes les juridictions pour toute personne *ne* disposant pas de ressources *supérieures à un seuil fixé* chaque année, l'aide judiciaire. Là encore, une conception nouvelle *doit être adoptée. Il* est inadmissible de laisser peser sur une profession, et particulièrement sur les jeunes, de telles charges, alors que sa *situation économique* est critique.

Cependant, par principe, toute solution qui pourrait directement ou indirectement placer l'avocat sous la dépendance économique de l'Etat est à *proscrire.* Il faut qu'en toutes circonstances il se trouve des hommes indépendants dans leur carrière et dans leurs *ressources* pour clamer et défendre les exigences de la liberté.

Devant la complexité croissante *de la législation, la multiplication* des échanges, l'information doit être un des soucis constants des avocats. Il s'agit tout à la fois de reprendre entièrement la formation initiale, ce à quoi la *profession* s'emploie, mais aussi d'assurer une information permanente moderne utilisant les techniques nouvelles, et notamment l'informatique.

Bénéficiant ainsi d'une relative indépendance économique, ayant parfait sa compétence, l'avocat n'aura aucun *mal* à ressusciter à la face de tous les *qualités* humaines qui ne lui ont jamais manqué : le courage qui le fait s'opposer sans faillir à l'inéquitable, la sensibilité qui le maintient à l'écoute des *autres,* le *désintéressement* dont il n'aime parler. Ainsi, face à un juge aux pouvoirs grandissants, se trouvera, au côté de l'homme, un technicien du droit qui, tout en participant à la pratique judiciaire, sera le témoin vigilant de sa régularité, afin que, en toute loyauté, justice soit rendue.

La renaissance de l'avocat a commencé.

(*) Avocat à la cour de Paris, membre du conseil de l'ordre.

Les limites du secret

par JEAN-ÉDOUARD BLOCH (*)

POUR libérer leur conscience, pour, disent-ils, faire obstacle à l'exécution d'une *condamnation* qui *aurait été différente* sans l'intervention du président des assises, des jurés ont décidé d'envoyer une lettre ouverte au président de la République. Mais la loi, promulguée seulement en 1933, leur a imposé, avant de juger, un serment qui leur prescrit de garder le secret des délibérations « même après *la cessation de leurs fonctions* ». Comme les magistrats de métier, les jurés, ces juges d'un jour, sont donc en infraction pour avoir engagé une controverse publique sur la délibération qui a précédé l'arrêt de la cour d'assises. N'existe-t-il pas des motifs qui justifieraient le droit pour les juges de s'expliquer et de dire *au public* ce qui a *entraîné leur* sévérité ou leur indulgence ?

La Cour de cassation, dans plusieurs arrêts du 25 janvier 1968, a fait connaître sa très intransigeante position : il s'agissait de pourvois formés par des jurés du procès Pétain et par des journalistes à la suite de condamnations prononcées contre eux par la cour d'appel de Paris pour violation du secret des délibérations de la Haute Cour de justice. L'histoire a des droits, vingt ans après, ou plus, plaidaient les prévenus. Depuis la Révolution en France, les débats des procès politiques en Haute Cour, y compris la discussion qui précède le prononcé de la sentence, ont été traditionnellement publics. « *On ne tue pas dans l'anonymat et, en tant que député, j'avais des comptes à rendre au peuple qui m'a élu* », prédisait M[e] Gabriel Delattre, le premier juré parlementaire. Il était enfin établi qu'avant ces interventions publiques les faits évoqués avaient déjà fait l'objet de nombreux commentaires. On *ne se trouvait* donc plus devant une divulgation d'informations inédites.

Réponse de la juridiction suprême : un juré authentifie, par son témoignage direct, ce *qui auparavant ne pouvait être* qu'un fait incertain. « *Un secret peut être violé autant de fois que son dépositaire le divulgue à des personnes différentes — sans que le prévenu puisse invoquer les révélations dont il s'était personnellement rendu coupable comme fait justificatif.* » Par ce « considérant » de rigueur, la Cour de cassation confirme qu'il y a bien lieu d'étendre l'application de la loi aux journalistes pour complicité de violation de secret professionnel. Ainsi, que la révélation en soit une ou pas, peu importe ! Secret, dans la doctrine qui doit régner, a une signification propre : c'est le « *secret judiciaire objectif* » qui demeure artificellement vivant pour être sanctionné.

Le secret en soi n'est pas la vertu

Conséquence : comme tous ceux qui, dans la presse, ont rappelé l'action des jurés d'assises actuellement inculpés, je puis, dans la rigueur de la doctrine, être poursuivi. Mon commentaire est un acte de complicité. Et tous ceux qui, comme André François-Poncet, *dans son discours de* réception à l'Académie française du 22 janvier 1953, rappelleront que, « *à une voix de majorité* », le maréchal Pétain a été condamné à mort, pourront être inculpés pour avoir violé les dispositions de l'article 378 du code pénal. Ce qui est exagéré est si dérisoire qu'ici même — dans *le Monde* — un autre juré du procès Pétain a donné son témoignage. Il n'a pas été poursuivi.

Pour éviter une telle contradiction, ne conviendrait-il pas d'abandonner cette notion d'un « s e c r e t judiciaire » aussi général et absolu ? Le silence « immuable » qui lie les juges, dit toujours la Cour de cassation, « *a pour but d'assurer l'indépendance et la dignité des juges en même temps que l'autorité morale de leur décision* ». Autorité morale ? Le mutisme absolu, c'est également la doctrine du milieu.

Il est donc bien vrai que le secret en soi n'est pas la vertu et que l'on ne peut en a p p r é c i e r l'opportunité qu'en *fonction* de ce qu'il cache.

Si c'est une injustice qui est dissimulée, le secret doit être violé. D'autres motifs, même moins impératifs, peuvent également justifier des explications publiques.

Dans une affaire au moins, des magistrats directement concernés l'ont admis. Il s'agissait de la défense d'un juge, membre des sections spéciales de l'occupation. Sinistre juridiction ! Pour sa défense, l'un des conseillers a fait connaître, en violant le secret du délibéré, le sens de son vote contre la peine de mort. Ses juges ont admis que ce magistrat pouvait ainsi violer son serment. Cette exception constitue une brèche et doit conduire à un revirement. A l'abandon d'une mauvaise interprétation et peut-être d'une *loi* qui ne doit pas être maintenue.

Quand il s'agit de la protection de l'individu contre la société, de l'intimité de la personne, de son corps, de ses croyances, que le secret soit jalousement protégé par notre justice. Mais, l'abri ne doit pas inconditionnellement faire obstacle à toutes les investigations et à la publicité qui en est la conséquence, lorsqu'il s'agit du droit légitime des autres — de l'ordre public. C'est bien encore à nos tribunaux, en interprétant raisonnablement la loi, de définir le juste équilibre. Quand il s'agit de la justice elle-même, de sa fonction, de ses décisions et de ses juges, les principes ne doivent pas être différents. La protection sacrée — quasi magique — du silence ne doit plus être ce mur infranchissable bâti par la Cour de cassation. La justice bien rendue résistera à la controverse. Si elle plie, c'est qu'elle est mal rendue. Donc, la discussion publique utile !

D'autres p a y s, d'ailleurs, connaissent la publicité du délibéré. C'est ainsi que l'opinion des magistrats minoritaires des cours américaines peut être divulguée et commentée. Le professeur Tunc précise que ces commentaires ou « dissents » sont rédigés avec violence et franchise ; il n'est pas rare qu'ils déclarent, dès les premiers mots, que la décision rendue est manifestement erronée. Cette pratique constitue, aux Etats-Unis une grande part de la doctrine et de l'histoire des *idées* juridiques et politiques.

Cet exemple doit être médité.

(*) Avocat à la cour.

Le Monde

LE DISCOURS DE M. CA

Une mise

La détente doit

La recherche de la

M. Taittinger : la conférence de Genève sur le désarmement est morte

Le Monde

étranger

LE DISCOURS DE M. CARTER ET LES RELATIONS SOVIÉTO-AMÉRICAINES

Une mise en garde modérée à l'U.R.S.S

De notre correspondant

Washington. — Le discours prononcé mercredi 7 juin par M. Carter à l'académie navale d'Annapolis sur les relations soviéto-américaines est avant tout une synthèse (certains disent déjà : un amalgame à forte odeur de compromis) des opinions très diverses exprimées ces derniers temps par les responsables de son administration. Les porte-parole officiels ne cachent d'ailleurs pas que le président avait préparé son discours pendant son week-end de Camp-David sur la base de notes transmises par MM. Vance, Brown, secrétaire à la défense, Brzezinski, président du Conseil national de sécurité, Young, ambassadeur à l'ONU, et même par l'amiral Turner, directeur de la C.I.A., qui a *« soumis des idées »*. Seuls les trois premiers personnages ont joué un rôle prépondérant dans la rédaction de la version finale. Mais l'on trouve dans celle-ci les idées de tout le monde.

M. Brzezinski a été largement entendu lorsqu'il s'est agi d'inviter Moscou à choisir *« entre l'affrontement et la coopération »*, de dénoncer l' *« excessif renforcement militaire »* de l'U.R.S.S. et ses *« menaces contre la paix »* en Afrique. Mais les avertissements lancés en sens inverse par M. Young ou par le sénateur McGovern, qui avait mis en garde dimanche contre toute *« panique »* ne sont pas restés sans effet non plus : les « colombes » se réjouiront de voir M. Carter mettre en garde l'opinion contre les passages trop rapides *« de l'euphorie au désespoir »*, contre la surestimation des forces soviétiques, dresser un vaste bilan des faiblesses de l'U.R.S.S. dans les domaines non militaires et affirmer : *« Il n'y a certainement aucune raison de s'alarmer. »*

Le passage consacré à l'Afrique est plutôt en retrait sur ce que le président avait dit ces dernières semaines. M. Carter ne revient pas sur les *« mensonges »* de Cuba dans l'affaire du Shaba et ne mentionne pas le problème des restrictions imposées par le Congrès sur la conduite de la politique étrangère, ce qui donne à penser qu'aucune action nouvelle n'est envisagée. Le ton des commentaires inspirés à la presse américaine au lendemain de la conférence de Paris sur le Zaïre lundi dernier (tournant presque tous autour du thème : *« Heureusement que nous étions là pour freiner les Français »*) allait déjà dans cette direction.

A propos des SALT, l'on en est resté à la thèse : nous n'établissons pas de lien entre cette négociation et l'Afrique, mais les agissements soviétiques peuvent compliquer la conclusion d'un accord à cause de leurs répercussions sur l'opinion publique. Toutes les déclarations antérieures avaient déjà tourné autour de cette constatation d'évidence.

M. Carter n'a pas confirmé avoir repoussé la dernière proposition de M. Gromyko, mais l'on a aujourd'hui une idée un peu plus claire de ce dont il s'agissait. Les Américains avaient suggéré antérieurement que le propocole de trois ans qui doit accompagner le traité interdise la mise au point de tout nouveau missile, avec une seule exception de chaque côté. L'U.R.S.S. a accepté cette idée mais en demandant qu'elle soit intégrée au traité lui-même. C'est-à-dire qu'une clause la reprenant couvre une période de sept ans, et non de trois, et que n'y figure aucune exception. Cela signifiait une renonciation de sa part à la nouvelle fusée « Monobloc » (à une seule tête nucléaire) qu'elle affirme vouloir construire et, pour les Américains, l'abandon du MX, le nouvel engin mobile qui doit remplacer les Minuteman. Bien que cette proposition soit très proche de celle qu'ils avaient eux-mêmes formulée en mars 1977, les Etats-Unis ont jugé le marché inégal. Car le MX est leur seul programme à long terme en matière de missiles terrestres, alors que les Soviétiques viennent de renouveler tout leur arsenal dans ce domaine. Comme en outre l'accord dans sa forme actuelle n'interdirait pas la *« modernisation »* et le perfectionnement des missiles déjà existants, Washington a estimé, comme l'a indiqué M. Brown récemment à la télévision, que de *« très nombreuses restrictions »* devraient compenser dans l'autre camp la renonciation américaine au MX.

MICHEL TATU.

« La détente doit être réciproque »

Voici les principaux extraits du discours de politique étrangère prononcé le mercredi 7 juin, à l'académie navale d'Annapolis (Maryland), par le président Carter :

« Nous devons comprendre que nos relations avec l'U.R.S.S. seront pour une très longue période des relations de rivalité. (...) Nous devons éviter d'excessifs mouvements de balancier dans notre opinion publique, de l'euphorie, lorsque les choses vont bien, au désespoir, quand ce n'est pas le cas.

» Pour être stable, la détente doit être largement définie et authentiquement réciproque. Les deux pays doivent faire preuve de modération dans les régions et les époques troublées. Tous deux doivent respecter scrupuleusement les accords déjà conclus pour l'extension de leur coopération, limiter leur production d'armes nucléaires, permettre le libre mouvement de leur peuple et l'expression des idées et protéger les droits de l'homme. Aucun ne doit entretenir l'idée qu'il est possible d'obtenir la supériorité militaire ou qu'un avantage militaire transitoire peut être exploité sur le plan politique. (...)

» ... Nous voulons accroître notre coopération avec l'Union soviétique, mais aussi avec les nations montantes, avec les pays d'Europe de l'Est et avec la République populaire de Chine. Nous sommes particulièrement attachés à la promotion d'une réelle autodétermination et de la loi de la majorité dans les régions du monde où ces buts n'ont pas encore été atteints. »

M. Carter parle ensuite des « *importantes différences* » qui séparent les Etats-Unis de l'U.R.S.S. :

« Pour l'Union soviétique, la détente signifie la poursuite d'un combat dynamique pour l'avantage politique et une influence accrue par une série de moyens. L'Union soviétique considère apparemment la puissance militaire et l'aide militaire comme les meilleurs moyens d'étendre son influence à l'extérieur. Visiblement, les régions d'instabilité offrent pour ces efforts une cible tentante. Trop souvent les Soviétiques semblent prêts à exploiter toutes ces occasions. Comme on l'a vu en Corée, en Angola et en Ethiopie, ils n'hésitent pas à utiliser des agents intermédiaires (proxy forces) *pour atteindre ces objectifs.*

» Le renforcement militaire soviétique apparaît aux autres pays comme excessif, comme allant très au-delà de tous les besoins légitimes de défense pour eux-mêmes ou leurs alliés. Ils ont poursuivi pendant plus de quinze ans ce programme de croissance militaire, y consacrant près de 15 % de leur P.N.B. Cet effort soutenu se poursuit. La violation des droits de l'homme fondamentaux dans leur propre pays, au mépris de l'accord d'Helsinki, leur a valu la condamnation de tous les peuples épris de liberté. (...) L'Union soviétique s'efforce d'exporter une forme de gouvernement totalitaire et répressive, engendrant une société fermée. »

M. Carter note ensuite que cette situation « *crée des problèmes* » pour l'U.R.S.S. elle-même :

« En dehors de leur bloc étroitement contrôlé, les Soviétiques ont des relations politiques difficiles avec d'autres pays. (...) Leur forme de gouvernement devient de moins en moins attirante, au point que même les groupes marxistes-léninistes ne considèrent plus l'Union soviétique comme un modèle à imiter. De nombreux pays constatent avec préoccupation que le mouvement des non-alignés fait l'objet d'une subversion de la part de Cuba, qui est visiblement étroitement aligné sur l'U.R.S.S. et dépendance d'elle pour le maintien de son économie, ainsi que pour les directives et la direction politique et militaire. »

La recherche de la paix en Afrique

A propos du rôle soviéto-cubain en Afrique, M. Carter a dit : *« La menace sur la paix régionale et l'autonomie des pays dans lesquels ces troupes étrangères semblent installées de manière permanente nous cause un profond souci... C'est pourquoi le peuple américain et moi-même soutiendrons les efforts africains de résistance à de telles intrusions, comme nous l'avons fait récemment au Zaïre. (...) Que l'Union soviétique se joigne à nous pour rechercher une transition pacifique et rapide vers le règne de la majorité en Rhodésie et en Namibie ; nous souhaitons également voir des efforts se développer pour parvenir à une solution pacifique des conflits en Erythrée et en Angola. »*

A propos des SALT et de l'équilibre militaire, M. Carter a dit : *« Un accord SALT renforçant la sécurité des deux pays est d'une importance fondamentale. L'Union soviétique et nous négocions de bonne foi, car nous savons tous deux qu'un échec déclencherait la reprise d'une course massive aux armements nucléaires. Je suis heureux d'annoncer que les perspectives de conclure un accord SALT 2 sont bonnes. (...) Nous n'avons aucun désir de lier cette négociation à d'autres problèmes dus à notre rivalité ni d'imposer d'autres conditions spéciales à ce processus. Cependant, dans une société démocratique où l'opinion publique est partie intégrante de la formulation et de la mise en œuvre de la politique étrangère, il nous faut reconnaître que des tensions, des disputes aiguës ou des menaces sur la paix compliqueront la recherche d'un accord. Ce n'est pas affaire de préférence, mais de constatation.*

» Le potentiel militaire des Etats-Unis et de nos alliés est capable de faire face à toute menace prévisible. Il est possible que chaque côté ait tendance à exagérer la force militaire relative de l'autre. (...) Des estimations fausses ou excessives de la force soviétique ou de la faiblesse américaine contribuent à faire le jeu de la propagande soviétique. »

M. Carter a conclu :

« L'Union soviétique peut choisir entre l'affrontement et la coopération. Les Etats-Unis sont préparés à faire face à cette alternative. Nous préférerions la coopération par la voie d'une détente impliquant de manière croissante une modération parallèle des deux côtés, une disposition similaire à régler les désaccords par la négociation et non par la violence, une volonté similaire de rivaliser pacifiquement et non militairement. Tout ce qui serait moins que cela est de nature à miner la détente. (...) Une rivalité sans frein et sans règles communément acceptées dégénérera en tensions plus graves et l'ensemble de nos relations en souffrira. Je ne souhaite pas voir cela se produire et je ne crois pas que M. Brejnev le souhaite lui non plus. C'est pourquoi il est temps pour nous de parler franchement et d'attaquer de front ce problème. »

MOSCOU : nous avons choisi depuis longtemps la coexistence pacifique

De notre correspondant

Moscou. — L'Union soviétique a réagi avec modération au discours du président Carter. Relevant que dans ses propos consacrés à la détente, le chef de l'exécutif américain a surtout mis l'accent sur la *« rivalité »* entre les deux grandes puissances, le correspondant de l'agence Tass à Washington écrit : *« L'U.R.S.S. et d'autres Etats ont fait des propositions concrètes pour approfondir la détente et l'étendre au domaine militaire, pour remédier à la dangereuse course aux armements (mais) Jimmy Carter a totalement éludé ces questions. »*

Tass trouve *« étrange »* la phrase dans laquelle le président américain a déclaré que quel que soit le choix de l'U.R.S.S., *« la confrontation ou la coopération »*, *« les Etats-Unis se sentent suffisamment préparés pour l'une et pour l'autre »*. *« Carter sait parfaitement que l'Union soviétique a choisi depuis longtemps et irrévocablement la voie de la coexistence pacifique, de l'approfondissement de la détente et qu'elle préconise ces objectifs de manière conséquente et systématique. »* Mais, ajoute Tass *« il semble que les dirigeants de Washington n'aient pas encore fait leur choix. »*

L'existence de deux attitudes vis-à-vis de l'U.R.S.S. dans l'administration américaine constitue, en effet, le grand thème des commentaires soviétiques. La ligne modérée est représentée, selon le correspondant de la Pravda à Washington, par le secrétaire d'Etat Cyrus Vance et le chef de la délégation américaine aux négociations SALT de Genève, M. Paul Warnke. Au contraire, c'est M. Brzezinski qui symbolise la ligne dure : *« Ce soviétologue professionnel dispose d'une vieille arme »*, écrivait mardi la *Pravda* des Komsomols, *« le mensonge, la calomnie, les élucubrations »*. Pour la Pravda, le conseiller du président Carter *« agit comme s'il n'y avait pas eu dans le monde un tournant historique, à partir d'une hostilité incontrôlée lourde de conséquences tragiques, en direction de la détente internationale »*. Le journal du parti communiste soviétique note d'autre part que la situation se complique du fait des *« zigzags constants et de l'inconséquence de la position du gouvernement lui-même »*.

Sans indiquer quel choix a fait le président américain, la *Pravda* laisse entendre que l'approche des élections de novembre favorise les tenants de la ligne dure, car *« l'anticommunisme et l'antisoviétisme ont toujours rapporté des voix »*. C'est pourquoi *« l'administration démocrate essaie de faire monter le cours de ses actions par des révérences aux éléments conservateurs, par des manifestations de fermeté dans sa politique extérieure »*.

DANIEL VERNET.

M. Taittinger : la conférence de Genève sur le désarmement est morte

Sous sa forme actuelle, *« la conférence de Genève sur le désarmement est morte »*, a déclaré M. Taittinger, sénateur, chargé par le gouvernement de suivre les problèmes du désarmement.

Les deux super-puissances, a-t-il dit, le comprennent. *« Bien entendu*, a-t-il ajouté, *le désarmement ne se fera pas contre elles. Elles doivent poursuivre leur dialogue »*, mais elles n'ont pas besoin de la *« chambre d'enregistrement »*, du *« club fermé »* de Genève. A ce sujet, l'U.R.S.S., selon M. Taittinger, est à la fois « réservée » et *« de bonne volonté »* ; elle cherche l'efficacité, le *« point difficile »* étant que l'U.R.S.S. *« ne tient pas »* à voir la Chine exercer une *« action stérile »* dans les nouveaux organismes qui discuteront du désarmement. *« Nous pensons quant à nous*, a dit M. Taittinger, *que c'est précisément par souci d'efficacité qu'un pays d'un milliard d'hommes ne peut être maintenu à l'écart »*.

Avec le discours de M. Giscard d'Estaing, M. Taittinger estime que le meilleur qui ait été prononcé à la tribune de l'ONU est celui du ministre chinois des affaires étrangères, M. Huang Hua (1). Pour la première fois, a-t-il souligné, les Chinois viennent d'accepter de participer au groupe de travail de l'Assemblée générale sur le désarmement.

Plusieurs idées exposées par le président de la République le 25 mai, a-t-il dit, font leur chemin, *« modifient l'approche classique du problème »* et sont reprises dans la plupart des interventions : le désarmement est l'affaire de tous, chacun a droit à la sécurité, seules les solutions régionales sont *réalistes* et ne peuvent être les mêmes dans les zones nucléaires et dans les zones non nucléaires.

M. Taittinger a expliqué que si la France proposait qu'une conférence sur le désarmement en Europe se limite à l'arme classique, c'est parce qu'il était inutile de parler du désarmement nucléaire aussi longtemps que les négociations américano-soviétiques SALT n'auront pas abouti *« à un résultat significatif »*, c'est-à-dire à une réduction effective de ce type d'armement. Au sein de cette conférence, la France propose, pour commencer, de définir des mesures de confiance portant sur les armes et non sur des déplacements d'effectifs, sans signification, comme on le fait actuellement à la conférence de Vienne (M.B.F.R.). Outre les pays de la conférence d'Helsinki, la France a adressé sa proposition à l'Albanie.

Quant à la proposition française pour la création d'une agence de satellites de contrôle, M. Taittinger estime que la plupart des pays y sont favorables, mais non les Etats-Unis et l'U.R.S.S. *« Nous expliquons aux super-puissances*, a-t-il dit, *que leur suprématie technologique actuelle ne sera plus de mise d'ici cinq ou huit ans. L'Agence existera de toute façon avant dix ans. Il est donc dans l'intérêt des super-puissances d'y participer. »*

« Le désarmement, a aussi dit M. Taittinger, *n'est pas une affaire de circonstance, mais une œuvre de générations »*, et il faut y travailler *« à échéance de cinquante à soixante ans »*.

(1) *Le Monde* du 31 mai.

● *Les Etats-Unis et l'U.R.S.S.* commencent, ce jeudi 8 juin, à Helsinki, des négociations exploratoires en vue d'interdire les « satellites anti-satellites ». L'existence de telles armes, capables de détruire entre autres les satellites d'observation, rendrait beaucoup plus difficile le contrôle de certains accords internationaux, par exemple sur la limitation des armements stratégiques. — *(A.F.P.)*

La dénucléarisation militaire de l'Amérique latine est en bonne voie

De notre correspondant

Mexico. — *« L'application du régime de la dénucléarisation militaire aux départements français en Amérique latine ne signifie nullement une modification de la souveraineté française sur ceux-ci ni une modification de leur statut juridique »*, nous a déclaré M. Hector Gros Espiell, secrétaire général de l'Organisme pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (OPANAL). M. Giscard d'Estaing avait affirmé le 25 mai, à la tribune des Nations unies, à New-York, que la France, qui a signé en 1973 et ratifié en 1974 le protocole n° 2 du traité de Tlatelolco sur la dénuclérisation militaire de la région, *« souhaitait également pouvoir signer le protocole n° 1 » (le Monde* du 27 mai).

La Martinique, la Guadeloupe et la Guyane sont actuellement parmi les derniers territoires sous la souveraineté d'une puissance non latino-américaine à ne pas être soumis au protocole n° 1 du traité de Tlatelolco. La Grande-Bretagne et les Pays-Bas y ont en effet soumis les territoires sur lesquels ils gardent une souveraineté (1).

Les deux seuls pays latino-américains à ne pas encore avoir signé le traité sont Cuba et la Guyana (l'ex-Guyane britannique). La décision récente de l'U.R.S.S. d'adhérer au protocole n° 2 pourrait amener une évolution de la position cubaine. La Guyana, pour sa part, est réservée à l'égard du traité, en raison de son différend territorial avec le Venezuela. — J. C.

[Le traité de Tlatelolco, signé à Mexico le 14 février 1967, engage les pays signataires à n'avoir aucune activité nucléaire militaire en Amérique latine. Le protocole n° 1 étend l'application du traité aux puissances non latino-américaines qui exercent une souveraineté dans la région. Le protocole n° 2 engage toutes les puissances nucléaires dans le monde à le respecter.]

(1) Les îles Vierges, la base de Guantanamo (dans l'île de Cuba), Porto-Rico et la zone du canal de Panama sont sous la juridiction des Etats-Unis, qui ont signé le protocole n° 1 le 26 mai 1977, mais qui ne l'ont pas encore ratifié.

● *M. Olivier Stirn,* secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, se rendra à Prague les 9 et 10 juin pour participer à la réunion de la commission de coopération franco-tchécoslovaque.

UN COLLOQUE A BRIGHTON

Vers la création d'une organisation mondiale anticommuniste ?

De notre correspondant

Londres. — Un certain nombre de grandes compagnies britanniques envisagent de participer à la création d'une organisation mondiale anticommuniste dont l'objet essentiel serait de financer l'activité *« pour la liberté »*, annonce le *Guardian* du mardi 6 juin.

Des représentants d'importantes sociétés, notamment la Standard telephons et cables (Ltd) appartenant au groupe I.T.T., la National Westminster Bank, la British American Tobacco, la Tate and Lyle se sont réunis à Brighton. Diverses organisations, orientées à droite, comme l'Institut pour l'étude des conflits, l'Institut de recherche des affaires étrangères et Objectifs pour la liberté de l'entreprise, ont participé à la réunion de même que l'amiral Johnson, ancien chef des forces armées sud-africaines, M. Le Bailly, chef adjoint en retraite des services spéciaux britanniques, ainsi que divers hommes d'affaires et personna- la Corée du Sud, des Philippines, de Thaïlande, d'Italie, de France (1) et d'Allemagne occidentale.
lités des Etats-Unis, du Japon, de

Le colloque suggère la création d'une organisation internationale destinée à financer les activités engagées dans la défense des libertés. Il estime que *« les compagnies engagent une très faible proportion de leurs bénéfices à la défense de la liberté et de la libre entreprise »*.

Demandant la création d'une organisation de défense du Pacifique, les organisateurs de la conférence ont déclaré : *« La destruction de la C.I.A. et les autres attaques contre les sources de renseignements occidentales exigent que les Etats-Unis et leurs alliés prennent de nouveau l'initiative en ce qui concerne les services de renseignements. »*

H. P.

(1) Etaient venus de France, MM. Frédéric Deloffre, Patrick Gantes, Marcel Boisot, Georges Libert, Blais, Daniel Lebord, J.-F. Ferrier, Balasy.

AFRIQUE

LES ENGAGEMENTS DE PARIS EN AFRIQUE

RÉUNIS A BRÊME

Les « socialistes progressistes » méditerranéens ont dénoncé les interventions françaises sur le continent

Brême. — Un colloque sur « les perspectives socialistes d'évolution dans l'espace méditerranéen et leurs implications internationales » s'est déroulé à Brême du 3 au 6 juin, au lendemain de la publication à Paris des informations sur les combats d'Ati (Tchad) entre rebelles et forces tchadiennes appuyées par les soldats français. Cette coïncidence a favorisé une *levée de boucliers contre* les interventions françaises en Afrique et fourni à cette réunion, faisant suite à la conférence de Malte des partis socialistes progressistes méditerranéens en juin 1977 et à celle de Barcelone en novembre 1976, un thème de discussion.

D'emblée, M. Chahati, qui dirige le secrétariat permanent de la conférence installée à Tripoli (Libye), a donné le ton. Il a mentionné les menaces que, selon lui, l'impérialisme français fait peser sur l'Afrique, et affirmé que l'intervention française au Tchad réduisait à néant les chances dont les pays médiateurs (Libye, Soudan, Niger) pouvaient encore disposer dans leurs efforts en vue d'une réconciliation nationale dans ce pays. Il a également stigmatiser la part des Etats-Unis dans les interventions françaises.

La condamnation des interventions françaises a été reprise par le représentant du F.L.N. algérien, qui a parlé du *« nord-ouest de l'Afrique »*, et surtout par les représentants du Front Polisario.

Les partenaires allemands qui avaient pris la responsabilité et les risques de recevoir le colloque (la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* avait publié dès dimanche un article très sévère insinuant que les contribuables allemands payaient pour permettre à l'université de Brême de se livrer à des expériences qu'elle qualifiait de démagogiques) ont voulu poser la question, fondamentale à leurs yeux, des rapports du Marché commun avec les pays méditerranéens. Le Dr Holtz, député social-démocrate, a parlé d'un *« plan Marshall pour l'Europe du Sud »*. Le lendemain, M. Andresen, fonc-

De notre envoyé spécial

tionnaire de la Commission européenne de Bruxelles, a présenté un exposé sur les efforts de la C.E.E. en vue d'associer le plus de pays africains possible au Marché commun par des accords commerciaux (accords de Lomé). Mais l'envoyé de la Commission a été pris à partie par le public, qui a reproché à la C.E.E. de se livrer à un pillage économique du tiers-monde.

Finalement, les partenaires allemands ont demandé si les pays *méditerranéens* voulaient appuyer ou non l'extension du Marché commun à quatre nouveaux pays (Espagne, Portugal, Grèce, Turquie). Cette question n'a reçu qu'une réponse implicite et plutôt négative. La plupart des délégués témoignent leur méfiance à l'égard d'un Marché commun considéré comme une succursale de l'OTAN ou comme un instrument des sociétés multinationales et du capitalisme occidental.

La seule proposition concrète a été la création d'un comité permanent qui devrait assurer un dialogue continu entre les pays méditerranéens et les partis et organisations progressistes européens avant la prochaine conférence prévue pour 1979 à Athènes. *Les Libyens ont été jusqu'au bout les grands animateurs de la rencontre de Brême, comme ils l'avaient été des précédentes.*

ROLAND DELCOUR.

Guinée

Printemps politique à Conakry

A l'Elysée, où l'on insiste sur le fait qu'aucune date n'a jamais été fixée pour la visite officielle en Guinée de M. Giscard d'Estaing, on confirme que ce voyage aura lieu *« comme prévu, avant la fin de l'année 1978 »*.

La libéralisation du régime de Conakry et son rapprochement avec ses voisins africains et avec les pays occidentaux paraît se confirmer. De source diplomatique, on indique que depuis un an plus d'un millier de détenus — politiques et « droit commun » — ont été remis en liberté en Guinée. Les dernières mesures de libération — qui remontent au 14 mai, date anniversaire de la création du parti unique — concernaient plus de deux cents personnes, parmi lesquelles des ministres comme M. Sekou Thiam, ancien ministre des transports. Le chiffre de quatre mille prisonniers généralement avancé par les organismes humanitaires n'est donc plus valable.

Selon les mêmes sources, la libre circulation des personnes et des biens est aujourd'hui effective sur l'ensemble du territoire. La police économique a été supprimée. Les produits de consommation sont en vente libre. Les petits marchés, totalement interdits depuis 1975, ont fait leur réapparition. Autrefois bloqués à un niveau identique pour tous, les salaires vont pouvoir être modulés en fonction du rendement des travailleurs.

Le 14 septembre se réunira, pour la première fois depuis six ans, un congrès du parti unique. Ces assises seront l'occasion d'une refonte des structures gouvernementales et de celles du parti. Il est notamment prévu de porter de sept à dix le nombre des membres du bureau politique et de vingt-cinq à soixante-quinze celui des membres du comité central. M. Sekou Touré souhaiterait également que toutes les fonctions, y compris celles de gouverneur, deviennent électives.

En politique étrangère, le rapprochement esquissé après le sommet de Monrovia de mars dernier, entre la Guinée et ses voisins, a déjà abouti à des échanges d'ambassadeurs, des signatures d'accords de coopération, des échanges de délégations diverses, et à une libre circulation des frontaliers entre la Guinée, la Côte-d'Ivoire, le Sénégal et le Libéria. Cette situation explique le retour de nombreux exilés politiques dans leur pays ou les visites que certains d'entre eux ont pu rendre à des membres de leur famille. Un projet de liaisons aériennes entre Conakry d'une part, Dakar, Bamako et Abidjan de l'autre, est actuellement à l'étude.

Le président Sekou Touré lui-même, qui n'avait pas quitté son pays pendant de nombreuses années, multiplie les déplacements à l'étranger et annonce même à l'avance ses projets de voyage. Il a visité la Libye, le Mali, le Bénin, le Nigéria, le Togo, et doit se rendre au Maroc, en Egypte, au Koweït et en Arabie Saoudite. Il entend également participer au sommet de l'O.U.A. en juillet prochain, à Khartoum, après avoir été absent durant treize ans des assises de l'organisation panafricaine.

Les relations de la Guinée avec la Communauté économique européenne, avec la France et la République fédérale allemande, ainsi qu'avec les Etats-Unis, s'améliorent. C'est avec l'aide de ces partenaires occidentaux que le président guinéen veut reprendre certains grands projets de développement en sommeil, parmi lesquels la création d'un ensemble hydro-électrique sur le fleuve Konkouré.

La discrétion observée par M. Sekou Touré, tant à l'égard de la France elle-même qu'à l'égard de ses partenaires africains sur les projets de constitution d'une force africaine commune de défense a retenu l'attention.

Simultanément, on a noté l'érosion progressive des positions soviétiques à Conakry. L'ambassadeur de l'U.R.S.S. a récemment été rappelé à Moscou, tandis qu'était confirmée l'interdiction faite à l'aviation soviétique d'utiliser une base aérienne située aux environs de la capitale guinéenne. Les avions qui transportent des troupes et des experts cubains en Afrique ne transitent plus, comme ce fut le cas pendant plus de deux ans, par Conakry. En politique intérieure comme en politique étrangère, quelque chose semble décidément bouger en Guinée.

PHILIPPE DECRAENE.

A travers le monde

Brésil

● LES GREVES DECLENCHEES il y a quelques semaines, dans les usines de la grande banlieue de Sao-Paulo, continuent d'affecter l'industrie brésilienne, indique-t-on dans les milieux syndicaux du pays. Les secteurs les plus touchés sont l'automobile, le pneumatique et le matériel électrique, dominés par des firmes étrangères. Les débrayages affectent aussi l'industrie des pièces détachées pour automobiles, le textile, la chimie et l'alimentation. Le ministre du travail, M. Arnaldo Prieto, vient d'annoncer qu'il interdirait toute grève à la compagnie pétrolière d'Etat Petrobras. Les travailleurs réclament, dans la majorité des cas, une augmentation salariale de 15 % à 20 %. — *(A.F.P.)*

Philippines

● LES AUTORITES MILITAIRES ont annoncé, mercredi 7 juin, la dissolution du *« commandement régional nord de Mindanao »*, branche du Front national de libération Moro et la reddition de mille deux cents rebelles. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● LE ROI CARL-GUSTAV DE SUEDE ET LA REINE SYLVIA sont arrivés mercredi 7 juin à Moscou pour une visite officielle en U.R.S.S. Le souverain a eu le même jour au Kremlin un entretien avec M. Brejnev, président du présidium du Soviet suprême. — *(A.F.P.)*.

Vietnam

● HANOI A PROPOSE, mardi 6 juin, à Phnom-Penh, un nouveau plan pour *« mettre fin immédiatement aux incidents armés, arrêter l'effusion de sang et entamer sans délai des négociations pour le règlement des problèmes concernant les relations entre les deux pays »*. Hanoï propose également la création d'une zone démilitarisée de 5 kilomètres entre le Vietnam et le Cambodge. — *(A.F.P.)*

Tunisie

SELON UN AVOCAT PARISIEN

Les autorités mettraient en place un « contrôle de la population »

« Quatre mois après les événements sanglants du 26 janvier, en Tunisie, les problèmes politiques révélés par ces événements ne paraissent d'aucune manière résolus », a déclaré mercredi 7 juin Me Antoine Comte, avocat au barreau de Paris, au cours d'une conférence de presse organisée par le Collectif de soutien aux forces progressistes arabes (1). Me Comte, qui vient d'accomplir une mission d'information, du 31 mai au 3 juin, en Tunisie, n'a pas fourni de précisions nouvelles concernant la répression dans le domaine judiciaire.

Evoquant la mort d'un syndicaliste de Sousse, M. El Kouki, qui aurait succombé, selon un rapport de la Ligue tunisienne de défense des droits de l'homme, à *« une maladie infectieuse non soignée »*, l'avocat a cependant rapporté des témoignages faisant état de sévices graves exercés contre ce syndicaliste durant sa détention. *« L'absence de traces sur son corps au moment de son transfert à l'hôpital alors qu'il était déjà dans un état comateux ne prouve rien »*, a-t-il fait remarquer.

Me Comte a signalé une reprise de l'agitation sociale et a dressé une liste des entreprises récemment touchées par des conflits. *« La nouvelle direction de l'Union générale des travailleurs de Tunisie (U.G.T.T.) est maintenant contrecarrée après avoir été boycottée »*, a-t-il déclaré. Mais il a surtout mis l'accent sur l'adoption par les autorités d'une série de mesures tendant, selon lui, à instaurer un *« contrôle de la population »*. Un millier de personnes, en majorité des jeunes, auraient déjà été envoyées sur des chantiers contrôlés par la garde nationale en application du texte instituant en mars dernier le service civil (*le Monde* du 9 mars), cela bien que les commissions présidées par un magistrat pour décider des affectations au service civil n'aient pas été mises en place, comme le prévoit la loi. Il a fait état du développement de la milice armée du parti — *« Il y a*, a-t-il précisé, *quelque deux mille miliciens rien que pour la capitale »* — et de la mise en place dans certaines entreprises de gardes armés chargés de *« prévenir d'éventuels sabotages »*. — D. J.

(1) 146, r. Montmartre, 75001 Paris.

Zaïre

Des soldats marocains et sénégalais remplacent progressivement le 2e REP

Une compagnie de parachutistes français demeure à Kolwezi

Tandis que la situation politique et militaire se stabilise peu à peu au Zaïre, l'intervention française au Shaba et les rivalités de puissance en Afrique continuent de provoquer des prises de position, notamment de la part des dirigeants du continent noir. Trois des quatre compagnies du 2e REP ont quitté Lubumbashi — la dernière, forte d'environ cent cinquante hommes restant pour l'instant stationnée à Kolwezi — à bord d'avions américains C-141 et sont arrivés mercredi 7 juin à Solenzara (Corse). Le même jour, M. Léo Tindemans, premier ministre belge, annonçait le rapatriement dans les deux prochaines semaines des parachutistes belges (nos dernières éditions du 8 juin). Simultanément, l'assistance militaire fournie par plusieurs pays africains « modérés » au régime de Kinshasa se met progressivement en place.

L'agence zaïroise de presse a annoncé, mercredi, l'arrivée imminente d'instructeurs et de matériel militaires égyptiens (principalement des pièces d'artillerie lourde). En outre, M. Ibrahim Kamel, ministre égyptien des affaires étrangères, est attendu lundi prochain à Kinshasa. L'assistance venue du Caire s'ajoute donc à l'installation graduelle d'un contingent marocain de mille cinq cents hommes dans la « ceinture de cuivre » du Shaba. Dans l'immédiat, toute menace directe des rebelles semble écartée. Toutefois, des infiltrations sporadiques demeurent possibles dans les principaux centres urbains : Lubumbashi, Kolwezi, Likasi et Kipushi. A cet égard, le général Nathanael Mbumba, président du Front de libération nationale du Congo (F.L.N.C.), déclare, dans une interview à *Afrique-Asie* : *« Notre guerre continuera malgré les « forces inter-africaines » et malgré Mobutu. »*

● A DAKAR, le premier ministre, M. Abdou Diouf a informé mercredi l'Assemblée nationale sénégalaise de la décision de son gouvernement d'apporter *« une assistance militaire au Zaïre dans le cadre d'une force africaine d'intervention »*. Cette décision approuvée par la majorité des députés a, néanmoins, été très vivement critiquée par les représentants de l'opposition, nous indique notre correspondant Pierre Biarnès.

Le détachement sénégalais sera constitué d'un bataillon d'environ quatre cent cinquante hommes (trois compagnies), renforcé d'un petit état-major et de divers éléments de soutien logistique, soit un peu plus de cinq cents hommes au total. Le contingent représente une force équivalente à celle déjà envoyée en avril au Sud-Liban. Il s'agit là d'un effort important pour un pays dont l'armée, gendarmerie exclue, ne compte guère plus de dix mille hommes.

Une première compagnie et l'essentiel des éléments d'état-major et de soutien logistique quitteront Dakar lundi 12 juin. Le reste suivra huit jours plus tard.

M. Diouf a justifié la décision de son gouvernement en invoquant l'origine extérieure, démontrée selon lui, des événements du Shaba. Il a présenté cette mesure comme provisoire et conservatoire, en attendant une résolution de non-intervention en Afrique de tous les Etats signataires des accords d'Helsinki et la création d'un système fiable de sécurité collective au niveau de l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

M. Senghor félicite Paris

Le leader de l'opposition, Me Abdoulaye Wade, secrétaire général du parti démocratique sénégalais (P.D.S.), a exprimé, quant à lui, la crainte que cette force inter-africaine *« partielle »* ne suscite rapidement la création d'une force idéologiquement opposée, accentuant ainsi la division de l'Afrique en deux blocs.

● A Washington, le président Senghor, qui achève, ce jeudi 8 juin, une visite officielle de deux jours par une rencontre avec M. Carter, suivie d'un déjeuner offert au département d'Etat par M. Vance, a vivement critiqué mercredi la politique africaine des Etats-Unis et rendu hommage à celle de la France.

Dans un long discours prononcé devant un groupe d'universitaires, M. Senghor a interpellé, en ces termes, ses auditeurs américains : *« Vous constatez que l'Est, sous la direction idéologique, mais surtout logistique et technique de l'U.R.S.S., est en train de conquérir l'Afrique par Cubains et Allemands de l'Est interposés, et vous vous croisez les bras en clamant qu'ils vont s'enliser, que ce sera un nouveau Vietnam. Vous oubliez le principal, que les Vietnamiens étaient puissamment aidés, moralement mais surtout techniquement et matériellement, par l'U.R.S.S. (...) »*

Le chef de l'Etat sénégalais a ensuite fait l'éloge du gouvernement français, *« le plus résolu à aider les Etats africains à défendre leur indépendance, malgré une opposition de la population et même d'une partie de la majorité »*. Il a précisé qu'il ne demandait pas aux Etats-Unis d'envoyer des combattants en Afrique, mais seulement du matériel et une aide, aussi bien militaire qu'économique. Néanmoins, sa position rejoint celle des responsables américains les plus durs et dépasse celle de M. Brzezinski lui-même.

M. Senghor a assuré avoir reçu mercredi un excellent accueil de la part des congressistes. Il aura sans doute plus de mal à convaincre les membres du *« Caucus noir »* (le groupe des parlementaires noirs) qu'il doit recevoir ce jeudi. Ce groupe a en effet mis en garde mardi contre tout engagement américain en Afrique et affirmé que le rôle de l'U.R.S.S. et de Cuba *« est un problème interne dont la soluton incombe aux divers Etats africains »*.

Tchad : le numéro 2 libyen à Paris

● A N'DJAMENA, le gouvernement tchadien a réaffirmé mercredi sa volonté de participer à une conférence de *« réconciliation nationale »* après l'annonce du report de celle qui devait se tenir le 7 juin à Tripoli. Cet ajournement a été provoqué par le refus du Frolinat de dépêcher ses délégués dans la capitale libyenne. Cette rencontre pourrait cependant avoir lieu autour du 15 juin.

● A PARIS, le commandant Jalloud, numéro 2 libyen, est arrivé, mardi 6 juin, en visite privée. Son arrivée, gardée secrète, a été connue par des indiscrétions. Dans les milieux officiels français et à l'ambassade de Libye, on se refuse à toute précision sur ses entretiens éventuels.

Le commandant Jalloud est, à Tripoli, le spécialiste des relations avec la France. Il a déjà fait à Paris plusieurs visites officielles ou privées. Celle-ci intervient à un moment où les relations franco-libyennes se détériorent sérieusement. M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, a dénoncé nommément sur France-Inter, le 22 mai, l'appui donné aux rebelles du Tchad : *« S'ils n'étaient pas aidés par la Libye, auraient-ils pu descendre à N'Djamena ? »*, a-t-il dit, ajoutant que la population touboue était *« utilisée par un pays voisin pour déstabiliser le Tchad »* (*le Monde* du 24 mai). Le colonel Khadafi a, de son côté, violemment attaqué la politique française en Afrique devant l'Assemblée algérienne, le 3 juin.

Reprise des combats au Sahara occidental

● AU SAHARA OCCIDENTAL, les activités militaires du Front Polisario paraissent s'intensifier, malgré les interventions répétées des Jaguar français, appuyant les troupes marocaines. Dans la région d'Oum-Dreiga, que Rabat affirmait le mois dernier avoir pacifiée après plusieurs opérations de ratissage, lancées notamment fin avril avec l'appui de l'aviation française, les combats ont repris. Ils se déroulent en plein cœur du Sahara occidental dans la partie revendiquée par le Maroc. Les pertes, de part et d'autre, seraient importantes. Les maquisards ont abattu un avion de chasse marocain F-15. Le pilote a réussi à sauter en parachute et a été fait prisonnier par le Front. Les indications fournies dans la capitale mauritanienne recoupent celles diffusées mardi à Alger, dans un communiqué, par le Polisario.

On précise à Nouakchott qu'une vaste opération a été engagée ces jours derniers par les troupes chérifiennes pour tenter de mettre un terme à l'installation dans la région d'Oum-Dreiga d'un millier de combattants sahraouis *« solidement équipés »* qui lancent, à partir de cette zone *« truffée de caches »* qu'ils contrôlent totalement, des raids contre les garnisons mauritaniennes et marocaines et notamment contre la voie ferrée Nouadhibou - Zouérate. Dans les combats en cours, les forces marocaines bénéficient du concours de l'armée mauritanienne, qui n'a pas toutefois encore directement participé aux combats. — *(A.F.P.)*

Cameroun

● A L'OCCASION DE LA PROCHAINE VISITE A BONN de M. PAUL BIYA, premier ministre camerounais, la section allemande d'Amnesty International a adressé une lettre à ce dernier, insistant sur le fait qu' *« au Cameroun bien des personnes sont détenues sans jugement dans des conditions inhumaines pour leurs convictions politiques »*. Amnesty International évoque le cas de trois prisonniers politiques : Mlle Rithe Ndongo Ngalle, interprète à la Société camerounaise de banques à Yaoundé, détenue à Yoko, très malade, privée de traitement médical ; M. Emmanuel Bityeki, directeur adjoint du port de Douala, arrêté en 1976, détenu à Tcholiré, sans contact avec son avocat français; M. Mba Enam, pasteur à Yaoundé, détenu depuis juillet 1976, dont on est sans nouvelles depuis son arrestation.

CORRESPONDANCE

LA CRISE KATANGAISE DE 1960

M. Jean Ziegler, conseiller national suisse et professeur à l'université de Genève, nous écrit :

L'article du colonel Trinquier (*le Monde* du 26 mai) a provoqué au sein des Nations unies à Genève des réactions scandalisées.

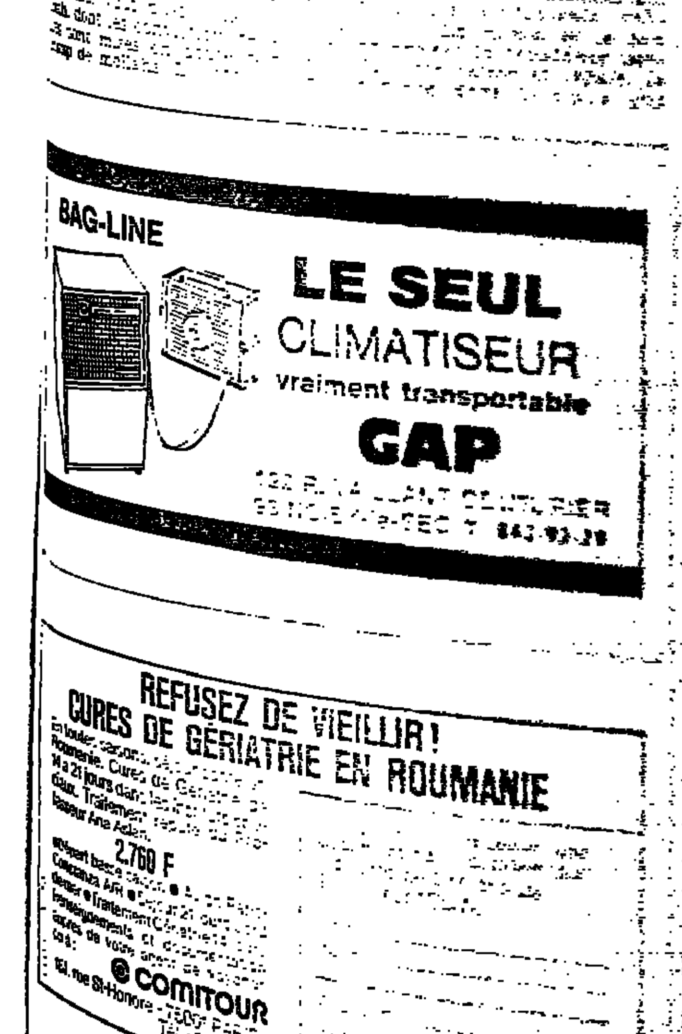
Le colonel Trinquier, accompagné de six officiers parachutistes français, est arrivé au Katanga en 1961. Leur mission : réorganiser la gendarmerie katangaise et les unités mercenaires afin de protéger l'Etat sécessionniste contre l'armée nationale congolaise et les troupes des Nations unies. L'Etat du Katanga, créé de toutes pièces par l'Union minière du Haut-Katanga et le pouvoir néocolonial tschombiste, a été mis au ban des nations par la résolution du Congo. L'article de M. Trinquier J'étais à l'époque attaché au quartier général des Nations unies — en tant qu'expert civil — au Congo. Léarticle de M. Trinquier contient un nombre de contre-vérités évidentes :

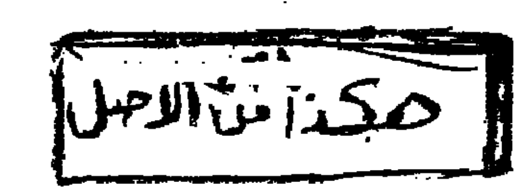
1) M. Trinquier dit : *« M. Tschombé proclama l'indépendance de son pays... soutenu par tous les élus katangais. »* La vérité est que plus d'un tiers de la population de la sixième province (sécessionniste de la République du Congo refusait le pouvoir tschombiste. Les élus de la Balubakat ont voté contre la sécession. Une guerre civile meurtrière — dont sont tombés victimes des milliers de Baluba — a alors ravagé le nord du Katanga. Le chef de la Balubakat, Jason Sendwé, a été assassiné ;

2) M. Trinquier reprend une vieille affirmation contre M. Hammarskjœld. Sa famille aurait eu d'importants intérêts financiers au Congo. Ce qui aurait motivé la politique congolaise anti-katangaise du secrétaire général de l'ONU. Hammarskjœld est mort mystérieusement. Son avion est tombé dans la forêt de Ndola en septembre 1961, alors qu'il se rendait à des négociations d'armistice à Elisabethville. Pour avoir travaillé sous ses ordres, pour l'avoir entendu exposer sa politique dans des conseils restreints, je peux affirmer que jamais Hammarskjœld ne connaissait d'autres exigences que celles que lui imposaient les résolutions du Conseil de sécurité. Sa politique de paix armée, très proche de la majorité afro-asiatique de l'Assemblée générale, a obéi — de tout temps — à des motifs profondément estimables ;

3) M. Trinquier dit : *« C'est alors que les Etats-Unis, sous couvert de l'ONU, prirent directement l'affaire à leur compte. »* Erreur : l'administration américaine de l'époque a été profondément hostile à la politique Hammarskjoeld. Faut-il rappeler les faits ? C'est Patrice Lumumba, premier ministre de la République indépendante depuis le 30 juin 1960, qui avait appelé — sur les conseils de Nasser, N'Krumah — les troupes des Nations unies au Congo. Septembre 1960 : la crise éclate à Léopoldville. Lumumba est révoqué par Kasavubu, chef de l'Etat. Il refuse de se plier au diktat et en appelle directement au peuple congolais. Il est arrêté par Mobutu, général de l'armée nationale. Il s'échappe. Une gigantesque chasse à l'homme s'engage. L'ambassadeur américain à Léopoldville met son hélicoptère à la disposition des poursuivants. Lumumba est arrêté de nouveau, repris et, quelque temps plus tard, livré par Mobutu à ses ennemis katangais. Lumumba est assassiné dans les environs d'Elisabethville — avec trois de ses compagnons — le 17 janvier 1961.

Je vous serais très obligé si vous voulez bien publier ma lettre, afin de rétablir les faits qui concernent une guerre où non seulement Dag Hammarskjoeld, mais des milliers de Congolais et des dizaines de soldats et d'experts des Nations unies ont perdu leur vie.





PROCHE-ORIENT

L'IRAN A LA COTE D'ALERTE

III. — Le voile et le masque

L'Iran connaît des troubles politiques et des difficultés économiques liés à une croissance rapide (« le Monde » des 7 et 8 juin). Ne s'agit-il pas surtout d'une *crise de société* ?

De notre envoyé spécial JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Téhéran. — La route sur laquelle on franchit les 150 kilomètres séparant Téhéran de Qom, la ville sainte de l'Iran, est parsemée d'épaves de voitures accidentées. Personne, sur ce plateau désertique, n'a songé à s'approprier ce qui restait des véhicules. Il faut l'imagination des rédacteurs de guides touristiques pour écrire que la lumière qui baigne les collines ocre d'alentour rappelle celle des « miniatures persanes ». A Qom, seul fait rêver à l'entrée de la mosquée de Fâtima l'avis en anglais avertissant les étrangers qu'ils ne sont pas admis dans le sanctuaire. Les plaques de cuivre doré de la coupole brillent au soleil, mais la céramique des minarets baroques évoque plutôt le revêtement de quelque établissement de bains. Les mouches bourdonnent, la poussière colle dans les rues bordées de boutiques pleines d'une bimbeloterie sans art destinée aux pèlerins.

On songe que si la beauté est nécessaire à l'éclosion de la pensée, à la maturation du mysticisme, l'esprit qui règne dans ces lieux n'est sans doute pas de nature à infléchir le cours de l'histoire. Et pourtant... Il faut renoncer à comprendre, se borner à constater. Les seules manifestations de masse contre le régime depuis quinze ans sont parties de là. Depuis octobre 1977, les troubles religieux se répètent toutes les six semaines, la mort des victimes de chaque émeute étant commémorée au quarantième jour de deuil. Le 17 juin est la prochaine « journée rouge » de ce cycle infernal, dont la brutalité des forces de l'ordre est en partie responsable.

Dans une société où le mécontentement ne trouve pas à s'exprimer par le jeu des institutions parlementaires, les « *libertés* » garanties aux religieux sont utilisées pour la contestation. Ce que l'opposition tente de dire dans des tracts circulant sous le manteau est exprimé publiquement lors des prêches dans les mosquées. Traditionnellement hostiles au pouvoir civil, les religieux, qui ont fait la preuve des limites de leur « progressisme » en s'opposant pour la plupart aux réformes de 1963, font aujourd'hui figure d'ultime recours.

Pratiqué par plus de 90 % des Iraniens, le chiisme, qui n'a pas les mêmes vues que le reste de l'islam sur la désignation des successeurs du prophète, est apparu en Iran au septième siècle. Les chiites duodécimains doivent leur nom au fait qu'ils estiment au nombre de douze les successeurs légitimes de Mahomet. (Il y a ausi les septimains : les Ismaéliens, du nom de leur septième imam, Ismaël.)

Une Constitution islamique

La Constitution de 1906, amendée en 1957, est à la fois « *libérale* » et cléricale. Elle dit : « *L'islam est la religion officielle de l'Iran ; les souverains et leurs ministres doivent appartenir à cette confession, la consolider et la diffuser. Les lois adoptées par le Parlement ne doivent pas être en contradiction avec les lois saintes de l'islam édictées par le Prophète. Il est entendu qu'il appartient aux oulémas de juger s'il y à contradiction entre les unes et les autres.* » Cinq oulémas devaient donc siéger de plein droit au Parlement pour ce contrôle. Cette disposition est tombée en désuétude, comme bien d'autres. Mais les religieux et les avocats formés en Occident, qui dirigent l'opposition, pensent-ils à la même chose quand ils demandent l'application de la loi fondamentale ?

La réponse est impossible, car le chiisme n'a pas un « *pape* », mais plusieurs dirigeants placés sur un pied d'égalité, les ayatollahs (mot signifiant en arabe : l'exemple de Dieu), ayant chacun leur influence parmi les fidèles. Quatre ayatollahs ont fait parler d'eux ces derniers temps, mais d'autres peuvent prendre le relais. L'ayatollah Khomeiny, le plus radical, a vu dans les dernières émeutes « *les prémices d'une gigantesque explosion* ». Son interview au *Monde* (numéro du 6 mai) a été traduite et a circulé sous le manteau en Iran, dans les milieux de gauche, mais son audience paraît limitée ; l'Irak, où il a trouvé refuge, en 1963, ne jouissant pas d'une grande popularité. Les ayatollahs Marashi et Golpayegani, victimes de grenades lacrymogènes lors des dernières émeutes de Qom, sont partis se faire soigner les yeux en Europe. Ils passent pour plus « *nationalistes* », mais tout aussi hostiles au chah, dont les convictions religieuses sont mises en doute par beaucoup de mollahs. L'ayatollah Sharriat Madari est, pour le moment, seul à Qom. Il estime qu'une entente est possible avec le régime si celui-ci observe les lois islamiques ; une négociation par personnes interposées s'est engagée entre lui et le gouvernement pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin.

Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale, mais tolérée, qui comprend des « *étudiants religieux* ») : « *La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que Gandhi a proposée au peuple indien.* »

Malgré des références culturelles différentes, il y a effectivement certaines analogies entre le chiisme « modéré » et l'hindouisme du Mahatma : exaltation des valeurs traditionnelles, refus d'un modernisme « dévastateur ». Ce que les étudiants, même occidentalisés, aiment chez les mollahs qui se sont fait tuer à Qom, c'est « *leur dignité face à la violence, leur volonté de témoigner* ». Les classes moyennes, elles, voient dans le rejet de certaines pratiques importées de l'étranger une garantie pour leur survie économique. Les « *bazaris* », dont le quartier à Téhéran est la caisse de résonance de l'agitation religieuse de Qom ou de Tabriz (*le Monde* daté 21-22 mai), en sont un exemple. Ces commerçants roulent en Mercedes, payent à leurs enfants des études à l'étranger, mais, habitués à travailler dans le palpable et dans le respect de toute une tradition de rapports humains, sont mal à l'aise devant le jeu abstrait du grand capitalisme, la spéculation, les combinaisons croisées des multinationales.

Quarante mille Américains

« *Le gouvernement*, nous dit un étudiant, *traite les religieux de réactionnaires parce qu'ils exigent le port du tchâdor* (le voile des femmes). *Mais vaut-il mieux porter le tchâdor ou le masque ? Nous avons tous un masque dans notre société désemparée, marquée par l'acculturation ; nous cachons tous notre malaise derrière une agitation de façade.* »

La difficulté d'être un chiite intégriste en Iran se mesure facilement. Les kiosques de Téhéran sont pleins de mensuels érotiques européens ou américains ; les « messages » publicitaires de la télévision sont tournés par des vamps qu'on n'a même pas pris la peine d'« iraniser » ; la moindre ville de province a plusieurs salles de cinéma (celles où éclate de temps en temps une bombe posée par un croyant en colère) dont les façades s'ornent d'affiches colorées annonçant des productions « osées », le plus souvent de confection italienne. L'universitaire qui nous a affirmé que tout cela s'adresse uniquement à « *quelques décadents et à un prolétariat aliéné* » est par trop angélique. Il reste que nombre d'intellectuels supportent de plus en plus mal le contact avec « *les singes de l'Occident* », même s'ils se sont eux-mêmes frottés à lui.

(Dessin de PLANTU.)

L'époque où l'Iran, par réaction contre la menace que constituaient pour lui la Russie et la Grande-Bretagne, formait ses élites dans la langue française est révolue. Véhiculé par les Américains, l'anglais a triomphé. Les Etats-Unis avaient posé comme condition à leur aide militaire, en 1954, que l'anglais soit la première langue étrangère obligatoire dans l'enseignement secondaire. Le français a pratiquement disparu dans les études du second cycle et ne se maintient qu'au niveau de l'université. La présence d'un quotidien iranien en français (*le Journal de Téhéran*), le fait que la langue de Voltaire soit encore parlée à la cour et au ministère des affaires étrangères, ne peuvent masquer la réalité. Le gouvernement de M. Amouzegar ne comprend pratiquement que des techniciens formés aux Etats-Unis. Réalistes, les services français de la coopération, imitant les Allemands, ne font plus de la connaissance préalable de la langue un critère pour l'octroi des bourses importantes. Ils préfèrent sélectionner des candidats de haut niveau dans leur spécialité, auxquels un enseignement sera donné en France, même en partant de zéro. Il s'agit, évidemment, d'un très petit nombre.

Quelque quarante mille Américains, y compris les techniciens militaires placés à des postes de haute responsabilité technique dans l'armée du chah, vivent actuellement en Iran. Selon l'ambassadeur des Etats-Unis à Téhéran, vingt mille visas sont accordés chaque année à des Iraniens se rendant en Amérique. Au nombre de cinquante mille, les Iraniens constituent le groupe le plus important d'étudiants étrangers résidant aux Etats-Unis.

De tels échanges ne sont pas sans conséquence sur l'évolution du mode de vie dans les grandes villes. Téhéran s'américanise. Dernier gadget en provenance du pays « *modèle* », le « *skate board* » a envahi les vitrines des magasins de sports. La Californie a remplacé Nice ou Genève dans les rêves de la classe fortunée. Un étranger qui cherchait depuis des semaines un logement par l'intermédiaire d'agences immobilières nous a assuré que des médecins, des ingénieurs ou des avocats, profitant de la plus-value de leurs biens due à la hausse vertigineuse des loyers à Téhéran (3 000 dollars pour un quatre pièces dans le quartier résidentiel), n'hésitent pas à louer leur unique appartement pour aller couler des jours tranquilles à l'étranger.

Si le développement accéléré du pays profite avant tout à une minorité d'investisseurs avisés, il y a aussi des répercussions dans les autres catégories sociales, comme en témoigne l'augmentation spectaculaire du parc automobile. Les embouteillages ne sont pas propres à Téhéran. On les retrouve dans des localités de quelques milliers d'habitants : seulement les Mercedes et les N.S.U. y sont remplacées par des 2 CV Citroën ou des voitures de fabrication locale.

Des autoroutes sont percées un peu partout pour canaliser le trafic. Nous avons vu des conducteurs s'engager sur le tronçon Karadj-Qazvin, au nord-ouest de Téhéran, sans même attendre l'achèvement des travaux. Des paysans, affolés par le concert de klaxons, essayaient de faire traverser la voie bitumée à leurs troupeaux de chèvres et de moutons, dont les pâturages ont été coupés en deux pour les nécessités du « *progrès* ».

Image symbolique. Se « *tenant tranquilles* », songeant avant tout à vivre le mieux possible dans un pays qui n'a plus grand-chose de commun avec le tiers-monde, la majorité des Iraniens ne se sentent sans doute pas directement concernés par la répression politique. Mais tous souffrent d'une autre forme de violence que la violence policière, celle d'une *société* en proie au capitalisme sauvage, pour le meilleur et pour le pire.

FIN

PROCHE-ORIENT

Égypte

LE PRÉSIDENT SADATE ADRESSE UNE SÉVÈRE MISE EN GARDE AUX CORRESPONDANTS DE PRESSE ÉTRANGERS

S'adressant mercredi 7 juin aux officiers de la IIIe armée égyptienne stationnée à Suez, le président Sadate a adressé une sévère mise en garde aux correspondants de presse étrangers, affirmant qu'il n'hésiterait pas à les expulser s'ils donnaient des *« informations erronées »* au sujet de la situation en Egypte.

« Tout ce qui s'écrit à l'étranger, a-t-il dit, *ne nous touche pas car la vérité sera finalement connue. Mais si les correspondants étrangers entrent en contact avec des éléments fielleux, (...) s'ils portent préjudice à l'Egypte, nous leur dirons : rentrez chez vous et écrivez là-bas ce que vous voulez contre la démocratie égyptienne. »*

S'adressant ensuite aux opposants de l'intérieur, le président Sadate a déclaré : *« Je n'hésiterai pas à frapper d'une main de fer tous ceux qui essayent de miner le front intérieur ou de poignarder l'armée dans le dos, alors que nous sommes occupés à mener la bataille de la libération et de la reconstruction. »* Le chef de l'Etat égyptien a accusé les marxistes d'avoir été à l'origine des émeutes des 18 et 19 janvier 1977 contre l'augmentation des prix des produits de consommation courante. *« Janvier 1977,* a-t-il dit, *ne se répétera plus. Cependant, s'ils essaient de recommencer, je me montrerai sans pitié et ce sera leur sang qui coulera dans les rues. »*

Mercredi, un tribunal du Caire a rejeté une demande de saisie de la dernière édition de l'hebdomadaire *Al Ahali*, organe du Rassemblement progressiste et unioniste (R.P.U.), dirigé par M. Khaled Mohieddine. Le journal avait été saisi la veille au soir par la police, sur ordre du ministère de l'intérieur, en raison de la *« publication d'articles hostiles à la démocratie »*. Cette décision constitue une première victoire pour le R.P.U. qui a annoncé récemment son intention d'attaquer devant les tribunaux les récentes mesures de répression visant l'opposition.

Dans le numéro d'*Ahali*, qui sera mis en vente avec quarante-huit heures de retard, le R.P.U. explique dans une longue déclaration les raisons qui l'ont incité à interrompre *« provisoirement »* ses activités en attendant une réunion de l'assemblée constitutive du parti qui décidera de l'avenir du R.P.U. — *(U.P.I., Reuter.)*

ASIE

MALGRÉ LES PROTESTATIONS DE TOKYO

D'importantes manœuvres navales soviétiques ont lieu au large des îles Kouriles

De notre correspondant

Tokyo. — Malgré les protestations du Japon, d'importantes manœuvres navales soviétiques, ont lieu depuis le mardi 6 juin, au large de l'archipel des Kouriles, dont les quatre îles sont occupées depuis la fin de la seconde guerre mondiale par les Soviétiques mais revendiquées par les Japonais. Ce litige territorial a jusqu'à présent bloqué la signature d'un traité de paix entre l'U.R.S.S. et le Japon.

Selon les Japonais, deux croiseurs, deux destroyers armés de missiles et plusieurs sous-marins accompagnés de navires de soutien logistique participent à ces manœuvres. Depuis plusieurs jours, d'autre part, un millier de Soviétiques appartenant à des unités aéroportées sont arrivés à Etorofu, l'une des quatre îles revendiquées par le Japon. Des opérations de débarquement depuis des engins amphibies seraient prévues. C'est la première fois, selon Tokyo, que des « Marines » soviétiques sont envoyés à Etorofu, où depuis une dizaine d'années ne sont plus stationnés qu'une centaine d'hommes (il y en avait près de douze mille au début des années 60).

La semaine dernière, la radio du quartier général des forces navales soviétiques à Vladivostok avait averti les bateaux de pêche de quitter la zone en raison des exercices de tirs prévus à partir du 6 juin. Tout en demandant à ses pêcheurs d'obtempérer, le gouvernement japonais a élevé une protestation auprès de Moscou, affirmant que les manœuvres soviétiques constituaient une violation du droit international puisqu'elles avaient lieu dans les eaux japonaises.

La controverse nippo-soviétique sur les Kouriles du Sud a été ravivée l'année dernière lorsque l'U.R.S.S. décida de porter la limite de ses zones de pêche à 20 milles et inclut dans celles-ci les Kouriles du Sud (*le Monde* du 2 mai 1977), bien qu'aucune des quatre îles ne présente un intérêt économique suffisant pour justifier le litige, ni le Japon ni l'U.R.S.S. ne veulent céder de peur de créer un précédent pour d'autres contestations territoriales. Il reste que les Japonais sont apparemment beaucoup plus intransigeants avec les Soviétiques qu'ils ne le sont avec les Chinois. Ils exigent en effet comme préalable à la signature d'un traité de paix avec Moscou un règlement de la question territoriale alors qu'ils acceptent de mettre entre parenthèses le problème des Senkaku (îles contestées par les Chinois), pour reprendre les négociations avec Pékin.

Les manœuvres soviétiques au large des Kouriles ont lieu chaque année, mais c'est la première fois qu'elles prennent cette importance. Elles constituent en fait le prolongement, au nord du Japon, de celles qui viennent d'avoir lieu, au sud, au large de Okinawa et auxquelles participaient les navires de guerre actuellement en route vers l'Hokkaido. Tokyo ressent l'opération soviétique comme une sorte de « défi ». Ces manœuvres sont certes avant tout une « réponse » de Moscou à l'annonce faite par Tokyo de la reprise des négociations avec la Chine (*le Monde* du 30 mai), mais elles confirment surtout les Japonais dans leur crainte d'un renforcement constant de la présence russe autour de l'archipel.

La flotte soviétique est également très présente autour de l'Hokkaido : en 1976, un sous-marin russe s'était d'ailleurs pris dans les filets de pêcheurs nippons. Une centaine de bateaux de guerre empruntent annuellement le détroit de Soya au nord de l'Hokkaido et celui de Tsugaru, entre cette île et le Honshu (partie centrale du Japon). La flotte de Moscou dans le Pacifique, qui s'est renforcée ces dernières années, compte 55 navires (croiseurs et destroyers), 100 sous-marins, 60 poseurs de mines, 200 bateaux de ravitaillement et 80 000 hommes. Quant à l'aviation, l'U.R.S.S. peut aligner entre 1 200 et 1 400 appareils en Extrême-Orient.

A Tokyo, les Soviétiques affirment qu'ils ne sont pas en train de renforcer leur présence en Asie du Nord-Est mais que les Japonais propagent ces informations pour justifier un accroissement de leurs propres dépenses militaires. D'une manière symptomatique, Moscou a repris depuis plusieurs mois ses attaques contre la *« renaissance du militarisme »* japonais alors que la Chine n'en parle plus, voyant apparemment dans un renforcement militaire du Japon un contrepoids à la puissance russe. En tout cas le déploiement des forces russes en Extrême-Orient a pour résultat une diminution de l'opposition des partis de gauche nippons à la présence américaine sur l'archipel.

PHILIPPE PONS.

AMÉRIQUES

Guatemala

Une centaine d'Indiens auraient été massacrés par l'armée le 29 mai

Le bilan des affrontements qui se sont produits entre paysans sans terre et forces de l'ordre, le lundi 29 mai, à Panzos, dans le département de l'Alta-Verapaz, dans le nord du Guatemala, est beaucoup plus lourd que ne l'avaient laissé entendre les autorités. Selon certains milieux syndicaux et religieux, près d'une centaine d'Indiens ont trouvé la mort au cours de ce qui apparaît bel et bien comme un véritable massacre. La relation des faits par les paysans eux-mêmes diffère d'ailleurs singulièrement de la version officielle, qui faisait état de quarante-six morts.

A en croire les autorités, les Indiens sans terre qui occupaient des terrains dans la région de Panzos auraient attaqué la caserne de cette localité *« à l'instigation d'organisations extrémistes et religieuses »*. Armés, mais inférieurs en nombre, les soldats auraient tiré pour se défendre. D'après les récits des témoins, plusieurs centaines d'Indiens s'étaient rassemblés à Panzos pour protester contre une répartition des terres particulièrement injuste de l'Alta Verapaz. Les soldats n'ont pas hésité à ouvrir le feu sur la foule. De nombreuses femmes et des enfants, pris de panique, se seraient noyés en tentant de trouver refuge de l'autre côté d'une rivière.

Pour les syndicats, la principale responsabilité du conflit incomberait à un grand propriétaire terrien intransigeant. De son côté, l'évêque de l'Alta Verapaz a estimé que ces sanglants incidents étaient le fruit d'une situation sociale injuste : la terre appartient à une infime minorité alors que les paysans en sont dépourvus. Les événements de Panzos n'ont pas fini de provoquer des réactions au Guatemala. A l'appel des syndicats et des organisations d'étudiants, plusieurs milliers de personnes ont participé, le jeudi 1er juin, dans la capitale à une manifestation de protestation et exigé l'ouverture rapide d'une enquête.

Le massacre de Panzos est révélateur à la fois de la situation des Indiens, de l'acuité du problème de la terre et du climat de violence exacerbée. Plus nettement peut-être que d'autres pays à forte proportion indigène, le Guatemala reste profondément divisé en deux mondes : celui des Indiens essentiellement rural et montagnard, et celui des autres habitants, de tradition hispanique, vivant généralement dans les villes, installés dans l'est et sur la côte pacifique. Délibérément maintenue en marge de la société officielle, la population indigène, qui représente près de 60 % des six millions de Guatémaltèques, est la principale victime du sous-développement. Les Indiens sont plus exposés encore que le reste de leurs compatriotes à la pauvreté, l'analphabétisme, la mortalité infantile et la malnutrition. Eternels laissés-pour-compte, ils sont aussi les premiers à pâtir du déséquilibre flagrant de la répartition des richesses et des terres. Alors qu'une minorité de 5 % concentre entre ses mains plus de la moitié du revenu national, la majorité de la population rurale doit se contenter d'un revenu *per capita* de 70 quetzales (1 quetzal égale 1 dollar).

Commencée pendant la conquête, la dépossession des terres de la population autochtone se poursuit inexorablement. Les Indiens en sont réduits à cultiver des parcelles minuscules sur les hauts plateaux ou à louer leur force de travail pour des salaires de misère. Sur 1,3 million de travailleurs agricoles, plus de la moitié n'ont pas d'emploi permanent. Chaque année, par dizaine de milliers, ils descendent temporairement avec leurs familles et se font embaucher, pour 2 dollars à peine par jour, dans les grandes propriétés de la côte, lors des récoltes de café, de coton et de canne à sucre. *« En fait,* explique M. Jose Castañeda, directeur de l'Institut indigéniste du Guatemala, *tout notre système économique repose sur la pauvreté et l'exploitation de l'indigène ».*

Encore timide, un début de prise de conscience se dessine parmi les Indiens. Certains jeunes, notamment, ne sont plus disposés à courber l'échine sans broncher. Il y a même eu l'an dernier une tentative, vite étouffée par les autorités, d'organiser un parti indien et, surtout, les communautés commencent à se défendre contre l'« usurpation » de leurs terres par de grands propriétaires fonciers. Les conflits se multiplient et la situation est particulièrement tendue dans l'Alta Verapaz, comme en témoignent les sanglants événements de Panzos.

Le mandat du général Laugerud s'achève donc dans un climat de violence. Les groupes para-militaires plus ou moins liés au pouvoir sont toujours actifs. Le flambeau de la guérilla a été repris par l'Armée des pauvres. Les forces de l'ordre demeurent au service des possédants, et, après une élection vivement contestée en mars, le général Romeo Lucas Garcia, qui prendra, le 1er juillet, la succession du président Laugerud n'aura assurément pas la tâche facile.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

● *Le comité de solidarité avec les peuples d'Amérique centrale* organisera une réunion d'information sur la situation agraire au Guatemala et sur les événements de la fin mai à Panzos, le mardi 13 juin, à 20 heures, au centre de rencontres, 67, rue du Théâtre, 75 015 Paris.

Chili

Le gouvernement annonce l'ouverture d'une enquête sur les problèmes des « disparus »

Les quelque deux cents personnes qui faisaient la grève de la faim au Chili — certaines depuis près de deux semaines — pour obtenir des informations sur le sort des citoyens « disparus » depuis le coup d'Etat du 11 septembre 1973, ont, à la suggestion des autorités ecclésiastiques, décidé, le mercredi 7 juin, de mettre fin à leur action. Le ministre de l'intérieur, M. Sergio Fernandez, a, en effet, donné l'assurance au cardinal Raul Silva Henriquez, archevêque de la capitale, qu'une enquête serait ouverte sur ce sujet, jusque-là totalement ignoré par les autorités.

● A LONDRES, l'Union des partis socialistes de la C.E.E. a lancé, le 7 juin, un appel au général Pinochet afin que le chef de l'Etat chilien fournisse sans délai des informations sur le sort des disparus.

● A WASHINGTON, le porte-parole du département d'Etat, M. Hodding Carter, a également exprimé la préoccupation des responsables américains sur ce sujet.

● A PARIS, les grèves de la faim entreprises en signe de solidarité par une soixantaine d'exilés chiliens, d'une part à la paroisse Saint-Hippolyte (Paris-13e) et d'autre part au siège de l'UNESCO, place de Fontenoy, se poursuivaient ce jeudi 8 juin dans la matinée. Parmi les protagonistes du mouvement à l'UNESCO figurent, notamment, M. Ramirez, ancien doyen de la faculté des lettres de l'Université du Chili ; Mme Carmen Gloria, ancien ministre de la famille dans le gouvernement de Salvador Allende ; Mme Carmen Castillo, ancienne compagne de Miguel Enriquez, chef du Mir, tué en octobre 1974 à Santiago, et le groupe de chanteurs les Quilapayun.

En province, des mouvements de solidarité ont eu lieu ou se poursuivent notamment à Bordeaux, Niort et Montpellier. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

A l'Assemblée nationale

M. MITTERRAND ÉVOQUE LA GRÈVE DE LA FAIM DE CHILIENS

A l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée, mercredi après-midi 7 juin, aux questions au gouvernement, M. François Mitterrand a évoqué la grève de la faim, commencée il y a dix jours par quelques centaines de Chiliens, au Chili même, en France et dans d'autres pays. Le premier secrétaire du P.S. a souhaité que *« la France, conformément à ses traditions, rappelle ses engagement au gouvernement chilien »*, lequel n'a pas tenu la promesse faite le 16 mai 1978 de rendre publics les résultats d'une enquête sur les Chiliens qui ont disparu.

Dans sa réponse, M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, a assuré que le gouvernement français *« n'a cessé de faire connaître aux autorités chiliennes son inquiétude »* à ce sujet. Après avoir rappelé que, en dehors de la Suède, la France est le pays qui a accueilli le plus de réfugiés chiliens, M. Stirn a indiqué que le gouvernement français se félicite de *« l'évolution vers une certaine libéralisation enregistrée ces derniers mois »* et reconnue par les opposants au régime actuel. M. Stirn a vu, dans l'accord donné par le gouvernement chilien à la venue d'une commission d'enquête des Nations unies, *« un signe qui montre que la pression internationale fait son effet »*.

États-Unis

LES « PRIMAIRES » DU 6 JUIN INDIQUENT UNE CERTAINE POUSSÉE CONSERVATRICE

Les « primaires » républicaines et démocrates qui ont eu lieu mardi 6 juin dans huit Etats ont été souvent l'occasion pour le courant conservateur des deux grands partis de montrer une vigueur particulière. Ces primaires fonctionnent comme des épreuves éliminatoires pour les candidats aux élections de novembre prochain, qui verront le renouvellement d'un tiers du Sénat et de la totalité de la Chambre des représentants.

● NEW-JERSEY. — Dans la primaire républicaine, M. Jeffrey Bell, jeune protégé de M. Ronald Reagan, l'ancien gouverneur ultra-conservateur de Californie, l'a emporté sur le sénateur sortant Clifford Case, qui appartient à l'aile libérale du parti, et siège au Sénat sans discontinuer depuis 1954.

M. Bill Braley, ancien joueur professionnel de basket-ball, a remporté de façon inattendue la primaire démocrate du même Etat contre M. Richard Leone, ancien ministre des finances de cet Etat, qui était pourtant soutenu par la « machine » du parti.

● OHIO. — M. Wayne Hays, ancien représentant démocrate très influent, compromis en 1976 dans un scandale touchant sa vie privée, fait une rentrée politique en obtenant la désignation officielle de son parti.

● CALIFORNIE. — M. Evelle Younger, attorney général (ministre de la justice) de cet Etat, a remporté la primaire républicaine dans la course au poste de gouverneur sur M. Ed Davis, ancien chef de la police de Los Angeles. L'actuel gouverneur démocrate de Californie, M. Jerry Brown, a, de son côté, obtenu sans difficulté l'aval des électeurs de son parti.

M. Brown a cependant essuyé un échec mardi, puisqu'il s'était publiquement opposé, avec une certaine hésitation à l'approche du scrutin, il est vrai, à la *« proposition 13 »* qui a été approuvée par une majorité d'électeurs de cet Etat (*le Monde* du 8 juin). La *« proposition 13 »*, qui vise à limiter les impôts fonciers, dans l'Etat de Californie, à 1 % de la valeur fiscale des propriétés qui y sont assujetties, a été votée à une majorité de deux contre un et la participation a été exceptionnellement importante.

EUROPE

Union soviétique

FAITS ET VERBIAGE

Sous le titre « Les dessous d'un verbiage antisoviétique », M. Evgueniev, commentateur de l'agence Tass, prend *le Monde* à partie. Il écrit notamment :

« Le Monde *a annoncé que des scientifiques, notamment des physiciens français, auraient l'intention de boycotter les contacts scientifiques avec leurs collègues soviétiques. Telle est, selon le journal, la « réaction » de ces physiciens français anonymes au procès d'un certain Orlov, qui a eu lieu récemment à Moscou.*

» *On a annoncé, en effet, que le calomniateur antisoviétique Orlov avait été reconnu, au cours du procès public qui s'est tenu à la mi-mai devant un tribunal de Moscou, coupable d'avoir diffusé pendant plusieurs années des calomnies, dénigrant le régime politique et social en U.R.S.S., dans le but d'affaiblir le pouvoir soviétique. Tels sont les faits.*

» *Où* le Monde *veut-il en venir ? Il est notoire que les contacts franco-soviétiques, notamment les contacts scientifiques, sont réciproquement avantageux et utiles et qu'ils servent les intérêts des peuples des deux pays. Préconisant la limitation de ces contacts,* le Monde *se prononce contre le développement de la coopération avec l'U.R.S.S., contre l'esprit et la lettre des accords d'Helsinki.*

» *Peut-être existe-t-il parmi les scientifiques français des gens qui, désinformés par la propagande occidentale, ne connaissent pas la vérité sur « l'affaire Orlov ».*

» *Mais les rédacteurs du* Monde *sont bien placés pour savoir qu'Orlov a été condamné en stricte conformité avec les lois soviétiques, non pour ses « idées » comme d'aucuns voudraient le faire croire à l'Occident, mais pour les actes criminels concrets qu'il avait commis. »*

∴

[« Où « le Monde » veut-il en venir ? » Mais tout simplement, il a rendu compte des réactions — qui, pour être souvent collectives, n'ont rien d'anonyme — suscitées par le procès intenté à « un certain Orlov ». C'est un fait. Verbiage ? On ne disputera pas sur ce point un expert aussi consommé que M. Evgueniev. Mais il est tout de même permis de s'étonner de l'entendre assurer que « les rédacteurs du « Monde » sont bien placés pour savoir qu'Orlov a été condamné en stricte conformité avec les lois soviétiques ». Ils l'auraient été beaucoup mieux si l'un d'eux — et d'autres correspondants occidentaux avec lui — avaient pu assister à ce procès, qui n'est qualifié de public que par antiphrase.]

LES AUTORITÉS ANNONCENT L'ARRESTATION DES AUTEURS D'UN ATTENTAT COMMIS DANS LE MÉTRO DE MOSCOU EN JANVIER 1977

L'agence Tass a annoncé, mercredi 7 juin, que les auteurs d'un attentat commis dans le métro de Moscou le 8 janvier 1977 avaient été arrêtés et que l'instruction de leur procès était en cours. L'agence ne donne aucune précision sur le nombre et l'identité des personnes arrêtées. Elle affirme que *« les prévenus ont avoué leur participation à ce crime et à bien d'autres »*.

Généralement, les organes soviétiques d'information ne traitent pas des faits divers. Ils avaient fait exception à cette règle en annonçant le 10 janvier 1977 que deux jours plus tôt *« une explosion de faible intensité s'était produite sur la ligne Chtchelkovo du métropolitain. Des passagers ont été blessés et on leur a accordé une assistance médicale »*. Cette brève dépêche donna immédiatement naissance aux rumeurs. Il y aurait eu trois ou quatre morts selon les uns, sept selon les autres. On disait aussi qu'il n'y avait pas eu un seul attentat mais trois ou quatre simultanément.

Des informateurs « inspirés », tel le journaliste Victor Louis, laissaient entendre que l'enquête se dirigeait vers certains milieux dissidents. On apprit alors que deux opposants, MM. Vladimir Albrecht, secrétaire du groupe moscovite d'Amnesty International, et Vladimir Roubstov, ami de la famille Sakharov, avaient été interrogés par la police. Les représentants de la dissidence dénoncèrent les provocations montées par les autorités pour discréditer les défenseurs des droits de l'homme. M. Sakharov demanda vainement l'ouverture d'une enquête publique sur cette affaire, avec la participation de juristes étrangers.

République fédérale d'Allemagne

M. Gerhardt Rudolf Baum est nommé ministre de l'intérieur

Désigné par le parti libéral pour prendre la succession de M. Werner Maihofer au ministère de l'intérieur, M. Gerhardt Rudolf Baum devait être reçu jeudi 8 juin par M. Walter Scheel, président de la République fédérale, qui l'a nommé sur proposition du chancelier Schmidt. La passation des pouvoirs devait avoir lieu ultérieurement.

De notre correspondant

Bonn. — C'est un homme inconnu du grand public qui va occuper l'un des ministères les plus importants de la République fédérale. Certes M. Gerhart Rudolf Baum a depuis pas mal d'années déjà attiré l'attention des spécialistes de la politique. Nommé secrétaire parlementaire du ministère de l'intérieur en 1972, il a fait preuve d'une grande activité à ce poste, où il était particulièrement responsable pour les problèmes de l'environnement et ceux des médias. Il n'a pas eu cependant l'occasion de se faire connaître des citoyens.

Né à Dresde en 1932, il survécut aux terribles bombardements anglais du 19 février 1945, nuit au cours de laquelle cent trent-cinq mille habitants de la ville trouvèrent la mort. Emigré après la guerre à Cologne, il fit des études juridiques et exerça brièvement la profession d'avocat. Dès ce moment pourtant il s'intéressait beaucoup plus à la politique. En tant que président des Jeunes Libéraux, ce saxon protestant, qui épousa une femme catholique de la Rhénanie, passait alors pour l'un des plus ardents champions de la gauche. L'organisation du F.D.P. à Cologne, qu'il dirige depuis 1968, reste d'ailleurs l'un des centres de rébellion au sein du parti.

Elu au Bundestag en 1972, le nouveau ministre de l'intérieur ne craint pas de se décrire lui-même comme un *apparatchik* du F.D.P. Aujourd'hui ses amis et plus encore ses ennemis estiment qu'il aurait déjà fait beaucoup de chemin sur la route qui mène de la gauche à la droite. Encore les mauvaises langues ajoutent-elles qu'au sein d'un parti libéral où l'éventail des opinions est particulièrement riche, cette route serait plus longue que le tour du globe.

JEAN WETZ.

Hongrie

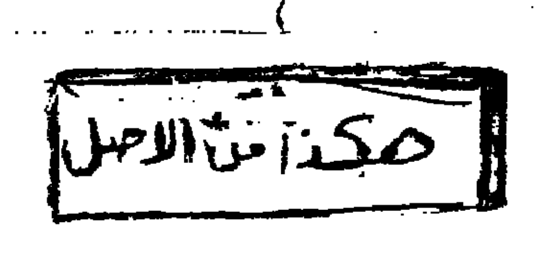
● *La Hongrie* va faire un nouvel emprunt de 300 millions de dollars sur le marché international des capitaux, annonce la banque Continental Illinois de Londres qui a été chargée de l'opération. Cet emprunt, destiné à faciliter la modernisation de l'appareil de production, sera émis au nom de la Banque nationale de Hongrie pour sept ans. Les souscriptions seront organisées par un syndicat bancaire comprenant la Banque nationale de Paris, le Crédit commercial de France et plusieurs banques britanniques, ouest-allemandes et japonaises. — *(A.F.P.)*

LA XIe COUPE

Le vrai

le boycottage du congrès mondial de cancérologie





LA XIe COUPE DU MONDE DE FOOTBALL EN ARGENTINE

Le vrai visage des Péruviens

C'est déjà avec la peur au ventre que les Brésiliens et les Espagnols, au départ favoris du groupe III, ont disputé leur second match, le 7 juin, à Mar del Plata. Les entraineurs des deux équipes étaient, certes, critiqués. Les choix de Ladislas Kubala avaient été contestés par certains joueurs espagnols. Quant à Claudio Coutinho, il est au centre d'une vive campagne de presse au Brésil après la piètre exhibition de son équipe contre la Suède. Comme une défaite entraînait l'élimination du vaincu, on pouvait redouter une extrême prudence de part et d'autre. *Hélas!* La tournure du match dépassa même ces craintes, puisque le Brésil n'a utilisé qu'un seul attaquant de métier, les postes d'ailiers étant tenus à droite par l'arrière Edinho et à gauche par le demi Zico. Dès lors, le résultat nul final (0-0) apparaît logique.

La grande révélation du groupe III est l'Autriche, qui a obtenu sa deuxième victoire contre la Suède (1 à 0) et se trouve ainsi qualifiée pour le deuxième tour. Les Autrichiens ont marqué leur unique but sur penalty par Johann Krankl, qui s'annonce comme l'un des attaquants les plus dangereux de la Coupe du monde. Le score aurait pu être beaucoup plus lourd sans une partie exceptionnelle du gardien de but suédois, Rommie Hellström.

Rien n'est joué dans le groupe IV, où les Ecossais, tenus en échec (1 à 1) par les Iraniens après avoir été battus par les Péruviens, ont une nouvelle fois déçu. Leur but fut même marqué par un Iranien contre son camp. L'autre match, qui opposait le Pérou aux Pays-Bas, les deux vainqueurs de la première journée, s'est aussi achevé sur un match nul (0 à 0) qui laisse à ces deux équipes les meilleures chances de se qualifier.

Les dernières rencontres du premier tour auront lieu samedi 10 et dimanche 11 juin. La France affrontera la Hongrie pour son dernier match en Argentine.

De notre envoyé spécial

Mar del Plata. — Si on excepte les footballeurs argentins, soutenus inconditionnellement par leurs compatriotes, ce sont les Péruviens qui bénéficient de la plus vive sympathie ici. A chacun de leurs matches, des murmures parcourent la foule dès que Teophilo Cubillas, Hugo Sotil ou Chumpitaz s'empare du ballon. *Pour le public*, ces Péruviens restent les *contemporains* de Pelé, des rescapés d'un football d'une autre époque. Comment oublier, en *effet*, ce quart de finale de la Coupe du monde 1970, au Mexique, entre le Brésil et le Pérou, où l'on vit peut-être en un match plus de prouesses techniques que pendant toute l'épreuve. A Mendoza, les Péruviens se sentent d'autant plus chez eux que la majorité des habitants ont aussi les pommettes saillantes et les yeux bridés des populations andines. Bâtie au pied de la Cordillière, dont les sommets neigeux servent de toile de fond au stade, Mendoza est, il est vrai, beaucoup plus proche de Santiago-du-Chili, située de l'autre *côté de la chaîne*, que de Buenos-Aires, distante de 1 100 kilomètres.

L'initiative du gouvernement

C'est dans une semi-clandestinité, à l'écart de la majorité des journalistes, que les Péruviens ont réussi leurs deux premiers exploits en battant les Ecossais et en tenant en échec les Néerlandais, vice-champions du monde. Un match nul leur suffit contre l'Iran pour assurer leur qualification au deuxième tour de la Coupe du monde.

Leur préparation à *cette épreuve* avait pourtant fait naître bien des *sourires* chez les *observateurs*. C'est le gouvernement, avec la complicité de quelques présidents de clubs, qui avait décidé de battre le rappel de tous les footballeurs péruviens exilés. Ainsi, le président du Cristal de Lima avait racheté les contrats de Rojas (Independiante de Buenos-Aires), de Chumpitaz (Guadalajara), de Ramirez, Navarro, Soria et Oblitas (Vera-Cruz), Theophilo Cubillas (Porto) et Hugo Sotil (Barcelone) qui se sont retrouvés à l'Alianza de Lima.

Si les vedettes de 1970 étaient rentrées au pays, elles avaient déjà perdu beaucoup de leur prestige. Ainsi Theophilo Cubillas ne s'était pas plus adapté à la vie et au jeu européens à Zurich qu'à Porto. A Barcelone, Sotil était devenu le remplaçant de luxe des deux Néerlandais Johann Cruijff et Johann Neeskens. Il n'en finissait plus de prendre du poids.

C'est un décret gouvernemental d'un *chapitre* et *douze* articles, signé du président de la République et des ministres de l'éducation, de l'économie et des finances, qui a *suscité* les grandes lignes du programme de l'équipe péruvienne. Ainsi, les joueurs ont-ils dû commencer leur préparation au couvent de Chaclacayo, à 30 kilomètres de Lima, dès le mois de février.

Dans un premier temps, il n'était plus question de football. Ils ont dû se soumettre à un dur travail physique et à un régime *diététique*. Sur les vingt-huit sélectionnés, dix devaient maigrir et huit grossir. Si l'esthétique de certains y a peut-être gagné, les bienfaits de ce régime ne sont pas apparus de façon évidente à l'occasion des premiers matches de préparation.

Une série de mauvaises performances contre des clubs argentins amenait même le gouvernement péruvien à annuler la tournée de l'équipe nationale prévue en Europe du 9 avril au 1er mai. Pour la remplacer, le Pérou disputa en matches aller et retour la Coupe Ramon-Castilla contre l'Argentine, qui l'emporta, 2 à 1 à Buenos-Aires et 3 à 1 à Lima. Deux victoires, sur le Mexique (1 à 0) et la République populaire de Chine (2 à 1), ne pouvaient pas laisser prévoir une grande performance en Coupe du monde.

Et pourtant ! Il a suffi que Teophilo Cubillas fasse des étincelles contre les Ecossais pour que toute l'équipe péruvienne retrouve le feu sacré de 1970. Le Brésilien Didi, cet entraîneur qui a réussi à faire au Pérou la synthèse entre la virtuosité des Argentins et le tempo de ses compatriotes, ne les aurait pas reniés en les voyant administrer une leçon de technique et d'intelligence du jeu aux Ecossais.

Au Mexique, Hector Chumpitaz avait vingt-six ans, Teophilo Cubillas, vingt et un ans, et Hugo Sotil, vingt ans. Depuis, ils ont acquis de l'expérience et l'ont démontré mercredi 7 juin face aux Néerlandais. Au lieu de se déployer sur tout le terrain, ce qui aurait favorisé le jeu ample et profond de leurs adversaires, ils les ont attendus, bien groupés, à une trentaine de mètres de leur but. Chaque fois que les Néerlandais ont pu franchir cette digue, le gardien de but Ramon Quiroga a pu colmater les brèches. C'est peut-être en reniant un peu leur football qu'ils ont pu franchir ce nouveau pas important vers la qualification. Dimanche 11 juin, contre l'Iran, les Péruviens auront le temps et l'occasion de remontrer leur vrai visage.

GÉRARD ALBOUY.

LE MONOPOLE VIOLÉ AU PALAIS DES SPORTS ?

Une des péripéties commercialo-sportives de la Coupe du monde de football vient de subir un échec assez retentissant : après l'expérience (désastreuse) de vendredi soir 2 juin, la compagnie I.D.T. a renoncé à retransmettre en direct sur grand écran, au Palais des sports à Paris, les matches de football télévisés disputés en Argentine. L'image était, en effet, très mauvaise et provoquait une fatigue visuelle insupportable au-delà d'une demi-heure. Il semble que la qualité du matériel utilisé — vieux d'une dizaine d'années — soit à l'origine de cette tentative malheureuse, patronnée par Europe 1, TF 1 et A 2. Le remboursement des billets (à raison de 90 F et 70 F par soirée) a débuté lundi 5 juin.

Les victimes de ce contretemps sont, en particulier, les immigrés maghrébins qui, naturellement, se sont identifiés à l'équipe tunisienne et qui espéraient bien, par ce moyen, suivre ses exploits. La compagnie I.D.T. voulait en effet diffuser sur grand écran au Palais des sports non seulement les matches retransmis par les deux chaînes de télévision, mais également d'autres rencontres de la Coupe du monde. Ce qui supposait, *a priori*, une dérogation au monopole de radiotélévision.

Est-il exact qu'aucune demande préalable de dérogation n'a été faite par l'organisateur ? Pas plus que par TF 1 et Antenne 2, qui, avec Europe 1, participaient à l'opération ? Dans ces conditions, qui des P.T.T. ou de T.D.F. osera engager un procès pour violation du monopole, au moment précis où le gouvernement rappelle, à la tribune de l'Assemblée nationale, les rigueurs de la loi ?

L'autre expérience de télédiffusion, réalisée avec le concours (gratuit) de la Société française de production, s'est déroulée au Lido, vendredi soir, avec France-Italie. L'essai ayant été concluant, le Lido compte retransmettre ainsi la finale de la Coupe du monde. — C. D.

Les Montoneros ont diffusé une « émission-pirate » à La Plata

Les Montoneros ont réussi à diffuser dans la ville de La Plata, sur l'une des chaînes de la télévision argentine, une déclaration de M. Mario Firmenich, un de leurs dirigeants, apprend-on, le mercredi 7 mai, de source sûre à Buenos-Aires.

Le dirigeant des guérilleros a, pendant treize minutes, renouvelé les accusations de son Mouvement contre les militaires au pouvoir. Seul le quotidien argentin *la Nacion* fait allusion, mercredi matin, à cette affaire.

Environ un quart d'heure avant le début du match France-Argentine, les Montoneros avaient coupé le son de la chaîne de Canal-13, dans la ville de La Plata située à 50 kilomètres de Buenos-Aires. La déclaration de M. Firmenich, qui était précédée d'un air révolutionnaire, a été captée dans tout le centre de La Plata, cité de cinq cent mille habitants.

● *A La Haye*, le ministre néerlandais des affaires étrangères, M. Chris Van Der Klaaguw, a désavoué, le mercredi 7 juin, les propos de son ambassadeur à Buenos-Aires, M. Donore Van Den Brandeler, sur la situation en Argentine. Le diplomate avait déclaré à la presse néerlandaise qu'il ne fallait pas croire tout ce qu'on écrivait sur l'Argentine aux Pays-Bas, les dissidents argentins ne formant qu'une petite minorité.

● *A Paris*, M. Josy Moinet, sénateur de la Charente-Maritime (Gauche démocratique), a demandé, dans une question écrite au ministre des affaires étrangères de lui faire connaître les démarches que le gouvernement français a entreprises, à ce jour, pour que les droits soient respectés en Argentine, en particulier à l'égard des citoyens français, et les mesures d'ordre économique que le gouvernement français pourrait prendre à l'encontre de l'Argentine si le respect des droits de l'homme n'était pas garanti, à l'avenir, dans ce pays.

● *A Madrid*, une Union de journalistes argentins exilés en Espagne, comprenant une centaine de membres, a annoncé, le 7 juin, sa création. Ses responsables ont rappelé que leur profession avait payé un lourd tribut à la répression : vingt et un assassinés, quarante-trois disparus, cinquante-neuf prisonniers.

— *(A.F.P., corresp.)*

Le boycottage du congrès mondial de cancérologie

Un mouvement analogue en août à Moscou

Faut-il *ou* non boycotter le congrès mondial de cancérologie, qui aura lieu en octobre prochain à Buenos-Aires ? Cette question, les membres de l'Association nationale des journalistes d'information médicale (ANJIM) l'ont posée le mercredi 7 juin, au cours d'une conférence de presse, à un certain nombre de cancérologues français.

Le professeur Maurice Tubiana, président de l'Association française pour l'étude du cancer, répond pour sa part par la négative, de même que le docteur Odile Schweisguth (Villejuif). Boycotter une telle manifestation, ont-ils dit, en substance, ne ferait qu'aggraver les clivages dont souffre déjà la communauté scientifique internationale. Notre présence à Buenos-Aires ne constituera pas pour autant une caution au régime argentin, d'autant que la délégation française s'efforcera de ne participer à aucune des manifestations officielles auxquelles donnera lieu le congrès.

Aller à Buenos-Aires, ont dit, en sens inverse, le professeur André Lwoff, prix Nobel, le professeur Léon Schwartzenberg et le docteur Jean-Claude Salomon, c'est nécessairement cautionner un tel régime car il se trouve, a *noté* le professeur Lwoff, qu'héberger un tel congrès est une opération de prestige.

Le professeur Schwartzenberg estime indispensable de demander au gouvernement argentin la libération des quelque cent cinquante médecins qui sont aujourd'hui emprisonnés. Dans cette hypothèse, dit-il, il serait possible de se rendre à Buenos-Aires. Une hypothèse qui reste, en l'état actuel des choses, évidemment fort fragile. Ainsi, le professeur Georges Mathé, qui avait lié sa participation au congrès de Buenos-Aires à une audience du général Videla, vient de recevoir une réponse négative. « *Sauf changement d'attitude du chef de l'Etat argentin*, a-t-il déclaré au *Quotidien du médecin*, *je ne me rendrai pas à Buenos-Aires.* »

Un problème du même genre se posera lors du congrès de génétique qui doit avoir lieu à *Moscou* en *août* prochain, avant le congrès mondial de cancérologie. D'ores et déjà, un certain *nombre* de scientifiques, comme l'ont déclaré M. Perriquet et Mme Nicole Feingold (Paris), ont décidé de mener à cette occasion une action de protestation dont les modalités précises restent à définir mais qui prendra vraisemblablement aussi la forme d'un boycottage.

Au-delà de ces deux exemples, se trouve posé un problème de fond qu'ont abordé, notamment : professeur André Lwoff, le professeur Alexandre Minkowski et M. Leonid Pliouchtch. Les médecins, les scientifiques et les chercheurs pourront-ils désormais se désintéresser, au nom d'une « *religion de la science* », des pratiques répressives utilisées par les pays hôtes ? Il y a moins d'un an, le congrès mondial de psychiatrie d'Honolulu a montré qu'il serait de plus en plus difficile à l'avenir de maintenir le médecin dans un prudent « *non-engagement* ». — C. B.

● *Le conseil général de la Haute-Vienne*, qui est composé de 13 communistes, 18 socialistes et 7 modérés favorables à la majorité, a adopté une motion présentée par M. Demery, au nom du groupe communiste, et qui demande aux pouvoirs publics d'« *intervenir avec vigueur au sujet des Français résidant en Argentine et portés disparus depuis l'arrivée au pouvoir de la junte militaire* ». — (Corresp.)

LE VOYAGE EN CORSE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

L'État démocratique ne connait, dans la préparation des décisions, que les élus du suffrage universel

déclare M. Giscard d'Estaing á Ajaccio

Devant les Ajacciens réunis sur la place Foch, dans l'après-midi du mercredi 7 juin, le président de la République, lors de sa première allocution publique en Corse, a précisé le sens de son voyage : « *Mieux vous connaître pour mieux vous comprendre et pour mieux résoudre vos problèmes.* »

Le chef de l'Etat a ajouté : « *Je suis venu sentir vibrer l'âme profonde de la Corse, celle des villages et des montagnes, comme celle des villes, cette âme fière, imaginative et sensible comme celle des peuples qui bordent la mer, mais aussi cette âme secrète et angoissée des peuples que je connais bien, qui habitent la terre pauvre des montagnes.* »

M. Giscard d'Estaing, qui s'est présenté comme « *un président de la République qui a tenu, vous le savez, les promesses faites à la Corse* », a énuméré « *trois affirmations* » quant à la ligne de conduite qu'il entend suivre : « *L'action qui sera poursuivie ici ne dépend pas de la conjoncture, qu'elle soit calme ou qu'elle soit agitée. La France est décidée à faire de la Corse, avec les Corses, une île heureuse, prospère et ouverte. Elle y consacrera les efforts nécessaires.*

» *Je n'ignore pas que l'action publique comporte encore, dans tel ou tel domaine, des insuffisances. J'évoquerai ces problèmes, demain, devant les assemblées représentatives. Mais l'essentiel n'est pas là. L'essentiel c'est que la France, dans le respect de la personnalité des terroirs, mais dans l'affirmation de l'unité nationale, poursuit une œuvre de développement, de progrès et de justice avec la participation active de la population et des élus.* »

« *Ma deuxième affirmation,* a-t-il indiqué, *est simple, mais elle est solennelle : l'Etat démocratique, l'Etat républicain dans lequel nous avons la fierté de vivre, ne connait, dans la préparation des décisions qui s'appliquent à une fraction du territoire, que les élus du suffrage universel et populaire.* »

« *Lorsque le suffrage s'exprime démocratiquement, au terme d'une consultation libre et intense, il est la seule expression légitime de leurs aspirations,* a-t-il noté. *Sur ce point, à mes yeux, les choses sont claires : on ne récuse pas le suffrage universel. On ne joue pas à cache-cache avec la libre expression de la volonté des citoyens.* »

La troisième affirmation du chef de l'Etat tient à ceci : « *Les Corses, les femmes et les hommes de Corse, comme tous les Français, ont droit à la sécurité dans leur personne et dans leurs biens. C'est un droit fondamental que la République vous assurera, selon ses moyens et ses lois.* »

« *Ces propos que je vous tiens ne s'appliquent pas seulement à la Corse,* a-t-il affirmé. *Ils s'appliquent à la République française tout entière. Je n'ai pas à en tenir d'autres, en tant que responsable de l'unité de la nation et défenseur naturel des lois de la République.* »

Evoquant enfin l'Empereur, le plus illustre des enfants d'Ajaccio, M. Giscard d'Estaing a déclaré : « *Sans doute, le nom de Napoléon est-il encore celui qui est le plus connu de tous les hommes de notre planète. Le culte qu'ils lui rendent, anachronique aux yeux de quelques petits esprits, qui, s'ils avaient eu le malheur de naître aux alentours de 1770, auraient depuis longtemps été ensevelis dans le sottisier de l'histoire, ce culte vient du fonds de l'âme populaire et y trouve le souffle de son authentique noblesse.* »

« *(...) De son génie administratif, de sa gloire militaire qu'il a distribuée à pleines brassées au peuple français, de sa capote grise et de son petit chapeau, la France tout entière, la France populaire, a été éprise,* a-t-il dit. *Et, tout naturellement, la Corse est entrée avec lui dans la communauté française, non par la petite porte, mais tout de suite à sa tête.* »

Polis d'abord, chaleureux ensuite...

(Suite de la première page.)

Ponctuel, le président de la République arrive à 16 h. 30 sur la place pour passer les troupes en revue. Légionnaires à képi blanc, parachutistes et commandos de l'air présentent les armes tandis que, de la rade, le *Duquesne*, grand pavois hissé et marins tout de blanc vêtus, alignés sur le pont, tire des salves de bienvenue. Accompagné de Mme Giscard d'Estaing et de trois ministres — MM. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, Joël Le Theule, ministre des transports, Jacques Dominati, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, le chef de l'Etat se dirige vers la tribune dressée au bas de la place Foch. Les applaudissements encore timides laissent passer les quelques sifflets venus du trottoir de droite.

Un exemple de décrispation

M. Charles Ornano, maire d'Ajaccio, prend le premier la parole pour souligner d'entrée « *la confiance, l'estime et l'attachement* » que ses concitoyens portent « *aux institutions et à la France* ». Puis, il rend hommage au chef de l'Etat, mêlant en quelques phrases, la « *fermeté qui, au Zaïre, a permis de sauver des centaines de vies humaines* », la politique sociale en faveur du troisième âge, « *les efforts déployés à la tribune de l'ONU* » et « *l'esprit d'ouverture* » qui préside à la réforme de l'administration communale.

Restait bien sûr à évoquer le grand ancêtre : « *Comment,* conclut M. Ornano, *l'âme ajaccienne pourrait-elle ne pas être sensible à l'admiration que vous portez à celui dont l'ombre continue de planer sur cette ville et dont la municipalité bonapartiste que j'ai l'honneur de présider perpétue jalousement le culte ?* »

M. Giscard d'Estaing prononce ensuite le premier discours de son voyage. « *Françaises, Français de Corse...* » : l'adresse, cette fois, est saluée par une salve d'applaudissements qui recouvrent les derniers sifflets. « *Venu sentir l'âme profonde de la Corse* », le président de la République consacre l'essentiel de son allocution à affirmer la nécessaire autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire. « *La France,* déclare-t-il, *dans le respect de la personnalité des terroirs, mais dans l'affirmation de l'unité nationale, poursuit une œuvre de développement, de progrès et de justice.* »

Le chef de l'Etat conclut, lui aussi, par une évocation de l'Ajaccio impériale et du « *plus illustre de ses enfants* », autant sans doute par respect du culte local que par volonté — ou ambition — d'établir quelques rapprochements et parallèles. Il s'est, en effet, surtout attaché à dépeindre en Bonaparte l'homme qui voulut « *maintenir les conquêtes sociales, amener les Français à vivre ensemble dans se déchirer* », le « *tranquillisateur des passions* » qui sut « *rassurer les Français* ». Un illustre précurseur, un grand exemple de... décrispation.

Quelques clous seulement...

A l'hôtel de ville, M. Giscard d'Estaing salue ensuite les élus locaux et, au cours d'une brève cérémonie, remet la Légion d'honneur à M. Ornano avant de faire *don à la ville de l'habit vert de* colonel chasseur de la garde que Napoléon portait à Sainte-Hélène, un habit, dit-il, dont l'Etat a fait l'acquisition et que recherchaient jalousement bon nombre de musées de France.

A la sortie de la mairie, les tambours des grognards et la fanfare municipale jouent *l'Ajaccienne*, tandis que le président de la République se rend à pied vers le musée Fesch. L'atmosphère devient alors nettement plus chaleureuse. M. et Mme Giscard d'Estaing sont çà et là arrosés de grains de riz et tout au long du parcours — quelque 300 mètres — ovationnés par une foule qui se presse sur trois ou quatre rangs de chaque côté des barrières.

Le chef de l'Etat, transpirant dans la bousculade, ne trouvera un peu de fraîcheur que dans *les salles et la grande bibliothèque* du musée Fesch, où, après s'être longuement arrêté devant la *Vierge à la guirlande*, de Botticelli, il annonce que le musée bénéficiera, dans le cadre de la loi déjà votée, d'un programme d'action prioritaire.

A la même heure, près de la gare, deux ou trois centaines de manifestants se sont groupés, à l'appel des grandes centrales syndicales (C.G.T., C.F.D.T., F.E.N.) pour protester brièvement et sans grand enthousiasme contre la « *politique Giscard-Barre* ». Les divers mouvements autonomistes ont, de leur côté, préféré « ignorer » une visite présidentielle qu'ils jugent « inutile », donnant à leurs militants et sympathisants la consigne de ne pas apparaître. Aucun incident n'est donc venu troubler cette première journée du voyage. Quelques poignées de clous seulement, répandus sur la route entre l'aéroport et le centre de la ville, ont été rapidement balayées avant le passage du cortège officiel.

Nous verrons demain...

En début de soirée, mercredi, une réception a réuni, dans les jardins de la préfecture, les élus et responsables économiques du département. La fanfare exécutait des marches napoléoniennes pendant que M. Giscard d'Estaing se frayait un difficile passage parmi les invités. Ceux-ci lui étaient présentés par M. Yves Burgalat, préfet de région, et son prédécesseur au palais Lantivy, M. Jean Riolacci, chargé de mission auprès du président de la République.

Les députés R.P.R. qui avaient adressé au chef de l'Etat une mise en garde contre les conséquences qu'aurait un immobilisme prolongé du pouvoir central face à la question corse, jugeaient avec enthousiasme ce premier contact du président de la République avec la Corse. « *C'est un triomphe* », affirmait M. Jean-Paul de Rocca-Serra, président du conseil général de la Corse du Sud. Pour M. Jean Bozzi, député d'Ajaccio, les propos du chef de l'Etat auguraient bien de l'avenir. « *C'est très encourageant* », disait-il.

Cette appréciation était partagée, avec quelques nuances, par les élus de l'opposition présents à la réception. « *Nous verrons ce que le président annoncera jeudi* », déclarait M. François Giacobbi (M.R.G.) président du conseil régional, qui, lui aussi, se réjouissait du climat créé par les premiers pas et les premiers mots de M. Giscard d'Estaing.

Pour sa part, le chef de l'Etat jugeait « *chaleureux et détendu* » l'accueil qu'il avait trouvé auprès des Ajacciens. Il mettait l'accent sur le fait que l'action des groupes minoritaires ne doit pas dissimuler la réalité des préoccupations et de la « vie » corses, telles qu'il commençait de les percevoir sur place.

DOMINIQUE POUCHIN.

LES ÉLUS...

Quels partenaires doit se choisir le gouvernement pour faire de la Corse « *une île heureuse, prospère et ouverte* » ? La réponse du président de la République est claire : « *Les élus du suffrage universel et populaire.* »

Ailleurs, cette mise au point n'aurait pas lieu d'être. En Corse, elle revêt une certaine importance tant est dépréciée la classe politique insulaire, que beaucoup d'autochtones jugent impuissante à affronter l'avenir.

Si les élus du suffrage universel sont vilipendés plus qu'à leur tour, ils ne le sont hélas ! pas toujours sans raison. Leur dynamisme, leur courage et leur imagination sont souvent mal employés. Le souci du bien commun se réduit parfois à la défense d'un clan, à l'entretien d'une clientèle.

Malgré la suppression du vote par correspondance, la fraude électorale continue par endroits : fausses procurations et listes gonflées aux dernières législatives. Beaucoup, dans l'île et à Paris, y trouvent leur compte, qui s'accommodent, en la matière, de demi-mesures. Le particularisme corse s'exprime aussi dans la survivance de ces mœurs politiques.

Au demeurant, il n'y a pas de solution de rechange. Impossible de faire l'économie du suffrage universel. Pour hâter l'arrivée d'hommes neufs, il faudrait modifier de fond en comble les mentalités insulaires. Dans le climat actuel, les quelques audacieux qui s'y risquent sont vite happés par le système.

La relève a toute chance de se faire attendre.

JACQUES DE BARRIN.

Deux mille cinq cents légionnaires et quelques « anges »

Le départ de Corse de la légion étrangère n'est plus à l'ordre du jour, même si les autonomistes et les communistes réclament « *le rapatriement de cette armée coloniale* » dont certains éléments déserteurs, il est vrai, ont commis, ces récentes années, des exactions diverses dont le meurtre de deux bergers à Bustanico, à la fin du mois de septembre 1976.

Au lendemain de cet assassinat qui souleva dans l'île une vive émotion, les Corses obtinrent de Paris le rapatriement du Groupement d'instruction de la légion étrangère (GILE) composé de jeunes recrues. Alors basé à Corte, ce groupement est maintenant en garnison à Castelnaudary dans l'Aude.

Créée par une ordonnance de Louis Philippe, le 10 mars 1831, avec vocation de servir « *hors du territoire du royaume* », la légion étrangère rassemble huit mille hommes actuellement au lieu de quarante mille à la fin de la guerre d'Algérie. Elle dispose aujourd'hui en Corse d'environ deux mille cinq cents *hommes répartis entre le 2e* régiment étranger de parachutistes basé à Calvi depuis juin 1967 (mille deux cents hommes) et le 2e régiment d'infanterie basé à Corte et Bonifacio (mille trois cents hommes).

En octobre 1976, M. Yvon Bourges, ministre de la défense, réaffirmait, à l'Assemblée nationale, le refus des pouvoirs publics « *de modifier en quoi que ce soit le statut de la légion qui a la confiance du gouvernement et du pays* ».

A-t-elle la confiance des Corses ? Ceux-ci semblent s'accommoder plus ou moins bien de la présence de la légion qui remplit, à la satisfaction de tous, de nombreuses missions civiles : lutte contre les incendies de forêts, évacuation de malades, par exemple. Dans les villes où elle tient garnison, son rôle économique est loin d'être négligeable. Ainsi, à Calvi, le 2e REP dépense, chaque année, sur place, 34 millions de francs. En outre, le panache qui s'attache à l'histoire de ce corps, flatte beaucoup d'insulaires qui ont, pour la chose militaire, une certaine attirance.

« *Mes légionnaires*, déclarait récemment le colonel Philippe Erulin, commandant le 2e REP, *ne sont pas tous des anges. Il faut cependant savoir que le nombre de faits divers n'a pas augmenté avec leur arrivée. Un volontaire sur dix seulement est accepté à l'engagement.* »

RÉACTIONS

● *L'agence Tass : le parent pauvre de la France.* — L'agence Tass présente l'« île de Beauté » comme le « *parent pauvre de la France* », « *une région française où la population vit dans des conditions à la limite de la misère* ». Citant *l'Humanité*, l'agence Tass indique : « *Les salaires moyens en Corse sont de 32 % inférieurs aux salaires moyens en France et la Corse détient, en outre, le record du plus bas niveau d'enseignement scolaire et universitaire.* »

● La Lettre de l'Unité : *pour le droit à la différence.* — *La Lettre de l'Unité* du mercredi 7 juin qualifie de « *micrométriques* » les mesures envisagées par le président de la République en Corse, « *tant qu'elles ne seront pas basées sur la responsabilité régionale face aux centres de décisions extérieurs* ». L'organe du P.S. souligne : « *La reconnaissance du droit à une certaine autonomie régionale peut constituer le seul ciment durable de l'unité nationale, parce qu'elle est fondée sur la solidarité, sur le droit à la différence et non sur l'incompréhension et la contrainte.* »

● *Me Vincent Stagnara*, avocat au barreau de Bastia et responsable du mouvement nationaliste Fronte Corsu, qui avait été interpellé, le mardi 6 juin, dans le cadre de l'enquête sur les activités du Front national de la Corse, a été remis en liberté, le mercredi soir 7 juin. Les sections bastiaises du Syndicat des avocats de France et de l'Union des jeunes avocats avaient protesté contre les conditions de l'arrestation de l'avocat dans l'enceinte du palais de justice de Bastia.

● *M. Serge Cacciari, condamné le 10 juillet 1976 à dix ans de réclusion criminelle* par la cour de sûreté de l'Etat, après le meurtre d'un C.R.S. à Bastia le 27 août précédent, a entamé, lundi 29 mai, une grève de la faim. Il entend ainsi protester « *contre les brimades et les manifestations de racisme dont il est la victime* ». M. Cacciari est détenu au quartier des politiques de la centrale de Melun. Il a reçu dernièrement la visite de M. Edmond Simeoni, porte-parole du mouvement autonomiste (Union du peuple corse) qui bénéficiait d'un droit de visite octroyé après accord de l'administration pénitentiaire le 17 mars dernier.

● *M. Michel Durafour*, ancien ministre, député de la Loire, membre du bureau du parti radical, a été désigné samedi 3 juin comme porte-parole du conseil départemental de l'U.D.F. de son département. A cette occasion, il a déclaré qu'il lui paraît difficile que les élections cantonales et européennes de 1979 puissent se dérouler en mars. « *Si la date des secondes ne peut être modifiée de notre fait, il est possible en revanche de reporter les premières à l'automne* », a-t-il dit. — *(Corresp.)*

M. BONNET : les effectifs policiers sont convenables.

Interrogé à la sortie du conseil des ministres sur le voyage du chef de l'Etat en Corse, M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, s'est étonné des réactions suscitées dans la presse par les mesures de sécurité prises dans l'île à l'occasion de cette visite. Il a ajouté : « *Les effectifs policiers en Corse correspondent à ceux qui sont mis en place lorsqu'une personnalité étrangère vient en visite officielle en France ou lorsqu'un président de la République se rend dans une région française. Compte tenu de la durée du séjour du chef de l'Etat et de la nature du terrain, les effectifs présents sur place sont convenables (...)* »

UN CONSEIL RÉGIONAL EN ÉQUILIBRE

La Corse qui fut, en son temps, un fief gaulliste, est représentée au Palais-Bourbon, depuis les élections législatives du mois de mars 1978, par quatre députés R.P.R.

M. Jean-Paul de Rocca-Serra, maire de Porto-Vecchio a conservé son siège. MM. Jean Bozzi et Pierre-Paul Giacomi ont enlevé deux sièges au Mouvement des radicaux de gauche : l'un à M. Nicolas Alfonsi, maire de Piana et l'autre à M. Jean Zuccarelli, maire de Bastia. M. Pierre Pasquini, maire de L'Ile-Rousse, a ravi à son adversaire M. François Giacobbi, sénateur (M.R.G.) et président du conseil régional, le nouveau siège créé après la bidépartementalisation.

Au Palais du Luxembourg, en revanche, la Corse est représentée par deux sénateurs M.R.G. : MM. Jean Filippi et François Giacobbi.

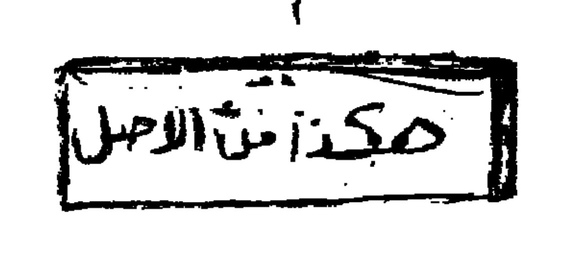
Si la composition politique du conseil général de la Corse du Sud que préside M. de Rocca-Serra paraît équilibrée — dix majorité présidentielle, un radical et neuf union de la gauche — en revanche, au conseil général de la Haute-Corse que préside M. Giacobbi, l'opposition prédomine six majorité présidentielle et vingt-trois union de la gauche.

Le conseil régional que préside M. Giacobbi compte quatorze membres seulement, également partagés entre la majorité et l'opposition. Pour renforcer sa représentativité et son autorité, les députés R.P.R. ont récemment demandé au chef de l'Etat que cette assemblée soit élargie à vingt-quatre membres. Il n'est pas question pour Paris d'aller au-delà et de répondre positivement à la revendication de certains insulaires qui militent pour un pouvoir régional, eu égard au particularisme de la Corse.

UN GENDARME MOBILE EST GRIÈVEMENT BLESSÉ PAR UN COUP DE FEU

Des inconnus ont ouvert le feu sur une patrouille de gendarmes mobiles, ce jeudi matin 8 juin, vers 1 h. 30, sur la route nationale 198, à la sortie sud de Ghisonaccio (côte orientale). Un gendarme mobile, M. Michel Gesquière, trente-trois ans, père de deux enfants, a été grièvement blessé. Hospitalisé dans une clinique de Porto-Vecchio, il a subi une intervention chirurgicale pour extraire des chevrotines qui s'étaient logées près du cœur. D'après les enquêteurs, l'arme utilisée par le tireur embusqué dans le maquis serait un fusil de chasse semi-automatique.

Le 22 août 1975, à Aléria, au cours de l'assaut donné par les forces de l'ordre contre la cave d'un viticulteur « pied-noir » occupée par un commando autonomiste, deux gendarmes mobiles avaient trouvé la mort. Une semaine plus tard, la nuit d'émeute qui, à Bastia, avait suivi l'annonce de la dissolution du mouvement autonomiste, l'Action pour la renaissance de la Corse (ARC), s'était soldée par la mort d'un C.R.S.



A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La protection du monopole d'État sur la radio et la télévision

Mercredi 7 juin, sous la présidence de M. Brocard (U.D.F.), les députés examinent après une déclaration d'urgence (une seule lecture par chacune des deux Assemblées), le projet de loi complétant la loi du 7 août 1974 relative à la radiodiffusion et à la télévision.

Ce texte n'a qu'un objet limité : donner aux pouvoirs publics la possibilité de faire respecter le monopole de diffusion et, pour ce faire, il précise, en les inscrivant dans la loi, les sanctions encourues par ceux qui le violeraient. Il n'en soulève pas moins un débat plus large (« le Monde » du 8 juin).

Dans ce débat, estime M. PERICARD (R.P.R.), rapporteur de la commission des affaires culturelles, deux attitudes sont possibles : soit estimer qu'il faut aller plus loin et remettre en question toute l'organisation de la radio-télévision, soit refuser toute remise en cause, parce que cela aboutirait à supprimer le monopole et le service public. Il propose, quant à lui, d'adopter le projet tout en demandant au gouvernement de préciser ses intentions afin de prendre en compte, dans les meilleures conditions et les meilleurs délais, les besoins d'information et de « *pluralisme localisé* » qui se font jour.

Reconnaissant qu'il existe un besoin nouveau d'une expression locale et d'une information locale, M. Péricard demande : « *Les besoins sont-ils satisfaits par l'actuel foisonnement des radios dites libres, alors que le coût d'investissement pour la création d'une radio locale est de 1 million de francs et que le coût de leurs productions est de 1 à 2 millions de francs ?* »

Dans la situation actuelle « *d'improvisation proliférante* » il est, à son avis, trop tôt pour se prononcer au fond. Mais, ajoute-t-il, tous les parlementaires savent ce qu'ils ne veulent pas : « *Un système à l'italienne, repris en charge par les intérêts financiers et par un parti politique avec, en outre, des radios pornographiques et des radios gauchistes qui ont fait l'apologie des brigades rouges.* »

M. LECAT : éviter les errements

M. LECAT, ministre de la culture et de la communication, note d'abord que la loi de 1974 a confirmé clairement le monopole d'un service public établi « *non dans l'intérêt de l'Etat mais dans le souci exclusif des intérêts généraux de la collectivité* ». Nous avons donc aujourd'hui incontestablement, affirme-t-il, une bonne loi qui s'inscrit dans un contexte de liberté et de responsabilité. Il nous appartiendra cependant de réfléchir aux moyens d'en améliorer l'application et de faire en sorte qu'il y ait toujours plus de qualité, de pluralisme et de création.

« *Il s'agit pour le législateur de dissiper l'incertitude juridique provoquée par des décisions de justice contradictoires. Ce projet n'est donc pas un texte de répression mais un texte de confirmation. S'il était rejeté, on se trouverait dans un état de non-droit absolu, favorisant l'improvisation. Il faut épargner à notre pays les errements que connaissent certains de nos voisins, chez qui l'abandon du service public a très vite dérivé vers l'anarchie, le laxisme, le triomphe de l'esprit de lucre, débouchant sur une espèce de cacophonie finale.* »

Pour M. Lecat, il est pratiquement inévitable que le phénomène plutôt sympathique des « *radios vertes* » ouvre toutes les voies, y compris celles du mercantilisme et du charlatanisme. Il ajoute : « *Les radios dites « libres » feraient très vite la percée pour des radios commerciales, ce qui constituerait un danger réel pour la presse écrite. La constitution d'indispensables réseaux serait une aubaine pour les intérêts financiers, voire étroitement et sectairement politiques. Toutes les velléités inorganisées appellent, en effet, un fédérateur.* »

M. Lecat observe ensuite que le service public, loin d'occulter les besoins localisés de communication a, au contraire, favorisé leur développement. La société FR 3, précise-t-il, diffuse vingt-cinq mille heures de radios régionales par an. Le ministre cite également les stations de type FIP et les opérations de radio-services, souligne la qualité de leurs productions (reconnues par les auditeurs) et rend hommage à ceux qui les animent.

C'est dans cette voie, estime M. Lecat, qu'il faut conduire notre réflexion commune, sans précipitation et dans le cadre du service public.

L'Assemblée a ensuite discuté une exception d'irrecevabilité socialiste (le texte serait contraire à la Constitution) et une question préalable communiste (il n'y aurait pas lieu à délibérer) dont l'adoption entraînerait le rejet du texte en discussion.

M. FILLIOUD : petits et gros pirates

« *Votre conception du monopole,* déclare M. FILLIOUD (P.S.), *c'est tout pour nous, rien pour les autres.* » M. LABBE (président du groupe R.P.R.) n'a-t-il pas, un jour, dénoncé les « *pressions giscardo-centristes* », qui, selon lui, s'exerçaient sur la télévision. Le député remarque ensuite que le pouvoir était bien plus indulgent pour les radios locales avant les élections : il craignait de perdre la mainmise sur la radio et la télévision officielles. Il estime que le projet est contraire à la Constitution, qui garantit à tous le libre usage de tous les moyens d'expression. Après avoir observé que si le pouvoir brouille les émissions des petites radios pirates, il touche en revanche les dividendes des gros pirates (Europe 1 et R.M.-C.), il dénonce une volonté politique de faire main basse sur tous les moyens d'information.

La diffusion, précise-t-il, doit rester le monopole de la nation, non la programmation. Il conteste ensuite l'affirmation du premier ministre selon laquelle le monopole actuel garantirait le pluralisme et la liberté. Il cite plusieurs exemples de ce qu'il estime être des pressions et constate que, pendant la campagne électorale, « *la droite a bénéficié de deux fois plus de temps d'antenne que la gauche* ». Où sont le pluralisme et la liberté ? demande le député, qui estime que c'est au service public qu'il incombe d'organiser une information décentralisée et vraiment pluraliste.

S'exprimant contre l'irrecevabilité, M. CHINAUD, président du groupe de l'U.D.F., la juge non fondée dans la mesure où la Constitution dispose que l'exercice de la liberté d'expression est organisé par la loi. Qui donc, demande-t-il, M. Fillioud, s'il avait été au gouvernement, aurait-il nommé à la tête des sociétés de télévision ?

Pour le ministre, le texte en discussion n'est nullement incompatible avec le préambule de la Constitution ou avec la déclaration européenne des droits de l'homme. Par 285 voix contre 199, l'Assemblée décide finalement de ne pas opposer l'exception d'irrecevabilité.

M. LEROY, P.C., constate que, « *depuis la remise en ordre giscardienne, tout s'est dégradé, les programmes comme la situation des personnels* ». Pourtant, ajoute-t-il, grâce au progrès technique, tout ou presque tout est désormais possible. Aussi assiste-on à un jaillissement que le gouvernement prétend étouffer par un texte répressif après avoir lui-même violé le monopole. Il dénonce l' « *incroyable manipulation de l'opinion à laquelle se livrent radio et télévision officielles qui, pendant la campagne électorale, ont systématiquement caricaturé les positions de son parti. Quand on maltraite le P.C.,* affirme-t-il, *c'est toute la vie démocratique qui est atteinte.* » Et il poursuit : « *Le pouvoir a peur d'une information libre. Par exemple, il ne veut pas que les Français sachent que le colonel Erulin fut un tortionnaire.* »

Intervenant dans la discussion, M. CRESSARD (R.P.R.) rappelle qu'il existe une loi d'amnistie qui couvre les événements d'Algérie et dont profite le collaborateur de *l'Humanité* qui a renseigné M. Leroy (M. Alleg).

M. DUCOLONE, P.C., s'indigne que l'on puisse mettre sur le même pied les « *tortionnaires et leur victime* ».

Pour terminer, M. LEROY dénonce la « *discrimination scandaleuse dont sont victimes les journalistes communistes* ». « *Nous nous battrons pour le pluralisme* », conclut-il.

Le ministre observe qu'en déposant de nombreux amendements, le groupe communiste a montré qu'il entendait délibérer. La question préalable doit donc être repoussée. L'Assemblée en décide ainsi à la majorité de 286 voix contre 199.

Dans la discussion générale, M. TADDEI (P.S., Vaucluse) déclare notamment : « *Le monopole a été un instrument incomparable de service public. Mais les choses changent. Les techniques évoluent. De plus, un besoin d'expression locale se manifeste à tous les niveaux. Ainsi se pose avec force le problème des radios locales qu'on ne résoudra pas par des sanctions pénales.* » A son avis, il faut éviter trois écueils : l'étatisation des radios locales, leur privatisation et leur municipalisation. « *Il faut éviter,* résume-t-il, *qu'elles puissent être asservies à quelque pouvoir que ce soit.* »

M. VIVIEN (R.P.R.) : le monopole n'est pas un bloc

M. ROBERT-ANDRE VIVIEN (R.P.R., Val-de-Marne) reproche à M. Fillioud d'avoir cherché à masquer l'imprécision des propositions socialistes en rabaissant le débat. « *Quel pluralisme, quelle liberté ?* nous a-t-il demandé. *Mais quelle liberté aurions-nous si l'opposition l'avait emporté ?* » Après avoir rendu hommage au colonel Erulin, il poursuit : « *Socialistes et communistes sont partisans du monopole pour eux mais pas pour les autres. Le monopole n'est pas un bloc. L'Etat doit conserver le monopole de la diffusion. Doit-il en être de même de la programmation ? C'est une question qui se pose et la réponse n'est pas évidente. Aussi est-il excellent que le texte en discussion ne sanctionne que les infractions au monopole de diffusion. Il faut prévoir l'accès aux usagers et un code de bonne conduite.* »

« *En vérité,* déclare M. RALITE (P.C., Seine-Saint-Denis), *on cherche à verrouiller le monopole parce qu'on a peur de la liberté d'information.* » Il estime, pour sa part, que l'existence des radios libres est une condition de la démocratie. Il ajoute : « *Radio et télévision donnent une singulière image de la classe ouvrière à laquelle elles n'accordent d'ailleurs pas la parole. Nos propositions sont ignorées et l'on donne une image tendancieuse et caricaturale de notre parti.* » Pour terminer, le député se fait l'avocat d'une décentralisation réelle « *dont le pouvoir ne veut à aucun prix car il craint l'expression pluraliste des régions* ».

En séance de nuit, sous la présidence de M. La Combe (R.P.R.), M. François d'AUBERT (U.D.F., Mayenne) estime que les radios locales présentent plus d'inconvénients que d'avantages. En ce qui concerne les radios libres, le dérapage « à l'italienne » est, selon lui, toujours à craindre. Elles sont donc « *inacceptables* ». La solution de stations locales concédées, tenues de respecter un cahier des charges, serait à son avis illusoire (« *elle suppose un consensus inexistant en France* ») et dangereuse en raison du rôle qu'y joueraient les puissances financières. Quant aux radios locales publiques, « *elles risqueraient d'être accaparées par des groupuscules, des partis, voire des municipalités ou même des établissements publics locaux* ». Ainsi, estime le député, le gouvernement a-t-il bien fait de déposer un texte qui conforte le monopole.

Pour M. CRÉPEAU (M.R.G., Charente-Maritime), « *les élus de gauche ne peuvent voter un projet purement répressif. Les radicaux de gauche considèrent toutefois le problème posé comme l'un des plus importants de ce temps.* » Ils souhaitent donc qu'un grand effort de réflexion soit mené à ce sujet. Contrairement à leurs amis socialistes, qui voteront contre le projet, ils s'abstiendront, « *sans que cela constitue un rapprochement avec le pouvoir, bien au contraire* ».

Pour M. LE TAC (R.P.R., Paris), « monopoliste » convaincu, le problème des radios locales doit être réglé rapidement. D'où les amendements qu'il présentera (*le Monde du 3 juin*), afin de permettre « *leur développement harmonieux, sous la protection du monopole, garant du service public* ».

« *Au fond,* constate M. TASSY (P.C., Bouches-du-Rhône), *le pouvoir est dépassé, comme chaque fois que s'exprime une volonté d'élargissement des structures démocratiques. Pourquoi l'initiative locale serait-elle forcément médiocre ?* demande le député, qui relève la médiocrité actuelle, notamment celle des stations régionales, due, à son avis, « *aux pressions politiques* ».

Pour M. MADELIN (U.D.F., Ille-et-Vilaine), le gouvernement propose aujourd'hui « *une loi de gendarmerie du monopole* ». A son avis, « *cela ne correspond nullement au « ras-le-bol » contre l'uniformisation collectiviste et bureaucratique, à l'aspiration à un nouvel enracinement* ». « *C'est de ce besoin,* estime-t-il, *que sont nées les radios locales.* » Plutôt que de s'en remettre à l'Etat, il se déclare favorable à la voie contractuelle et annonce qu'il déposera une propositon de loi qui fixera, pour les radios privées, un véritable code de bonne conduite.

Pour M. CARO (U.D.F., Bas-Rhin), l'existence même de radios libres en Alsace s'explique par le fait que la radio régionale, telle qu'elle existe, ne répond pas aux besoins locaux. Peu favorable à des formules nouvelles, il se déclare partisan de réformer ce qui existe, ce qui implique notamment un accroissement des moyens et une autonomie accrue.

M. CANACOS (P.C., Val-d'Oise) plaide en faveur de la décentralisation du service public, donc de la télédistribution, qui « *favorise la vie associative* ». Enfin M. FUCHS (U.D.F., Haut-Rhin) soutient le projet, car, précise-t-il, « *nous sommes pour le monopole, à condition qu'il réponde aux aspirations locales* ».

Dans sa réponse aux différents orateurs, M. LECAT indique que le gouvernement a choisi de perfectionner le service public. Ce qui, précise-t-il, exclut toutes les formules extérieures mais n'exclut aucune formule qui s'inscrirait dans ce cadre. A travers tout ce qui a été dit dans ces débats, il se félicite d'entrevoir les « *conciliations nécessaires* ».

M. LE TAC (R.P.R.) propose un article additionnel au terme duquel l'établissement public de diffusion assure l'exploitation et l'entretien de l'émetteur de R.M.C. situé à Roumoules, sur le territoire français. « *Il s'agit,* explique-t-il, *de conforter le monopole de diffusion de T.D.F. et de faire disparaître une dérogation scandaleuse.* »

M. LECAT est défavorable à cette proposition. Il précise que la fréquence utilisée par cet émetteur a été attribuée à la principauté de Monaco lors d'une conférence internationale : « *Nous nous situons donc dans le cadre du droit international, et toute remise en cause affaiblirait notre position. De plus, cette présence n'est pas récente, et il n'y a pas atteinte au monopole.* » Il souhaite donc que l'amendement soit retiré. « *Seule l'administration de l'émetteur est en cause* », fait observer M. LE TAC, qui refuse de retirer son amendement. Au scrutin public demandé par le gouvernement, ce dernier est rejeté par 266 voix contre 13 sur 281 votants. L'Assemblée repousse ensuite un amendement de suppression de l'article unique, amendement qui était présenté par le groupe communiste. L'article unique est adopté.

Plusieurs articles additionnels sont ensuite examinés. Le rapporteur propose notamment, à l'initiative de M. ZELLER (non-inscrit), que le gouvernement soumette à la prochaine session de printemps, un rapport au Parlement, indiquant les mesures qu'il a prises et qu'il compte prendre pour satisfaire les besoins nouveaux, locaux et régionaux. Le ministre se prononce, pour sa part, pour une procédure de concertation active avec le gouvernement, sous le contrôle permanent du Parlement. M. GUERMEUR (R.P.R.) se déclare sceptique sur l'efficacité d'une telle formule. M. TADDEI (P.S.) propose un amendement encore plus contraignant. Il est repoussé par l'Assemblée, de même que l'amendement de la commission.

Pour terminer, l'Assemblée repousse deux amendements communistes, l'un qui précisait que l'information devait être assurée par les journalistes « *dans le respect du pluralisme* », l'autre qui supprimait le critère de la qualité pour la répartition des crédits aux sociétés nationales de télévision.

Refusant de choisir « *entre la répression et l'arbitraire* », le groupe socialiste indique qu'il votera contre le projet que l'Assemblée adopte, l'opposition votant contre, à l'exception des dix députés radicaux de gauche, qui s'abstiennent.

La séance est levée jeudi à 0 h. 45.

PATRICK FRANCÈS.

● *Le bureau de liaison de l'Association pour la libération des ondes (ALO)* et de Consensus liberté radio a rappelé mardi 6 juin sa position sur le projet gouvernemental : « *Cette loi, dit-on, comblera un vide juridique constaté par le tribunal de Montpellier, mais non reconnu par celui de Bobigny. Qu'en sera-t-il du vide de la communication ? Il n'est pas honnête d'évoquer toujours la situation de la radio en Italie en prenant comme repoussoir l' « anarchie des ondes », la politisation extrême ou la mainmise commerciale. La coexistence radio d'Etat-radios locales et indépendantes fonctionne dans de nombreux autres pays. La France ne saurait-elle pas trouver elle aussi une formule intermédiaire entre le monopole régalien et le chaos des fréquences ?* »

★ C/o Thomas Sertillanges, 35, rue Boileau, 75016 Paris.

L'indépendance, oui ou non

En dépit des apparences les choses sont simples. Sont pour le monopole ceux qui considèrent qu'il appartient à l'Etat, selon les termes mêmes de la loi, de « définir les programmes » de radio et de télévision, de les diffuser et d'exploiter les installations. Sont contre le monopole ceux qui pensent que l'Etat peut se dessaisir en partie de ces tâches au bénéfice d'autres instances — municipales, privées ou mixtes.

Tous ceux qui parlent de créer des radios locales « dans le cadre du monopole » ne font qu'obscurcir le débat, car, à moins d'envisager une totale liberté des ondes, à l'italienne, ce dont nul ne veut, le choix est entre la perpétuation du système actuel et l'octroi de licences d'exploitation, comme en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis : dans le premier cas, c'est le maintien du monopole, dans le second, c'est sa disparition.

Lorsque M. Le Tac (R.P.R.), tout en s'affirmant « monopoliste », propose d'accorder des dérogations à des stations locales, il met en cause le monopole. Lorsque M. Vivien (R.P.R.), demande qu'une autorité de l'audiovisuel reçoive le droit de conférer des licences, il ne fait pas autre chose. Lorsque M. Madelin (P.R.) se prononce pour des radios contractuelles, il rejette explicitement le service public.

A gauche, on relève les mêmes convergences. M. Taddéi, au nom du P.S., affirme que son parti refuse à la fois l'« étatisation », la « privatisation » et la « municipalisation » : les nouvelles stations qu'il appelle de ses vœux seraient gérées de manière tripartite (Etat, collectivités, usagers) comme le sont, dit-il, les Maisons de jeunes et les centres d'animation culturelle. Ces propositions ne sont pas différentes de celles qu'a présentées le parti communiste.

M. Lecat n'avait donc pas tort d'entrevoir, au terme de la discussion, des « possibilités de conciliation ». Il semblait bien y avoir accord entre les représentants des principaux partis, au-delà des prudences de langage et des insuffisances d'analyse, sur le principe de concessions accordées à des stations indépendantes du pouvoir. C'est précisément ce que le gouvernement ne veut pas. — T. F.

La C. F. D. T. : libérer l'audio-visuel de la tutelle gouvernementale.

La commission exécutive de la C.F.D.T. a déclaré, jeudi 8 juin :

« L'existence de radios « libres » exprime d'abord un refus : le refus de l'utilisation par le gouvernement d'un monopole de diffusion pour étouffer la liberté d'expression. La majorité de l'Assemblée nationale, en choisissant de les interdire de façon répressive, ne règle pas la question posée. Pour autant, la C.F.D.T. ne peut pas cautionner l'ouverture des ondes à qui en veut. L'expérience montre que des initiatives généreuses, voire militantes, d'aujourd'hui ouvrent la brèche pour demain à la domination des intérêts privés et des puissances financières.

» La C.F.D.T. réaffirme son attachement à un service public audio-visuel de l'information et de la culture, garanti par le monopole de la diffusion, mais libéré de la tutelle gouvernementale renforcée par le vote de l'Assemblée nationale. C'est la notion et l'usage du monopole qui sont à revoir. La C.F.D.T. s'est prononcée pour un service public décentralisé permettant dans la liberté d'initiative l'expression effective de toutes les opinions et de tous les groupes. C'est dans ce cadre, et avec ces garanties de service public, que les radios aujourd'hui, les chaînes de télévision demain, pourront être libres. »

La commission des finances n'adopte pas l'article premier du projet sur les plus-values

Réunie mercredi matin 7 juin, la commission des finances de l'Assemblée nationale a commencé l'examen du projet de loi relatif à l'imposition des produits de cession à titre onéreux de valeurs mobilières et de droits sociaux. M. Fernand Icart (U.D.F., Alpes-Maritimes), rapporteur général, a souhaité que les possibles améliorations à apporter au texte ne remettent pas en cause la « *simplicité* » des dispositions prévues. Il a relevé que l'éventuel rejet du projet entraînerait une nouvelle suspension de l'application de la loi de 1976, ou son application avec tous ses inconvénients désormais reconnus.

Après les critiques contre le projet émises par MM. Bernard Marie (R.P.R., Pyrénées-Atlantiques), Laurent Fabius (P.S., Seine-Maritime), Jacques Marette (R.P.R., Paris), Edgar Faure (R.P.R., Doubs) et Pierre Bas (R.P.R., Paris), et l'intervention de M. Gilbert Gantier (U.D.F., Paris), qui a estimé que le projet, « *malgré ses imperfections* », est susceptible d'être amélioré, la commission a adopté, par dix voix contre trois, un amendement de M. Marette prévoyant l'abrogation des dispositions de la loi du 19 juillet 1976, relatives à l'imposition des plus-values mobilières.

La commission des finances n'a pas adopté, ensuite, l'article premier, les voix des commissaires s'étant également partagées à la suite des réserves émises par les députés de la majorité, notamment R.P.R. (*le Monde* du 8 juin). Cet article stipule que « *les produits nets réalisés par les personnes physiques lors de la cession à titre onéreux de valeurs mobilières ou de droits sociaux sont soumis à l'impôt sur le revenu à compter du 1er janvier 1979 dans les conditions prévues* » par le nouveau texte.

● *Accords internationaux.* — L'Assemblée nationale a adopté définitivement, sans débat, mercredi 7 juin, trois projets de loi : deux d'entre eux concernent la coopération de la France avec le Cap-Vert et la Guinée-Bissau ; le troisième concerne l'accession à une convention avec Lomé, du Cap-Vert et de Sao-Tomé et Principe et de la Papouasie - Nouvelle-Guinée, ainsi que les conséquences financières qui en découlent.

● *M. Hector Rolland,* député R.P.R. de l'Allier, a demandé, mercredi 7 juin, que son vote sur le collectif budgétaire pour 1978 soit rectifié. M. Rolland, qui avait été porté comme ayant voté pour, a précisé qu'il entendait voter contre (*le Monde* du 3 juin).

AU SÉNAT

Le P.C. propose neuf mesures d'urgence pour les collectivités locales

MM. Rosette (Val-de-Marne), Jargot (Isère) et Ooghe (Essonne) ont présenté, le 7 juin, au nom du groupe communiste du Sénat, « neuf mesures d'urgence pour les collectivités locales ». *Ces mesures, mises au point par l'association nationale des élus communistes et républicains, seront défendues par les orateurs du P.C. au cours du débat qui, le 20 juin au Sénat, suivra la déclaration du gouvernement sur le devenir des collectivités locales.*

Le parti communiste préconise notamment, parmi les mesures qui devraient être prises avant la fin de l'année, une extension de l'autonomie communale, le rôle du préfet se limitant désormais au contrôle de la légalité des décisions du conseil municipal, et l'annulation d'une décision ne pouvant être prononcée que par le tribunal administratif. De nouvelles compétences seraient données aux communes en matière d'urbanisme et de maîtrise du sol, d'équipement, de logement, d'enseignement. Le P.C. propose aussi des mesures financières qui s'inscriraient dans le budget de 1979, et devraient permettre aux collectivités locales, qui assurent 55 % des équipements collectifs de la nation, d'obtenir progressivement — sur trois ans — une participation de l'Etat au moins égale à 50 % du coût réel des équipements programmés. (Les crédits d'Etat ne dépasseraient pas actuellement 17 % de la dépense réelle.)

Une dotation spéciale en faveur des trente-deux mille communes rurales est d'autre part prévue. Elle devrait permettre la survie de ces communes, dont l'existence est indispensable, dit le P.C., au gardiennage de notre patrimoine rural et à la conservation du cadre de vie.

Enfin, le parti communiste demande la « *création immédiate* » d'un conseil supérieur des collectivités locales présenté par un élu, qui serait chargé d'élaborer une réforme des collectivités locales « *en vue d'une effective décentralisation* », et devrait être consulté sur toute mesure gouvernementale relative à ces collectivités.

POLITIQUE

M. Barre : il y a des procès d'intention que le gouvernement ne peut pas accepter

M. Raymond Barre, qui était jeudi matin 8 juin, l'invité du « petit déjeuner politique » de France-Inter, a répondu aux réactions diverses que suscitent les orientations économiques et sociales du gouvernement et s'est étonné des doutes exprimés par certains dirigeants de la majorité sur la crédibilité de sa politique (le Monde *du 7 juin). Le premier ministre s'est notamment expliqué sur les raisons qui ont amené le gouvernement à libérer les prix et il a souligné les dispositions sociales dont l'application est retenue.*

« Je comprends très bien l'inquiétude actuelle des Français, encore que cette inquiétude soit singulièrement grossie par un certain nombre de gens de milieux divers qui ont intérêt à la grossir, a déclaré le chef du gouvernement. *Au lendemain des élections, le président de la République a demandé au gouvernement de faire un travail en profondeur, et j'ai indiqué à l'Asemblée nationale et au Sénat quelles seraient les orientations de la politique qui serait conduite. Alors, quand un certain nombre de gens me disent que tout ceci n'est pas suffisamment expliqué, alors qu'ils étaient soit sur les bancs de l'Assemblée nationale soit sur les bancs du Sénat, j'ai quelque raison de m'étonner. »*

Après avoir rappelé quels sont les grands axes de la politique gouvernementale, M. Barre a indiqué que le gouvernement entend agir *« avec méthode et détermination et non pas dans l'agitation intellectuelle ou la fébrilité politicienne »*. Le premier ministre s'est ensuite défendu, à propos du retour à la liberté des prix — *« qui était demandé par toutes les fomations de la majorité »*, — de faire un *« cadeau aux chefs d'entreprise »*.

« Je n'aurais pas libéré les prix, a-t-il ajouté, *si les conditions d'une libération des prix n'avaient pas été remplies. Nous le faisons parce que nous maintenons un contrôle de la progression de la masse monétaire, parce que nous avons obtenu une modération dans l'évolution des rémunérations, décidé pendant deux ans une pause des charges fiscales et sociales, une baisse sur les prix de revient et décidé d'intensifier la concurrence intérieure et laisser jouer la concurrence extérieure. »*

Le chef du gouvernement estime que les risques d'une relance de l'inflation sont ainsi fortement limités, même si l'indice des prix doit connaître de nouvelles hausses au cours des prochains mois. M. Barre a répété que le pouvoir d'achat des Français sera maintenu : *« Le gouvernement recommande que l'évolution des rémunérations n'excède pas la hausse des prix. »*

Le gouvernement pratique la politique actuelle parce que *« il n'y a pas moyen de faire autrement »*.

La situation de l'emploi

A propos de l'aggravation du chômage, qui constitue, après la hausse des prix *« la deuxième inquiétude des Français »*, M. Barre a déclaré : *« En réponse à certains esprits qui se croient distingués ou à certains politiciens qui veulent donner l'impression de la générosité à des fins qui n'ont rien à voir avec la générosité, la préoccupation première du gouvernement, c'est l'emploi, et sa politique est faite pour qu'il y ait en France des emplois qui soient sains et non pas artificiels. (...) Il y a des procès d'intention que le gouvernement ne peut pas accepter. »*

Y aura-t-il à la fin de l'année 1 500 000 chômeurs ? *« On ne peut vraiment, à l'heure actuelle, faire des pronostics chiffrés »*, répond le premier ministre. Le gouvernement fera *« tout ce qui est en son pouvoir »* pour que l'aggravation de la situation de l'emploi ne devienne pas *« insupportable »*. Interrogé sur les conflits qui ont éclaté dans les usines Renault, M. Barre a indiqué : *« Il appartient à la direction nationale des usines Renault de mener des négociations et de prendre les décisions qui conviennent. Le gouvernement ne va pas se substituer aux responsables de la Régie. Il a confiance en ces responsables, à eux de mener leur affaire (...). Je souhaite que les travailleurs des usines Renault puissent mesurer les difficultés de la concurrence nationale et internationale,* a ajouté le premier ministre. *Car si des erreurs étaient commises en ce qui concerne la gestion de Renault, ils seraient les premiers à en subir les conséquences et à travers eux l'économie française. »*

Répondant aux reproches qui lui sont faits, notamment par les centristes, de ne pas insister suffisamment sur l' *« accompagnement social »* des mesures économiques, M. Barre a souligné : *« Il est facile de se montrer social et généreux à bon prix, surtout quand on n'a pas la responsabilité des affaires. Le gouvernement a pris des engagements qui seront tenus mais nous n'irons pas au-delà (...) parce que dans ce domaine le gouvernement ne peut pas faire n'importe quoi. (...) Cessons cette argumentation assez singulière selon laquelle il y a une politique économique qui se moque du social alors que l'an dernier le gouvernement a fait une politique sociale comme rarement il en avait été faite. »*

Le chef du gouvernement a conclu en affirmant que les critiques formulées par ses détracteurs, et notamment par M. François Mitterrand, procèdent d' *« une certaine méconnaissance des réalités »*. *« Je suis parfois affligé,* dit-il, *quand je rapproche certains propos qui sont tenus de la situation dans laquelle se trouve ce pays. Que de légèreté ! Tant que je serai premier ministre, j'entends mener une politique sérieuse. »*

Le R.P.R. de plus en plus critique

(Suite de la première page.)

Jeudi matin, l'éditorialiste de *la Lettre de la nation* écrivait à propos du nouveau projet de loi sur les plus-values : *« Le meilleur moyen de « chercher à réconcilier les Français » avec leur industrie en les engageant » à investir leur épargne en actions » n'est pas de créer une taxation supplémentaire, quels qu'en soient, par ailleurs, les motifs. Il est curieux de constater comme les meilleures intentions de justice fiscale aboutissent à créer de nouvelles injustices... Il est aberrant de vouloir inciter à la création de petites entreprises en augmentant la taxation sur les comptes courants d'associés. C'est, en effet, grâce à ces comptes — pas du tout anonyme — que les petits entreprises peuvent vivre jusqu'au moment où elles atteignent leur seuil de rentabilité et que, par surcroît, ces comptes servent de caution aux crédits bancaires. »*

Les députés R.P.R. ont d'ailleurs rejeté, mercredi en commission, l'article premier du projet.

M. Chirac, qui s'apprête à effectuer plusieurs voyages en province — il commencera par Nancy, le 25 juin, — semble vouloir prendre date avant que ne s'aggrave, à l'automne, une situation qu'il voit sous de sombres perspectives. Les avertissements qu'il lance visent à dénoncer plus ou moins directement les options du chef de l'Etat.

Dans sa conférence de presse, M. Jacques Chirac s'est tout d'abord défendu de toute préoccupation partisane, pour traiter des problèmes sous un angle plus général, en disant : *« Nous avons le sentiment que les décisions se prennent aujourd'hui un peu trop en fonction des intérêts et des ambitions des partis. Ce retour au système des partis, nous le combattons. Il serait plus confortable sans doute de ronronner à l'unisson avec ceux qui voient, pour tout avenir à la France, celui d'une province européenne. »*

Le président du R.P.R. a proclamé que la France devait avoir *« les ressources et les moyens d'être une grande puissance. Notre mission est de nourrir cette ambition et de réveiller cette volonté. Nous devons empêcher les glissements par accommodements de la politique extérieure, par les facilités de la politique économique et par la recherche des petits bonheurs quotidiens. Nous sommes décidés à jouer un rôle plus important et à effectuer une pression permanente et constante pour que nos idées soient prises en compte par la politique gouvernementale »*.

Après avoir approuvé l'initiative *« humanitaire »* des troupes françaises au Zaïre, et s'être félicité de leur retour rapide, M. Chirac a évoqué le conflit du Sahara occidental en disant : *« La solution ne peut être que politique. Cette solution politique doit être recherchée dans le cadre d'une politique active et fraternelle avec l'Algérie. Nous sommes inquiets de voir la dégradation des rapports entre la France et l'Algérie. Car il ne peut y avoir une politique méditerranéenne sans des liens étroits entre Paris et Alger. Nous souhaitons donc que l'on s'oriente vers une restauration d'un climat amical et confiant avec l'Algérie. »*

La conférence de Paris et la détérioration des rapports avec Moscou

A propos de la situation au Tchad, M. Chirac a déclaré : *« Les opérations du Tchad nous ont surpris en raison de leur importance et nous pensons que là aussi la solution ne peut être que politique et négociée, par le retour de relations confiantes, amicales et cordiales avec Tripoli. Des relations politiques et amicales entre Paris, l'Algérie et la Libye sont essentielles au maintien de la stabilité et de la paix dans cette partie du monde. »*

A propos de la récente conférence de Paris sur l'Afrique, le chef du R.P.R. a estimé qu'elle n'était pas de nature à répondre aux problèmes qui se posent sur ce continent. Il a d'abord estimé qu'il existe *« peu de chances que soit mise sur pied la force africaine soutenue par l'Occident »*, et a noté : *« La France devrait se garder, comme elle l'a fait pour le dialogue Nord-Sud et pour le désarmement, de lancer des idées qui ne sont pas susceptibles d'être mises en œuvre. »* La deuxième remarque de M. Chirac a été ainsi formulée : *« Nous sentons un relent atlantique très affirmé dans le désir de voir l'Amérique prendre position en Afrique. Nous pensons que les Américains et les Soviétiques n'ont rien à faire sur ce continent, qui doit être maintenu hors de la rivalité des blocs.*

» La conférence de Paris n'a eu pour résultat que de détériorer les relations entre Paris et Moscou. » Pour M. Chirac, il s'agit *« d'un processus dangereux qui va à l'encontre du principe de l'Afrique aux Africains et qui pourrait même provoquer la « vitenamisation » de l'Afrique »*.

Le R.P.R. avait déjà sévèrement critiqué la récente conférence de cinq pays occidentaux sur l'Afrique ; il y avait vu une « ré-otanisation » de la France (M. Charpy dans *la Nation* du 1er juin), un « retour à la politique des blocs... et à l'intégration militaire » (M. Guéna à France-Inter, le 6 juin).

Enfin, M. Chirac, reprenant les arguments qu'il avait développés dans un récent article du *Monde* (daté du 19 mai 1978) a souhaité le doublement du budget de la coopération, non seulement en matière d'aide financière, mais aussi en matière humaine, assurant : *« On ne peut à la fois dire que l'on mène une politique africaine active et diminuer les moyens financiers et humains de la coopération et que cela ne soit compensé que par l'envoi de légionnaires. »*

Le libéralisme ne doit pas être un renoncement

Abordant la situation économique et sociale, M. Chirac a estimé que celle-ci était caractérisée *« par une relative stagnation de la production nationale, par une tension sur les prix, par le développement de la compétition internationale, par le maintien des contraintes et par l'aggravation probable des disparités sociales »*. Favorable à la politique de libéralisation de l'économie pratiquée par le gouvernement, le chef du R.P.R. a estimé que celui-ci n'était toutefois pas allé *« assez loin ni assez vite »* et surtout que cette politique n'était *« pas intégrée dans une politique volontariste »*.

Il a ajouté : *« Le libéralisme ne doit pas être le renoncement à agir, il doit être fondé sur une stratégie de la croissance. C'est ce qui nous distingue de la politique du gouvernement. On ne peut pas se limiter à la condamnation des canards boiteux, on doit rechercher les raisons de la non-rentabilité de certaines entreprises. Car le libéralisme tout simple se traduit par une augmentation grave du sous-emploi. Or le sous-emploi reste en fait aujourd'hui une règle d'or de la politique économique que nous ne pouvons accepter. »* Le président du R.P.R. souhaite donc un retour au libéralisme combiné avec une intervention de l'Etat qui aboutirait à une planification *« restaurant le profit, mais donnant des orientations et des objectifs précis »*.

● *Les membres du groupe U.D.F.* de l'Assemblée nationale ont été mardi 6 juin les hôtes à déjeuner du président de la République. A propos des relations entre les élus R.P.R. et U.D.F., M. Roger Chinaud, président du groupe U.D.F., a déclaré à sa sortie du palais présidentiel : *« Lorsqu'on s'occupe de bien faire son travail, on n'a pas à s'intéresser à ses voisins, surtout lorsque l'on sait qu'ils pensent exactement la même chose que nous. »*

● *M. Raymond Barre* reçoit à déjeuner, jeudi 8 juin, le président et les vice-présidents du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, puis, mercredi 14 juin, le président et les vice-présidents du groupe U.D.F. Le premier ministre s'entretiendra également mardi 13 juin, à 11 h. 45, avec une dizaine de jeunes députés du groupe U.D.F., et mercredi 14 juin, à 18 h. 30, avec un groupe de jeunes députés gaullistes qui lui avaient demandé audience.

LE DÉBAT AU SEIN DU P.C.F.

Des intellectuels communistes s'interrogent sur leur fonction dans le parti

L'hebdomadaire « les Nouvelles littéraires », publie dans son numéro du 8 juin, un dossier de Jean-Louis Ezine intitulé « Les intellectuels communistes dans la tourmente ». Ont été interrogés des intellectuels « contestataires » officiels comme MM. Raymond Jean, Louis Althusser, Jacques Frémontier, Jean Elleinstein, Mme Christine Buci-Glucksmann ; des intellectuels chargés de responsabilités dans la direction du P.C.F. comme MM. Lucien Sève, François Hincker et Francis Cohen, ou qui ont joué un rôle important comme M. André Stil ; des intellectuels qui s'interrogent, comme MM. Antoine Spire et Jean Ristat ; enfin d'anciens communistes comme MM. Jorge Semprun, Roger Garaudy et Pierre Daix.

Les uns posent des questions, d'autres proposent des réponses en une sorte de dialogue reconstitué. Ainsi, par exemple, M. Raymond Jean explique : *« Ce qui se passe aujourd'hui chez de nombreux communistes — intellectuels ou pas — c'est qu'ils veulent être « critiques ». Cela est-il compatible avec le fonctionnement du parti, ses habitudes, ses schémas, ses réflexes, sa discipline ? Ce n'est pas absolument évident. Mais la bataille vaut la peine d'être menée. »*

M. Jorge Semprun a, pour sa part, une réponse. Il indique : *« Ce que je pense aujourd'hui, c'est qu'il y a quelque chose de tout à fait contradictoire, d'incompatible entre la fonction d'intellectuel et l'institution communiste. Je dis bien « communiste » au sens exactement partisan du mot. Car je continue à croire, au-delà du cadre étroit des appareils, au rôle des intellectuels marxistes. Marx lui-même n'était pas un homme de parti. »*

Une réponse qui renvoie à celle de M. Althusser lorsqu'il déclare : *« Tout peut arriver. Je suis excommunié aujourd'hui, mais je n'ai pas envie d'être un martyr. Philosophe, je ne suis pas piégé par les effets de la politique publique quotidienne : c'est elle qui, dans l'immédiat, me condamne. »*

Le philosophe ajoute, après avoir relevé qu'il existe *« des communistes qui ne le sont pas »* : *« On ne recrute les militaires que dans le civil : on peut donc recruter des antimilitaristes. Or, le parti communiste a adopté une stratégie de recrutement de type militaire : il s'est offert ainsi de très larges perspectives de recrutement, si larges que le parti nourrit sa propre trahison. »*

Le recrutement, M. Raymond Jean en parle aussi mais, lui, pour s'en féliciter. Il explique que c'est peut-être l'entrée, de plus en plus marquée depuis 1968, des universitaires au sein du P.C.F. qui *« a modifié certains équilibres et explique en partie la situation actuelle de discussions et de remise en question »*.

M. Jean Elleinstein estime d'ailleurs que les intellectuels demeurent suspects au P.C.F. *« C'est un sentiment vivace,* explique-t-il, *et qu'il importe de modifier. C'est un des problèmes aujourd'hui. »* Il se montre pourtant optimiste. Trop peut-être puisque dans son entretien, effectué le mardi 23 mai, il indique : *« Je vais probablement pouvoir publier un article dans* l'Humanité, *dès jeudi, je pense. Rien n'est sûr, il y a un débat à ce sujet à la direction. Mais il semble que ce soit quasiment acquis. »* Dans le quotidien communiste, il n'y a toujours eu aucun article de l'historien...

Ce qui n'empêche pas M. Lucien Sève, directeur des Editions sociales, d'affirmer : *« Au parti communiste, je le dis fièrement, les créateurs de toute discipline ne connaissent pas la censure ou la discrimination, depuis l'époque déjà lointaine où Roger Garaudy, dont l'antistalinisme était extraordinairement stalinien, s'efforçait de réduire au silence les recherches qui ne lui plaisaient pas. »*

Quant à M. Francis Cohen, directeur de la revue *la Nouvelle Critique*, il précise : *« Il est faux de prétendre qu'il y ait eu la moindre condamnation de la* Nouvelle Critique *par quelque organisme du parti que ce soit. Il y a eu simplement une discussion qui continue. »*

Lui aussi responsable des Editions sociales, M. Antoine Spire, s'il ne parle pas de censure, est plus nuancé sur le statut des intellectuels dans le P.C.F. Il explique :

« Aussi, chaque fois que nous mettons des spécialistes au travail sur une question, nous avons quelques difficultés à élargir des collaborations au-delà d'un petit groupe, souvent trop réduit.

» Et surtout, n'y a-t-il pas parfois tendance à cantonner des spécialistes dans leurs spécialités, le reste de la vie politique se passant pour eux dans leur cellule, à la rigueur dans leur section, mais très exceptionnellement plus avant ? (...)

» Il n'est pas facile avec un budget limité (crise du livre...) d'effectuer des choix équilibrés entre l'attention au nouveau et la calme vision de ce qui constitue durablement l'essentiel. De ce point de vue la détermination de notre politique éditoriale est certainement insuffisamment collective et insuffisamment démocratique. »

En tenant un tel langage, il rompt avec une vision mythologique du P.C.F., une vision qui remplit une fonction politique précise relevée par M. Frémontier lorsqu'il note : *« Tout est fait pour créer chez les militants un lien religieux et malsain avec le parti. »*

Prolongeant les interrogations des intellectuels masculins, Mme Buci-Glucksmann explique que le combat des femmes ne s'arrête pas aux portes du P.C.F. Elle déclare, en effet :

« Je suis pour un féminisme communiste capable de développer de nouvelles formes de démocratie dans la société civile et dans mon parti, capable de dénoncer toutes nos exploitations et frustrations, y compris les plus cachées qui s'enracinent dans l'institution familiale, dans le sexisme répressif, dans les divisions normatives des rôles qui condamnent souvent les femmes — y compris celles des militants... — à un enfermement domestique actuellement refusé. Bref, la lutte des femmes est une étape nouvelle de la lutte des classes (...). Ne me sentant ni « anarchiste petite-bourgeoise », ni « mouche du coche », ni « liquidatrice », ni « intellectuelle de cabinet » coupée de la lutte des classes... »

Des préoccupations proches s'expriment également chez M. Jean Ristat quand il indique : *« J'ai choisi mon camp, sachant que j'aurais aussi à lutter à l'intérieur : par exemple sur les problèmes de la sexualité. Sur ces problèmes, le P.C. est actuellement le meilleur rempart, le meilleur garant de la morale petite-bourgeoise. »*

● *Le bureau politique du P.C.F.* a publié, mercredi 7 juin, une déclaration dans laquelle il indique que l'objectif des dix mille cellules d'entreprise fixé par le XXIIe congrès a été atteint. Il appelle toutefois à un effort prioritaire en vue du *« développement des forces du parti dans les entreprises »*, et en premier lieu dans *« les grandes entreprises qui regroupent les plus fortes concentrations d'ouvriers et de salariés »*, sans pour autant négliger les petites et moyennes entreprises qui emploient sept millions et demi de salariés.

M. CHEVÈNEMENT : le P.C. a un problème avec la démocratie.

M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort, membre du bureau exécutif du P.S. et chef de file du CERES, a déclaré mercredi 7 juin au micro de France-Inter :

« Le parti communiste considère que, dès qu'on discute, c'est dangereux. C'est préoccupant d'ailleurs. (...) Il y a un problème qui tient à ce que le parti communiste a des difficultés dans ses relations avec les autres. Il a des difficultés en son sein, dans ses relations avec lui-même. Il a un problème avec la démocratie. Il faut qu'il en sorte, et il faut qu'on l'y aide d'ailleurs. »

Les deux bouts de la chaîne

(Suite de la première page.)

A droite, le P.S. peut récupérer les 3 % d'électeurs qu'il a perdus entre les sondages et les scrutins. Bien d'autres pourraient venir à lui, si l'on songe que ceux-là étaient déjà prêts à le soutenir dans le cadre d'un programme commun de la gauche. Combien rallieront vraiment un parti socialiste libéré d'une alliance si étroite avec le P.C.F. ? Certainement moins que tous ceux qui s'y proclament disposés : la plupart cherchant seulement à couvrir d'un drapeau de gauche une politique de conservatisme intelligent. Suffisamment, malgré tout, pour ouvrir des perspectives nouvelles.

Mais le parti socialiste peut-il réellement se développer des deux côtés à la fois ? Pour s'étendre vers la droite, ne faut-il pas proposer des objectifs modérés, qui empêcheront de s'étendre vers la gauche ? Pour mordre sur la clientèle du P.C., ne faut-il pas accentuer les thèses de la « rupture » avec le capitalisme, qui effraieront les gens du centre ? La contradiction pourrait n'être pas insurmontable si l'on décidait, une bonne fois, de parler des changements politiques en termes réalistes, au lieu de le faire avec le vocabulaire traditionnel.

Les socialistes auraient intérêt à réfléchir sur un sondage effectué quelques jours après les scrutins de mars dernier, révélant que 35 % seulement des électeurs se sont déclarés mécontents du résultat. Comme 50 % environ ont voté pour l'opposition au premier tour, cela signifie que le tiers de ses supporters ont été finalement rassurés par son échec. On retrouvait un écart analogue pendant la campagne, entre les gens qui annonçaient leur intention de voter pour le programme commun et ceux qui déclaraient souhaiter réellement son succès au fond d'eux-mêmes. La gauche aurait-elle perdu parce qu'un bon nombre de ses électeurs potentiels ont refusé de croire qu'on puisse radicalement changer de société sans des bouleversements insupportables ? Cette hypothèse devrait être examinée de près.

∴

Depuis plus d'un siècle, la gauche française se distingue de ses homologues occidentales par un écart plus large entre la politique parlée et la politique vécue. Parce que les droits de l'homme de 1789, le suffrage universel de 1848, ont été réalisés par des bouleversements très en avance sur leur temps, une mystique révolutionnaire s'est créée. Au plan du réel, le développement économique et culturel a progressivement éloigné de l'action violente, au fur et à mesure que les masses populaires ont accédé à une vie moins inacceptable, incluant quelques avantages à protéger d'une subversion globale. Cela n'a pas suffi à changer la perspective au plan de l'imaginaire. La contradiction a été surmontée par le décalage du langage de la gauche et son comportement concret.

Le programme commun de 1972 doit être replacé dans cette perspective. Par lui-même, il était plutôt modéré. Les nationalisations n'avaient rien d'effrayant dans un pays qui en a vu d'autres. Le reste n'était pas révolutionnaire. L'annonce qu'il s'agissait d'une première étape sur la voie du socialisme n'inquiétait guère, dans le cadre du verbalisme traditionnel. La discrétion des communistes faisait penser qu'ils joueraient le même jeu réaliste que Thorez en 1945. Comme ils l'avaient joué dans les facultés après mai 68.

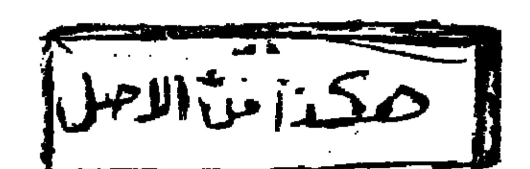
∴

Tout a changé après septembre 1977. Les exigences de Georges Marchais ont conduit les socialistes à entériner des promesses qu'on pouvait difficilement tenir en temps de crise mondiale. Le durcissement de la C.G.T. a fait craindre que les nationalisations ne deviennent une machine de guerre pour renverser tout le système économique et social. Brusquement, les mots ont paru correspondre à une volonté réelle de bouleversement, au lieu de servir de camouflage à une modération de fait, comme autrefois. L'écart traditionnel entre le vocabulaire et le projet réel s'est estompé par un alignement sur la dureté du verbe.

On aurait tort de croire que la gauche a seulement perdu sur sa droite, en se laissant prendre à son propre discours. La peur des bouleversements est aussi grande chez beaucoup de travailleurs du bas de l'échelle, qui sont très vulnérables aux raz de marée. Seule une enquête approfondie permettrait de connaître la proportion d'entre eux qui ont craint, au dernier moment, que l'inflation vienne submerger les avantages du programme commun. Elle ne paraît pas négligeable.

« Soyons réalistes, réclamons l'impossible », proclamait superbement un slogan de mai 68. Dix ans plus tard, les Français auraient-ils commencé à devenir réellement réalistes, c'est-à-dire à s'en tenir au possible ? La question se pose quand on rapproche des faits aussi divers que les élections de mars, les formes nouvelles de luttes syndicales, les prises de conscience des femmes, les actions locales, les revendications écologiques, les espoirs d'autogestion. Une même trame se retrouve derrière chacun d'eux : un refus de l'inflation du vocabulaire, une méfiance pour le papier-monnaie des idéologies. M. Raymond Barre veut rétablir la vérité des prix... Si les socialistes s'appliquaient à rétablir la vérité des mots, ils auraient sans doute quelque chance de tenir les deux bouts de la chaîne.

MAURICE DUVERGER.



POLITIQUE

LE CENTRALISME DÉMOCRATIQUE DE LÉNINE A STALINE

I. — La délibération et l'exécution

par PHILIPPE ROBRIEUX

La question du centralisme démocratique est l'une de celles qui sont au centre du grand débat engagé au sein du communisme français. Fascinante pour les uns, inquiétante pour les autres, elle contribue à faire du P.C.F. un parti pas comme les autres. En effet, l'article 5 des statuts adoptés en 1972 indique que *« le centralisme démocratique constitue le principe fondamental sur lequel repose la vie intérieure du parti »*. Il conditionne *« la cohésion politique et idéologique du parti, son unité d'action »*. D'autres précisions sont fournies à ce sujet, mais elles n'ont rien de mystérieux : *« la discussion de tous les problèmes est libre à tous les échelons, sur la base des principes acceptés par les communistes lors de leur adhésion. Une fois les décisions prises à la majorité, elles sont appliquées par tous. »* Et l'article poursuit : *« l'organisation et l'activité des fractions sont interdites... les organismes dirigeants des différents échelons du parti sont élus démocratiquement... Les décisions des organismes supérieurs sont obligatoires pour les organismes inférieurs... »*

Depuis 1920, la « constitution » officielle du P.C.F. n'a connu que deux changements vraiment significatifs : une innovation, la condamnation des fractions ; une disparition : l'élection des congressistes à la proportionnelle des tendances. A priori, rien donc qui ne soit applicable, compréhensible et finalement acceptable pour une personne de bon sens. D'autant que depuis des dizaines d'années, communistes ou non, et à quelques exceptions près (les plus notables étant Boris Souvarine et les trotskistes), tous ceux qui se sont prononcés avec quelque force sur le centralisme démocratique le présentent comme relevant directement de la tradition communiste. Aussi ne faut-il pas s'étonner si l'opinion le prend comme une catégorie immuable, sortie tout armée et entièrement opérationnelle du cerveau de Lénine. D'où, également, la propension à croire qu'en gros le fonctionnement interne du parti demeure à peu près le même depuis sa naissance bolchevique.

Or, l'analyse des données historiques actuellement disponibles infirme cette vision simpliste.

Contrairement aux idées reçues, le lancement historique du centralisme démocratique ne peut être inscrit à l'actif du seul Lénine ou des seuls bolcheviks. Ni la formule ni même l'idée générale ne figurent en 1902 dans le célèbre « Que faire ? » de Lénine. Et ni l'une ni l'autre ne sont à l'origine en 1903 de la première cassure entre bolcheviks et mencheviks (1). Un processus de scission qui, soit dit en passant, se déclenchera sur le problème précis de l'adhésion au parti ouvrier social-démocrate de Russie (P.O.S.D.R.). Dans les dures conditions de l'absolutisme tsariste, et bien que grand admirateur de la social-démocratie allemande — parti de masse, de tendances et de fractions s'il en fut — Lénine préconisait la centralisation exceptionnelle d'un parti clandestin, discipliné et secret, exclusivement composé de militants actifs, groupés autour d'un solide et souple réseau élitique de révolutionnaires professionnels, mobiles et disponibles à cent pour cent dans la lutte contre la redoutable police politique. Les mencheviks lui opposaient une conception plus large, plus décentralisée et plus laxiste qui acceptait toutes les adhésions. Et comme l'établit l'une des remarquables études de l'historien Branco Lazitch, c'est lors du congrès de réunification bolcheviks-mencheviks de 1906 à Stockholm (le quatrième du P.O.S.D.R.) que la formule même du centralisme apparaît publiquement pour la première fois. C'est ce congrès de 1906, à majorité menchevique, qui inscrit la formule dans les statuts du P.O.S.D.R.

Après la révolution de 1905, le tsarisme a dû consentir certaines concessions, et les révolutionnaires ont de plus larges facilités d'action. Aussi Lénine, qui conçoit le parti comme un instrument à adapter obligatoirement au milieu, modifie-t-il son point de vue. Il ira jusqu'à reconnaître avoir exagéré en 1902-1903 par réaction contre les mencheviks. Dès lors, et jusqu'en 1917, pas de changement notable dans la conception ou la pratique du parti. Il y a très peu de références au centralisme démocratique, mais de rudes luttes de tendances ou de fractions. En 1917, le passage du bolchevisme groupusculaire au bolchevisme révolutionnaire ne modifie pas la vie interne de l'organisation. La publicité des débats contradictoires et l'absence d'unanimité dans les votes reflètent de manière très spectaculaire l'existence de courants de pensée divergents. Lénine se trouve souvent en difficulté, voire en minorité.

Aux pires moments, le bolchevisme révolutionnaire demeure un parti de tendances et de fractions. En témoignent les âpres controverses qui marquèrent la façon dont toutes les grandes décisions de la période 1917-1921 furent prises : révolution d'Octobre, question du gouvernement d'union avec les grandes tendances du socialisme non bolchevique, paix séparée de Brest-Litovsk, problème militaire au VIII° congrès du parti en 1919, au plus fort de la guerre civile, lorsque le congrès approuve la politique militaire de Lénine et de Trotski par cent soixante-quatorze voix contre soixante-quinze.

Après la guerre civile, en 1921, lors du grand tournant de ce X° congrès qui adopta la N.E.P. (2) et supprima les fractions, au cours du débat sur la question syndicale, les thèses de Lénine l'emportent par 336 voix contre 50 à celles de Trotski et Boukharine, et 18 à celles de « l'opposition ouvrière ». Pourtant, malgré la tension extrême qui caractérise à la fois la situation de la Russie et l'affrontement dans le parti, la cohésion n'est pas entamée. Vingt-cinq délégués seulement ont voté contre la résolution sur l'unité du parti présentée par Lénine. Cette résolution critique notamment *« l'apparition de groupes avec leurs programmes propres et une tendance à se replier sur eux-mêmes jusqu'à un certain point et à créer leur propre discipline de groupe »*. Et l'article 4 de cette résolution interdit que soient menées « en fractions » les discussions sur la politique du parti. Mais le même article souligne que ces discussions doivent se dérouler dans les organismes réguliers du parti, avant de préciser : *« A cette fin, le congrès décide de publier un bulletin de discussion périodique et des périodiques spéciaux »*. Enfin, l'article 7 prévoit que, pour faire respecter les décisions de cette résolution, le comité central reçoit le pouvoir d'exclusion, à condition que cette décision soit votée à la majorité des deux tiers. Comme le note l'historien Pierre Broué dans son *Parti bolchevique* (3), cette *« révolution devait être la clef de voûte de la transformation ultérieure du parti et de la disparition de la démocratie ouvrière à laquelle elle se proposait seulement de fixer un cadre »*.

La représentation de la minorité

Lors de la préparation du X° congrès, Lénine, s'adressant le 21 novembre 1920 à la conférence de la province de Moscou, se prononce explicitement pour la représentation de la minorité dans le comité de Moscou, et déclare : *« Quand deux groupes, deux courants ou fractions s'opposent dans des élections pour élire une conférence du parti, instance délibératrice, la représentation proportionnelle est indispensable »*. Mais *« lorsqu'il s'agit de constituer un organisme exécutif, chargé de diriger le travail pratique, la représentation proportionnelle n'a jamais été appliquée et ne saurait être considérée comme juste »*.

On constate à cette date que :

a) la lutte des tendances et des groupes, voire des fractions, est encore envisagée comme un phénomène naturel ;

b) la minorité doit être représentée dans les exécutifs de direction, mais pas sur la base de la proportionnelle ;

> **CE QU'ILS SONT DEVENUS**
>
> *Alexandre Chliapnikov. Animateur de l'opposition ouvrière et réélu à ce titre au comité central du parti bolchevik en 1921. Il fait son autocritique en 1926, il est exclu en 1933 et il disparaît dans les camps.*
>
> *Nicolas Boukharine, l'un des principaux révolutionnaires russes, théoricien et membre du bureau politique du parti de 1919 à 1929. Battu par Staline en 1928, il est jugé en 1938 et exécuté.*

c) les délégués et les congressistes doivent, eux, être élus à la proportionnelle des tendances.

Et, de fait, en mars 1921, malgré l'opposition de Trotski — battu sur ce point par 8 voix contre 7 lors du comité central du 1er janvier 1921 — le X° congrès procède à l'élection du comité central sur la base des différentes plates-formes soumises au vote lors du débat sur la question syndicale. On y retrouvera entre autres Trotski, trois de ses partisans, Boukharine et... Chliapnikov, le leader de l'opposition ouvrière. Mieux encore : Riazano soumet au congrès un amendement à la résolution sur l'unité proposant d'interdire à l'avenir l'élection du comité central sur la base de listes de candidats partisans de plates-formes politiques différentes... Autrement dit, Riazanov suggère d'étendre aux tendances l'interdiction qui frappe les fractions. En procédant ainsi, il propose déjà d'introduire dans le parti le régime intérieur que Staline imposera quelques années plus tard sans jamais le codifier : vote des congrès sur une seule plate-forme politique présentée au parti par la direction sortante et élection du comité central sur la base d'une liste unique de candidats en accord total avec le projet politique... unique. A quoi Lénine réplique vivement : *« Nous ne pouvons pas priver le parti et les membres du comité central du droit d'en appeler au parti si une question fondamentale suscite des divergences »*. Il précise : *« Si les circonstances suscitent des divergences fondamentales, peut-on interdire qu'elles soient portées au jugement de tout le parti ? Non ! C'est un souhait excessif, irréalisable, et que je propose de rejeter »*. Ce qui fut fait par le congrès.

Peu après, une épuration du parti est décidée. Dans ses directives, le comité central donne des raisons et fixe des buts. Il met en cause les éléments « des milieux sociaux qui nous sont étrangers », mais aussi « les ouvriers corrompus par l'exercice de l'autorité qui ont perdu toutes les qualités du prolétaire pour acquérir les défauts du bureaucrate ». Et le comité central d'ajouter que ces derniers « ne doivent trouver aucune excuse dans leur origine prolétarienne », car « ils constituent pour le parti le ballast le plus fâcheux ». Enfin, le message du comité central précise que « les représailles à l'égard des membres du parti professant des opinions différentes de celles de la majorité (par exemple à l'égard des anciens membres de l'opposition ouvrière) ne peuvent être tolérées en aucun cas ».

Prochain article :

UN NOUVEAU MODÈLE D'ORGANISATION

(1) Minoritaires, en russe, au sein du parti ouvrier social-démocrate de Russie. S'opposèrent aux partisans de Lénine, les bolcheviks (majoritaire), sur la question des statuts. Bolcheviks et mencheviks s'opposèrent continuellement par la suite.

(2) « Nouvelle politique économique » qui faisait les concessions les plus larges à la paysannerie et à la petite et moyenne entreprise.

(3) Le parti bolchevik. Editions de Minuit, 1963.

POLITIQUE

Le P.S. n'autorise pas ses dirigeants à participer à la fête du P.S.U.

Le bureau exécutif du parti socialiste a décidé mercredi 7 juin qu'aucun responsable socialiste ne devrait participer au débat prévu lors de la fête organisée par le P.S.U. les 10 et 11 juin, à La Courneuve. MM. Gilles Martinet, membre du secrétariat national et Michel Charzat, membre du bureau exécutif, ainsi que Mlle Françoise Gaspard, maire de Dreux, avaient déjà donné leur accord pour participer à ce débat.

C'est à la demande de M. François Mitterrand qu'une majorité du secrétariat national du P.S. a pris cette décision. Le premier secrétaire a estimé que le P.S.U. avait, par ses invitations, effectué un choix entre les divers courants du P.S. et que les socialistes ne peuvent admettre ce type de sélection M. Martinet est un proche de M. Rocard. M. Charzat est l'un des dirigeants du CERES et Mlle Gaspard vient de lancer un courant « féministe » au sein du P.S.

Ceux des membres du secrétariat qui n'étaient pas d'accord avec M. Mitterrand ont notamment fait observer que des dirigeants du P.S. ont assisté aussi bien au rassemblement de la JOC qu'à la fête du quotidien trotskiste *Rouge*. Le secrétariat national a néanmoins décidé que c'est le secrétaire de la fédération socialiste de Seine-Saint-Denis qui représenterait le P.S. à la manifestation du P.S.U.

Lors de la réunion du bureau exécutif du P.S., le CERES (qui n'est pas représenté au sein du secrétariat) s'est opposé sans succès à la décision de la majorité de la direction.

CORRESPONDANCE

La succession du premier secrétaire de la fédération de Paris du P.S.

A la suite de l'article consacré à la situation au sein du P.S. publié dans le Monde *daté 4-5 juin, dans lequel nous indiquions que M. Mingotaud allait s'effacer devant M. Bernard Constantin,* « sans que la base du parti ait pu s'exprimer », *le premier secrétaire de la fédération de Paris, M. Mingotaud, nous écrit :*

Mon remplacement n'est pas à l'ordre du jour. Il interviendrait de toute façon, comme le prévoient nos statuts, au prochain congrès ordinaire du parti en 1979. Mais il est envisagé avant cette date, pour des raisons professionnelles et personnelles.

Le moment venu, c'est la commission exécutive fédérale, toujours conformément à nos statuts, qui se prononcera sur la désignation de mon remplaçant. Ce qui est vrai, c'est que le 18 mai la commission exécutive fédérale a accepté, sur ma proposition, la nomination au poste de premier secrétaire adjoint de Bernard Constantin pour me seconder dans ma tâche. Il nous semble que la mise en place progressive de l'équipe dirigeante de la fédération est le plus sûr moyen d'assurer, sans heurts, la présence et la vie de notre parti à Paris, et que, dans notre organisation, les changements de personnes, qui interviennent nécessairement un jour ou l'autre, ne doivent pas être confondus avec les révolutions de palais.

J'attire enfin votre attention sur le fait que c'est le respect des statuts et des règles que le parti s'est démocratiquement donnés qui constitue la meilleure garantie de l'« expression de la base » à laquelle vous semblez beaucoup tenir.

Croyez que nous y tenons beaucoup nous-mêmes.

L'Association des maires de France prépare une révision de ses statuts

Le comité directeur de l'Association des maires de France, réuni mercredi après-midi 7 juin sous la présidence de M. Alain Poher, a pris connaissance des conclusions du groupe de travail chargé d'élaborer un projet de réforme des statuts de l'association, conformément à la décision qui avait été arrêtée en novembre 1977, à l'occasion du soixantième congrès.

A l'époque, les maires de l'opposition, majoritaires au sein du nouveau comité directeur, avaient notamment contesté le mode de désignation du président de l'association qui est élu directement par le congrès et non par les membres du conseil d'administration, comme cela est en général le cas dans toute association. Les élus socialistes s'étaient montrés les plus virulents, exigeant qu'une révision des statuts fût préparée *avant* le prochain congrès et faisant de cette révision la condition *sine qua non* du maintien de leur participation à l'association. Cette menace présentait un risque de scission. Réélu à la présidence de l'association, M. Alain Poher avait souligné qu'une telle réforme devenait, en effet, « *une nécessité absolue* ».

Le groupe de travail créé à cette fin s'est réuni plusieurs fois, mais, les résultats des élections législatives ayant dépassionné le débat, les représentants des différentes formations politiques sont rapidement convenus que l'amélioration du fonctionnement de l'Association des maires de France passe plus par un meilleur équilibrage politique de ses instances dirigeantes que par une modification du mode d'élection de son président. Les élus de l'opposition ont ainsi renoncé à exiger que le président soit désormais élu par le comité directeur.

Mettant un terme aux réflexions du groupe de travail, le bureau a soumis, mercredi, au comité directeur, un compromis proposant d'apporter aux statuts cinq modifications :

1) Les instances dirigeantes de l'association seraient élues tous les deux ans, au lieu de l'être chaque année ;

2) Les présidents d'associations départementales pourraient continuer à siéger au comité directeur, auprès des membres élus, avec voix consultative ;

3) La liste des candidats éligibles au comité directeur et au bureau serait arrêtée en commun par le comité et le bureau sortants et ferait l'objet d'un vote bloqué afin d'éviter les querelles politiques auxquelles donne lieu l'actuel système de panachage ;

4) Le comité directeur désignerait son ou ses candidats à la présidence de l'association ;

5) Le bureau permanent, organe de gestion de l'association, qui réunit habituellement le président, le premier vice-président, le trésorier, le secrétaire général, serait institutionnalisé et comprendrait également, de droit, un représentant de chacun des quatre grands courants politiques.

Les membres du bureau, en revanche, ne sont pas parvenus à un accord sur la meilleure formule présidentielle possible, compte tenu de la nécessité du dosage politique.

Au nom du P.S., M. Jacques Carat, sénateur, maire de Cachan (Val-de-Marne), proposait que le congrès pût élire en même temps le président et le premier vice-président. Au nom du P.C., M. Camille Vallin, sénateur, maire de Givors (Rhône), suggérait de faire élire par le congrès non seulement le président, mais aussi l'ensemble du bureau permanent. M. Michel Giraud (R.P.R.), sénateur, maire du Perreux (Val-de-Marne), estimait préférable le maintien du *statu quo*. Cette dernière proposition fut la seule à obtenir l'assentiment de la majorité des membres du bureau.

Après un bref débat, le comité directeur a décidé de s'accorder un délai de réflexion.

ALAIN ROLLAT.

DÉFENSE

LE GÉNÉRAL BOURDIS COMMANDERA LA RÉGION MILITAIRE DE LILLE

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 7 juin a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● *Terre.* — Sont nommés : inspecteur général de la défense opérationnelle du territoire, le général de corps d'armée Daniel Colin ; commandant la 2e région militaire (Lille), le général de corps d'armée Jean Bourdis.

Sont promus : général de division, le général de brigade Henri Cades ; général de brigade, les colonels Théodore de Fallois et André Rendu.

● *Armement.* — Est réintégré dans les cadres, l'ingénieur général de deuxième classe Jean Morvan, détaché auprès de la société nationale des poudres.

Sont promus : ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe Damien Bagaria ; ingénieur général de deuxième classe, l'ingénieur en chef Pierre Maisonneuve.

● *Service de santé.* — Sont nommés : directeur du service de santé de la 2e région maritime (Brest), le médecin général, médecin chef des services de classe normale Etienne Moreigne ; directeur du service de santé de la 1re région maritime (Cherbourg), le médecin général, médecin chef des services de classe normale Pierre Forissier.

● *Service des essences.* — Est promu ingénieur général militaire de 2e classe, l'ingénieur en chef militaire de 1re classe Gilbert Borde, nommé directeur adjoint du service des essences des armées.

● ERRATUM. — Dans l'article consacré au financement saoudien d'un projet de construction aéronautique en Egypte (*le Monde* du 2 juin), il est indiqué que l'Egypte a acquis vingt-huit intercepteurs Mirage F-1 à la France. Ce sont en réalité vingt-huit avions Mirage III.

LE COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 7 juin au palais de l'Elysée sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été adopté :

● FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi relatif aux fonds commun de placement. Ce texte définit de manière précise les règles de fonctionnement des fonds communs. Il permettra ainsi d'étendre leur champ d'application, qui était jusqu'à présent limité à la gestion des dispositions relatives à mobilières constitués en applicationtion des dispositions relatives à la participation des salariés et aux plans d'épargne d'entreprise.

Les fonds communs de placement constituent une nouvelle possibilité de gestion collective des portefeuille des valeurs mobilières aux côtés des SICAV, dont le nombre est relativement limité. Ils doivent permettre de répondre aux souhaits des épargnants qui ne disposent pas d'un portefeuille d'un montant suffisant pour justifier une gestion directe et personnelle par un intermédiaire, mais souhaitent cependant une orientation assez précise de leurs placements. Le projet adopté par le conseil des ministres devrait donc favoriser l'arrivée en Bourse de nouvelles catégories d'épargnants. Il constitue un complément logique du projet de loi relatif à l'orientation de l'épargne vers le financement des entreprises que le gouvernement vient de déposer sur le bureau de l'Assemblée nationale.

Les dispositions proposées par le texte visent à donner une grande souplesse au fonctionnement des fonds communs tout en assurant une bonne sécurité pour les porteurs de parts. C'est ainsi qu'il est prévu une dissociation des fonctions de gérant du fonds de celles de dépositaire des valeurs détenues par celui-ci. Pour la même raison, la Commission des opérations de Bourse disposera de pouvoirs de contrôle sur le fonctionnement de ces organismes.

(Lire page 40.)

● POLITIQUE DE LA FAMILLE

Le ministre de la santé et de la famille a exposé au conseil des ministres les grandes lignes des actions qui seront entreprises pour réaliser le programme de Blois en matière de politique familiale.

Pour la mise en œuvre de ce programme, qui sera échelonné sur la durée de la législature, quatre orientations ont été retenues :

— Le pouvoir d'achat des prestations familiales sera régulièrement accru, notamment pour les familles nombreuses. Les prestations accordées aux familles de trois enfants, bénéficiant du complément familial, atteindront, le 1er juillet 1979, un minimum de 1 600 francs par mois ;

— Un revenu familial garanti de 3 500 francs, permettant, aux familles ayant au moins trois enfants, de connaître une meilleure sécurité financière, sera institué avant la fin de 1979 ;

— Le statut de la mère de famille sera amélioré, en cas de veuvage, de séparation ou de divorce : les ressources des mères de famille âgées seront augmentées en cas d'insuffisance des versements de cotisation pendant leur vie professionnelle.

Un ensemble de mesures concernant notamment le veuvage sera présenté au gouvernement dans le courant de l'automne.

Les conditions de vie des mères qui ont une activité professionnelle seront aménagées. L'effort portera non seulement sur l'allongement du congé de maternité, mais aussi sur le développement du travail à temps partiel, notamment dans la fonction publique, ainsi que sur le statut des femmes d'exploitants agricoles, de commerçants et d'artisans.

● LES RESPONSABILITÉS LOCALES

Le ministre de l'intérieur a fait le point de la préparation du plan de développement des responsabilités locales.

Ce plan sera élaboré en tenant compte des réponses faites en 1977 par les maires de France au questionnaire qui leur avait été adressé par le gouvernement. Il s'agira de répondre aux préoccupations concrètes des élus locaux et de donner un rôle accru aux communes et aux départements. Il s'agira aussi de tracer les perspectives d'une décentralisation audacieuse et conforme à l'évolution de la société française.

Avant la fin du mois de juin, le gouvernement recueillera l'avis du Parlement sur les orientations du plan de développement des responsabilités locales que définira le ministre de l'intérieur.

Un projet de loi-cadre relatif au développement des responsabilités locales sera alors élaboré. Il comprendra à la fois l'énoncé des principes directeurs et des mesures d'application concrètes d'une réforme qui s'échelonnera sur plusieurs années.

Le projet de loi-cadre sera déposé au Sénat au début de la prochaine session d'automne. Simultanément, le gouvernement déposera des textes à portée financière intéressant les collectivités locales, et devant être appliqués dès 1979.

Le président de la République a déclaré :

« Le développement des responsabilités locales doit être un axe majeur de l'action du gouvernement.

» Il ne s'agit pas d'une simple réforme administrative, mais d'une réforme de l'Etat et des rapports entre les citoyens et le pouvoir. C'est aussi un acte de foi dans la démocratie.

» A travers les collectivités locales, les Françaises et les Français doivent être en mesure de participer directement aux décisions qui intéressent leur vie quotidienne, et à celles qui concernent toutes les affaires locales. Une large redistribution des tâches et des moyens est nécessaire entre l'Etat, qui doit mieux remplir ses fonctions essentielles, et les collectivités locales, cellules de base de la démocratie moderne. »

● LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

Le ministre des affaires étrangères, dans une communication, a fait le point de la politique extérieure de la France qui doit faire l'objet, le 8 juin, d'un débat à l'Assemblée nationale. Il en a relevé les orientations principales, dont il a souligné qu'elles étaient fondées sur des principes simples et constants : l'exigence de l'indépendance nationale ; la politique de détente entre l'Est et l'Ouest ; la fidélité aux solidarités internationales, notamment en Europe et en Afrique ; la volonté d'assumer les responsabilités qui nous reviennent à l'égard de la réduction des foyers de tension, en particulier au Proche-Orient, et celle de relever les défis que le monde moderne lance à l'ensemble de la communauté internationale, sur le plan du développement, de la pénurie d'énergie, de l'accumulation des armements et des atteintes aux droits de l'homme.

Enfin, il a rappelé que l'ambition du gouvernement était celle que lui avait fixée le président de la République, c'est-à-dire que la France apparaisse comme un pays courageux, digne et respecté.

● *Le groupe communiste du Conseil de Paris* proteste dans un communiqué contre le « *coup de force* » que constitue, selon lui, le prélèvement d'office dans la trésorerie de la Ville de 142 millions supplémentaires pour frais de police. Le P.C. précise : « *Le gouvernement se livre à un véritable hold-up, à une agression intolérable contre les libertés communales.* » « *En réduisant ainsi d'un tiers la réserve et en vidant totalement la trésorerie, l'Etat asphyxie complètement la Ville et l'accule délibérément à la faillite.* »

Le Monde

société

ÉDUCATION

L'emploi dans les universités

Les syndicats d'enseignants apprécient diversement les textes adoptés par le Sénat

Les syndicats d'enseignants du supérieur portent des appréciations divergentes après l'adoption, par le Sénat, de deux dispositions sur l'emploi dans les universités (« le Monde » du 3 juin). Ces deux textes seraient soumis à l'Assemblée nationale dans les prochains jours.

La Fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur se *« félicite »* du vote par le Sénat, le 1er juin, d'un amendement permettant au ministre des universités de procéder au transfert de postes d'enseignants d'une université à l'autre. Elle estime que *« la nécessité d'obtenir l'accord des universités concernées interdirait tout transfert dans la quasi-totalité des cas »*. Selon cette fédération, les variations du nombre d'étudiants entre universités et la mise en place de formations nouvelles *« exigent que l'on puisse procéder périodiquement à une redistribution des moyens. Les universités ne sauraient demeurer indéfiniment propriétaires des postes mis à leur disposition, quelles que soient les évolutions. Il y va de l'intérêt même du service public national et des étudiants, qui doit passer avant l'autonomie des universités »*.

Le sort des vacataires

Au Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.), on nous a affirmé être favorable à la modification faite par le Sénat du texte adopté par l'Assemblée sur proposition de MM. Jean Foyer et Michel Aurillac, députés R.P.R. Cette modification prévoit notamment que les transferts devront se faire selon des *« critères nationaux »*. Le S.G.E.N. déclare cependant qu'il *« n'a pas confiance dans l'utilisation que le ministère fera de ce texte. Cette méfiance est d'autant plus grande que le S.G.E.N. n'a pas été reçu par le ministre depuis plus de deux ans »*.

Enfin, au Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup-FEN), M. Pierre Duharcourt, secrétaire général, nous a précisé *« qu'étant données la composition et les conditions de fonctionnement actuelles du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche, sa consultation pour avis est une garantie insuffisante »*. Le SNE-Sup demande que les transferts de poste se fassent avec l'accord des universités concernées.

L'adoption par le Sénat, le même jour, d'un texte autorisant le ministre des universités à fixer par décret les conditions de recrutement, d'emploi et de rémunération des enseignants vacataires, qui, jusqu'à présent, dépendent des universités, a suscité une protestation du (SGEN-C.F.D.T.). Ce syndicat rappelle qu'il a obtenu, en février dernier, un arrêt du Conseil d'Etat contre une circulaire ministérielle du 20 février 1976 qui avait le même objet. Il estime que le texte adopté par le Sénat est en contradiction avec le principe d'autonomie des universités, et craint que le décret annoncé par ce texte *« organise comme la circulaire de 1976 le licenciement des enseignants vacataires en poste »*.

Le SNE-Sup est également inquiet à propos des *« dispositions transitoires qui seront adoptées pour les vacataires actuellement en poste »* (1). Il demande à être consulté lors de l'élaboration du décret, *« pour obtenir des garanties de recrutement et de maintien dans l'emploi dans l'attente de la création de postes budgétaires permettant l'intégration des vacataires »*.

Enfin, M. Paul Leroy, premier vice-président de la conférence des présidents d'universités et président de l'université de Grenoble II, insiste également sur *« la nécessité de mesures particulières pour les vacataires déjà en place afin d'éviter des problèmes humains »*. La commission des affaires culturelles du Sénat a émis un souhait identique.

(1) Il est impossible de connaître avec précision le nombre des enseignants vacataires. Selon le ministère, ils seraient cinq cents environ, et, selon leur association, deux mille cinq cents.

LA SOCIÉTÉ DES AGRÉGÉS ESTIME « INADMISSIBLES » CERTAINES CRITIQUES CONTRE LES PROFESSEURS.

Une délégation du bureau de la Société des agrégés, conduite par son président, M. Guy Bayet, vient d'être reçue par M. Beullac, ministre de l'éducation.

La délégation a fait état du *« profond malaise des professeurs de collèges et de lycées qui sont de plus en plus souvent l'objet de critiques inadmissibles visant leurs compétences scientifiques et pédagogiques et les notes et les appréciations qu'ils portent sur leurs élèves, de la part de parents ou d'élèves pendant les conseils de classe »*. La Société des agrégés rappelle que les enseignants sont *« des fonctionnaires de l'Etat, notés et inspectés par d'autres fonctionnaires de l'Etat, et que les collèges et les lycées assurant le service public de l'enseignement ne doivent pas être sous le contrôle de telle ou telle catégorie d'usagers ou de groupes de pression »*.

D'autre part, la délégation a fait part au ministre des *« effets désastreux de l'application de la réforme de l'enseignement : classes de sixième beaucoup trop hétérogènes, absence de toutes activités d'approfondissement, suppression de l'examen du B.E.P.C. pour la quasi-totalité des élèves de troisième »*.

Les inscriptions dans les universités parisiennes

Quatre candidats pour une place à Dauphine

Malgré l'afflux des candidats à une inscription à l'université Dauphine (Paris-IX) — deux mille quatre cents dossiers ont été déposés, dont six cents seulement retenus, — le ministère n'accroîtra pas les crédits de cette université pour augmenter ses capacités d'accueil. C'est ce qu'a indiqué M. Daniel Laurent, chef de cabinet de Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, au cours d'une entrevue, mercredi 7 juin, avec MM. Jean-Paul Gilli et Aimé Salfati, respectivement président et secrétaire général de cette université. MM. Gilli et Salfati avaient remis une motion du conseil de Paris-IX demandant au ministère des crédits supplémentaires, voire la création d'une annexe ou d'une autre université de gestion. Les « pré-inscriptions », closes depuis le 2 juin, ont, en effet, atteint le nombre de deux mille quatre cents, alors que l'université ne propose que six cents nouvelles places pour la prochaine rentrée en plus d'une centaine de places pour les redoublants et d'une soixantaine pour les étrangers.

M. Laurent a confirmé (« le Monde » du 31 mai) que c'est aux universités de fixer le nombre d'étudiants à admettre et la manière de les sélectionner. A Dauphine, la sélection se fera par un tirage au sort à l'aide d'un ordinateur. Les étudiants en surnombre doivent, a précisé M. Laurent, être renvoyés au rectorat, qui leur indiquera les places disponibles dans d'autres universités.

Après les protestations de deux UNEF (Union nationale des étudiants de France), les associations des trois académies de la région parisienne de la Fédération Lagarde des parents d'élèves déclarent à leur tour que « l'entrée à l'université des futurs étudiants mérite plus d'être assimilée à une loterie qu'à une orientation équitable et logique ».

RELIGION

En Italie

Paul VI invite les chrétiens des services médicaux à refuser toute collaboration aux avortements

De notre correspondant

Rome. — La nouvelle législation italienne sur l'avortement, qui est entrée en vigueur le 6 juin, rencontre de gros obstacles dans son application. D'une part, on manque d'équipements pour procéder aux consultations nécessaires, puis aux interruptions de grossesse ; d'autre part, une fraction importante du corps médical, encouragée par l'Eglise, invoque l'objection de conscience.

En théorie, l'avortement est devenu très facile en Italie. Une femme majeure peut le réclamer pour des raisons physiques, psychiques ou sociales, au cours des trois premiers mois de sa grossesse et parfois au-delà. Le médecin consulté ne dispose que d'une semaine pous l'en dissuader et à l'issue de cette période de réflexion, c'est la requérante qui a le dernier mot. Encore faut-il qu'elle sache à qui s'adresser, qu'on ait la volonté de l'accueillir, la place et les compétences requises pour le faire. Ce n'est souvent pas le cas.

Le cardinal Ugo Poletti, vicaire de Rome, a publié, le 6 juin, une déclaration remarquée. « *La loi humaine*, a-t-il dit, *ne peut effacer la loi naturelle. Selon celle-ci, l'avortement est toujours une faute et, pour les chrétiens, un grave péché que l'Eglise condamne par une sanction spéciale, l'excommunication.* » Rappelant que la nouvelle législation prévoit l'objection de conscience, le délégué du pape dans le diocèse de Rome y a incité non seulement les médecins, mais tous les personnels médicaux. Et pour illustrer son propos, il a publié une sorte de décalogue qui établit dix « principes de comportement ». Les chrétiens y sont invités à *« refuser toute forme de présence et de collaboration professionnelle dans les structures socio-sanitaires où se pratiquent des avortements »*. Est-ce à dire que les religieuses, très nombreuses dans les cliniques italiennes, enseront retirées ?

L'importance des propos du cardinal Poletti a été soulignée par le pape lui-même, au cours de l'audience générale du mercredi 7 juin. La nouvelle législation est *« une offense à la loi de Dieu »*, a dit Paul VI, citant son vicaire. Dans la partie improvisée de son discours, il devait ajouter : *« Le cardinal vicaire Ugo Poletti a fait des déclarations très graves, belles et importantes. Nous faisons écho à cette voix autorisée. »*

Il n'en fallait pas davantage pour inquiéter les partis politiques de la majorité. Certains dirigeants laïcs — communistes, socialistes, sociaux-démocrates et républicains — ont dénoncé de manière plus ou moins ouverte *l'« ingérence »* de l'Eglise dans les affaires italiennes.

La hiérarchie catholique ira-t-elle jusqu'à patronner un référendum sur l'avortement ? On pense généralement que non. Cette procédure risquerait d'être vouée à l'échec, comme le référendum sur le divorce en mai 1974 et, en cas de succès, elle créerait un vide législatif qui ne pourrait être comblé que par une loi semblable à l'actuelle.

La forte opposition qui se manifeste surtout dans les milieux catholiques empêchera-t-elle l'application de la loi ? Il est trop tôt pour le dire. Les personnels médicaux disposent d'un mois pour signifier leur objection de conscience aux autorités compétentes. On ne connaîtra donc le nombre des opposants que le 6 juillet prochain.

ROBERT SOLÉ.

UNESCO

M. M'Bow lance un appel pour la restitution de certaines œuvres d'art à leur pays d'origine

Le directeur général de l'UNESCO, M. Amadou-Mahtar M'Bow, a lancé mercredi 7 juin du siège de l'organisation, à Paris, un « appel solennel » à tous les gouvernements, organismes culturels, médias, universités, bibliothèques, musées, historiens, artistes, etc., « pour le retour à ceux qui l'ont créé d'un patrimoine culturel irremplaçable », c'est-à-dire pour la restitution à leur pays d'origine des biens culturels faisant partie intégrante du patrimoine national.

Il y a deux ans que l'UNESCO s'efforce de mettre en forme une politique de restitution des biens culturels nationaux. Une première réunion d'experts avait eu lieu à Venise en avril 1976, quelques mois avant que la conférence générale de Nairobi adopte une résolution en ce sens. En mai 1977, la douzième assemblée générale du Conseil international des musées, réunie à Moscou, avait été invitée par M. M'Bow à œuvrer en faveur de la « reconstitution des patrimoines culturels ». Enfin, une deuxième réunion d'experts organisée à Dakar en mars 1978 a défini avec précision ce que l'UNESCO entend faire en ce domaine.

Patrimoine culturel et psychologie

L'UNESCO va-t-elle *faire* rendre gorge à tous les pays « accapareurs » de biens nationaux ? Va-t-elle obliger les musées européens ou américains à se séparer de leurs collections exotiques ? La France va-t-elle devoir rendre l'Obélisque à l'Egypte et la Grande-Bretagne les métopes du Parthénon à la Grèce ?

M. M'Bow s'est bien gardé d'entrer dans le détail, mais son appel contient les limites fixées par l'UNESCO à cette politique de restitution. Ainsi, les pays dépouillés demandent *« que leur soient restitués au moins les trésors d'art les plus représentatifs de leur culture, ceux auxquels ils attachent le plus d'importance, ceux dont l'absence leur est psychologiquement le plus intolérable »*.

On peut en conclure que l'Obélisque de la place de la Concorde, auxquels les Parisiens sont aujourd'hui plus attachés que les Egyptiens (qui ont d'autres obélisques), n'est pas visé par les recommandations de l'UNESCO. En fait, précise-t-on dans l'entourage du directeur général, il s'agit surtout d'aider les pays *« les plus démunis »* — et notamment en Afrique — à recouvrer leur patrimoine culturel. Ainsi, les musées de Londres pourraient sans dommage rendre au Ghana des pièces artisanales possédées en de nombreux exemplaires, comme certaines pirogues anciennes entreposées dans des réserves fermées au public, alors que le Ghana n'en possède plus une seule.

Pas d'obsession du chef-d'œuvre

Le Nigéria souhaiterait aussi recouvrer quatre masques à valeur à la fois religieuse et nationale (art du Bénin), qui se trouvent actuellement dispersés entre la Tate Gallery de Londres et des collections privées américaines. *« Il n'est pas question de vider les musées européens et américains*, précise-t-on, *mais seulement de répondre à la demande des pays les plus frustrés. »*

L'organisation prévoit d'inciter les gouvernements à passer des accords bilatéraux pour le transfert des biens culturels essentiels, qu'il s'agisse d'archives ou documents écrits, d'objets paléontologiques ou archéologiques, d'objets d'art ou d'artisanat ou même de spécimens zoologiques, botaniques ou minéralogiques.

L'UNESCO met en garde contre *« l'obsession du chef-d'œuvre »* : *la Joconde* ou la *Vénus de Milo*, appréciées comme des sommets de l'art, peuvent ne pas être considérées comme *« patrimoine irremplaçable »* par l'Italie ou la Grèce. Inversement, tel objet jugé œuvre mineure par les experts peut être chargé d'une grande valeur sentimentale dans son pays d'origine.

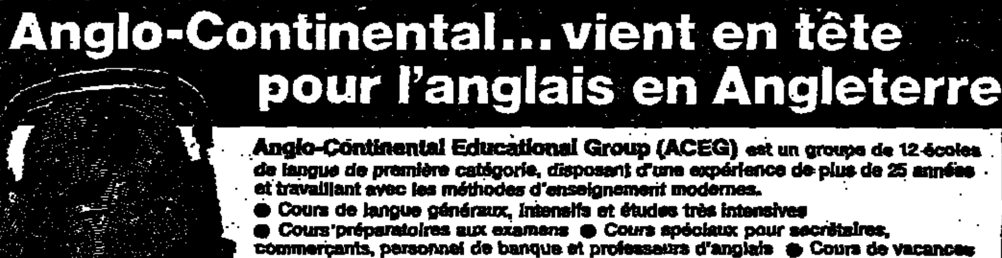
L'UNESCO fonde sa politique actuelle sur le passé récent, qui a vu des accords amiables intervenir entre pays liés par la colonisation : accord du 11 juillet 1968 entre l'Algérie et la France, pour la restitution de trois cents œuvres d'art ayant appartenu au musée d'Alger de 1930 à 1962 ; accord entre l'Ethiopie et l'Italie pour la restitution de la stèle d'Axum (1) ; politique de collaboration entre musées (Belgique/Zaïre; Pays-Bas/Indonésie; Australie/Papouasie-Nouvelle-Guinée).

La restitution des objets ne se ferait qu'à certaines conditions. Tout d'abord, elle suppose que le pays demandeur ait les moyens de conserver les objets restitués ou accepte de collaborer avec le pays « donneur » pour créer les conditions d'une bonne conservation. Ensuite, la restitution serait liée à la garantie que les objets rétrocédés seront *« mis à la disposition du plus grand nombre »* et non pas enfermés dans un sanctuaire interdit au public ou *« affectés à un usage privé »*. Ces transactions devant porter sur un *« patrimoine inaliénable et imprescriptible »*, elles ne pourraient se faire que si *« une totale protection juridique des objets restitués »* est assurée.

En la matière, tout est *« cas d'espèce »*, et l'UNESCO se garde de donner des directives *« précises et systématiques »*. L'organisation constate seulement que *« le patrimoine culturel est un élément essentiel de l'identité nationale et que tous les peuples doivent avoir les moyens de disposer des objets qui sont les témoins irremplaçables de leur héritage »*.

ROGER CANS.

(1) L'Ethiopie n'a toujours pas saisi l'occasion qui lui est offerte de recouvrer ce monument.



Le Monde

culture

LE JOUR DU THÉATRE

Tragédies angevines.

Le Festival d'Anjou — 22 juin, 13 juillet — devient le premier Festival de la tragédie française sous la direction d'Henri Ronse, qui crée Athalie *et reprend ses mises en scène de* Bajazet *et* Rodogune. *Dans douze lieux se répartissent les manifestations de musique, de danse, de théâtre français (*la Cantatrice chauve *et* la Leçon, *par le Théâtre de la Huchette,* François Rabelais, *par le Théâtre des Pays de Loire) et francophone — la Suisse est représentée par le Théâtre de Carouge, avec* Prométhée enchaîné, *dans la mise en scène de Karge et Langhoff; et par la Comédie de Genève, avec* Candide. *La Belgique vient avec* Crusoë Crusoë, *par le Théâtre Elémentaire, et l'Afrique avec un récit initiatique.* l'Arbre à palabre. *Il y a également du cirque, du café-théâtre, avec* Parade, *de Jean Bois;* Pauvre Belgique, *d'après Baudelaire, et* la Goutte, *de Foissy, avec Claude Piéplu et Jacques Seiler.*

★ Renseignements : Théâtre Oblique, 76, rue de la Roquette, 75011 Paris, tél. 355-02-94.

La fête au Havre.

Comme chaque année, au Havre le mois de juin est celui de la jeunesse. A la danse et aux concerts s'ajoutent des rencontres de compagnies non professionnelles : les Baladins du Havre (du 8 au 11), le Manteau d'Arlequin (du 12 au 15), l'Arbalète (du 7 au 14), le Théâtre du Rêve (du 7 au 11), la Pomme (du 12 au 15).

★ Renseignements : Maison de la culture du Havre, (35) 21-21-10.

Entre les tours de La Rochelle.

Théâtre, cinéma et télévision font partie des Rencontres internationales d'art contemporain — 28 juin, 9 juillet. Cinéma : des hommages à Satyajit Ray, John Boorman, Istvan Gaal, Franco Giraldi en leur présence. Cinq films récents pour la carte blanche du Studio-Action. Vingt films inédits pour le « Monde tel qu'il est ». Et Cinémarge, cinéma expérimental, d'intervention politique, narratif, animation, etc. Pour ce qui concerne la télévision, carte blanche est donnée à Jean-Christophe Averty dans une grande manifestation le 2 juillet. Jérôme Savary et Copi ouvrent la participation théâtrale avec Argentine aller-retour *du 28 au 30 juin. Du 29 juin au 1er juillet, les Athévains présentent* Des petits cailloux dans les poches *d'après Virginia Woolf, dans une mise en scène d'Anne-Marie Lazzarini. Les 4 et 5, la Compagnie Granier-Rauth donne* le Moment opportun *de Max Koskas, et, du 1er au 5, la Compagnie Arc-Ouest joue dans les rues* sa Ballade d'un tourneur de manivelle.

★ Renseignements : 11, rue du Chef-de-Ville, 17025 La Rochelle, tél. (46) 41-03-35.

Dans les remparts de Carcassonne.

Les Tréteaux du Midi, centre dramatique du Languedoc-Roussillon, organisent pour la quatrième fois le Festival de Carcassonne — 3 au 24 juillet — et font une grande place au théâtre. Ils présentent Grand peur et misère du IIIe Reich *par Jean-François Prevend (3, 4),* les Fourberies de Scapin *par Jacques Echantillon (13). Ils invitent André Benedetto avec* le Droit à la paresse *(6), Denis Llorca avec* Kings *(15), l'Attroupement avec* la Chanson de Roland *(20), le Théâtre en liberté avec* le Mariage de Figaro *(22). Au café-théâtre, Jean-Paul Farré et Stéphanie Loïk jouent* Bons baisers de Cassis *(10, 12, 16), la Compagnie Yves Lalonde* Carmen City *(5) et Gil Baladou et Yves Elliot* On est drôles mais des fois ça se voit pas. *Comme chaque année, des rencontres occitanes, des ateliers photo, des stages, des spectacles pour enfants complètent le programme, qui comporte également des variétés, de la danse. Le 11 juillet, a lieu le débat annuel sur les problèmes culturels de Carcassonne et de la région.*

★ Renseignements : Tréteaux du Midi, 13, boulev. Du-Guesclin, 34500 Béziers, tél. (67) 76-51-84. A partir du 27 juin : chapelle Saint-François-Xavier, 50, rue Barbès, 11000 Carcassonne, téléph. (68) 47-06-33 et (68) 47-02-91.

Cinéma

UN ENTRETIEN AVEC HANS-JURGEN SYBERBERG

« Hitler, un film d'Allemagne »

« On me demande toujours, dit Hans-Jurgen Syberberg, *quel lien existe, pour moi, entre Louis II de Bavière, Karl May et Hitler, pourquoi j'ai construit une trilogie cinématographique sur ces personnages. J'ai évoqué, chronologiquement, un siècle d'histoire allemande à travers des hommes révélateurs de leur temps par l'emprise qu'ils avaient sur les foules.*

» Ludwig est à la fois plus banal et plus passionnant qu'une personnalité politique comme Bismarck. Le peuple l'a aimé, comme il a aimé Karl May, le romancier d'aventures, bien plus représentatif que Wagner, artiste de l'élite, des intellectuels. Hitler était aussi un « homme banal », un personnage kitsch, le kitsch étant le goût commun que l'on porte aux nues et dont on fait une mystique. Hitler a été élu, idolâtré par le peuple et, de plus, il a exercé un pouvoir réel sur une période historique. Il croyait réellement qu'il avait un destin devant l'histoire, qu'il amènerait un cataclysme mondial d'où surgirait une race de géants. Lui et sa bande nazie se référaient à la cosmogonie glaciaire de Horbinger. Ils s'en étaient faits une philosophie : l'arrivée d'une race supérieure par la destruction des autres races.

» Hitler avait des fantasmes comme Ludwig et Karl May, mais ces fantasmes ont causé une catastrophe, perverti notre humanisme. Après avoir été fiers de lui, les Allemands en ont honte. Ils le refusent en tant que représentant de leurs rêves, de leurs désirs ses fantasmes ont causé une catastrophe.

» Hitler a représenté, complètement à un moment donné, la mentalité allemande. J'aime bien aussi qu'on sache que cet homme se rasait comme tout le monde, se préoccupait de ses costumes, de ses chaussures, de son linge de corps. C'est pourquoi il y a ce long récit du valet de chambre. Et l'anecdote de la nuit de Noël à Munich. Noël, c'est la fête sentimentale des Allemands, l'importance de la banalité. Mais cette fête rendait Hitler nerveux, angoissé (sa mère était morte un jour de Noël) et, pendant la guerre, la sentimentalité de Noël était transmise partout où il y avait des troupes allemandes.

» Je n'ai pas fait un film historique sur Hitler et je refuse toujours d'organiser un film psychologiquement. J'ai mis en scène, comme pour Ludwig *et* Karl May *un psychodrame et la figure symbolique, l'image historique grandit par rapport à l'Allemagne. Hitler prend plusieurs apparences. Il dit : « Je suis » l'Allemagne et l'Allemagne c'est » moi. » Il a été le souhait total de la nation. Sauf des juifs. Mon film est bloqué en Allemagne de l'Ouest. On le rejette. Je suis sûr qu'il ne peut pas éveiller de nostalgies. Au contraire, c'est un antidote.*

» Il y a en République fédérale d'Allemagne, comme dans toutes les démocraties actuelles, un malaise politique pouvant amener le retour de certains maux, car la gangrène est toujours dans le système. Il est bon de s'injecter un peu d'hitlérisme pour s'immuniser. Hitler a été, en Allemagne, le produit des erreurs de la démocratie. S'il n'avait jamais existé, nous aurions vécu dans l'innocence. Mais il a existé, il a laissé des traces, des poisons. Pour éviter un recommencement, il vaut mieux savoir comment c'est arrivé, comment le « rêve allemand » a porté Hitler au pouvoir. Ce qui m'intéresse, c'est tout l'entourage, l'état d'esprit collectif qui l'a engendré, soutenu.

» Il est difficile, pour une démocratie, de supprimer brusquement, brutalement, une opposition. C'est anti-démocratique. A employer les armes terroristes de l'adversaire, on devient comme lui. Là est le danger, aujourd'hui où tout se traduit en termes de bien et de mal, de forts et de faibles. Il faut s'opposer à cela par la pensée. Ce dernier film de la trilogie allemande exprime ce qui reste dans la conscience collective et qu'il faut extirper : l'attente et la peur de ce que les psychanalystes appellent « le travail de deuil ». L'Allemagne n'a pas eu, jusqu'à maintenant, la possibilité, le courage, de faire ce travail. Il faut supprimer le fantasme. L'Allemagne restera coupable et menacée si elle n'est pas capable d'accepter sa responsabilité historique et de passer au-delà. Les coupables refusent mon film. Mais, à Cannes, une ancienne déportée d'Auschwitz m'a dit : « C'est la première fois que je comprends pourquoi je suis allée là-bas. » Ce n'est pourtant pas un film pour les victimes.

» Je l'ai tourné en vingt jours seulement, grâce à une grande préparation, à l'utilisation de la technique que j'avais employée pour Ludwig *et* Karl May. *J'avais de l'argent pour un long métrage de durée normale et j'ai réalisé avec cet argent une œuvre de sept heures en quatre parties. Je ne trouve pas que ce soit trop long. Il faut quatre-vingt-dix minutes à Hitchcock pour expliquer un seul meurtre. Moi, j'avais à expliquer ce qui a provoqué cinquante millions de morts. Je suis un peu honteux qu'il n'y ait, pour cela, que sept heures... »*

Propos recueillis par
JACQUES SICLIER.

★ Studio des Ursulines (1 et 2, jours impairs, 3 et 4, jours pairs, à partir du mercredi 7 juin).

Théâtre

« LES CHAISES », de Ionesco

L'actrice Tsilla Chelton joue de nouveau, avec Jacques Mauclair, *les Chaises* de Ionesco. Lorsqu'elle a créé le rôle, il y a vingt-six ans, dans la mise en scène de Sylvain Dhomme, au Théâtre de Lancry, Tsilla Chelton n'avait rien joué encore, elle avait juste travaillé chez le mime Marceau.

Or elle « marqua » immédiatement le rôle par une alliance extraordinaire de fébrilité, de douceur, de folie, d'entêtement, d'absence, de jeunesse, de drôlerie. La force expressive de Tsilla Chelton dans *les Chaises* était si éclatante que cette interprétation a orienté, à elle seule, l'écoute des outres pièces de Ionesco — c'est un cas d'espèce. Avec le recul du temps, il apparaît que la mise en scène de Sylvain Dhomme y était pour beaucoup.

Les Chaises sont une œuvre saisissante dans la première demi-heure. Cette femme et cet homme très âgés qui n'ont connu dans leur vie qu'échecs et humiliations, qui se dorent la pilule, se racontent chaque nuit les mêmes histoires, et qui soutiennent des conversations à la dérive avec des visiteurs imaginaires, sont bouleversants de tragique comique.

On n'avait vu déjà, en 1952, que *la Cantatrice chauve* et *la Leçon*, jouées aux Noctambules et au Poche en dehors des horaires normaux, sur la fin de l'après-midi. Deux œuvres excellentes, celles-là dominées jusqu'au bout, mais qui n'avaient pas la dimension de la première partie des *Chaises*, où l'écriture de Ionesco atteignait ses sommets, avec des cocasseries énormes, des plages de prose blanche, pure, des inversions d'humour, du non-sens, et un phénomène singulier de maladie en pleine santé.

Il n'en reste pas moins que cette pièce s'égare un peu en chemin. Les gémissements et la pleutrerie du vieil homme tournent en rond, la femme a moins de présence, l'arrivée d'un conférencier muet s'inscrit mal dans la démarche d'ensemble.

La mise en scène de Sylvain Dhomme atténuait beaucoup cette débandade. Paul Chevalier jouait l'homme avec retenue, hésitation. Surtout, Sylvain Dhomme ne soulignait rien : il laissait la pièce respirer seule.

Entre le comique et le tragique, entre la plaisanterie et l'absurde, entre le délire et le néant, cette pièce bascule sans arrêt. On ne sait jamais trop de quel côté elle va tomber. Comme lorsque la balle de tennis vient rouler, doucement, juste sur l'arête supérieure du filet, et qu'elle reste là, immobile, avant de redescendre dans l'un ou l'autre camp.

Sylvain Dhomme laissait *les Chaises* se poser elles-mêmes sur l'arête, et selon les réactions du public la pièce versait dans un monde, dans un autre ; il y avait, à cela un cheminement un peu mystérieux, les défauts de la seconde moitié y étaient moins perceptibles.

Quatre ans après cette création, l'excellent Jacques Mauclair reprenait la pièce en main (en gardant, bien sûr, Tsilla Chelton). Il donnait du vieil homme une interprétation beaucoup plus ferme, il accentuait les propos : c'était plus sportif, les bons moments de l'œuvre étaient plus évidents, mais les mauvais aussi.

Telle quelle, la pièce reste étonnante et n'a pas vieilli. Tsilla Chelton est merveilleuse, Mauclair a de grands moments. C'est ce que l'on peut voir de mieux à Paris, en ce mois de juin, avec Desarthe dans *Jean-Jacques Rousseau* et les magiciens de Mehmet Ulusoy dans leurs *Légendes à venir*.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre du Marais, 20 h. 30.

Jazz

L'ART ENSEMBLE DE CHICAGO

L'Art Ensemble de Chicago est l'une des plus singulières formations de la grande musique noire de ces dix dernières années. Les cinq musiciens, possédant chacun leur propre univers, ont trouvé et maintenu dans le temps un dénominateur commun. Trois d'entre eux — toujours les mêmes, Malachi Favors, Don Moye, Joseph Jarman — jouent, le visage peint, parés de vêtements de fête, de clochettes, bouliers et autres percussions, tandis que Lester Bowie et Roscoe Mitchell, le fondateur de l'ensemble, apparaissent en tenue de ville. Les solistes évoluent autour de l'idée d'un retour aux sources du son, ils frappent les objets les uns sur les autres, comme pour dégager une unité minimale de musique, qui serait l'onde de choc, le geste.

Mais la source signifie tradition lorsqu'ils se rassemblent comme par enchantement, après force envolées libertaires, autour d'une orchestration dixieland, swing, bebop. En tant que membres de l'Association for Advancement for Creative Music pour la diffusion de la culture africaine chez les Noirs d'Amérique, l'Art Ensemble recrée ce rapport à la transe et au plaisir de l'improvisation collective propre aux rituels et aux expériences de groupe africains. Sublimation de la recherche orale et des fruits qu'apporte un long et dense travail d'ensemble, mise en évidence délibérée d'un exotisme plus vrai que nature, jailli de la terrifiante cité de Chicago.

L'Art Ensemble a conquis en Europe un public disparate. Une exigence paraît cependant prioritaire chez ces musiciens : l'étude de la musique vivante. Car lorsque Lester Bowie improvise à la trompette, par petits blocs de notes très rapides, emporté par le délire de percussions de Don Moye, on assiste non pas à la création d'un monde sonore, mais plutôt à la découverte d'une entité excédant la musique, dont les lois apparaissent à l'artiste au fur et à mesure de sa pratique.

On se souvient à cet effet que les membres de l'A.E.C. se sont exilés deux ans dans la banlieue parisienne pour vivre et jouer ensemble. Sous les voûtes du théâtre Campagne-Première, ils mènent une expérience très différente de celle du concert unique pour vaste public. La communication s'établit plus sûrement et le spectateur vit ces moments privilégiés où incertitudes et désirs forcent sa participation.

PAUL-ÉTIENNE RAZOU.

★ Jusqu'au 13 juin, au Théâtre-club Campagne-Première.

Notes

Cinéma

« Carmen »

Chaque fois que l'on joue « Carmen », depuis cent ans, où qu'on soit, c'est toujours fête. Il n'y a peut-être pas d'ouvrage, dans tout le répertoire, qui jaillisse aussi allègrement de la fosse ou du plateau pour faire vibrer une salle de la première à la dernière note : l'action est partout, à l'orchestre comme sur la scène. Autant dire que c'est du théâtre à vivre dans l'instant, et que le film réalisé il y a quelques années par François Reichenbach au Festival de Salzbourg pour la télévision, et qu'on peut voir maintenant dans les salles de cinéma, ne sera jamais, quant à l'atmosphère, qu'un *reflet affaibli de ce qui se* passe jusque dans le plus modeste opéra de province. Le son, comme toujours, laisse beaucoup à désirer, les décors et la mise en scène n'ont rien de bien exceptionnel. Mais, outre l'impulsion de Karajan qui impose partout le bon tempo, il y a la Carmen idéale de Grace Bumbry et peut-être davantage encore, le Don José de Jon Vickers : l'air de la fleur, à lui seul, est une leçon de chant français, d'intelligence de la langue et de maîtrise vocale.

GERARD CONDÉ.

★ Vendôme, U.G.C.-Danton.

« Les flics aux trousses » de Charles S. Dubin

Comme les bonnes « séries noires » (romans ou films) se font rares, on *se contente de peu, trop heureux de* trouver ici ou là une histoire rythmée, des héros perdus et sympathiques. On peut bien se contenter, par exemple, des « Flics aux trousses », de Charles S. Dubin. Ce n'est pas d'une force saisissante, mais on va jusqu'au bout. La fin ne déçoit pas, car l'originalité du film tient à sa morale.

Le jeune couple innocent et charmant, poursuivi par une horde de policiers malhonnêtes et anticommunistes, se débrouille en voiture comme n'importe qui à ce jeu-là, mais des personnages inhabituels et efforts d'imagination pour renouveler le plaisir du spectateur pendant les poursuites. Pas de psychologie, mais des personnages habituels et de bons acteurs (surtout Eddie Albert, qui a un vague air de James Dean), de l'humour aussi : c'est un bon film policier. Evidemment, s'il y avait des ambitions à l'origine, l'œuvre est manquée.

CL. D.

★ Cambronne, Clichy-Pathé (v.f.).

Jazz

Un Turc à Paris

Oriental Wind, c'est une formation de quatre musiciens : un Suédois, Thomas Ostergren, qui joue de la contrebasse, Doudou Gouirand, un Français, aux saxophones, et deux Turcs, Haci Tekbilek et Okay Themiz, sur lesquels repose véritablement la musique du groupe. Pour le public français, Okay Themiz est une révélation dans le domaine de la percussion alors qu'en Suède, où il vit, et plus encore dans son pays natal, il bénéficie d'une importante notoriété.

Les thèmes et les harmonies rappellent fortement la musique arabe, les mélodies s'enroulent sur elles-mêmes pour se déployer ensuite en ondulant. Un long solo de Themiz, suivi d'une superbe intervention de Tekbilek à la cornemuse, fut, dimanche dernier, le moment fort de la fête des musique du Théâtre Campagne-Première. — P.-E. R.



SPECTACLES

Musique

Pollini joue Chopin et Liszt

Dans le Cinquième concerto de Beethoven, récemment, avec Claudio Abbado (le Monde du 23 mai), Maurizio Pollini avait traversé les apparences et atteint à l'essence même de cette musique. Il revient au Théâtre des Champs-Elysées avec des œuvres de Chopin et de Liszt qui témoignent du même goût de l'absolu, de ce frémissement de l'œuvre tendue vers l'idéal que semble indiquer cette entrée en scène à enjambées rapides, la tête toujours légèrement penchée à gauche, le regard perçant qui porte au-delà de la foule, et puis l'enfermement dans le seul dialogue avec le piano. Fantaisie, Polonaise Fantaisie, Sonate funèbre, *ce choix de trois œuvres vastes marque le souci de donner à Chopin sa plus grande dimension ; Pollini s'enfonce dans la vision du musicien, son frère d'âge: Marches funèbres du souvenir, Polonaise de rêve, Polonaise en rêve où le rêve joue dans les brouillards où le pâle espoir se lève soudain comme le soleil transperce le brouillard en grande vision de gloire et d'épopée, d'énergie et de volonté, qui retombe en mélancolies désespérées. De toutes les puissances de son talent, avec son toucher effervescent, sa frappe grandiose, la simplicité de son phrasé attentif à ne pas majorer ni minimiser, Pollini tend à s'identifier à l'âge et au lyrisme de Chopin.*

Si fort que soit son jeu, Pollini reste marqué par ses origines italiennes, italianisme de la phrase et des harmonies liquides qui séduisaient le Chopin de la Barcarolle *et de certains* Nocturnes, *mais qu'il transcendait par cet accent slave, cette immédiateté tragique si profondément incarnée, comme chez Dostoïevski, avec une âpreté que dissimule parfois le suprême raffinement de l'écriture. Pollini s'en approche, mais n'a pas encore intégré chaque note, telle mélodie qui va au-delà de la nostalgie, tel rythme apparemment anodin et qui, pourtant, équilibre le spectaculaire ébranlement de tel autre, telle répétition de motifs qui paraît superflue, mais où l'œuvre évolue substantiellement. Il faut toute une vie pour redire le génie de ce jeune mort de trente-neuf ans.*

A côté de ce chef-d'œuvre, les dernières pages de Liszt pâlissent : Nuages gris, Mauvaise étoile, la Gondole funèbre, Wagner - Venise, *annoncent certes quelques traits de la musique moderne, comme on l'a souligné complaisamment. Ce qui domine pourtant dans cette musique dépouillée à l'extrême, c'est l'accablement d'un virtuose, d'un compositeur qui tente encore de chanter, de peindre ses paysages intérieurs, de développer quelques notes arides et s'abandonne en murmurant une prière. Pages poignantes que Pollini joue comme personne, où l'œuvre de Liszt s'enfonce dans les noires eaux du Styx.*

Avec son indomptable volonté de prendre en charge toute la musique, Pollini donnait enfin la première audition d'une œuvre de Luigi Nono, Sofferte onde Serene, *très énigmatique, durement nouée, avec certaines déflagrations lyriques où le piano dialogue avec une bande magnétique qui lui renvoie certaines bribes préalablement enregistrées et des « bombardements » de résonances de pédales assez impressionnants. Mais on n'était pas en mesure de vraiment l'écouter au terme d'un récital aussi dense.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Ce concert est répété vendredi 9 juin au Théâtre des Champs-Elysées.

LE RACINE - PALAIS DES ARTS

SOLEIL DES HYENES

Film de Ridha Behi

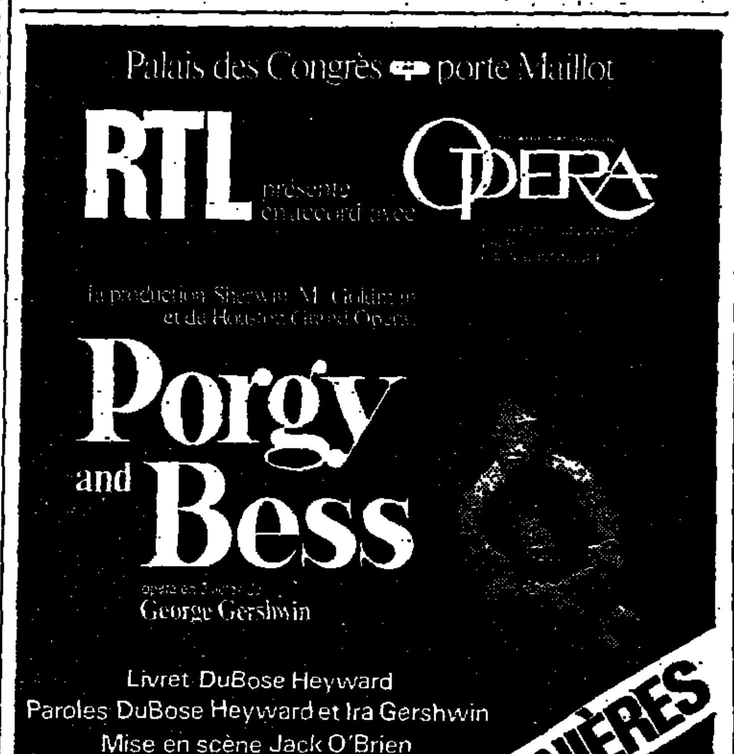
L'OLYMPIA BRUNO COQUATRIX présente

POUR 8 RÉCITALS EXCEPTIONNELS

GRAEME ALLWRIGHT

du 9 au 17 Juin à 21 h - tarif unique 30 F.

Location au Théâtre de 11 h à 22 h, dans les agences, par Téléphone : 742.25.49.



SALLE CLIMATISÉE

dernière samedi 17 juin

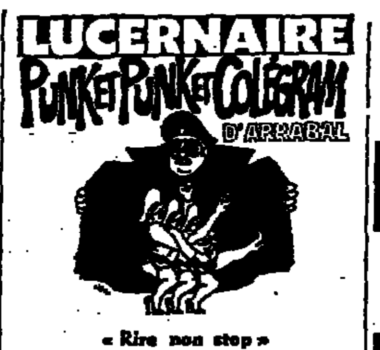
INGRID CAVEN CHANTE

LE PIGALL'S - 22 H

77, rue Pigalle - 526-04-43

ts les soirs sauf dimanche et lundi

LUCERNAIRE



« Rire non stop »

(Pierre Bouteiller)

théâtre de la cité internationale universitaire

Le « Centre Dramatique de Nanterre » et le « Théâtre Liberté » présentent du 24 mai au 16 juin à 21 heures (sauf dim., lundi et mardi)

ULYSSE

d'après HOMÈRE

Mise en scène d'Ariette Bonnard

FRANCE ÉLYSÉES v.o. - STUDIO DE LA HARPE v.o.

IMPÉRIAL v.f. - MONTPARNASSE 83 v.f. - CONVENTION v.f.

AFFREUX, SALES ET MECHANTS

UN FILM D'ETTORE SCOLA

DROUOT

Rive Gauche

Cie des Commissaires Priseurs de Paris

GARE D'ORSAY - 7, QUAI ANATOLE-FRANCE

75007 PARIS - Tél. 544-38-72 - Télex 270906

LUNDI 12 JUIN (Exposition samedi 10)

S. 6 - Poupées, dentelles, ameubl. Mes Boisgirard, de Heeckeren.

S. 8 - Tableaux anc., estampes, meubles, obj. d'art XVIIIe et XIXe. Mes Couturier, Nicolay. Mlle Rousseau, MM. Le Fuel, Praquin.

S. 12 - Bons meubles anciens et modernes. Mes Ader, Picard, Tajan.

S. 17 - Ensemb. ceintures et boucles en argent. princ. caucasiennes du XIXe. Bel ens. tapis d'Orient. Me Morelle. M. Béchirian en prés. de M. Chevalier, MM. Pommervault, Monnaie.

LUNDI 12 JUIN à 16 h (Exposition de 11 h à 15 h 30)

S. 9 - Tapis d'Orient. Mes Loudmer, Poulain. M. Béchirian en présence de M. Chevalier.

LUNDI 12 et MARDI 13 JUIN (Exposition samedi 10)

S. 1 - Bibliothèque Robert von Hirsch. Editions originales des auteurs français du XIXe et du début du XXe. Mes Ader, Picard, Tajan. MM. C. Guérin, M. Loliée.

S. 4 - Armes anc., souvenirs historiques. Mes Ader, Picard, Tajan. MM. R.-J. Charles, M. Foury.

MARDI 13 JUIN (Exposition lundi 12)

S. 11 - Tableaux mod., lithogr. Mes Boisgirard, de Heeckeren.

S. 14 - Tableaux modernes. Me Cornette de Saint-Cyr. MM. Pacitti, Jeannelle.

MERCREDI 14 JUIN (Exposition mardi 13)

S. 2 - Tableaux modernes. Mes Boisgirard, de Heeckeren.

S. 3 - Art de Chine, estampes, mob. d'ép. Louis XV et Charles X. Mes Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur. Mlle Callac, MM. Portier, Prost.

S. 7 - Chine, bijoux, dentelles. Me Chambelland.

S. 8 - Art Nouveau, Art Déco. Mes Couturier, Nicolay. M. Marcilhac.

S. 19 - Tabl., bib., mob. Me Oger.

MERCREDI 14 JUIN à 21 h (Exposition de 11 h à 13 h)

S. 1 - Haute Epoque. Me Rogeon. M. Coquenpot.

MERCREDI 14 JUIN à 21 h (Exposition de 11 h à 18 h) (Exposition mardi 13)

S. 6 - Monnaies de Collection de l'Antiquité à nos jours en or et en argent. Mes Ader, Picard, Tajan. M. E. Bourgey.

MERCREDI 14, JEUDI 15 à 14 h, VENDREDI 16 à 11 h et 14 h 30 (Exposition mardi 13)

S. 6 - Monnaie de Collection de l'Antiquité à nos jours en or et en argent. Mes Ader, Picard, Tajan. M. E. Bourgey.

MERCREDI 14 et JEUDI 15 JUIN (Exposition mardi 13)

S. 15-16, le 14 : tabl. anc., porcelaines, bibel., objets d'art, bel ensemble mobil. du XVIIIe, tapis. MM. Touzet, Dillée, Béchirian ; le 15 : objets de vitrine, bijoux, orfèvrerie anc. et mod. M. Dillée, Mme Cailles. Mes Champetier de Ribes, Ribeyre, Millon.

JEUDI 15 JUIN (Exposition mercredi 14)

S. 9 - Dessins, tabl. mod. Art 1900, bronzes. Import. collect. de 65 chiens et chats de Gallé. Me Deurbergue.

S. 12 - Tableaux anc., bijoux, argenterie, armes de chasse, Hte Epoque, meubles, obj. d'art, tapis d'Orient. Me Cornette de St-Cyr. MM. Pommervault, Monnaie, Rouillon, Le Fuel, Praquin, Béchirian.

VENDREDI 16 JUIN (Exposition jeudi 15)

S. 1 - Coll. de monn. chinoises, faïences anciennes, céramiques précolombien. Obj. d'art, meubles anciens. Mes Godeau, Solanet, Audap.

S. 2 - Livres anc. et modernes. Mes Ader, Picard, Tajan. M. P. Meaudre.

S. 7 - Bijoux, argenterie. Me Rogeon. Mme Cailles.

S. 8 - 14 h. 15 - Faïences et porcel. anc. ; 15 h. : Coll. de M. et Mme S... Tableaux anc., éventails, obj. d'art et ameubl. XVIIIe et XIXe, tapisseries Bruxelles, tapis d'Orient. Mes Pescheteau, Pescheteau-Badin.

S. 11 - Extr.-Or. Mes Boisgirard, de Heeckeren. M. Moreau-Gobard, Mme Schulmann.

S. 14 - Vins et alcools. Me Cornette de Saint-Cyr, en présence de M. de Clouet.

S. 20 - Orfèvr., bijoux, céram., bel ameublement. Me le Blanc.

HOTEL GEORGE-V, 31, avenue George-V (75008)

LUNDI 12 JUIN à 21 h (Expositon de 11 h à 18 h)

ART D'ORIENT. Mes Boisgirard, de Heeckeren. Mme Kévorkian.

MERCREDI 14 JUIN à 17 h (Exposition le 13)

Succession MARIA CALLAS. Mes Boisgirard, de Heeckeren. Me Chayette.

PALAIS D'ORSAY, 7, quai d'Orsay (75007)

MARDI 13 JUIN à 11 h et 14 h 30 (Exposition lundi 12 de 11 h à 18 h et de 21 h à 23 h)

11 h. - DESSINS et TABLEAUX ANCIENS : Boilly, Fragonard, Van Goyen, Largillière, etc. Experts : MM. P. Antonini, G. Hardhebaut ; 14 h. 30 - OBJETS d'ART et TRES BEL AMEUBLEMENT principalement du XVIIIe siècle. Experts : MM. Lacoste, Dillée, Le Fuel et Praquin, Fabre, Boutemy, Déchaut. Mes Ader, Picard, Tajan.

JEUDI 15 JUIN à 14 h 30 (Exposition mercredi 14 de 11 h à 18 h et de 21 à 23 h)

TABLEAUX ANCIENS ET MODERNES. Mes Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur. MM. Lebel, Sanson, Dubourg. Mlle Callac, Mme Fabre, MM. Pacitti, Jeannelle.

Etudes annonçant les ventes de la semaine

ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 742-85-77.
LE BLANC, 32, avenue de l'Opéra (75002), 073-99-78.
BOISGIRARD, DE HEECKEREN, 2, rue de Provence (75009), 770-81-36.
CHAMBELLAND, 1, rue Rossini (75009), 770-16-18.
CHAMPETIER DE RIBES, RIBEYRE, MILLON, 14, rue Drouot (75009), 770-00-45.
CHAYETTE, 10, rue Rossini (75009), 770-38-89.
CORNETTE DE SAINT-CYR, 24, avenue George-V (75008), 359-15-97.
COUTURIER, NICOLAY, 51, rue de Bellechasse (75007), 555-85-44.
DEURBERGUE, 262, boulevard Saint-Germain (75007), 556-13-43.
GODEAU, SOLANET, AUDAP, 32, rue Drouot (75009), 770-15-53, 770-67-68, 523-17-33.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD (anciennement RHEIMS, LAURIN), 1, rue de Lille (75007), 260-34-11.
LOUDMER, POULAIN, 30, place de la Madeleine (75008), 073-95-80.
MORELLE, 50, rue Sainte-Anne (75002), 742-52-12.
OGER, 22, rue Drouot (75009), 523-39-68.
PESCHETEAU, PESCHETEAU-BADIN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009), 770-88-38.
ROGEON, 16, rue Milton (75009), 878-81-06.

LE THEATRE DES DEUX ANES donnera mardi 13 juin, en soirée, la dernière de la saison de « LE CON T'ES BON » avec Gérard SETY, André AUBERT, Jacques MEYRAN, VEBEL. (Réouverture le 11 août.)

CHAILLOT

THEATRE NATIONAL

CREATION

Cyrano

ou les Soleils de la Raison de Claude Bonnefoy

« *Un beau spectacle* » (Valeurs Actuelles). « *Le but est atteint* » (le Quotidien). « *Un Cyrano plus beau que légende* » (le Parisien). « *Une belle musique... De bons acteurs* » (le Monde).

Soirée à 20 h 30 (727-81-15).





CONCORDE PATHÉ - GAUMONT LUMIÈRE - WEPLER PATHÉ - SAINT-LAZARE PASQUIER FAUVETTE - MONTPARNASSE 83 - GAUMONT SUD - CAMBRONNE PATHÉ GAUMONT GAMBETTA - QUINTETTE - VICTOR-HUGO PATHÉ - STUDIO LOGOS BELLE-ÉPINE PATHÉ Thiais - GAUMONT Evry - PATHÉ Champigny - TRICYCLES Asnières VÉLIZY - ARIEL Rueil - CYRANO Versailles - PARINOR Aulnay-sous-Bois - MARLY Enghien

VIOLETTE NOZIÈRE



ISABELLE HUPPERT
Prix d'Interprétation Féminine
CANNES 78

Être sublime en incarnant des êtres médiocres, c'est le plus difficile... Plus on s'interroge sur la criminelle, plus on admire la comédienne.
Pierre BILLARD/LE POINT

Isabelle Huppert. Éblouissante.
Michel DELAIN/L'EXPRESS

Ce film complètement maîtrisé par Claude Chabrol est d'une homogénéité parfaite... Il a fallu trouver à Isabelle Huppert des élans et des révoltes qui sont devenus ceux de Violette Nozière. Elle y est parvenue en grande comédienne.
Robert CHAZAL/FRANCE SOIR

Plaisir de retrouver Claude Chabrol... retrouvant le tour de main de son maître Hitchcock.
Jean-Louis BORY/LE NOUVEL OBSERVATEUR

Violette Nozière devient par le cinéma de Chabrol une création aussi forte, aussi exemplaire dans son cheminement que fut Thérèse Desqueyroux de François Mauriac en littérature.
Jacques SICLIER/LE MONDE

Tiens, le vieux tocard se réveille... Chabrol retrouve la verve des "Bonnes Femmes" et le sens tragique du "Boucher".
JOURNAL DU DIMANCHE

...L'admirable mise en scène de Claude Chabrol...
Gilbert SALACHAS/TÉLÉRAMA

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Spectacle de ballets.
Salle Favart, 20 h. 30 : Ballet international de Caracas.
Comédie-Française, 20 h. 30 : En attendant Godot.
Chaillot, grande salle, 20 h. 30 : Cyrano ou les Soleils de la raison. — Salle Gémier, 20 h. 30 : les Baracos.
Petit Odéon, 18 h. 30 : le Mal d'amour de M. Leyrac.
T.E.P., 20 h. 30 : Roberte.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 20 h. 30 : Yiddish Story ; 21 h. : Compagnie Serge Keuten ; 22 h. 30 : les Soliloques du pauvre (Papin).
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Una Ramos ; 20 h. 30 : Nikolais Dance Theatre.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 15 : Venez nombreux.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : la Plus Gentille.
Athénée, 21 h. : les Fourberies de Scapin.
Biothéâtre, 21 h. : J.-J. Rousseau.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : Rétro-Parade.
Cartoucherie, Théâtre de l'Epée-de-Bois, 20 h. 30 : Shahrazade dit.
Centre culturel du XVII°, 20 h. 30 : Spectacle Boris Vian.
Centre culturel du Marais, 20 h. 30 : Quoi ?
Cité internationale, la Galerie, 21 h. : l'Intervention. — La Resserre, 21 h. : Antigone. — Grand Théâtre, 21 h. : Ulysse.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaia.
Cour du commerce Saint-André, 21 h. 30 : les Troqueurs.
Epicerie-Théâtre, 20 h. 30 : Michael Kohlhaas.
Espace Cardin, 21 h. : Ceux qui font les clowns.
Essaïon, 18 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise ; 21 h. : la Cigale.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse ; 22 h. : le Bluff.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : les Eaux et les Forêts ; 20 h. 30 : Punk et punk et colegram. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec Rainer Maria Rilke ; 20 h. 30 : Labiche à l'affiche.
Mathurin, 20 h. 45 : Dom Juan se retourne.
Michel, 21 h. 15 : Duo sur canapé.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Mission bretonne, 20 h. 30 : les Barzaz Breiz.
Moderne, 21 h. : la Nuit des tribades ; la Plus Forte.
Montparnasse, 21 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Œuvre, 20 h. 30 : Gotcha ; 22 h. : la Brise-l'âme.
Orsay, 21 h. : les Mille et Une Nuits (Magic Circus).
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Péniche, 20 h. 30 : Festival du théâtre non professionnel.
Plaisance, 20 h. 30 : le Ciel et la Merde.
Présent, 20 h. 30 : la Tour de Nesle.
Ranelagh, 20 h. 45 : Feu la mère de madame.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. 10 : les Dames du jeudi.
Théâtre Adyar, 21 h. : Légendes à venir.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre-en-Rond, 21 h. : Trois pour rire.
Théâtre du Marais, 20 h. : les Chaises ; 22 h. : Jeanne d'Arc et ses copines.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : Trois p'tites vieilles et puis s'en vont ; 22 h. 30 : Fragments d'un discours amoureux.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 19 h. 45 : I. Saint-Léger ; 20 h. 45 : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. 15 : F. Bender.
Blancs-Manteaux, 18 h. 30 : la Matriarche ; 20 h. 30 : J. Serizier ; 22 h. : Au niveau du chou ; 23 h. 30 : P. Triboulet.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : la Surprise ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : les Autruches. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 18 h. 30 : le Prix du Nobel ; 22 h. 30 : Roger, Roger et Roger.
Campagne-Première, 22 h. : Comme à la fin d'une danse.
Coupe-Chou, 18 h. 30 : la Maison de l'inceste ; 20 h. 30 : le Petit Prince ; 23 h. 30 : F. Perrier.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : France Léa ; 21 h. 45 : le Bourbon magique ; 23 h. : l'Eau en poudre.
Le Fanal, 19 h. 30 : Un coin dans le sens de la marche ; 21 h. : le Président.
Le Lucernaire, 22 h. 15 : E. Piaf parmi nous.
La Mama du Marais, 19 h. 45 : Help, Mumy, help ; 20 h. 45 : Zézette ; 22 h. : Kuillères-valises.
Le Manuscrit, 19 h. : les Marins de Cronstadt ; 21 h. : Ça va beaucoup mieux ; 22 h. : Croul et Croula.
La Mûrisserie de bananes, 21 h. : les Etoiles.
Petit Bain-Novotel, 22 h. 30 : Spectacle Boris Vian.
Petits-Pavés, 21 h. 30 : le Droit à la paresse ; 22 h. : M. Fontenay ; 22 h. 15 : Flash dingue ; 22 h. 30 : J.-C. Aveline.
Le Plateau, 20 h. 30 : Anticosti ; 22 h. : A. Sachs.
Le Point-Virgule, 20 h. 30 : Ah ! les p'tites femmes ; 21 h. 30 : Un après-midi d'automne.

Jeudi 8 juin

Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Goutte ; 22 h. 30 : Y a qu'là que j'suis bien.
Le Sélénite, I, 19 h. 45 : la Culture physique ; 21 h. 15 : M. Truffaut ; 22 h. 30 : Rodéo et Juliette. — II, 20 h. 30 : les Bonnes ; 21 h. 30 : Le mensonge, c'est magnifique ; 22 h. 30 : Qui a tué la concierge ?
La Soupape, 21 h. : la Dame au bidule ; 22 h. 30 : Yona.
La Vieille Grille, I, 20 h. 30 : M. Ripoche ; 21 h. 30 : A. Pichiarini ; 22 h. 30 : Poussez pas le mammifère. — II, 21 h. : C. Ricard ; 23 h. 15 : Sugar Blue.

Les théâtres de banlieue

Choisy, Théâtre Paul-Eluard, 21 h. : Toto Bissainthe.
Courbevoie, Maison pour tous, 21 h. : Monsieur Seguin (rock).
Levallois, place Chaptal, 18 h. 30 : Percussions Guadeloupe.
Montreuil, Studio-Théâtre, 20 h. : Canté Jondo.
Saint-Denis, basilique, 21 h. : Madrigalchor de Stuttgart ; Orchestre du Festival de Ludwigsburg, dir. W. Gonnewein (Mozart).
Sèvres, dans les dix salles : Rencontres théâtrales.
Versailles, Opéra royal, 20 h. 45 : English Bach Festival, dir. J.-C. Malgoire (Haendel).
Le Vésinet, CAL, 21 h. : Claude Bolling et Quartet Guérin.
Villiers-le-Bel, C. C. M.-Pagnol, 21 h. : Marie-Jeanne.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : les Caprices de Marianne.

Chansonniers

Deux-Anes, 21 h. : Le con t'es bon.
Caveau de la République, 21 h. : Y a du va et vient dans l'ouverture.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.

Les concerts

Salle Gaveau, 20 h. : Formation de chambre de l'Orchestre symphonique des P.T.T. (Haydn, Beethoven).
Eglise Notre-Dame-de-Lorette, 20 h. 30 : G. Litaize (Cavaillé, Erman, Haerpfer).
Radio-France, 20 h. 30 : L. Laskine, L. Boulay et F. Lengellé (Couperin, Fauré, Roussel).
Lucernaire, 19 h. : Résultats de piano de l'Ecole normale de musique de Paris (Mozart, Chopin, Schumann) ; 20 h. 30 : C. Debrus et M. Bleger (Schubert, Mozart, Fauré, Brahms).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique et Chœurs de Radio-France, dir. A. Lazarev, avec les artistes du Bolchoï (Tchaïkovski : E. Onéguine).
Hôtel Hérouet, 20 h. 30 : M. Bourdon, E. Mattifa et N. Henon (Scarlatti, Vivaldi, Bach, Haendel).
Hôtel Saint-Aignan, 20 h. 30 : P. Boufil et J. Martin (Brahms, Beethoven, Prokofiev).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : B. Dahlman, piano (Eklund, Grahn, Scriabine, Bartok, Nilsson, Schubert).
Salle Berlioz, 20 h. 30 : Conservatoire national de musique de Paris et Groupe de recherches musicales, avec le Trio G.R.M. (Canton, Lejeune, Malec, Dufour, Zanesi, Bayle, Savouret).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, sol. C. Curzon (Mozart).
Eglise des Blancs-Manteaux, 21 h. : Orchestre de chambre de France, dir. A. Boulfroy (Albinoni, Tartini, Rossini, Vivaldi).
Eglise Notre-Dame-des-Champs, 20 h. 30 : Association des amis d'I. Tourgueniev, dir. M. Trochon (Gounod, Saint-Saëns, Mozart, Pergolèse).
Gaveau, 21 h. : C. Bonneton et G. Ibanez (Clementi, Schumann, Leroy, Mozart, Louvier).
Eglise des Billettes, 21 h. : G. et B. Picavet (Bach, Schumann, Mozart, Brahms, Chopin).
Place Saint-Sulpice, 18 h. et 20 h. : la Vénerie et sa musique, sous le patronage de la Revue musicale.
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : la Porte de la vie (musique de Ryo Noda).

La danse

Bouffes-du-Nord, 20 h. : Compagnie Moebius ; 22 h. : Ballets de la Cité.
Studio Chandon, 21 h. 30 : Entre chien et loup.

Jazz, pop', rock et folk

Mogador, 20 h. Meat Loaf.
Musée d'art moderne, 20 h. 30 : Hugh Levick, Jeff Sicard, J.-F. Canappé, A. Kirschenbaum.
Centre américain, 21 h. : Equinoxe.
Stadium, 21 h. : Jean Querlier, solo : Dharma Quintet.
Théâtre Campagne-Première, 19 h. et 21 h. : Art Ensemble of Chicago ; 22 h. 45 : Nico.
Petit Journal, 21 h. 30 : Blacksticks.
Caveau de la Huchette, 21 h. : Marc Laferrière.
Drugshow, 20 h. 15 : J.-F. Porros et S. Agostini.
Bistrot d'Isa, 22 h. : René Urtreger et Don Chastain.
Palais des arts, 20 h. 45 : Roger Mason et les touristes.
Gibus, 24 h. : Metal Urbain.
Sorbonne, grand amphithéâtre, 20 h. : Gala de solidarité avec l'Argentine.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

Centre Georges-Pompidou

Cinémathèque, 15 h., Premières comédies (France) : le Thé chez la concierge, le Récit du colonel, Une demande en mariage mal engagée, les Inconvénients du cinématographe, les Métamorphoses du cheval ; 17 h., Les classiques du muet (France) : Feu Mathias Pascal, de M. L'Herbier ; 19 h., Panorama du cinéma brésilien : O. Cangaceiro, de V. Lima Barreto.

La Cinémathèque

Chaillot, 15 h. : l'Envers du paradis, d'E.-T. Gréville ; 18 h. 30 : le Crime de M. Lange, de J. Renoir ; 20 h. 30 : les Séducteurs, de R. Lévy ; 22 h. 30 : Cannes 78... le Point douloureux, de M. Bourgeois.

Les exclusivités

ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Olympic, 14e (542-67-42), Me., V., D., Ma.
ALLO ! MADAME (It., v.f.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Murat, 16e (288-99-75).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ATTENTION, LES ENFANTS REGARDENT (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-68).
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (542-67-42), J., S., L.
LES BATISSEURS (Fr.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LE BEAUJOLAIS NOUVEAU EST ARRIVE (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LES BIDASSES AU PENSIONNAT (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Secrétan, 19e (206-71-33).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
BORN TO BOOGIE (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
CARMEN (Fr.) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
LA CHAMBRE VERTE (Fr., s.-tit. angl.) : Cujas, 5e (033-89-22).
COMMENT ÇA VA ? (Fr.) : Le Seine, (325-95-99).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LE CROCODILE DE LA MORT (A., v.f.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain-Studio 5e (033-42-72), Colisée, 8e (359-29-46), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), George-V, 8e (225-41-46), Marignan, 8e (359-92-82), PLM-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o. (*) : Saint-Michel, 5e (326-69-17), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24), Miramar, 14e (320-89-52).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
L'HORRIBLE INVASION (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenue, 15e (544-25-02), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), Quintette, 5e (033-35-40), Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f., 1re et 2e parties) : Madeleine, 8e (073-56-03).
MAI 68 PAR LUI-MEME (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 8 JUIN

CHAINE I : TF 1

18 h. 55, L'île aux enfants ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Ce diable d'homme, de Cl. Brulé, réal. M. Camus (sixième épisode : Mourir à Paris).

Comment Voltaire écrivit le Traité sur la tolérance *et fit réhabiliter Calas. Du triomphe à la solitude et à la mort. Dernier épisode.*

21 h. 30, Magazine : L'événement.

Le Tchad (interview, reportage sur le terrain effectués par la seule équipe T.V. présente) ; l'âge de la retraite (enquête) ; les forages français en mer du Nord.

22 h. 30, Journal.

22 h. 40, FILM : LE SAUT DE L'ANGE, d'Y. Boisset (1971), avec J. Yanne, S. Hayden, S. Berger, G. Mitchell, R. Pellegrin, D. Ivernel.

Pour venger sa compagne et sa fille, innocentes victimes d'une bataille préélectorale opposant deux clans rivaux, un planteur du Cambodge arrive à Marseille avec un petit commando vietnamien.

Meurtres en série et dénonciation très appuyée du gangstérisme et des trafics d'influence dans la vie politique française. Une « série noire » bien ficelée mais une fausse contestation.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'Assemblée nationale (U.D.F.) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Spécial Coupe du monde.

20 h. 45, Dramatique : Lulu (deuxième partie), de M. Bluwal, d'après F. Wedekind, avec D. Lebrun, M. Piccoli, F. Simon.

Après avoir causé la mort de ses deux premiers maris, Lulu prend le métier de danseuse à la demande d'Alwa, le fils de Schoen, son « bienfaiteur » (Michel Piccoli).

22 h. 25, Documentaire : L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.

Les plongeurs de la « Calypso » ont filmé de jour et de nuit les fonds sous-marins des Caraïbes.

22 h. 55, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emission régionale ; 19 h. 40, Tribune libre : le parti socialiste ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : BLOW-UP, de M. Antonioni (1967), avec V. Redgrave, D. Hemmings, S. Miles.

En développant un cliché pris dans un parc où il a épié un couple enlacé, un photographe londonien (très à la mode) découvre qu'un meurtre a été commis et se met à la recherche de la vérité.

Sujet policier et préoccupations métaphysiques. Tournant pour la première fois hors d'Italie, Antonioni se laissait aller à réaliser un film très brillant mais « dans le vent » de la libération des mœurs vue de Londres.

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens, avec R. Faure ; 19 h. 25, Biologie et médecine (le cerveau) ; 20 h., Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « Fragments », de S. Ganzl ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : textes sans sépulture, par L. Danou-Boileau.

FRANCE-MUSIQUE

18 h., Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Eveil à la musique ;

20 h., En direct de la salle Pleyel, prestige de la musique... Nouvel Orchestre philharmonique et Chœurs de Radio-France, dir. A. Lazarev avec quatre solistes du Théâtre Bolchoï. — T. Milaschkina, Y. Mazourok, V. Atlantov : « Eugène Onéguine », opéra en trois actes de Tchaïkovski ; 23 h. 30, France-Musique la nuit... musiques traditionnelles ; 0 h. 5, Musiques pour le geste... corps, voix et percussions, Al Jarreau, Guem, Reibel, Stockhausen, J. Charpentier, Bussotti ; 1 h., Mythes et musique... le cygne : R. Hahn, G. Fauré, M. Clavel, C. Saint-Saëns, Sibelius, Schubert, Tchaïkovski.

VENDREDI 9 JUIN

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Sport : Internationaux de tennis ; 18 h. 55, L'île aux enfants ; 19 h. 40, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Boudu sauvé des eaux, de R. Fauchois, mise en scène : J.-L. Cochet. Avec H. Tisot, M. André, M. Luccioni.

Un libraire, heureux de vivre et plutôt généreux, sauve un clochard qui se jette dans la Seine, et l'emmène chez lui. Celui-ci s'installe et devient peu à peu maître de la maison. Tourné au cinéma par Jean Renoir, Boudu, interprété par Michel Simon, est devenu inoubliable. Que donnera Henri Tisot dans le même rôle de parasite « anar », insupportable, sympathique et amoral ?

22 h., Magazine : Expressions.

Au sommaire, cinq titres : le sport, c'est de la culture ? Versailles, portes ouvertes sur l'histoire ; un duo féminin-pluriel ; Bernard Lefort, qui suis-je ? La B.D. au Louvre ?

23 h. 15, Sport : Internationaux de tennis (résumé).

23 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes (Le loup dans la porcherie) ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame : le cinéma des téléspectatrices ; 15 h., Série : Les mystères de New-York ; 16 h., Aujourd'hui magazine : jardinage ; 17 h. 55, Fenêtre sur... ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club (avec Michel Sardou et Alain Souchon) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Spécial Coupe du monde.

20 h. 40, Série : Docteur Erika Werner (deuxième épisode).

21 h. 40, Emission littéraire : Apostrophes (Du roman ou du vécu ?).

Avec MM. J. Semprun (Autobiographie de Federico Sanchez) ; B. Friang (Comme un verger avant l'hiver) ; J.-P. Chabrol et Cl. Marti (Camisarem) ; A. Lacaze (le Tunnel).

22 h. 50, Journal.

23 h., Télé club : Yvette, d'après G. de Maupassant. Adapt. d'A. Lanoux, avec F. Dougnac, M. Sarcey, M. Michel.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emission régionale ; 19 h. 40, Tribune libre : l'Académie mondiale pour la paix ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Le nouveau vendredi : Eglise, on embauche. Enquête : Sophie Rack. Réal. D. Martineau.

En 1965, la France compte un peu plus de quarante mille prêtres. En 1975, il ne sont plus que trente-six mille. Les vocations se font rares. Aussi Mgr Marty a-t-il lancé un appel à la jeunesse. Une enquête sur les causes de la crise et sur les solutions proposées par l'Eglise.

21 h. 30, Dramatique : Un ennemi du peuple ou le bonheur que nous vous proposions, de B. Rothstein, scénario : M.-R. Davis. Avec R. Planchon, E. Stochl.

Episode de la Révolution française à la campagne, et du processus violent de déchristianisation, utilisé différemment par les riches propriétaires, par les révolutionnaires...

22 h. 40, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Emission médicale, en liaison avec TF 1 : la prévention routière ; 21 h. 30, Musique de chambre : J. Fournier et G. Doyen : Delvincourt, J. Prévost, Ravel ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : textes sans sépulture, par L. Danou-Boileau.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 Grands crus ; 21 h. 30, Cycles d'échanges franco-allemands, en direct de Stuttgart... concert des prix du concours international 1977... Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. R. Reinhardt, avec K. F. Mess, flûte solo : « Don Juan », opus 20 (R. Strauss), « Concerto pour violoncelle et orchestre en ré majeur, opus 101 » (J. Haydn), « Concerto pour alto et orchestre » (Bartok), « Lucia di Lammermoor », air de la folie (Donizetti) ; 0 h. 5, Musiques pour le geste ; 1 h., Mythes et musiques : la Rose.

VU

Dufilho, la démesure

Il est génial, Jacques Dufilho, un grand acteur, unique en son genre d'ailleurs. Consultez l'annuaire international du spectacle à la lettre « G » : grands premiers rôles de composition tourmentés, inquiétants. Vous y trouverez Anthony Quinn et puis... Et puis c'est tout. Si Dufilho est totalement inconnu à l'étranger, c'est parce que la plupart des films qu'il a tournés sont de mauvaise qualité. On ne lui a vraiment jamais donné sa chance au cinéma.

En dehors d'un « portrait », diffusé récemment, on ne l'a pas tellement vu non plus à la télévision, depuis Milady, cette étrange histoire d'amour entre un écuyer de Saumur, un Cadre noir et sa monture. Curieux... Pourquoi ? Il doit pourtant y avoir des emplois à sa mesure, la démesure ; des êtres de raison et de folie, capricieux, bizarres, et rusés et naïfs, imprévisibles aussi ou qu'il pourrait rendre tels.

L'œil à l'affût rencogné sous le taillis de sourcils en broussaille, la voix qui déraille, le masque en fonte lourde et sombre sous lequel bouillonnent — couvrez, laissez frémir — des peurs, des haines, des tendresses, des douleurs cuites et recuites, il déborde par moments, il éclate, il explose et s'apaise soudain, et se ferme, se boucle son regard en bouton de bottine, et se cadenasse et s'éloigne à l'intérieur de lui-même, impénétrable.

Il nous plante là, et on n'aime pas ça. On se sent mal à l'aise, incertain, soucieux de ce que fricote ce volcan en rupture d'activité. Gare au réveil ! Dans la Vigne à Saint-Romain, il incarnait, mercredi soir sur TF 1, un prophète de village, un ivrogne inspiré, capable de vous donner le tiercé dans l'ordre, un clochard bouseux jouant les pythies dans les fumées de l'alcool et appelant sur ses compères les fureurs de l'Eternel. Au début, c'était bien, bien vu, bien observé, la vie d'un gros bourg de la Gironde, bien dirigé par Jean Pradinas. A la fin, ça dérapait, ça tournait à la parabole, au livre de catéchisme commenté par un premier prix au Concours général de philosophie. On est resté quand même. Pour lui, pour Dufilho.

CLAUDE SARRAUTE.



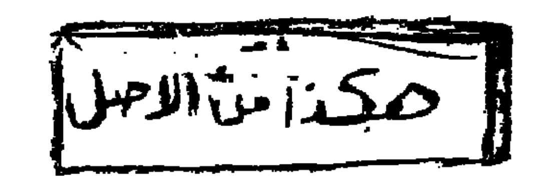
TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 8 JUIN

— L'agriculture dans une vallée des Vosges fait l'objet de l'émission « C'est la vie » sur Antenne 2, à 18 h. 40.

— Le magazine « C'est la vie » est consacré aux problèmes des gravières d'Alsace, sur A 2, à 18 h. 40.

— Le général Guy Méry, chef d'état-major des armées, est interrogé sur Europe 1, à 19 h.



SPECTACLES

MAIS, QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Cluny-Ecoles 5e (033-20-12).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS ? (It., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE NOUVEAU CARTOON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225 - 09 - 83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
LA PETITE (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U. G. C. - Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
POURQUOI PAS (Fr.) (**) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

Les films nouveaux

HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (film en quatre parties), film allemand de H.J. Syberberg (v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
L'ANTENNE EST A L'ACCUSE : RADIO 93, film collectif français : Vidéostone, 6e (325-60-34).
UN ESPION DE TROP, film américain de Don Siegel ; (v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387 - 50 - 70) ; Gambetta, 20e (797-02-74).
PAPA EN A DEUX, film américain de M. Feldman; (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359 - 92 - 82) ; v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 8e (522-37-41) ; Gambetta, 20e (797-02-74).
LA GRANDE BATAILLE, film italien de U. Lenzi ; (v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331 - 06 - 19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75).
LE RAYON BLEU, film américain de J. Lieberman (**) (v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).
CARESSES BOURGEOISES, film italien de E. Visconti (*) ; (v.f.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).

LA RAISON D'ETAT (Fr.) : Bretagne, 6e (222 - 57 - 97) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Ternes, 17e (380-10-41).
RENCONTRES DU TROISIEME TYPE (A., v.o.) : Gaumont - Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
RETOUR (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 7e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Gobelins, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Passy, 16e (288-62-34).
REVE DE SINGE (It., v. angl.) (**) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE ROTI DE SATAN (All., v.o.) (*) : Olympic, 14e (542-67-42) à 18 h. en sem.
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37); Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
RUBY (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91).
SALE REVEUR (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
SI VOUS N'AIMEZ PAS ÇA, N'EN DEGOUTEZ PAS LES AUTRES (Fr.) (**) : Calypso, 17e (754-10-68).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Racine, 6e (633-43-71).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
UN FLIC AUX TROUSSES (A., v.f.) (*) : Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38); Bosquet, 7e (551-44-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41)
LA VIE, T'EN AS QU'UNE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
VIOLETTE NOZIERE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18).

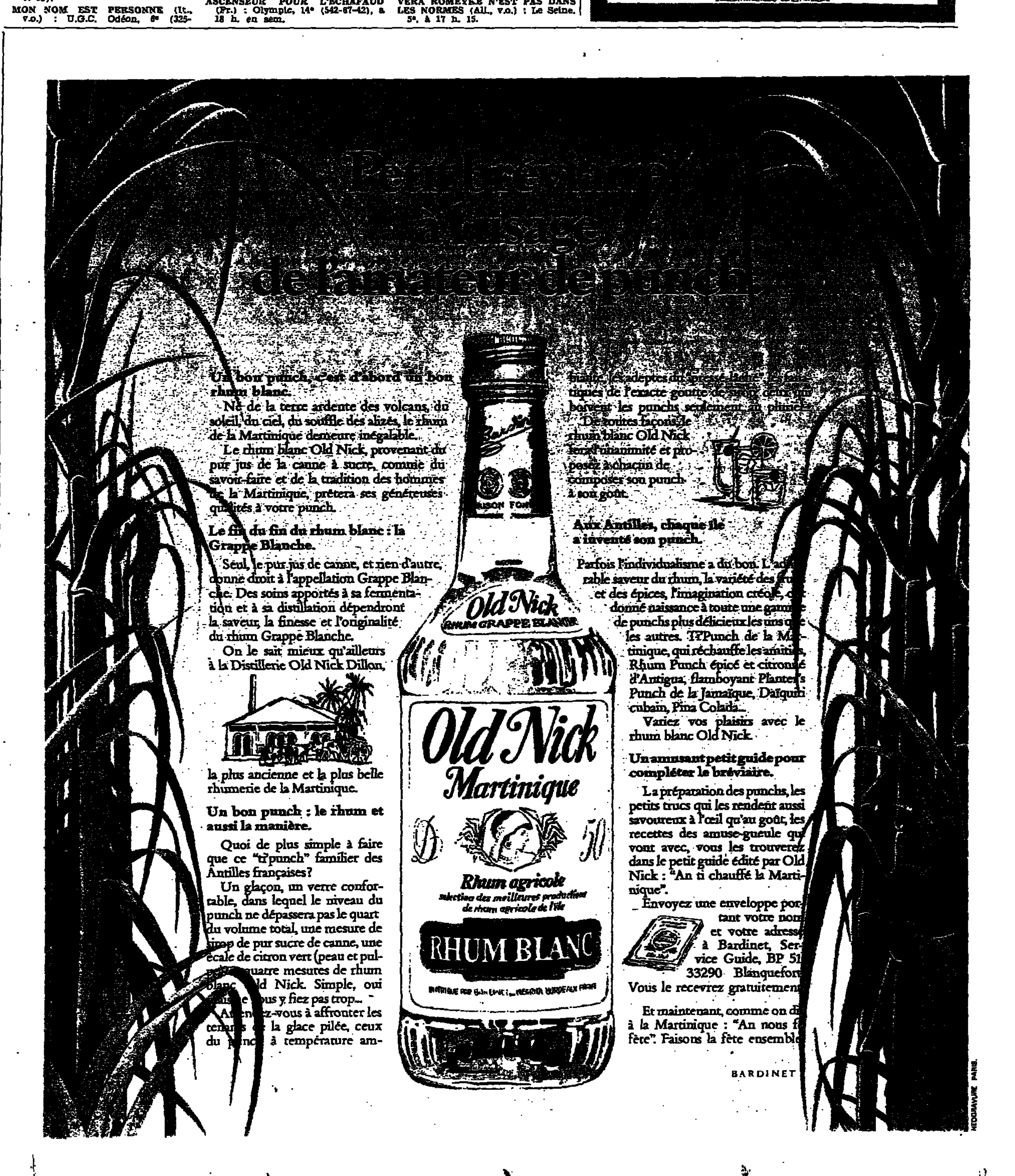
Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Théâtre Présent, 19e (203-02-55). (V.f.) Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
ALICE N'EST PLUS ICI (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39), du 7 au 10.
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.), (*) : Luxembourg, 6e (633-97-67), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Calypso, 17e (754-10-68) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
LES CLOWNS (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
CHARLES, MORT OU VIF (Suis.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LA DENTELLIERE (Fr.), Panthéon, 5e (033-15-04).
LES DAMNES (It., v.o.) (*) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
2001, L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
EASY RIDER (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), h. sp.
FELLINI ROMA (It., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
FAMILY LIFE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
HIROSHIMA, MON AMOUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Bosquet, 7e (551-44-11) ; Paris, 8e (359-53-99).
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
JOUR DE FETE : Publicis-Elysées, 8e (720-76-23).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LE LOCATAIRE (A., v.o.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
MON NOM EST PERSONNE (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08). (V.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
NETWORK (A., v.o.) : Lucernaire, 6e ((544-57-34).
PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
PHARAON (Pol., v.o./v.f.) . Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.o. : Biarritz, 8e (723-69-23).
LE RETOUR DE LA PANTHERE ROSE (A., v.f.) : Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
SALO (It., v.o.) (**) : Olympic, 14e (542-67-42).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Boul'Mich' 5e (033-48-29) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
TAXI DRIVER (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39), du 11 au 13.
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Les Templiers, 3e (v.f. : sam. et dim.).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) (**) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-89-34).
UN APRES-MIDI DE CHIEN (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
Un ETE 42 (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

Les séances spéciales

L'AMOUR FOU (Fr.): Dominique, 7e (705-04-55), à 20 h. et 22 h. (sauf mardi).
ASCENSEUR POUR L'ECHAFAUD (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. en sem.
LE CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82), à 21 h. 15 ; S. à 24 h
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34), à 12 h. et 24 h.
EL TOPO (Mex., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34), à 12 h. et 24 h.
L'EPOUVANTAIL (A., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82), à 22 h. ; S., à 24 h
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 24 h.
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), sam., à 14 h. 30, Dim. 14 h., 17 h. 30, 21 h.
LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) (**) : Daumesnil, 12e (343-52-97), à 22 h. 15, S. et D., à 18 h. 30 et 22 h. 30.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
HELZAPOPPIN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 15 (sauf D.).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 15 (sauf D.).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LE JUGE ET L'ASSASSIN (Fr.) : New-Yorker, 9e (770-63-40), à 20 h. et 22 h. (sauf Mardi).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Olympic, 14e (à 18 h en semaine).
LA MONTAGNE SACREE (A., v.o.) (**) : Le Seine, 5e, à 20 h.
MONTY-PYTHON, SACRE GRAAL (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97), 20 h. 30 ; S., D., à 18 h. 30.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 24 h.
LA SALAMANDRE (Suisse) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h.
TAXI DRIVER (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), V., S., à 24 h.
UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (544-46-85), Mer, S. D., à 19 h. 30 et 22 h.
VERA ROMEYKE N'EST PAS DANS LES NORMES (All., v.o.) : Le Seine, 5e, à 17 h. 15.





JUSTICE

EMPRISONNÉ POUR ENTRAVE AUX DROITS SYNDICAUX

M. Roger Leleu a été libéré par décision de la cour d'appel de Douai

De notre envoyée spéciale

Douai. — La quatrième chambre de la cour d'appel de Douai, que présidait M. Gilbert Lhérondel, a ordonné, mercredi 7 juin, l'« élargissement immédiat » de M. Roger Leleu, soixante-sept ans, ancien P.-D.G. de la cartonnerie Leleu à Lestrem (Pas-de-Calais); condamné, jeudi 1er juin, à un an d'emprisonnement ferme par le tribunal de Béthune pour « entrave au bon fonctionnement du comité d'entreprise et entrave aux droits des délégués syndicaux » (« le Monde » des 3 et 4-5 juin). Elle a, en outre, prononcé la nullité du mandat de dépôt délivré par le tribunal de Béthune.

Des magistrats respectables remplaçaient à Douai ceux que d'aucuns persistent à nommer *« les juges rouges de Béthune ».* Avec autant de rapidité — moins de six jours après la première instance, et au terme de quelques minutes de délibération — que de discrétion et d'efficacité, ils ont corrigé une décision *« ni raisonnable ni justifiée »*, selon M. Armand Viala, avocat général, *« un de ces fruits étranges qui poussent dans les jardins de Béthune ».* Ils ont donné une totale satisfaction à Me Lewaile, défenseur de M. Leleu, qui demandait *« que soit prononcée, non seulement la mainlevée du mandat de dépôt, mais aussi sa nullité, pour que M. Leleu soit lavé de cette mesure infamante ; car pour ce chef d'entreprise, quitter une audience menottes aux poignets, c'était infamant ».*

M. Viala, avocat général, estimait au contraire, sans excessive conviction : *« On ne peut pas soutenir la nullité de la décision de Béthune, car si elle est mal motivée, elle est motivée tout de même. Elle est déraisonnable car non empreinte de pondération — il ne s'agit pas de modération, les juges n'ont pas à être modérés. Avec pondération, il n'est pas possible de soutenir qu'une mesure de détention pour ce qui concerne M. Leleu soit justifiée, alors que devant un voleur, un individu malfaisant, un juge d'instruction se pose des questions avant de délivrer un mandat de dépôt. »*

L'avocat général achevait son réquisitoire sur cette remarquable tautologie : *« La pondération, c'est la pondération, et la loi c'est la loi ; c'est pourquoi je demande la mainlevée mais pas la nullité. »*

Pénible épreuve

Au nom des travailleurs C.G.T., partie civile, Me Schlissinger, après s'être étonné de voir *« faire ici le procès d'un tribunal, comme si M. Leleu n'avait jamais rien fait pour justifier la décision de ce tribunal »,* devait tenter d'expliquer, avec calme, le caractère symbolique du jugement de Béthune. *« C'est la première fois, non seulement en France mais dans le monde, semble-t-il, qu'un chef d'entreprise est arrêté à l'audience pour entrave au droit syndical. Sur le plan humain, je comprends la réaction à cette mesure. Sur le plan du principe, je ne peux la regretter. »*

Après la décision de la cour d'appel, M. Leleu a immédiatement quitté le palais de justice. *« Mon père a traversé une pénible épreuve,* devait déclarer son fils, Me Philippe Leleu. *Aussi, je vais parler à sa place. Ce qui s'est passé à Béthune était une étape dans un processus. Aujourd'hui, nous avons obtenu l'annulation. Demain, à Béthune, les petits patrons manifesteront pour exprimer leur indignation ; ensuite, il faudra continuer. »*

JOSYANE SAVIGNEAU.

● *Interpellé après la dispersion des manifestations du 1er mai,* M. Claude Prin, trente-sept ans, avait été trouvé en possession d'un fléau japonais, ramassé selon lui sur la chaussée. Lundi 5 juin, M. Prin a été condamné à quatre mois d'emprisonnement par la vingt-troisième chambre correctionnelle de Paris, qui avait renvoyé l'affaire au cours de l'audience du 3 mai (*le Monde* des 4 et 23 mai)

● RECTIFICATIF. — Une erreur de transcription nous a fait écrire, dans nos éditions du 8 juin que le Syndicat autonome des fonctionnaires des cours et tribunaux avait reporté son mot d'ordre de grève au 8 juin. Il fallait lire : *« Le Syndical (...) a annoncé qu'il rapportait son mot d'ordre de grève pour le 8 juin. »*

L'AMIE DE JACQUES MESRINE DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PARIS

Un prétoire en garde à vue

Le G.I.G.N., la BAC, la BRI : ils étaient tous là, les policiers d'élite. En uniforme ou pas. Ostensiblement présents ou ostensiblement incognito, couleur de palais de justice, le pistolet au côté, ou le veston bombé. Des dizaines, pardon des centaines de policiers et de gendarmes, devant, derrière, dessus, dessous, vérifiant, contrôlant, fouillant les horizons et les poches.

Loup y-es-tu ? Viendrait, viendrait pas ? Pas venu faire le Jacques, Mesrine. On ne peut même plus compter sur les ennemis publics numéro 1.

On caricature ? A peine. Des procès, on en a vu quelques-uns. Des malfaiteurs « dangereux », quelques autres. Des « précautions » pareilles, jamais. Il y faut au moins la bande à Baader, celle à Renato Curcio ou alors Mesrine, tout seul. Enfin, l'ombre de Mesrine, ce personnage dont on ne sait trop aujourd'hui s'il est à lui seul une affaire d'Etat, le roi Ajax de la malfaisance dans l'honneur ou un mythique adepte de l'évasion réussie, d'ailleurs plus utile en cavale que sous les verrous.

Il n'est pas venu. Et la seizième chambre correctionnelle, en garde à vue, a dû se contenter de juger, mercredi 7 juin, l'ombre de son ombre. Autrement dit son amie, Marie-Jocelyne Deraiche, vingt-six ans, une belle Canadienne, blonde platinée et pulpeuse disaient ses photographies, blonde fatiguée et amaigrie répondait la réalité. Arrivée menottes aux poignets, encadrée par deux tireurs d'élite du G.I.G.N., gardée comme les bijoux de la couronne, ou plutôt comme un otage.

Procès d'un otage en effet, et procès vite retombé comme un soufflé, parce qu'on ne transforme pas une inculpation mineure — recel de vol simple et falsification de documents administratifs — en affaire du siècle. Procès d'une femme. Une femme arrêtée le 8 mars 1973 dans l'appartement de Boulogne-Billancourt avec son compagnon et un nommé Grangier, puis après deux mois de détention provisoire, mise en liberté et s'enfuyant au Canada. Une femme suffisamment amoureuse, pour revenir cinq ans après, « à visage découvert », suffisamment dangereuse pour être arrêtée le 17 avril dernier dans l'antichambre du juge d'instruction, et suffisamment précieuse pour être promenée de prison en prison, après que Mesrine, lui, se soit évadé.

Une question, une gifle

Savait-elle ce que Mesrine faisait ? « Non, j'ai posé des questions à Jacques. Une gifle à la première question. Jacques n'aimait pas les questions. Mais ma vie intime avec lui, c'était bien. Je suis revenue pour me marier avec Jacques. » « C'est ennuyeux, *rétorquera le président, M. Jean Delmas-Goyon,* il est parti. Nous ne savons pas où il est. »

Ennuyeux, en effet. Le substitut, M. Philippe Perrin, dans un beau morceau d'éloquence, un rien « rétro », montra bien qu'il fallait se contenter de ce qu'on avait : « Une étrangère rentrée en France sous le couvert de son passeport, une fausse naïve québécoise, en réalité une femme avide, cupide, qui a choisi délibérément la vie facile et le luxe. » *L'avocat commis d'office, M. Jacques Dreyfus, s'est efforcé de démontrer que c'était un otage qu'on jugeait alors qu'il ne s'agissait guère que d'*« une affaire banale, minable », d'« un dossier d'une simplicité évangélique ».

Le conseil de l'Ordre des avocats parisiens a fait distribuer pendant l'audience un communiqué pour indigner que les deux avocates choisies à l'origine par Jocelyne Deraiche, Me Christiane Giletti et Me Martine Malinbaum, avaient « préféré renoncer à assurer la défense de la jeune femme, pour éviter toute éventuelle contrariété d'intérêts ». *En oubliant de préciser que cette renonciation avait été en quelque sorte précédée par une ferme invite à renoncer.*

Le tribunal, lui, s'est accordé trois quarts d'heure de délibéré pour condamner Jocelyne Deraiche à huit mois de prison, dont quatre avec sursis. Compte tenu des diverses détentions provisoires effectuées jusque-là, la silencieuse amie de Jacques Mesrine devrait donc bientôt prendre le chemin de la passion.

PIERRE GEORGES.

FAITS ET JUGEMENTS

M. Antonio Bellavita pourra rester en France.

Faisant droit à la fois à l'argumentation de Mes Henri Leclerc, Georges Kiejman, Martine Coisne, Jean-Paul Levy et Jean-Pierre Mignard, défenseurs, et aux conclusions de Mme Nicole Pradain, avocat général (*le Monde* du 12 mai) la chambre d'accusation de Paris, présidée par M. Jean Fau, a rendu le 7 juin un arrêt refusant l'extradition de M. Antonio Bellavita, ancien directeur de la revue italienne *Contro-Informazione,* réclamée par les autorités italiennes (*nos dernières éditions*).

La cour de Paris a rappelé qu'il lui appartenait de rechercher si la demande d'extradition répondait aux conditions juridiques exigées par la convention judiciaire franco-italienne du 12 mai 1870. En l'espèce, les incriminations relevées à l'encontre de M. Bellavita par les deux premiers mandats d'arrêt — décernés contre lui les 20 octobre 1974 et 28 avril suivant — sont, en droit italien, des délits contre la personnalité de l'Etat ; en droit français, des atteintes à la sûreté de l'Etat, infractions qui ne figurent pas dans la convention, tandis que les faits visés par le troisième mandat d'arrêt du 22 novembre 1976 constituent au regard de la loi française la provocation aux crimes et délits commis par voie de presse, ne figurant pas non plus dans l'énumération limitative de la convention.

Interrogatoire musclé : quatre gendarmes en correctionnelle.

Quatre gendarmes, âgés de moins de trente ans, MM. Michel Tijon, Raymond Carter, Jean-Claude Vessiot, Michel Bertrand, ont comparu mercredi matin 7 juin devant la chambre correctionnelle du tribunal de grande instance d'Aix, inculpés de *« violences contre des personnes par agents de la force publique dans l'exercice de leurs fonctions ».* On leur reproche d'avoir fait subir de graves sévices à un ferrailleur qu'ils interrogeaient les 17 et 18 mars 1976, à Saint-Cyr-sur-Mer (Var). Celui-ci, M. René Adolfe, trente-trois ans, soupçonné de vol, affirme avoir été torturé par les gendarmes : ils l'auraient battu, brûlé avec une flamme de briquet et lui auraient plongé le visage dans une bassine contenant un produit nettoyant : l'un d'eux lui aurait uriné sur la tête et le corps. Il s'en était suivi une incapacité de travail de six jours (*le Monde* des 16 juin 1976 et 8 avril 1977).

Selon les gendarmes, *« Adolfe, lorsqu'on l'a présenté à la gendarmerie de Bandol, était très excité et pendant que nous l'interrogions il a essayé de donner un coup de tête. Nous avons dû le maîtriser et lui passer les menottes. En se débattant, il a fait tomber sur lui une lampe qui l'a blessé. »*

Le défenseur de M. Adolphe, Me Gilbert Collard, estime que les sévices sont incontestables et que les quatre inculpés méritent d'être exclus de la gendarmerie, tout en s'en remettant au tribunal pour fixer la peine et en demandant un franc de dommages et intérêts. Les avocats des quatre gendarmes ont demandé la relaxe pure et simple de leurs clients. M. Aumeras, substitut, a requis contre M. Bertrand, six mois de prison avec sursis et 3 000 F d'amende et pour les trois autres inculpés quatre mois de prison avec sursis et 1 500 F d'amende. Jugement le 28 juin. — *(Corresp.).*

Renault n'achèvera pas le « Salon d'été » de Jean Dubuffet.

La première chambre de la cour d'appel de Paris vient de confirmer le jugement de la première chambre civile du tribunal qui avait débouté le 23 mars 1977 M. Jean Dubuffet de sa demande visant à contraindre la régie Renault à terminer la construction du « Salon d'été », œuvre monumentale dont il a réalisé la maquette et qui était destinée à orner un terrain situé au milieu des usines de Boulogne-Billancourt (*le Monde* des 26 février 1977, 25 mars 1977 et 13 avril 1977).

La régie Renault avait décidé de ne pas achever cet ouvrage, qui lui paraissait finalement trop onéreux. Les magistrats ont constaté, aux termes du contrat conclu le 26 novembre 1973, complété par un avenant du 13 juin 1974, que les textes prévoyaient qu'au cas où la réalisation ne pourrait avoir lieu ou bien serait retardée du fait de la Régie, à qui la construction incombait, deux versements de 200 000 F chacun, faits à l'artiste en rémunération de son travail de réalisation de la maquette, lui resteraient acquis à l'exclusion de toute autre indemnité.

La cour affirme notamment : *« Dubuffet n'était pas chargé de la construction. Il avait un simple rôle consultatif qui fut même par la suite délégué à des collaborateurs. Il n'a pas apporté sa marque personnelle dans la construction... L'activité créatrice de Dubuffet dans la réalisation du « Salon d'été »... n'a pas été suffisante pour transporter sur l'édifice lui-même le respect dû à la création de l'architecte, laquelle s'exprimait initialement dans la maquette... il n'a pas de droit moral sur l'œuvre issue de cette maquette... »*

SCIENCES

RONALD NORRISH (prix Nobel de chimie) EST MORT

Le professeur Ronald Norrish, colauréat du prix Nobel de chimie en 1967, est décédé mercredi 7 juin à Cambridge.

[Né à Cambridge le 9 novembre 1897, Ronald Norrish a fait toute sa carrière d'enseignant et de chercheur dans cette même ville. Ses travaux, qui lui ont valu le prix Nobel de chimie conjointement avec un autre Britannique, le professeur George Porter, et un Allemand, le professeur Manfred Eigen, ont surtout porté sur les réactions chimiques extrêmement rapides, résultant de la rupture d'équilibres par des impulsions très courtes d'énergie (par exemple, en appliquant des ultra-sons). Il était, depuis 1958, docteur honoris causa de l'université de Paris et avait reçu, en 1964, la médaille Faraday.]

LE CONSEIL DE L'INFORMATION NUCLÉAIRE DEMANDE LA PUBLICATION DES MESURES DE RADIOACTIVITÉ.

Le conseil de l'information sur l'énergie électro-nucléaire, qui est présidé par Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, vient d'adresser au gouvernement une recommandation *« tendant à ce que l'information la plus large soit donnée sur les résultats des contrôles et des mesures auxquels procède le Service central de protection contre les rayonnements ionisants (S.C.P.R.I.) »,* indique un communiqué de l'hôtel Matignon publié mercredi 7 juin.

Le conseil, qui s'est réuni mardi 6 juin pour la troisième fois, a entendu une comunication du professeur Pellerin, chef du S.C.P.R.I., qui, précise le communiqué, *« a notamment fait état des mesures auxquelles son service procède régulièrement autour des centrales nucléaires françaises, afin de s'assurer en permanence de l'absence de tout risque dans la périphérie de ces installations ».*

Le conseil préconise notamment que les travaux du S.C.P.R.I. *« fassent l'objet d'un rapport annuel rendu public et que les municipalités des communes voisines des centrales nucléaires puissent recevoir régulièrement les résultats des mesures qui les concernent, en vue de permettre l'information des populations ».*

Le Monde

L'ALSA

Une vie sociale qui colle à

—CRAYON LIBRE

Portent bagages.



Terre

هكذا من الاصل

Le Monde

une semaine avec

L'ALSACE

Une vie sociale de tradition qui colle à son siècle

LE mouvement syndical, en Alsace, bouscule *un* bon nombre de règles qui règnent dans le *reste* de l'Hexagone. L'empreinte du passé reste vivante dans les mémoires, même pour les générations montantes. Et chacun l'évoque pour expliquer cette spécificité. S'il est un point sur lequel les hommes et les femmes qui militent sous les différents étendards sont d'accord, c'est bien celui-là. « *Ici*, rappelle l'un ou l'autre, *les gens ont changé cinq fois de nationalité en moins de cent ans. Le concordat et les corporations ont marqué la vie des travailleurs, tout comme, dès le début du siècle, les lois de protection sociale de l'empereur* »... L'empereur Guillaume II, s'entend.

Dans le textile, dès 1902

L'occupation allemande, de 1940 à 1945, a ouvert des plaies qui sont à peine cicatrisées. Des milliers de jeunes Alsaciens, sous l'uniforme « *feldgrau* », ont été envoyés sur le front russe. Le bilinguisme, lui aussi, a laissé des séquelles, et c'est avec un sourire indéfinissable que tel militant cégétiste rappelle l'écriteau qu'on lisait un peu partout, à la Libération : « *C'est chic de parler français.* »

Du creuset où se sont fondues l'histoire, les traditions et les aspirations nouvelles, le mouvement syndical est sorti avec une répartition des forces qui intervertit l'ordre du classement observé partout ailleurs. C'est ainsi que l'influence de la C.F.D.T. l'emporte sur celle de la C.G.T.

Le syndicalisme chrétien avait toujours connu, en Alsace, son enracinement le plus solide. Après la laïcisation de la C.F.T.C., il y a quatorze ans, les militants qui sont restés fidèles à la référence chrétienne trouvent encore leur audience la meilleure, par rapport au reste de la France, dans les deux départements auxquels le Rhin a donné son nom.

Les premiers syndicats chrétiens ont fait leur apparition à Mulhouse et à Guebwiller, dans l'industrie textile, vers 1902. Cinq ans plus tard, ils comptent sept mille adhérents. *En 1919*, lorsque naît la Confédération française des travailleurs chrétiens, l'un de ses fondateurs est un Alsacien, M. Jules Zirnheld. Dans les années qui suivent, la couverture sociale contre la maladie et la vieillesse — que combat alors la C.G.T. — est l'une des premières préoccupations des syndicalistes chrétiens.

L'amélioration de la législation sociale est toujours le principal objectif de ceux d'entre eux qui, en 1945, deviennent députés dans les rangs du M.R.P. Ce fut notamment le cas de MM. Henri Meck et Charles Arbogast. Le premier de ces deux syndicalistes - parlementaires, avec une ténacité infatigable, a donné son nom à différentes lois sur le droit du travail, la sécurité sociale et les retraites. Un autre militant, M. Théo Braun, fut l'un des promoteurs des caisses de retraites complémentaires de salariés, à une époque où il n'avait pas encore été tenté par la politique, sous la Ve République.

Lorsque, en *1964*, la C.F.T.C. tient le congrès qui doit décider de sa déconfessionalisation, l'union *régionale* d'Alsace est l'une des plus puissantes de la centrale. *Mais* elle n'est certes pas la plus évolutive. Seule, une partie des délégués alsaciens *vote* la suppression du second « C » du *sigle*. Ce n'est qu'en mars 1965 que l'union régionale *se prononce* nettement pour la laïcisation.

L'amorce des options socialistes

MM. Joseph Sauty (mineurs) et Jacques Tessier (employés) résolurent, on le sait, de rester fidèles à la référence chrétienne et de « *maintenir* » la C.F.T.C. C'est aussi ce que firent, en Alsace, des militants tels que MM. Charles Walter, Albert Schidt ou Mlle Jeanne Jacob, réunis autour de M. Meck, alors président d'honneur de l'union régionale alsacienne C.F.T.C. Son successeur d'aujourd'hui, M. Fernand Furtoss, qui vécut la scission, assure que, en 1964, les militants de base avaient été mal informés des conséquences de la laïcisation de leur confédération et du virage qui s'amorçait vers les options socialistes. Les adhérents, dit encore M. Furtoss, ont suivi de confiance des dirigeants comme MM. Dillinger et Braun. Ils ont *accepté* ce que proposaient leurs permanents, qui reflétaient les options prises à la tête de la confédération.

Et puis, avec une discipline toute démocratique, bon nombre d'adhérents d'Alsace surmontèrent leurs réticences et s'inclinèrent devant les décisions prises à la majorité requise par le congrès de 1964. Il a fallu du temps à un certain nombre d'entre eux, dit M. Weber, secrétaire de l'union C.F.T.C. de Strasbourg, pour percevoir la politisation de la C.F.D.T., et ses perspectives autogestionnaires, les répudier et venir s'inscrire à l'organisation restée « *chrétienne et apolitique*. »

De fait, entre 1965 et 1969, la perte des effectifs de la C.F.D.T., en Alsace, a été d'environ 20 à 25 %, soit 5 % par an, estime M. Marcel Clément, secrétaire de l'union départementale cédétiste du Bas-Rhin.

JOANINE ROY.

(Lire la suite page 20.)

CRAYON LIBRE

Portent bagages...

Dessin de Roland PEUCKERT.

CHEFS DE FAMILLE

Quatre cents femmes en guerre contre la solitude

UN soir de Noël, il y a une douzaine d'années, un enfant allait naître. Jusqu'au bout sa mère était parvenue à dissimuler son état. Dans une petite ville d'Alsace, attendre un bébé sans père, quand, de surcroît, on est fille de salle dans une bien-pensante maison de retraite, c'est, non seulement l'opprobre, mais la certitude de perdre son gagne-pain. L'ambulance qu'elle avait appelée pour se faire conduire à la maternité n'arrivant pas, la jeune femme, pressée de douleurs, se lança dans la rue, frappa à une porte. Personne ne répondit, pas davantage à la deuxième ni à aucune autre. La parturiente parvint à regagner sa chambre, accoucha seule et fit disparaître le nouveau-né dans une chaudière.

Quelques jours plus tard, il n'y eut pas de mots assez vengeurs, dans la préfecture et dans la presse locale, pour condamner la mère célibataire. Et puis, une voix s'éleva pour dire qu'en cette affreuse nuit de Noël, l'horreur et la honte n'avaient pas été le seul fait d'une jeune femme aux abois, que tous avaient repoussée.

C'est ainsi que Mme Yvette Imbach — voix égale, regard clair, col roulé et « jean » de velours — rappelle comment fut créée, à Colmar, l'Association départementale des femmes chefs de famille (1). « *Je venais d'être veuve à trente-quatre ans, avec quatre enfants, dont l'aîné atteignait ses treize ans. Mon mari était fils de mère célibataire et cela avait pesé sur lui. J'étais sans profession et pratiquement sans aide ni ressources. Avec quelques femmes, à Colmar et à Mulhouse, qui, toutes, à un moment de leur vie, s'étaient trouvées veuves ou divorcées, chargées d'enfants, sans appui, rejetées, nous avons entrepris de nous unir pour nous entraider, défendre nos droits, pour nous et celles qui se trouvaient dans des cas semblables* »

Mme Imbach est ainsi devenue la secrétaire permanente de l'association. « *Aujourd'hui*, dit-elle, *nous sommes quatre cents adhérentes dans le Haut-Rhin, et ce département se classe le premier, par le nombre, parmi la quarantaine de départements rassemblés dans la Fédération syndicale des femmes chefs de famille (2), elle-même insérée dans la Confédération syndicale des familles.* »

« Nous heurtons beaucoup de gens »

Quel est leur but ? « *Nous ne voulons pas être traitées comme des cas sociaux ou être l'objet d'un secours relevant de la bienfaisance. Non, nous avons voulu nous regrouper, pour être reconnues, et faire en sorte que disparaissent les injustices, les lacunes, les carences de la loi à notre égard, pour que le code de famille cesse de nous ignorer.* »

Pour ces femmes qui ont la responsabilité d'une cellule familiale, il est apparu primordial de pouvoir exprimer leur existence sociale, d'être représentées et de faire valoir leurs droits auprès des pouvoirs publics ou des organismes semi-publics ou privés. Il faut, disent-elles, promouvoir des services et des réalisations sociales répondant aux intérêts de cette catégorie de familles, et obtenir des pouvoirs publics qu'ils tiennent compte des femmes chefs de famille dans l'élaboration ou l'aménagement de la législation.

J. R.

(Lire la suite page 22.)

(1) Association départementale des femmes chefs de famille, 3, rue des Trois-Epis, 68000 Colmar-Ingersheim, tél. 27-09-43.

(2) Fédération syndicale des femmes chefs de famille, 54, bd Garibaldi, 75015 Paris, tél. : 273-00-35.

Terre de religions

LA mentalité religieuse de l'Alsace est *fortement* typée. Elle s'explique par une histoire mouvementée, le traumatisme des guerres et des occupations, la proximité de l'Allemagne et la présence contrastée de plusieurs confessions auxquelles il faut ajouter l'essor récent des sectes (une dizaine rien qu'à Strasbourg) et des milieux charismatiques.

Le Français de l'intérieur éprouve quelque difficulté à élucider la psychologie religieuse de l'Alsacien. Le bilinguisme — on pourrait presque dire le trilinguisme si l'alsacien n'était pas un dialecte — pèse d'un poids certain. Quant au fameux « particularisme », non seulement il apparaît comme un mot-clef qui revient dans les conversations, mais il est fièrement brandi. « *Même s'il vit depuis plusieurs années chez nous*, entend-on dire, *un non-Alsacien ne peut guère nous comprendre.* » A bon entendeur... Sur un point, toutefois, un consensus peut se dégager : la vitalité de la musique religieuse et le goût prononcé pour les chorales.

L'Alsacien est réservé. Il s'exprime lentement et avec application comme s'il se méfiait des mots. Cette retenue ne l'empêche pas d'être gai et hospitalier. Sérieux — encore un mot-clef, — ponctuel, respectueux de l'autorité (plus que de ses détenteurs), l'Alsacien est individualiste, méfiant, mais tolérant. Sa piété est solide, sobre. Les offices religieux sont boudés surtout côté protestant (50 à 60 % de non-pratiquants). Le nombre de villages où tout le monde allait naguère à l'église se fait infime. A Strasbourg, en tout cas, malgré le poids des traditions et l'influence réelle des églises, la proportion des « messalisants » ne dépasse pas 14 %.

Les conquêtes du concordat

L'Alsace demeure pourtant une terre profondément religieuse. C'est comme une imprégnation qui survit aux lois de l'évolution, une composante indélébile. Quelle est la région de France où serait encore accepté le concordat dont jouissent les communautés catholique, protestante et juive. L'évêque de Strasbourg est nommé par le président de la République (après entente avec le Saint-Siège). L'Etat — autrement dit, les contribuables, même incroyants — lui verse un traitement annuel brut de 92 932 F plus une indemnité de résidence de 380,82 F. Le président du directoire de la Confession d'Augsbourg (Eglise luthérienne) reçoit 65 817 plus 411,35 F, et le grand rabbin 59 486 F plus 371,78 F. Au bas de l'échelle, le garçon de bureau de l'évêché touche de 17 081 F à 23 173 F plus 206,80 F (1). Les responsables des Eglises sont unanimes. Ils s'accordent à dire que cette situation ne nuit en rien à leur liberté d'action et qu'aucune pression ne s'exerce sur eux. Cela est sûrement vrai dans l'expérience quotidienne, mais en profondeur comment échapper à un climat bien particulier ? La fonctionnarisation est un danger réel ; les structures ecclésiales risquent de prendre le pas sur l'évangélisation. Que l'on songe surtout au régime scolaire. La loi Falloux de 1850 — bien que sensiblement aménagée — est toujours en vigueur. Elle veut que toutes les écoles soient confessionnelles — en fait, elles sont souvent interconfessionnelles, — que l'instruction religieuse soit un véritable service public, une matière obligatoire, sauf désir contraire des parents (ou même aujourd'hui des élèves). Bien que le statut des écoles supérieures de théologie soit indépendant du concordat, ces établissements sont facultés d'Etat, ce qui est un cas unique en France.

Situation anachronique ? Il est une majorité de chrétiens pour penser le contraire, surtout dans l'Eglise catholique. Les autres font figure de progressistes, et il ne semble pas qu'ils puissent faire de sitôt prévaloir leur point de vue. En attendant, les autorités religieuses, qui n'ignorent pas que de nombreux membres du clergé sont plus ou moins de gauche, font preuve de discrétion. Mieux, elles regrettent que les Eglises ne mettent pas à profit le régime actuel pour se montrer plus entreprenantes dans certains domaines temporels : concentration des centrales nucléaires, pollution, environnement, chômage, accueil des étrangers, aide à la jeunesse. Autant de points sensibles qui pourraient être abordés au plan interconfessionnel.

Comment se répartissent les chrétiens en Alsace ? Sur 1 600 000 habitants, on compte environ 1 160 00 catholiques, 215 000 luthériens, 25 000 réformés et quelques centaines d'orthodoxes. L'Eglise de la confession d'Augsbourg, qui va fêter son quatre cent-cinquantième anniversaire, est fortement implantée dans le Bas-Rhin, et surtout dans le nord de l'Alsace (environ un tiers des chrétiens). L'Eglise réformée est plus présente dans le sud, particulièrement dans la région de Mulhouse.

Deux autels dans le même chœur

« *Les récents mouvements migratoires, l'afflux des populations étrangères, l'urbanisation massive*, commente le chanoine Bockel, archiprêtre de la cathédrale, *ont en quelque sorte brisé les îlots d'implantation protestante qui existaient parfois à la campagne, par exemple à Riquewihr. Ainsi s'est instauré un nouveau mode de relations interconfessionnelles* » (2).

A Strasbourg, où se trouve un tiers de protestants, s'élèvent notamment l'église Saint-Paul, temple de vaste dimension édifié après la défaite de 1870, et, plus modeste, l'église Saint-Guillaume où Albert Schweitzer jouait de l'orgue. On y entend parler du *Simultaneum*. Qu'est-ce à dire ? Que certains édifices du culte ont deux autels : l'un dans le chœur à l'usage des catholiques, l'autre pour les protestants.

HENRI FESQUET.

(Lire la suite page 22.)

(1) Chiffres valables au 1er septembre 1977. Voir *Cultes et enseignement en Alsace et en Moselle*, par Bernard Le Leannec. Publications du Cerdic, 9, place de l'Université, 67014 Strasbourg Cedex.

(2) Pierre Bockel, confident de Malraux, vient de faire paraître *le Verbe au présent. Message de saint Jean*, édit. Fayard, 192 p., 38 F.

Une presse en bonne santé

Des journaux qui honorent leurs rendez-vous

(Lire page 21 l'article de CLAUDE DURIEUX.)

SYNDICALISME EN AVANT

Jean Kaspar creuse ses sapes en douceur

UNE vie intérieure qu'on devine intense, un rayonnement de tous les instants. « *Je me sens très bien dans ma peau* », dit M Jean Kaspar, secrétaire général de l'Union régionale C.F.D.T.-Alsace et membre du bureau national de la centrale de la rue Cadet. Tout paraissait destiner au militantisme actif cet ancien jociste, né le 10 mai 1941 à Mulhouse, marié et père de trois enfants, même si lui-même refuse de parler de vocation et invoque plus volontiers les « circonstances de la vie ». « *Le grand drame*, dit-il, *c'est qu'il existe d'extraordinaires potentialités dans chaque individu, mais les structures de cette société permettent rarement qu'elles émergent* »

A l'âge de quatorze ans, il prend une première grave décision : aîné d'une famille de six enfants — son père, aujourd'hui retraité, est alors porion au fond des mines de potasse, — il « *ne se sent pas le droit* » de poursuivre des études qu'on lui prédit brillantes et il entre au centre d'apprentissage minier, dont il sort trois ans plus tard, avec un diplôme d'électromécanicien, pour rejoindre ses camarades mineurs. Responsable fédéral de la Jeunesse ouvrière chrétienne, il adhère alors tout naturellement à la C.F.T.C.

Après son service militaire effectué en partie en Algérie, M. Jean Kaspar est présenté par la C.F.T.C., en mai 1964, comme délégué au comité d'entreprise de la mine Anna. Premiers conflits avec la hiérarchie, qui lui conseille de travailler pour devenir porion, comme son père...

1964 sera, du reste, pour lui, l'année du tournant. En novembre se tient, en effet, le congrès extraordinaire, qui va consacrer la scission au sein de la C.F.T.C. et l'avènement de la C.F.D.T. M. Jean Kaspar fait partie de la délégation des mineurs de potasse d'Alsace. « *On m'y avait envoyé*, raconte-t-il, *parce qu'on était persuadé que je resterais dans la centrale chrétienne* » Mais il refuse de quitter la salle avec les minoritaires C.F.T.C. avant le discours de clôture de Maurice Bouladoux. C'est la rupture. « *Ce fut un choix de la raison*, précise-t-il aujourd'hui. *Il y avait eu un vote démocratique et j'ai suivi la règle de la majorité.* »

Mais, dans sa section mulhousienne, qui comprend quarante membres, ils ne sont que cinq ou six à opter pour la C.F.D.T., et il s'agit de créer de toutes pièces un syndicat cédétiste de la potasse. Ce qui est fait : la nouvelle organisation obtient 15 % des suffrages exprimés aux élections professionnelles de 1965. Elle en recueille le double aujourd'hui, derrière la C.G.T. mais nettement devant la C.F.T.C.

Secrétaire général de ce syndicat, M. Jean Kaspar devient, en novembre 1965, secrétaire général adjoint puis, en 1966, secrétaire général de la Fédération des mineurs C.F.D.T. Il quitte le fond de la mine à cette date et restera dix ans à ce poste avant d'être élu, début 1976, dans ses fonctions actuelles

Voix de la mine

Verra-t-on un jour l'ancien électromécanicien, qui reconnaît « *avoir peut-être un caractère entier* », et qui se montre « *aussi exigeant avec lui-même qu'avec les autres* », « monter » rue Cadet à Paris ? Ce n'est pas impossible, et un avenir syndical encore plus brillant paraît lui être promis. L'intéressé déclare pour sa part : « *Je me sens encore très enraciné en Alsace. Ce qui compte essentiellement pour moi, c'est de faire mon travail le mieux possible, ici à la C.F.D.T., qui est la première organisation syndicale de la région. Les titres ne m'intéressent pas. En revanche, je voudrais faire la démonstration qu'un ouvrier du fond de la mine peut exercer des responsabilités importantes et qu'on peut agir, vraiment agir, sans avoir d'ambitions personnelles.* »

Membre du parti socialiste depuis 1970, M. Jean Kaspar a été sollicité pour se présenter aux élections législatives. « *J'ai refusé*, dit-il. *En raison de mes activités syndicales, je ne milite guère dans ma section du P.S. et je n'envisage pas, dans un futur proche, d'embrasser une carrière politique. Je me sens très à l'aise au sein de la C.F.D.T. Je crois beaucoup au rôle essentiel qu'elle joue en France et surtout en Alsace, pour changer la société, établir des rapports plus égalitaires entre les personnes, épanouir toutes les virtualités de chacun. J'ai toujours été très sensible à l'injustice, dont il faut combattre les causes et je crois en une société socialiste autogestionnaire.* »

Travail sur le concret

Ennemi des apparences et des faux-semblants, hostile au vedettariat sous toutes ses formes, le syndicaliste affirme : « *Il y a dans la classe ouvrière des milliers et des milliers d'hommes qui ont les mêmes potentialités que moi. Mais que faire concrètement pour qu'elles affleurent ? Quel gâchis que cette société qui cloisonne les gens dans des hiérarchies de pouvoir. S'il n'y avait pas eu, en ce qui me concerne, le congrès de 1964...* »

Réputé pour ne faire, au plan des idées et de l'action aucun « cadeau » à personne, mais respectueux de la personnalité de ses interlocuteurs — « *ce sont les structures*, dit-il, *qui placent tel patron ou tel membre du gouvernement en face de moi*, — M. Jean Kaspar considère que la voie qu'il a choisie est peut-être moins facile que le chemin d'une carrière personnelle, mais assure-t-il, « *ce que je fais est passionnant. Je ne me sens pas sacrifié, loin de là. La vie de militant est une perpétuelle école de formation, et les syndicalistes contribuent à forger l'histoire.* »

Passionné de grande musique — Beethoven en particulier — lecteur d'ouvrages économiques, politiques et philosophiques, aimant beaucoup écrire — y compris des poésies — le responsable alsacien entreprend à l'heure actuelle une « *vaste campagne d'information et de sensibilisation pour remobiliser les travailleurs après les élections* ». Il faut montrer dit-il, que « *d'autres solutions sont possibles et accroître la crédibilité de la C.F.D.T. sur des problèmes très concrets* ». Un seul regret à l'heure actuelle : son travail d'homme de terrain ne lui laisse pas « *suffisamment de recul pour réfléchir* ».

MICHEL CASTAING.

Une vie sociale de tradition qui colle à son siècle

(*Suite de la page 19.*)

« *Ensuite*, dit-il, *non seulement l'hémorragie s'est arrêtée, mais le recrutement a repris.* » « *A compter de 1969*, poursuit-il, *la C.F.D.T. a été de toutes les batailles dans les usines, presque toujours avec succès.* » A l'appui, il cite diverses entreprises de la métallurgie : Jeudy, De Dietrich, Clark - Excavateur, Controls-France, General Motors, etc.

Les militants C.F.D.T., en effet, sont très souvent au premier rang des conflits sociaux « *pour dire halte à la monarchie industrielle* ». Leurs initiatives sont parfois spectaculaires, comme l'occupation du musée d'automobiles anciennes constitué par les frères Schlumpf.

Ce dynamisme a plusieurs sources, outre le credo syndical. Viennent à la C.F.D.T. les jeunes travailleurs issus de la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne), de la JEC (Jeunesse étudiante chrétienne), de l'A.O.C. (Action catholique ouvrière).

Relents d'anticommunisme

« *Nos meilleures bases*, dit M. Kaspar, secrétaire général de l'union régionale C.F.D.T., *nous les trouvons dans les entreprises de 500 personnes environ, qui ont encore taille humaine. Nous ne pratiquons guère le « débauchage » chez les autres syndicats, nous créons des sections nouvelles.*

» *Il y a toujours des éléments traditionalistes à la C.F.D.T. Notre force, c'est notre capacité à tenir les deux bouts de la chaîne.* »

Les cédétistes font aussi un effort de formation considérable: en 1977-1978, 500 militants sont passés par des sessions de plus de quatre jours de moyenne, absorbant 120 000 F, soit 6 % du budget de l'union régionale alsacienne C.F.D.T. Les motivations politiques sont souvent vives sous l'influence socialiste ou P.S.U.

La C.F.D.T. (comme, de son côté, la C.F.T.C.) soutient ses adhérents, en cas de grève, par une caisse de résistance. Cette aide n'a pas été négligeable lorsque les mineurs de potasse cédétistes, en 1972, ont soutenu une grève de six semaines.

Dans ces mêmes exploitations domaniales, en décembre dernier, la C.F.D.T. a signé un accord pour deux années, soulevant de vives critiques de la C.G.T. M. Kaspar, qui fut le leader des mineurs, s'en explique : « *Nous avons ainsi obtenu une prime de fin d'année uniforme de 2 000 F, et un système de prévoyance sociale jusque-là réservé aux employés et aux cadres. Ces deux mesures correspondaient aux objectifs de notre lutte contre les inégalités.* »

La politisation de la C.F.D.T. ? Durant la dernière campagne électorale, M. Kaspar répond qu'un front de classe s'est constitué du côté conservateur. Il enregistre la faiblesse du P.C. et de l'extrême gauche, et les progrès du courant socialiste. « *Nous avons dit qu'il fallait tout faire pour battre la majorité actuelle et permettre la victoire de la gauche.* »

Les relations entre la C.G.T. et la C.F.D.T., en Alsace comme ailleurs, ne sont pas toujours suaves. Tantôt les deux organisations pratiquent l'unité d'action, tantôt elles tiennent à se démarquer l'une de l'autre.

La C.G.T. a eu beaucoup à pâtir d'un anticommunisme qui pousse comme le houblon dans la plaine d'Alsace. « *Mon père a planté le drapeau rouge sur la cathédrale de Strasbourg, en 1919* », raconte un permanent, à la maison des syndicats de cette ville. Ses camarades poursuivent : « *La période de la guerre fut terrible pour ceux qui avaient porté l'uniforme de la Wehrmacht. Nos rangs se sont éclaircis quand les troupes soviétiques sont entrées en Hongrie. La C.G.T. était assimilée à la courroie de transmission du parti communiste. Maintenant, nous sommes presque à égalité avec la C.F.D.T.* »

« *Le mouvement ouvrier en France est révolutionnaire*, explique M. Albert Klein, secrétaire de l'union départementale C.G.T. du Bas-Rhin. *Or, ici, nous avons grandi dans la social-démocratie. Les militants paient régulièrement leurs cotisations, mais ils ont tendance à se décharger de l'action syndicale sur les permanents. Ce transfert de responsabilité risque d'être dépassé par la base plus jeune et plus dynamique.* » M. Klein parle des difficultés de l'action syndicale dans une région récemment industrialisée. « *Le patronat*, dit-il, *mi-allemand, mi-américain, ne respecte pas la législation des comités d'entreprise. Le chômage est perçu comme infamant. L'opération gouvernementale pour l'embauche des jeunes a été une tromperie. Ces jeunes sont facilement licenciés et on en recrute d'autres. Ici, la droite est forte : il y a même des ouvriers qui votent pour elle.* » M. Klein le sait bien, lui qui a été candidat malheureux du P.C.F. à Molsheim (Bas-Rhin) aux dernières législatives.

L'attitude de la direction de la C.G.T. a-t-elle, durant la dernière campagne électorale, soulevé des remous ? Il y a eu, dit M. Klein, une démission, celle d'un agent des services publics, qui d'autre part était conseiller municipal socialiste. Le débat continue sans éclat. « *Les discussions continuent dans les syndicats* », disent à Mulhouse MM. Tinelli et Marmorat, responsables de l'union départementale du Haut-Rhin. Quant à l'action revendicative, ils assurent que, après quelques semaines d'attentisme, elle va reprendre.

Les syndicalistes pensent aussi que la classe ouvrière est influencée par ce qui se passe de l'autre côté du Rhin, « *même si la cogestion bat de l'aile* ». Quant à l'Europe, les cégétistes alsaciens se prononcent en faveur de la C.E.S. (Confédération européenne des syndicats) mais, disent-ils, elle sera sans vigueur pour la France, tant que la C.G.T. n'y aura pas pris place.

Le tiers des ouvriers et des employés votent C.F.D.T.

Voici le résultat des élections des délégués aux comités d'entreprise, en 1975, sur 56 103 suffrages exprimés (1), pour les deux départements du Haut et du Bas-Rhin.

	Collège ouvriers et employés (en %)	Tous collèges (en %)
C.F.D.T.	32,5	29,6
C.G.T.	24,9	21,4
F.O.	6,7	7,1
C.F.T.C.	4,6	5,4
C.G.C.	0,2	4,1
C.F.T.	3,8	4
U.C.T.		0,3
Autres synd.	3	3,2
Non syndiq.	23,9	24,5

(1) Statistiques du ministère du travail, mai 1978.

« Négociations cinéma »

Pour Force ouvrière au contraire, il ne saurait être question de l'entrée de la C.G.T. dans la confédération européenne : « *Les Alsaciens sont conservateurs*, dit M. Jacques Broussal, responsable de F.O. à Strasbourg. *Ils n'admettent pas que l'on mélange le social et la politique* », et il assure que, pour cette raison, des sections C.F.D.T. sont passées à Force ouvrière.

L'implantation de cette organisation progresse dans l'industrie et le commerce et dans les services. Il arrive qu'elle soit majoritaire dans telle ou telle entreprise, par exemple, dans l'alimentation. M. Broussal et son homologue du Haut-Rhin, M. André Fritsch, considèrent que la proportion de leurs adhérents dans le secteur privé est maintenant plus forte que celle observée dans le secteur public et nationalisé.

L'image de M. Bergeron, sérieux et méthodique, a fait beaucoup pour élargir l'audience de F.O., compte tenu du tempérament alsacien. Mais la préoccupation dominante est la montée du chômage, et M. Broussal, qui est président de la Caisse départementale, s'inquiète du nombre des allocataires, qui oscille maintenant autour de six mille.

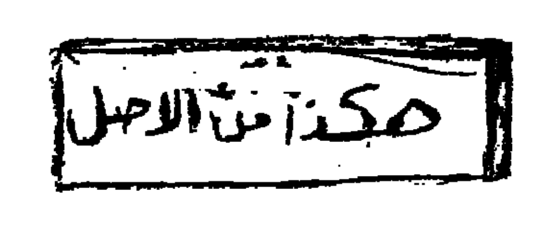
A la C.G.C., M. Robert Douté, président de l'organisation régionale des cadres, ne dissimule pas les difficultés de l'action revendicative dans cette catégorie socio-professionnelle. « *Les gens ont peur du chômage*, dit-il, *la mobilité de l'emploi effraie. On construit sa maison et on s'enracine.* » Les cadres se vouent souvent corps et âme à leur entreprise. « *La C.G.C.*, poursuit M. Douté, *s'efforce de faire évoluer les mentalités, de promouvoir le recyclage, de développer les initiatives du personnel d'encadrement.* » Quant à lui, il consacre une bonne part de son activité au comité économique et social d'Alsace, où il représente la C.G.C., et dont il est vice-président.

Il est certain que l'engagement syndical n'est pas aisé quand tant d'entreprises ferment leurs portes : quand vingt mille personnes vont, chaque jour, gagner leur pain de l'autre côté de la frontière allemande ou suisse. Et puis, dit-on dans les syndicats, le patronat est dur, souvent peu conscient de ses responsabilités. La C.G.T. assure qu'il dispose d'un ordinateur pour la chasse aux sorcières syndicales. La C.F.D.T. note le cas d'une entreprise, les établissements Servas, qui, en 1971, en l'espace de vingt-quatre heures, a entièrement déménagé ses installations, laissant les ouvriers buter sur des ateliers vides, quand ils se sont présentés au travail comme d'habitude.

La General Motors, autre exemple, a quitté le syndicat des employeurs de sa profession pour ne pas appliquer la convention collective. Depuis trois ans, on ne discute plus entre chambres patronales et porte-parole des travailleurs.

Les actions revendicatives, actuellement, restent donc ponctuelles. Elles éclatent quand les salariés, poussés à bout, n'ont rien à perdre. En évoquant les promesses de négociations, qui ont fait long feu à Paris, les responsables syndicaux, de toutes couleurs, disent, désabusés : « *C'est du cinéma.* »

JOANINE ROY.

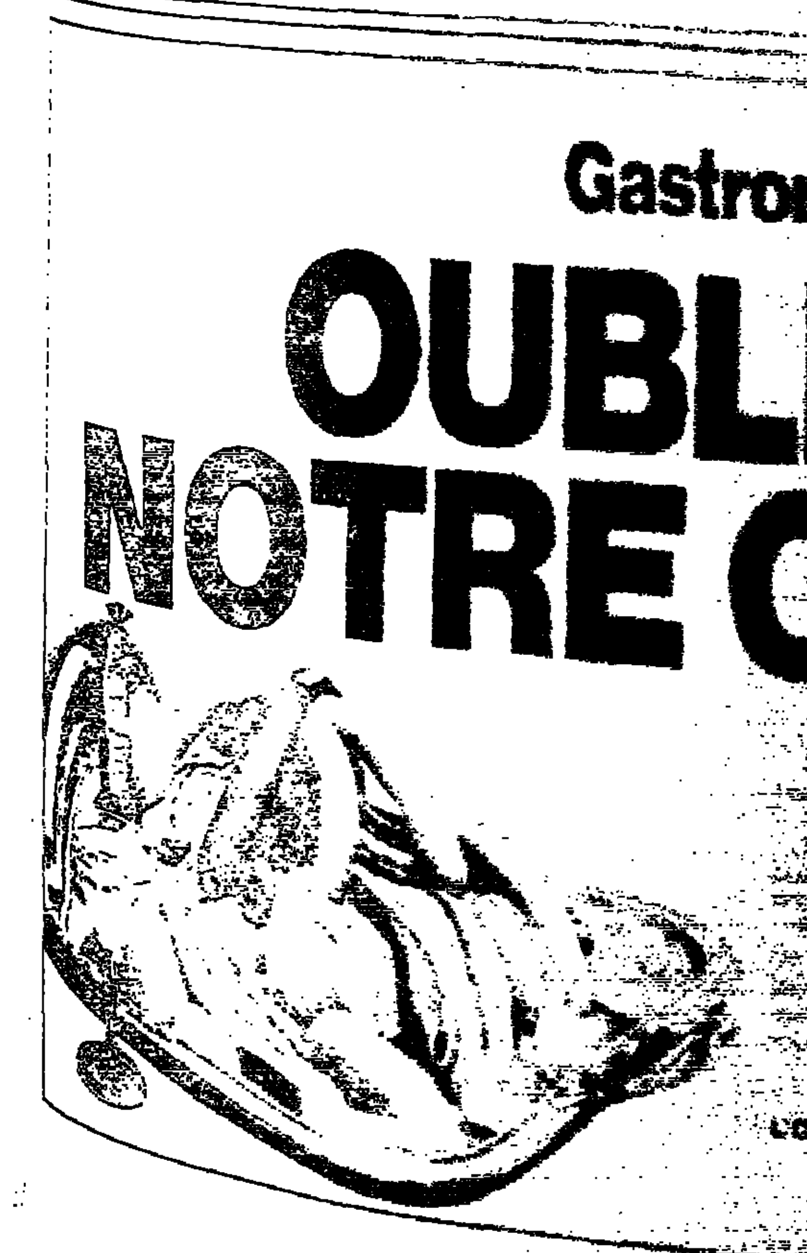


L'ALSACE

Des journaux qui honore

SUPER-INFORMÉS

Petit écran sans fron



Des journaux qui honorent leurs rendez-vous

« Il n'y a pas de vrai petit déjeuner alsacien sans lecture du journal. » Cet axiome en forme de slogan publicitaire, utilisé par le directeur d'un quotidien strasbourgeois, n'est pas sans fondement : plus de quatre cent mille exemplaires de journaux sont achetés chaque jour, sur une population totale d'un million six cent mille Alsaciens. Cette forte diffusion, inhérente à des habitudes de lecture traditionnelles dans cette région, est sans doute aussi la conséquence d'un mode de diffusion assez peu répandu dans le reste de la France : le portage à domicile.

Chaque matin, « *à l'heure du laitier* », entre 4 heures et 7 heures, des camionnettes déposent devant le domicile de « porteurs » (qui sont souvent des porteuses) des paquets de journaux à distribuer. Quelque 85 % du tirage total des quotidiens sont ainsi acheminés chez les particuliers, qui peuvent prendre connaissance des « nouvelles » avant de partir au travail.

Les Dernières Nouvelles d'Alsace ont célébré leur centenaire cette année, même si le journal ne devait prendre son véritable essor qu'à la libération. « *Celle de 1918* », tient à préciser le directeur commercial. Les *D.N.*, comme on les appelle familièrement, tirent aujourd'hui à 230 000 exemplaires, distribués de Wissembourg à Saint-Louis (frontière suisse) et répartis en dix-huit éditions. Ce « quadrillage » très serré d'un territoire de quelque 160 kilomètres de long sur 50 kilomètres de large, entraîne aussi le concours de nombreux correspondants locaux.

Progrès des éditions en français

« *Nous tirons certaines éditions à 2 000 exemplaires* », précise M. Raymond Felden, rédacteur en chef. « *Nous sortons aussi une édition bilingue qui se vend à 76 000 exemplaires.* » Précision curieuse : pour l'édition en langue allemande de chaque quotidien alsacien, le gouvernement fait obligation, depuis 1944, de conserver le français pour la publicité et... la rubrique sportive !... La rédaction — installée dans un ancien couvent — comprend cent quarante-cinq journalistes dont quatre-vingts à Strasbourg, qui produisent, avec le concours des pigistes et des quatre cent cinquante ouvriers d'imprimerie, de 150 à 200 pages chaque jour.

« *Notre souci est de donner à nos lecteurs l'information la plus complète possible et d'être suffisamment critique pour qu'ils ne soient pas tentés d'aller chercher ailleurs un reflet de leurs réactions devant les événements. Nous essayons aussi d'être un recours pour le lecteur, à travers notre chronique permanente : « Le citoyen malmené ».*

Le quotidien, lancé à l'origine par la librairie Aristide Quillet, est édité par une société anonyme dont le P.-D.G. est M. Jean-Jacques Kielholz, également directeur de la rédaction. Sous son impulsion, les *D.N.* ont su « fidéliser » leur clientèle grâce à une recherche continue de l'information-service, autant que par une présentation en quatre cahiers distincts qui favorise une lecture familiale. Le passage du quotidien en photocomposition, en janvier 1978, puis sa future impression en offset, nécessiteront un investissement de 100 millions de francs répartis sur cinq ans.

La diffusion est en progrès constant et l'on assiste à un transfert lent mais continu des ventes de l'édition en langue allemande au profit de l'édition française (il y a dix ans seulement que l'édition en français est supérieure à celle en allemand) Enfin, pour la première fois en 1977, les recettes de vente des « *D.N.* » ont dépassé celles de la publicité.

Front chaud à Colmar

Second quotidien édité à Strasbourg, *le Nouvel Alsacien* — bien qu'ayant des origines aussi anciennes que les *D.N.* — ne prétend pas rivaliser avec son prestigieux concurrent. Avec ses vingt-quatre mille exemplaires quotidiens, diffusés sur le seul département du Bas-Rhin (avec tout de même sept éditions différentes), *le Nouvel Alsacien* se définit, selon son rédacteur en chef, M. François Lefranc — qui rédige tous les jours l'éditorial en allemand, — comme « *un journal d'opinion, chrétien et européen, qui se fait le porte-parole des particularités alsaciens vis-à-vis du pouvoir central*, Le Nouvel Alsacien, *qui fut jadis l'organe du M.R.P., a pris*, toujours selon M. Lefranc, *son indépendance vis-à-vis des partis politiques* ». Aujourd'hui, il fait une large place aux préoccupations des écologistes et dénonce les menaces qui pèsent sur la qualité du cadre de vie.

Le journal, édité par une société anonyme dont le capital est détenu par trois cents actionnaires, est réalisé en photocomposition mais toujours imprimé selon les méthodes traditionnelles.

Issu de la Résistance, premier quotidien à paraître dans le Haut-Rhin alors que Colmar était à peine libérée, *l'Alsace* est édité à Mulhouse. Après une décennie marquée par la prospérité, le journal éprouve des difficultés financières en 1960 qui conduisent son actionnaire principal, un boucher, à céder ses actions à quatre caisses régionales du Crédit mutuel, société bancaire dont le président est M. Théo Braun. Une société anonyme à directoire, que préside actuellement M. Gilbert Klein, remet le journal à flot et entreprend sa modernisation technique. En 1970, l'entreprise emploie six cent trente personnes dont une centaine de journalistes permanents.

Equipé en photocomposition, *l'Alsace* tire actuellement à 135 000 exemplaires chaque jour, répartis en dix éditions, dont une édition bilingue (40 000 exemplaires). Le journal utilise à cet effet les services de quinze traducteurs. La zone de diffusion, en dehors d'une incursion de prestige à Strasbourg, s'étend du nord de Sélestat au sud de Belfort.

« *La priorité donnée à l'information régionale*, dit M. Paul Eschbach, rédacteur en chef — élu par la rédaction, — depuis deux ans, *doit aboutir à régionaliser, le plus souvent possible, la page « une » de* l'Alsace. *Nous faisons aussi des efforts pour « dénotabiliser » l'information régionale, ce qui n'est pas toujours compris. Nous souhaitons donner un ton plus vif à nos articles, réagir à l'événement, ce qui nous vaut parfois d'être classés (gratuitement) « à gauche » par certains lecteurs. Enfin, la rivalité qui nous oppose aux* D.N. *est sans doute à l'origine d'une saine émulation.* »

Le front le plus « chaud » de la concurrence entre les deux journaux est, sans conteste, la ville de Colmar. Chef-lieu du Haut-Rhin, où s'éditait jadis *le Rhin français*, la vieille cité alsacienne (62 000 habitants) sert aujourd'hui de champ clos à un duel fratricide : les *D.N.* qui, de tout temps, se sont vendues à Colmar, et *l'Alsace* qui n'entend pas baisser pavillon sur son propre territoire (les *D.N.* vendent 55 000 numéros à Colmar contre 45 000 à *l'Alsace*).

Ce panorama de la presse alsacienne ne serait pas complet si nous omettions de relever, à Strasbourg, la présence d'un hebdomadaire (catholique) important : *l'Ami du peuple* (tiré à 60 000 exemplaires), et à Mulhouse un mensuel, *Klapperstei 68* (1), organe contestataire qui eut son heure de gloire au lendemain des journées qui, voici dix ans, ébranlèrent la France.

CLAUDE DURIEUX.

(1) Le klapperstei, dans l'histoire ancienne de Mulhouse, était un masque de pierre que l'on faisait porter en punition aux personnes médisantes.

SUPER-INFORMÉS

Petit écran sans frontières

LES Alsaciens peuvent capter entre six et huit chaînes de télévision, sans compter les chaînes de radio... Les animateurs de la station régionale FR 3-Strasbourg sont conscients de cette concurrence exceptionnelle. Son directeur, M. Jean-Pierre David, estime : « *Plus que partout ailleurs, nous devons être attentifs au patrimoine de la région car les Alsaciens ne nous pardonneraient aucune défaillance.* »

Mais la compétition est rude, puisqu'on affirme que certaines *émissions de la télévision allemande — en particulier les variétés et les reportages sportifs* (surtout le football) — sont regardées régulièrement par une majorité d'Alsaciens. En l'absence d'une réelle définition nationale de la régionalisation, M. David estime qu'il faut « *trouver un juste milieu entre les défenseurs d'une régionalisation authentique, mais peut-être excessive, et les partisans de la déconcentration* ».

En dehors de l'information télévisée (les vingt minutes quotidiennes diffusées entre 19 h. 20 et 19 h. 40), qui est « couverte » par quatre équipes de reportage strasbourgeoises et mulhousiennes, les objectifs de la station, pour 1978, sont : 50 h. 30 de production à diffusion régionale, 34 h. 30 d'information et 23 h. 15 de production destinée à la diffusion nationale. En ce qui concerne la radio, les objectifs 1978 sont de 1 713 heures en modulation de fréquence régionale et 899 heures sur ondes moyennes. Enfin, les émissions de France-Inter - Strasbourg (F.I.S.) représenteront 300 heures.

Les émissions de télévision spécifiquement alsaciennes — et généralement d'expression dialectale — sont programmées le lundi et le vendredi (18 heures-18 h. 30). Elles concernent la vie sociale, culturelle et artistique de la région, la plus connue peut-être étant « Tiens, vous parlez alsacien », avec Germain Muller. Mais depuis 1977, l'émission hebdomadaire « Dimanche en Alsace » (52 minutes) connaît également un succès croissant, ainsi que « Samedi entre nous » (13 minutes), émission-débat avec des journalistes de la presse écrite.

En radio, la création de l'émission Alsace-matin, en 1975 (diffusée sur M.F. entre 9 heures et 12 heures), a permis d'augmenter d'un tiers le volume hebdomadaire d'écoute. Le jeudi, toujours en modulation de fréquence, la soirée alsacienne occupe l'antenne de 20 heures à 23 heures et fait place, le dimanche soir, à la soirée musicale.

Culture et poésie

La musique tient d'ailleurs une large place dans les activités de FR 3-Strasbourg, qui dispose d'un bel auditorium de 350 places hérité du mécénat pratiqué par « feu l'O.R.T.F. ». Cet auditorium sert aux répétitions du conservatoire de musique de Strasbourg, comme aux concerts donnés par des associations de la région, parfois même à des enregistrements d'orchestres allemands. D'une façon générale, les locaux de FR 3-Alsace sont le refuge d'une intense activité culturelle, dont la poésie n'est pas absente. « *Nous sommes, dans tous les sens du terme*, dit M. David, *une vitrine de l'Alsace vivante et historique.* »

Les moyens — et les hommes — sont-ils à la mesure des ambitions ? « *Nous utilisons les services de cent quatre-vingt-neuf statutaires*, précise encore M. David, *quant aux moyens..., nous sommes toujours forcément* demandeurs. *Mais grâce à la qualité des hommes et à la compréhension du président* (M. Contamine), *l'avenir de FR 3-Alsace se présente sous de bons auspices.* » (1.) — C. D.

(1) Notons que M. Jean-Jacques Kielholz, P.-D.G. des *Dernières Nouvelles*, représente la presse écrite au sein du conseil d'administration de FR 3.

CHEFS DE FAMILLE

Quatre cents femmes en guerre

(Suite de la page 19.)

« *Bien sûr, nous heurtons beaucoup de gens. Au départ lorsqu'il s'était agi de rallier d'abord les veuves mères de famille, l'initiative avait été approuvée par l'union départementale des associations familiales*, constate Mme Imbach. *J'ai été exclue de son bureau lorsque notre mouvement s'est également adressé aux femmes de tout statut : aux divorcées, aux femmes séparées, abandonnées, aux mères célibataires, aux femmes des grands malades et de détenus. N'étions-nous pas en train d'encourager le divorce ou les mauvaises mœurs ?*

« *La réalité est que, si l'homme vient à disparaître, la femme devenue seule est une nouvelle personne. Elle n'a aucun droit, puisque la plupart de ceux dont elle disposait étaient liés au statut de celui qui n'est plus là. Moi aussi, j'ai été rejetée.* » Et sans hausser le ton, Mme Imbach ajoute en pesant les mots : « *Parmi les exploités, la situation de la femme chef de famille est celle des difficultés multipliées par deux* ».

Quels sont les moyens de l'association ? Chaque adhérente verse une cotisation annuelle de 40 à 65 F, qui permet de faire vivre l'association et, avec une subvention, de tenir des permanences régulières à Colmar et à Mulhouse, à Kaysersberg, à Ribeauvillé, à Thann et maintes autres localités. « *Plus d'un millier de femmes, bon an mal an, viennent aussi à nous. Le plus souvent, il s'agit, pour elles, de connaître leurs droits, de constituer un dossier ou de le faire aboutir*, dit Mme Imbach. *Parfois, il s'agit d'un simple renseignement, parfois d'une aide passagère, de questions d'orientation, ou encore de la participation à une action collective. Très souvent, reviennent les questions relatives à l'orientation des demandes dans la recherche d'un emploi et les stages de formation.* »

L'association s'occupe aussi du centre d'hébergement féminin de Mulhouse. Les femmes s'y présentent de plus en plus nombreuses. « *Sans doute*, dit Mme Imbach, *parce qu'elles acceptent de moins en moins d'être abandonnées, d'être exclues, d'être victimes de l'alcoolisme et de la misère sous toutes ses formes.* »

Il reste tout à faire...

« *Le concours de la municipalité est insuffisant. La capacité d'accueil est trop faible. Il n'apporte pas une aide constructive. « On fait semblant... »*, sourit faiblement Mme Imbach, en tournant un regard durci vers le classeur bourré de dossiers.

Ce qui a été obtenu ? Sans se flatter que sa fédération ait tout arraché, Mme Imbach constate que, depuis une dizaine d'années, un certain nombre d'améliorations ont été réalisées : autorité parentale, allocations pour les orphelins, assurance-maladie, filiations (par exemple, il n'est plus nécessaire que la mère célibataire adopte son enfant pour qu'il ait les mêmes droits et devoirs qu'un enfant légitime vis-à-vis de la famille de sa mère), pensions alimentaires et « saisie directe », reconnaissance de la famille de la mère seule par le code de famille, pension de reversion pour la femme divorcée, allocations de parent isolé, certaines mesures sociales pour les enfants de moins de trois ans et ceux qui sont handicapés, amélioration des retraites des mères, etc.

Les revendications à l'ordre du jour ? Leur liste serait longue. « *Il reste tant à faire !* », dit Mme Imbach. Réaliste, elle ne cite que quatre objectifs prioritaires : d'abord, l'aide aux chômeuses : quand une femme, veuve ou divorcée, se retrouve seule avec un ou des enfants et qu'elle cherche un emploi, le premier pour elle, elle doit avoir droit à l'allocation de chômage. Cela dans les mêmes conditions que les jeunes qui, pour la première fois, sont en quête de travail.

Ensuite, l'amélioration des pensions de reversion : en cas de décès du mari, la pension de reversion doit pouvoir être cumulée avec la pension qui résulte des droits propres de la femme, sans que le total soit limité par l'actuel plafond.

De plus, en cas de divorce et de remariage du mari, il faut que la pension de reversion soit versée à chacune des épouses, au prorata des années vécues avec le mari, avec une majoration par enfant élevé, comme cela existe déjà pour les fonctionnaires, les électriciens, les cheminots, etc.

Enfin, la fédération réclame la création d'une caisse de compensation centralisatrice pour les pensions alimentaires dues pour les enfants, en cas de divorce.

En revanche, en constatant qu'il y a de moins en moins de pensions alimentaires pour les épouses divorcées, Mme Imbach estime que cela correspond à l'évolution des mœurs et qu'il n'y a pas lieu de s'installer dans des conceptions maintenant dépassées.

« *De même*, ajoute-t-elle, *nous sommes résolument contre l'allocation de la mère au foyer. Il n'y a pas de raisons que la solidarité nationale paie l'épouse pour être la servante de son mari ! En revanche, nous voulons que soit reconnue la valeur de l'activité de la femme chez elle, sa fonction maternelle, ce qu'elle apporte à l'économie. Les familles de parents seuls ne peuvent être laissées en marge.*

« *Notre association est apolitique*, conclut Mme Imbach. *Cependant, étant insérée dans la Confédération syndicale des familles, nous avons les mêmes options générales. Nous faisons de la société une analyse socialiste. Et nous savons quels obstacles nous rencontrerons tant que régnera la loi du profit.* »

J. R.

— FIDÈLE DE LUTHER —

Marie-Louise Caron « évêque » à Waldersbach

FORTE femme dans tous les sens de l'expression ; cheveux châtains, courts et frisés ; le regard doux, mais décidé ; une robe toute simple ; la quarantaine. Célibataire. Mlle Marie-Louise Caron est en France la seule femme à avoir des pouvoirs épiscopaux : elle ordonne des pasteurs, contrôle la doctrine, surveille l'enseignement religieux dans les écoles. Il n'existe pas d'évêques à proprement parler dans l'Eglise de la confession d'Augsbourg d'Alsace-Lorraine, mais l'équivalent : des « inspecteurs ecclésiastiques » chargés d'un secteur assez vaste (en l'occurrence une quarantaine de paroisses). On pourrait comparer ces fonctions à celles des évêques auxiliaires ou, mieux, à des vicaires épiscopaux (1).

Elue en principe à vie, Marie-Louise Caron s'est moralement engagée à démissionner au bout de sept ans. Elle est en poste depuis 1976. Elle précise la modestie de ses origines et l'obligation où elle se trouvait de travailler pour payer ses études de théologie. Marie-Louise a enseigné la musique et elle continue de jouer.

Fait caractéristique, Mme l'inspectrice exerce elle-même les fonctions de pasteur dans trois villages, Waldersbach, Bellefosse et Belmont, près de Molsheim, région montagneuse francophone du Bas-Rhin. Ainsi le veut une sage coutume afin que les titulaires de l'inspection ecclesiastique — il y en a sept en Alsace — restent en contact avec les réalités pastorales. Pour être un bon « pasteur des pasteurs », il est bon de ne pas se couper de la base.

Réformer la Réforme

Marie-Louise Caron répugne à se mettre en avant. Il faut la pousser pour apprendre qu'élue, en 1975, elle a été préférée à deux candidats masculins et que son secteur de juridiction comprend aussi une partie de la ville de Strasbourg, celle des cités récentes où l'Eglise doit inventer de nouvelles formes de présence. Elle s'y emploie...

En revanche, Marie-Louise Caron s'anime pour faire remarquer qu'elle est à Waldersbach le dernier successeur de Jean-Frédéric Oberlin, célèbre pasteur du dix-neuvième siècle qui a laissé des traces durables. Et pour cause. Oberlin fut un des précurseurs des écoles maternelles sous le nom de « conductrices de la tendre enfance ». Il introduisit la culture du coton, du lin et de la pomme de terre dans la région, ce qui transforma l'économie locale particulièrement pauvre, et il lutta pour faire limiter le temps de travail des adultes et obtenir que les enfants n'aillent pas dans les usines. Œcuméniste avant la lettre, Oberlin enseignait qu'il n'était nul besoin de changer de religion pour aller à Dieu. « Nous, nous sommes luthériens, disait-il, mais nous croyons en Jésus-Christ et non en Luther. »

Cet homme curieux passait pour un théosophe. Il s'intéressait au magnétisme, à la physiognomonie et avait pris l'habitude de noter les rêves de ses paroissiens.

Marie-Louise Caron s'étonne que ce bienfaiteur de l'humanité et cet esprit original soit si peu connu en France. Elle se navre de voir dépérir peu à peu Waldersbach à cause de la crise du textile et de l'exode des jeunes.

Le village amoindri se resserre sur ses glorieux souvenirs perpétués par un musée local. Marie-Louise Caron s'efforce de suivre les traces d'Oberlin, qui se battit toute sa vie contre l'antisémitisme, avait des connaissances médicales, se passionnait pour l'écologie, fonda une caisse d'assistance, etc. Wilfred Monod a pu dire de lui qu'il fut « un des ouvriers les plus efficaces d'une réforme de la Réforme ». — H. F.

(1) En grec *episkopein* veut dire surveiller, inspecter.

Terre de religions

(Suite de la page 19.)

Il ne s'agit pas, comme on pourrait le croire, d'un geste œcuménique spontané, mais, tout au contraire, d'une mesure prise à l'encontre des protestants. Par un rescrit non officiel, Louvois, ministre de Louis XIV, ordonna en 1684 que là où il y avait sept familles catholiques, celles-ci pourraient réclamer l'usage du chœur dans l'église paroissiale protestante, bien que ce fût contraire aux clauses du traité d'Onasbruck de 1648 (préliminaires du traité de Westphalie).

Une quarantaine d'églises simultanées subsistent encore en Alsace, mais il n'y en a plus à Strasbourg. A Echery, l'Eglise abrite les trois cultes : luthérien, réformé et catholique.

Autre particularité alsacienne : le vendredi saint est jour férié. Ce privilège accordé aux protestants, qui dure depuis plusieurs siècles, suscitait naguère de violentes réactions dans des villages de population mixte. Les paysans catholiques transportaient ostensiblement leur fumier aux champs ce jour-là, pour marquer leur désapprobation. Le jour du 15 août, c'était le tour des protestants !

L'œcuménisme ne va pas de soi dans cette région. Les catholiques ont nourri un complexe d'infériorité du temps où les protestants tenaient le haut du pavé (fortune, professions libérales, enseignement, industries). De nos jours, les luthériens se répartissent ainsi : 32 % d'agriculteurs, 33 % d'ouvriers, 15 % d'ouvriers qualifiés ; 8 % d'employés (statistiques de 1963).

M. Bernard Vogler fait remarquer que les protestants ont peu d'enfants et que divers autres « symptômes de dissolution » se font jour : déficience de l'enseignement religieux, déclin des études bibliques, désaffection de la jeunesse, mariages mixtes.

Qu'on le déplore ou non, le brassage interconfessionnel entraîne en effet par la force des choses un nombre grandissant de mariages mixtes. On doit se méfier tout particulièrement des statistiques. Selon les calculs officiels de l'Eglise catholique, sur 7 196 mariages enregistrés en 1977, il y aurait eu 983 unions mixtes dont 179 ont été célébrées dans des églises protestantes moyennant la dispense nécessaire. Ces chiffres sont certainement inférieurs à la réalité, car tous les fiancés n'éprouvent pas le besoin de se signaler. Côté protestant, on estime que le pourcentage des mariages mixtes dépasse 60 % dans les consistoires réformés de Metz et de Mulhouse, c'est-à-dire dans des zones urbanisées à forte majorité catholique. En 1974, 56 % des mariages contractés dans des temples furent mixtes.

Lorsque les différences sont acceptées...

Pour certains, ces mariages contribuent à édulcorer le christianisme, pour d'autres ils représentent au contraire une chance œcuménique. Toujours est-il que ce problème tient une grande place en Alsace et que la pastorale de ces couples est particulièrement soignée. Mgr Léon-Arthur Elchinger, évêque de Strasbourg, a eu, dès 1972, le courage d'instaurer à certaines conditions l'hospitalité eucharistique au profit du conjoint protestant. Toutes les précautions avaient été prises pour que cette pratique, dont il reconnaissait l'« ambiguïté », ne fasse pas trop de remous. Pourtant les évêques allemands en ont pris ombrage. Rome elle-même s'est émue. Comme il était inévitable, certains fidèles ont d'autre part outrepassé les réglementations. Des intercélébrations ont été organisées çà et là qui ont attiré les foudres du Père Bruckberger notamment. L'évêque a dû intervenir.

L'enseignement religieux scolaire commun aux élèves catholiques et protestants a lui aussi connu des déboires. Des parents ont cru devoir s'élever contre cette mixité et il a fallu mettre un bémol à certaines initiatives. En Alsace comme ailleurs, le décalage perdure entre l'œcuménisme de la recherche, celui de la hiérarchie et celui des fidèles, surtout des jeunes. Les prêtres qui distribuent la communion aux messes dominicales savent pertinemment que se présentent à eux des protestants. Ils « ferment les yeux » et l'on voit mal d'ailleurs ce qu'ils pourraient faire d'autre...

Les facultés de théologie jouent de leur côté un rôle positif en organisant des cours du soir, des cours par correspondance, divers colloques. Les jeunes que nous avons pu interroger s'intéressent nettement moins que leurs devanciers à l'unification des Eglises. Naturellement, *« l'union commence là où les différences sont acceptées »*, et le pluralisme doctrinal ou disciplinaire représente une richesse.

Le renouveau de la faculté de théologie protestante mérite d'être relevé. Il n'y a pas si longtemps que ses effectifs étaient inférieurs de moitié à ceux de son homologue catholique. Aujourd'hui en raison d'une baisse ici et d'une remontée là, il y a autant d'étudiants dans les deux facultés.

Comment parler d'œcuménisme en 1978 sans songer aux juifs (23 000) et aux musulmans (120 000 dont 31 000 à Strasbourg) ?

Un projet de mosquée à Mulhouse

Mgr Elchinger, qui a inégalement réussi auprès des siens, est très populaire chez les israélites. On l'appelle familièrement *« l'évêque des juifs »*.

L'antisémitisme est en régression en Alsace, encore que de temps à autre on entende parler de saccages de tombes. Qui se doute que la cloche pacifique de la cathédrale qui sonne tous les soirs à 22 heures était, jusqu'à la Révolution, destinée à prévenir les juifs qu'ils devaient quitter les murs de la ville ?

Signe caractéristique de l'intégration de la population juive (qui n'a jamais connu de ghettos à Strasbourg) : la présence de cent cinquante hébraïsmes dans le dialecte alsacien.

L'Alsace s'enorgueillit du rayonnement intellectuel et spirituel d'André Neher, né à Obernay en 1914, et longtemps professeur à l'université de Strasbourg avant de partir à Jérusalem (3). Nombreux furent les juifs de qualité qui ont rallié Israël, décapitant la minorité alsacienne de ses éléments les plus actifs. Intéressante précision, ces leaders, une fois installés en Israël, travaillent à la mesure de leurs moyens au rapprochement avec le monde arabe. A l'université de Strasbourg, d'ailleurs, les étudiants juifs recherchent le dialogue avec les musulmans. Le groupe Abraham s'emploie depuis cinq ans à jeter des ponts entre les croyants de toutes les religions se réclamant du Patriarche. Des expositions œcuméniques de livres assorties de colloques sont organisées avec grand succès (4).

Mais il reste beaucoup à faire avec la communauté musulmane. Ses divisions internes ne facilitent pas les choses (Marocains, Algériens). Ainsi, la mosquée de Bisheim, récemment inaugurée, est peu fréquentée par les Algériens. Un projet de mosquée est en cours à Mulhouse, qui bénéficie d'un concours financier chrétien et juif. Dans un appel lancé tout récemment aux chrétiens d'Alsace, on dénonce les comportements racistes, l'exploitation des immigrés. Après avoir rappelé les richesses culturelles de l'islam, ce document invite à appuyer les revendications des travailleurs qui souffrent, comme partout en France, de l'incompréhension et d'une certaine ségrégation.

La carte d'identité de l'Alsace religieuse, on le voit, n'est pas simple. Certes, les traditions ne sont pas demeurées intactes, mais l'attachement au passé, joint à une certaine répugnance pour les nouveautés, contribue à créer un climat de stabilité. La masse des chrétiens, surtout chez les ruraux, est coupée d'une élite qui essaye d'aller de l'avant mais voit son esprit d'initiative freiné. En revanche, le goût pour le travail intellectuel est entretenu et développé par une université influente, où les études religieuses sont totalement intégrées.

Bien qu'ils ne représentent plus que le septième de la population, les protestants gardent une influence notable en Alsace. A l'évolution nationale d'ailleurs, les luthériens et les réformés du Haut et du Bas-Rhin constituent près de 40 % des effectifs regroupés dans la Fédération protestante de France. Les protestants résidant en Alsace, qu'ils soient ou non originaires de cette région, s'imposent donc non seulement par leur qualité, mais par leur nombre. Un indice parmi d'autres : c'est l'un d'eux, Max-Alain Chevallier, qui fut président de l'université Strasbourg-II, qui a été élu, en 1977, président national de l'Eglise réformée de France.

HENRI FESQUET.

(3) Voir *le Dur Bonheur d'être juif*, d'André Neher, interrogé par Victor Malka. Edit. du Centurion, 250 pages, 50 F.

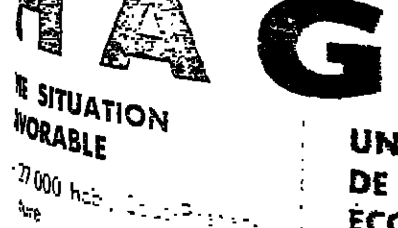
(4) A noter encore les initiatives culturelles des centres Bernanos, Mounier et Laënnec et de la communauté chrétienne africaine de Strasbourg.

L'ALSACE

GRANDS DÉTOURS

— TERRE D'ABONDANCE —

Les coups de fourchette





GRANDS DÉTOURS

Plaine, notre plaine...

POURQUOI, amorçant la descente de la plaine d'Alsace, ne pas partir de Sessenheim, riant village à quelques encablures du Rhin ? C'est là que Goethe, alors jeune étudiant en droit à Strasbourg, fit la connaissance de Frédérique Brion, fille du pasteur de l'endroit. Elle était belle. Elle lui plut. Il était beau. Il lui plut. Il la courtisa. Il la séduisit. Ils firent de longues promenades ensemble. Il lui promit le mariage. Mais il ne tint pas sa promesse. Pas plus cette fois-là que toutes les autres. Elle eut le cœur brisé et ne se maria pas. Elle finit par mourir, à quelque quarante ans de là, en pays de Bade. Mais sa tombe est entretenue dans le village. Le monticule de leurs rencontres honoré. Et un mausolée Goethe perpétue l'idylle où l'on peut voir, entre autres souvenirs, le moulage du buste du poète par David d'Angers et le rouet de Frédérique.

Le village est accueillant, l'hôtel pimpant, et la tarte flambée, spécialité des auberges alsaciennes de campagne, savoureuse. C'est une pâte à pain, cuite au feu de bois et garnie de crème, de fromage blanc, d'oignons et de lardons. Et que l'on sert sur la pelle qui a servi à la cuire. Si vous désirez passer la nuit dans le village, une surprise cependant vous attend. On vous demandera : « Voulez-vous partir tôt demain matin ? » « Tôt, cela dépend. 8 heures, sans doute. » « Aïe ! » « Pourquoi ? 9 heures, si vous préférez. » « Ah, oui ! Ce serait très bien. Parce que, vous comprenez, ici, on ne se lève pas de bonne heure. » Oh ! simplicité des mœurs agrestes. Paresseuse hôtellerie.

Le lendemain, à 9 heures, vous piaffez. Surtout si vous êtes attendu, à 6 heures, le soir, au sud de Mulhouse, chez la mère de René Ehni, pour une choucroute familiale. Vous avez descendu vos bagages. Vous avez fait démarrer votre moteur. Vous avez fait un petit tour dans le village, histoire de vous dégourdir les jambes. Tout dort, « intra » et « extra-muros ». Enfin, quand vous êtes prêt à partir sans payer, laissant toutefois votre adresse pour qu'on vous envoie la note, il vous vient à l'esprit de vous servir du téléphone. Cette sonnerie intérieure qui se propage à travers les murs déclenche une avalanche de serveuses qui dévalent l'escalier, en ajustant leurs toilettes. Enfin, vous pourrez vous acquitter et même boire un café hâtif.

Puisque nous parlons restauration, donc gastronomie, arrêtons-nous à mi-chemin à l'auberge de l'Ill, chez les frères Haeberlin, à Illhaeusern, au nord de Colmar.

Bien manger, bien boire, bien rêver

C'est un restaurant prestigieux, qui fait partie de la chaîne « Traditions et Qualité », avec Bocuse, les frères Troisgros, Lasserre, Alain Chapel, etc. La maison fêtera son centenaire en 1980, en même temps que les vingt-cinq ans du fils appelé à prendre la succession. Elle avait été démolie en 1940. Elle fut reconstruite en 1950 et depuis y a accueilli tout ce que le Gotha compte de têtes couronnées et de becs fins. C'est Paul, l'aîné, qui est aux fourneaux. Jean-Pierre, qui a abandonné des études d'art pour aider son frère, se consacre à l'accueil et à la présentation. C'est à lui que l'on doit l'aquarelle figurant sur le menu et qui esquisse le paysage de l'auberge, avec ses jardins au bord de l'Ill où il doit faire bon folâtrer, les soirs d'été, et sa cigogne vedette qui, en surplomb sur son nid, a l'air d'être venue là pour une représentation unique. Quant au libellé du menu, il est à l'unisson. Ici, a gastronomie rejoint la poésie. Aimeriez-vous un gratin de lotte et de langouste aux pistils de safran ou un suprême de loup aux huîtres de pleine mer au beurre de basilic ? Voulez-vous suivre avec un pigeonneau de Bresse en salmis et son gâteau de foie blond ou un filet d'agneau au basilic et aux petits légumes du marché. Enfin, conclurez-vous par des fraises à la glace au lait d'amandes ou une barque de l'Ill glacée au croquant, sauce caramel ?

Un salut au passage à « Chez Félix » qui vous beurre son bonhomme en deux temps, trois mouvements..., et quatre verres de vins différents, disposés sur une planchette, et vous voilà dans le Sundgau, au sud de Mulhouse.

C'est la région de la polyculture, du petit vignoble qui produit un vin doux et dur (à 18°), des sociétés de villages (on n'en compte pas moins de treize pour une seule agglomération de six cents habitants, dont une d'éleveurs de lapins, et l'on y fait des concours de bêtes, de tourterelles). C'est aussi la région du franc-parler, et l'on n'y oublie pas que l'on appartient à une longue tradition de luttes pour le maintien des franchises communales (aujourd'hui encore les liens avec la religion sont passionnés, mais conflictuels, et les rapports avec Mulhouse, la métropole proche, industrieuse et hautaine, sont d'un voisinage sourcilleux). On s'y emploie à préserver ce qui, avec le recul, apparaît comme une qualité de vie d'autrefois. Malheureusement, les poules ne se reproduisent plus comme antan, et les abeilles désertent, à l'instar des cigognes, ce qui, aux yeux des habitants, est un double signe inquiétant dans le ciel.

Pourtant nombre de ceux-ci vont travailler en Suisse (la frontière est proche) et on les reconnaît, dans les cafés et dans les bals, à leurs vestes prince-de-galles. Ils font construire, et les vieux villages aux maisons à colombage s'accommodent comme ils peuvent de ces quartiers à résidences. Ils les abritent dans un repli de coteau ou se résignent à les voir croître sur leurs flancs comme des excroissances cancérigènes. Mais les nouveaux venus s'intègrent vite à la revendication ambiante et militent pour leur environnement.

Le Sundgau, c'est aussi le pays du romancier et dramaturge René Ehni, qui, après avoir bousculé les usages parisiens avec des romans provocants, s'est retiré dans son village natal d'Eschentzwiller, où, avec son compère et ami Louis Schittly, lui-même ancien médecin militaire en Indochine, agriculteur et poète, ils écrivent une geste du Sundgau historique, épique et picaresque où aux mots français se mêlent des vocables et expressions du terroir. Louis Schittly vient d'ailleurs de publier sous le titre « Docteur Näsdla ou Un automne sans colchiques » un roman à lire à haute voix qui exalte le pays sundgau.

L'oiseau qui ne veut pas mourir

Tous deux ont réalisé, à la mémoire de la vie ancienne, un film, « la Marraine », qu'ils projettent le soir dans les assemblées villageoises, devant un public d'enfants, de paysans, d'enseignants, où l'on a soudain la surprise de découvrir une institutrice d'origine tchèque et ukrainienne qui se plaint de ne pas être facilement adoptée par le milieu alsacien. Le langage, dans le pays Sundgau, c'est à la fois le lien, le « sésame » le signe de reconnaissance, la défense.

La vie dans le Sundgau, ce sont de longues marches à travers des champs et des villages qui ont vu Mérovée y planter des arbres symboles et les Habsbourg et les Ferette se disputer ses terres fertiles, jusqu'à son annexion par l'Autriche et sa récupération par le royaume de France.

Le Sundgau, c'est comme le quetzalcoatl au Mexique, l'oiseau qui ne veut pas mourir.

Mais la plaine d'Alsace, c'est aussi la vallée du Rhin, également appelée la route de l'E.D.F., en raison des nombreuses usines hydro-électriques qui la parsèment comme autrefois, sur les guides de 1810, les relais de poste dont les noms, souvent, sont les mêmes : Gerstheim, Rhinau, Marckholsheim, Vogelgrun, Fesselheim, Ottmarsheim, Kembs. Plat pays, traversé de vent, hérissé d'antennes, sillonné de bateaux puissants.

Jusqu'à Strasbourg, à l'origine et au terme du voyage, qui, outre ses multiples splendeurs tant de fois décrites, vous offre, non loin de la place Kléber, son centre nerveux et commercial, la seule église où se pratiquent à la fois le culte protestant et le culte catholique, système du « simultaneum » jadis très répandu en Alsace et dont on trouve également trace à La Petite-Pierre, au cœur de l'Alsace bossue.

Symbole de la dualité, symbole de la diversité, symbole de la tolérance.

PAUL MORELLE.

TERRE D'ABONDANCE

Les coups de fourchette de l'Ami Fritz

TERRE d'abondance. Les vignes, ces vignes qui escaladent le coteau, enjambent le creux du vallon, flirtent avec la forêt, boivent au ru et font même mine, parfois, d'entrer dans le village. Les champs bien peignés, où le maïs, le blé, l'orge, regardent des jardins dodus où toutes les potées de l'hiver aiguisent sans hâte leurs sucs. Les vergers dont les fruits — la quetsche, la poire, la cerise, la mirabelle et les autres, — s'ils ne s'achèvent pas en tartes et en tourtes, finiront dans la machine magique du bouilleur. Heureux terroir où le mot « chasse » veut encore dire quelque chose (quelque chose de gourmand, bien sûr), où « pêche » n'a pas pris l'habitude funeste de rimer toujours avec « bredouille »...

« Alors, dites voir, comment ne serait-on pas de fieffés gourmands, d'incorrigibles gourmets, de redoutables bons vivants ? » demandait, malicieux, Roger Vonderscher, le chef — une fois étoilé déjà — du Caveau d'Eguisheim. Question à laquelle il était évidemment superflu de répondre. Pourquoi nier l'évidence, faire semblant d'oublier que ces Alsaciens se faisaient déjà du temps de Montaigne « plus de soucy de leur disner que du demeurant » et que le Bordelais avait eu vite fait de les juger « excellents cuisiniers, notamment de poisson », notant encore que leur service de table allait couramment « jusqu'à six ou sept changements de plats deux par deux », et que « les moindres repas sont de trois ou quatre heures » ?

Sept saints patrons

Et puis, à quoi bon jouer aux questions-réponses quand les Beyer père et fils, autrement dit Léon et Marc Beyer, vous font les honneurs de leur cave, cathédrale de fraîcheur et de délices dont les sept saints patrons se nomment riesling, gewurztraminer, muscat d'Alsace, sylvaner, tokay d'Alsace, pinot blanc et pinot noir ?

Pourquoi chercher à percer des mystères qui n'en sont pas, lorsque Pierre Irrmann est sorti momentanément de ses cuisines du *Chambard*, à Keysersberg, le temps de vous souhaiter bon appétit avant d'aller vous apprêter de main de maître queux le gratin d'écrevisses qui fera suite à son foie gras poché comme un boudin ; ou que le jeune Patrick Fulgraff, du *Fer rouge* (qu'abrite l'une des plus vieilles maisons de Colmar), sait si magistralement tourner ses sauces, cuire ses petits légumes, dresser sur un plat de choucroute où le genièvre décoche ses clins d'œil des viandes fondantes ?

« On peut, certes, nous accuser de manger beaucoup, reprenait Roger Vonderscher, le nez dans un ballon de mirabelle qui embaumait alentour, mais on ne peut nous reprocher de manger mal ! »

Entre camarades

Et de raconter la chair tendre des volailles du Sundgau, cette Bresse à la mode d'ici qui produit poulardes et chapons fins ; la choucroute qui n'est pas « cette espèce de plat du pauvre que l'on sert dans les brasseries à Paris et ailleurs, mais au contraire un plat « du dimanche », un menu de fête » ; le *schieffele*, littéralement : « petite pelle », (donc, nous dirons palette) fumée, qui se mange avec le raifort ; les *knepfla*, petites pâtes maison qui s'entendent admirablement avec toutes les sauces au vin ; le fameux *baekeoffa*, cette daube où trois viandes, le bœuf, le mouton et le porc, d'abord marinées au vin blanc, cuiront à l'étouffée, dans le four, entre un lit d'oignons et un édredon de pommes de terres émincées ; les grenouilles au riesling, nappées de crème ; les gibiers, tous les gibiers de poil et de plumes ; les poissons, du brochet au sandre.

Il aurait pu continuer ainsi des heures durant. Des heures aimables, où le temps ne compte plus, parce qu'on est là, entre amis de belle humeur ; que le gewürtz dispense son bouquet moelleux partout dans le palais (il faut avoir goûté ces vins dits « de vendange tardive », nés d'un raisin qui a vu poindre l'automne avant de tomber sous le sécateur) ; que les plats se suivent et ne se ressemblent pas — sinon en excellence... Et parce que, tout d'un coup, les lectures de l'enfance refont surface, et *l'Ami Fritz* avec. Rappelons-nous Erckmann-Chatrian : « Est-il rien de plus agréable en ce bas monde que de s'asseoir, avec trois ou quatre vieux camarades, devant une table bien servie (...). Plonger la cuiller dans une bonne soupe aux écrevisses qui embaume (...). Qu'on est heureux de commencer un pareil dîner, les fenêtres ouvertes sur le ciel bleu du printemps ou de l'automne.. »

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

Le Monde

équipement

Questions...

Poids lourds hors les murs ?

La Fédération nationale des transports routiers (F.N.T.R.) a décidé de se pourvoir devant le Conseil d'État contre l'arrêt du tribunal administratif de Grenoble.

Cet arrêt reconnaît le droit aux maires de trois communes de l'Isère de réglementer la circulation des poids lourds sur leur territoire (« le Monde » du 7 juin). M. Hubert Ghigonis, délégué général de la F.N.T.R., répond aux questions que nous lui avons posées à ce propos.

L'arrêt du tribunal administratif de Grenoble ne saurait faire jurisprudence : il ne s'applique en effet qu'à une situation particulière d'interdiction de circulation dans trois agglomérations de l'Isère, et il peut être remis en cause par le Conseil d'Etat, devant lequel la F.N.T.R. a décidé de se pourvoir.

Il ne s'agit pas pour les transporteurs routiers de contester les pouvoirs de police des maires ou de nier la nécessité de certains détournements de la circulation utilitaire. Au contraire, ils sont prêts à accepter les mesures prises en toute connaissance de cause lorsque la sécurité et la tranquillité des riverains sont indiscutablement menacées. C'est pour cela qu'ils ont entamé des négociations avec des municipalités responsables et soucieuses de l'intérêt de tous, y compris de celui des prestataires de services de transport si indispensables à la vie économique et surtout à la desserte des campagnes.

La solution la plus satisfaisante reste l'aménagement de déviations routières ; les crédits de l'Etat et de la région doivent être largement utilisés pour réduire ainsi les nuisances sans porter atteinte à la liberté de circulation et au libre exercice de la profession routière.

Si on ne peut éviter le report du trafic des poids lourds sur les autoroutes à péage, cette charge, qui s'ajouterait aux lourdes taxes d'infrastructure déjà perçues sur les véhicules utilitaires, devrait être équitablement répartie entre tous les intéressés : collectivités locales, sociétés concessionnaires d'autoroutes, Etat, transports routiers, etc.

C'est d'ailleurs sur ces bases que, après une large concertation, de nombreux accords sont intervenus ces dernières années : Nice, Salon, Brumath, Val-de-Loire, Pont-L'Evêque, Vidauban...

...Réponses

LA RÉORGANISATION DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Les menaces d'éparpillement des services suscitent de vives inquiétudes

Les projets de réorganisation des services du ministère de l'environnement et du cadre de vie (*le Monde* du 20 mai) soulèvent de divers côtés une vive inquiétude. Le personnel de la direction de l'architecture et plusieurs associations de défense de l'environnement ont exprimé leurs craintes et leurs propositions dans des déclarations dont nous publions ci-dessous l'essentiel.

Le président de la République avait promis de créer un grand ministère de l'environnement groupant les administrations responsables des questions de protection de la nature, de la pollution, de l'architecture, de l'urbanisme et de la construction. Lors de la formation du dernier gouvernement, il a tenu cette promesse en confiant à M. Michel d'Ornano ce nouveau département. On ne peut le lui reprocher, sous réserve d'examiner, quand elle sera définitivemnt arrêtée, l'organisation précise de ce nouvel ensemble, les relations fonctionnelles et hiérarchiques entre les différents secteurs et la répartition du budget. Il ne suffit pas en effet d'associer des services autrefois concurrents et de rebaptiser « environnement » ce qui fut surtout « équipement » pour changer d'orientation sur le terrain du jour au lendemain.

Au-delà des réactions de défense corporatistes ou sectorielles, les craintes qui s'expriment méritent d'être examinées. Il ne s'agit pas de jeter définitivement l'anathème sur une partie de l'administration — les méchants « bétonneurs » — et de canoniser les martyrs de l'architecture et de l'environnement. Les premiers peuvent encore être touchés par la grâce. Les seconds n'ont pas toujours eu le courage, la force ou les moyens d'être à la hauteur de leurs responsabilités.

Mais il faut à tout prix éviter que la réorganisation ne « casse » des mécaniques administratives encore fragiles sous prétexte de diffuser partout le souci de qualité et l'esprit de finesse. Le dialogue, et parfois le conflit — la dialectique, disait Robert Poujade, — entre ceux qui ont en charge la protection du patrimoine naturel ou bâti et ceux à qui on demande d'équiper et de moderniser les villes et les campagnes, ne peut être annulé d'un trait de plume.

Au ministère, on semble décidé, pour l'instant, à maintenir, dans les départements, l'autonomie des architectes des bâtiments de France, responsables de l'application des lois de 1913 sur les monuments historiques et de 1930 sur les sites. Dans l'administration centrale, en revanche, des regroupements sont envisagés et... nécessaires.

Il est absurde que, dans un ministère, des services différents aient en charge les mêmes responsabilités, comme c'est le cas pour les secteurs sauvegardés et les quartiers anciens, la promotion d'une architecture de qualité dans les bâtiments publics et les logements. Des missions interministérielles et des services « horizontaux » ont d'ailleurs été mis en place ces dernières années pour pallier ces défauts de l'organisation.

Mais plusieurs schémas de réorganisation sont imaginables. La formule proposée par M. d'Ornano, répartissant entre la direction de la construction et celle de l'urbanisme les services de l'architecture qui ont des préoccupations proches des leurs, n'est plus seule en lice. On s'aperçoit aujourd'hui en haut lieu qu'il sera difficile de présenter à l'opinion la disparition de la direction de l'architecture... au nom de la promotion de l'architecture. Le débat reste donc ouvert.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

CONTRE-PROPOSITIONS ET RÉACTIONS

Pour une délégation générale à l'architecture

Devant les projets de réforme qui tendent à disperser entre plusieurs services l'ancienne direction de l'architecture, un groupe de fonctionnaires de cette direction vient de soumettre au gouvernement une autre solution : celle d'une délégation générale à l'architecture.

Cette délégation, dirigée par un homme de conscience et de culture, fédérerait les différents services compétents à titre principal ou accessoire en matière d'architecture, quel que soit leur ministère de rattachement.

Quels services ? Par exemple la sous-direction des monuments historiques, la sous-direction des sites et espaces protégés, la sous-direction de la création architecturale, le service de l'enseignement de l'architecture, le comité d'orientation pour la recherche architecturale, le centre d'études et de recherche architecturales, la mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques, le bureau du conseil architectural à la direction de l'aménagement foncier, le service architecture et construction à la direction de la construction.

La délégation générale pourrait se donner deux objectifs :

— Afficher l'unité de l'architecture dans le sens du discours prononcé par le président de la République à l'UNESCO, le 20 octobre -977, à travers une politique renforçant les cohérences et les complémentarités entre services, notamment par la mise au point de programmes d'action communs ;

.. Réfléchir sur les réformes de structures qui, tant sur le plan de l'administration centrale que sur le plan local, serviront au mieux les intérêts de l'architecture et de la qualité du cadre de vie.

Cette mission de réorganisation devrait disposer de suffisamment de temps pour prendre en compte les conséquences d'une réforme aussi fondamentale que celle des collectivités locales, sans compromettre celle-ci par une déconcentration précipitée.

● **LE SYNDICAT NATIONAL DES AGENTS DES SERVICES DE LA CULTURE : renforcer les moyens des architectes de l'Etat.**

« La direction de l'architecture, rattachée pendant vingt ans au ministère des affaires culturelles, va rejoindre le nouveau « grand ministère de l'environnement et du cadre de vie ».

» Une phase nouvelle, créative et exaltante, devrait logiquement s'ouvrir pour les équipes d'architectes, de techniciens, d'administratifs, qui ont été seuls pendant si longtemps à veiller à la qualité du cadre de vie des Français bien avant que ce ne soit une mode et un langage politique. (...)

» La réussite d'une telle réforme implique un renforcement considérable des responsabilités et des moyens des architectes de l'Etat et de leurs services, ainsi qu'une garantie absolue de la prise en compte des choix d'architectures dont ils ont la responsabilité.

» Les agences des bâtiments de France ont tenu ce rôle de vigilance en dépit de toutes les pressions conjoncturelles. Cette action reconnue par les Français, les associations écologiques et de protection du cadre de vie doit être renforcée dans les nouvelles structures. »

● **LE COMITE DE LA CHARTE DE LA NATURE : contre le démantèlement.**

« Le Comité de la charte de la nature exprime sa très grande inquiétude devant des projets de fusion qui feraient disparaître les administrations de l'environnement et de l'architecture au sein de l'ancien ministère de l'équipement.

» Ces deux administrations protectrices du cadre de vie et de la nature seraient alors noyées dans des services techniques dont les effectifs sont cinquante fois plus nombreux. Elles y perdraient toute possibilité d'expression et d'action. Elles y tomberaient sous la coupe d'ingénieurs dont la formation, la vocation et la tradition les poussent trop souvent à bétonner l'espace dont ils ont la charge.

» Le Comité de la charte de la nature manifeste sa très vive opposition à tout démantèlement des administrations de l'architecture et de l'environnement.

» Il considère par contre comme essentiel que le budget de 1979 renforce très substantiellement les effectifs et les moyens d'action dramatiquement insuffisants de ces administrations. »

● **LA FEDERATION FRANÇAISE DES SOCIETES DE PROTECTION DE LA NATURE : mieux gérer les ressources naturelles.**

« Depuis la création en 1971 du premier ministère chargé de la protection de la nature et de l'environnement, l'importance accordée à la gestion des ressources naturelles et du patrimoine n'a cessé de diminuer.

» Les services de l'ex-ministère de l'équipement, qui risquent d'être demain responsables de la protection de la nature et de l'environnement, n'ont pas fait preuve en la matière, sauf exception notable, d'une sollicitude telle que les associations puissent leur accorder pleine confiance.

» En conséquence, la Fédération française des sociétés de protection de la nature demande, au niveau central, la création d'une grande direction des ressources naturelles, le maintien de l'autonomie des pouvoirs et de la compétence interministérielle des services chargés de la protection du patrimoine (sites, eau, air, etc.) ; au niveau local, la création d'échelons appropriés de cette grande direction des ressources naturelles et le renforcement des services cités plus haut. »

SPORTS

TENNIS

AUX INTERNATIONAUX DE FRANCE A ROLAND-GARROS

Vilas a tremblé

On en est arrivé, aux Internationaux de Roland-Garros, au stade où les matches essentiels n'ont plus lieu que sur le central, et où les places se disputent chèrement, à la fois pour les concurrents et pour les spectateurs. Ainsi pour les quarts de finale du mercredi 7 juin joués sous un ciel orageux et toujours devant la grande foule. La journée avait commencé dès l'heure de midi par le simple dames qui opposait Brigitte Simon à la Tchécoslovaque Miroslava Bendlova, qui avait le mérite d'être arrivée en quart de finale après avoir dû passer six tours dans les qualifications. Depuis Françoise Durr, gagnante de l'épreuve en 1967, on n'avait pas vu une Française occuper une place aussi avantageuse.

Brigitte Simon, à l'aide de balles en coton que distillait sa raquette silencieuse, sut fort bien ne pas donner de cadence à son adversaire, qui finissait toujours par commettre l'erreur. Celle-ci eut beau tenter de faire traîner les temps de repos — et l'arbitre la rappela très justement à l'ordre, — la cause fut entendue en deux sets : 6-3, 6-3.

« Bandillero »

Après quoi Manuel Orantès et Dick Stockton pénétrèrent sur le court pour la partie la plus virile du tournoi. Stockton, lui aussi, avait dû batailler ferme pour parvenir jusque-là. Taroczy, le merveilleux violoniste magyar, avait notamment compté deux balles de match dans sa raquette deux jours plus tôt, et Stockton, ce soir-là, s'en était sorti par une série de points miraculeux. Contre Orantès, qui paraît toujours le *bandillero* du pauvre, mais qui possède le plus joli toucher de balle et le plus beau revers plat dont *oncques* fut apanagé un gaucher, l'Américain commença par perdre le premier set. Puis il refit du terrain et, à l'aide de sa grande frappe solide, contre-attaqua vigoureusement les interceptions d'Orantès. Ainsi se trouva-t-il mener au repos par deux sets à un (5-7, 6-3, 6-4).

Tout ce temps, Stockton promenait sur le court sa silhouette athlétique curieusement bâtie et son visage cabossé qui prend un regard en coin de rue quand il sert. Cas curieux que cet enfant de New-York né en 1951, champion prodige à huit ans, autorisant beaucoup plus d'espoirs dans sa prime jeunesse que ses camarades Connors, Tanner et Gottfried, qu'il battait régulièrement, et jusqu'à présent n'a pas tenu toutes ses promesses, encore qu'il ait atteint la demi-finale de Wimbledon en 1974. Mais, en 1975, il fut victime d'une blessure musculaire au dos et il lui fut interdit de toucher une raquette pendant trois mois — la même mésaventure que celle que vient de vivre Orantès.

Aussi, quand celui-ci à la reprise du match, au quatrième set, fit une mauvaise chute et roula sur le dos, se relevant avec une affreuse grimace, Stockton bondit par-dessus le filet pour porter secours à son camarade en connaissance de cause. Geste sportif comme on n'en voit plus de nos jours et qui lui acquit davantage la sympathie du public.

Le petit Espagnol ne parut pas éprouvé par cet accident puisqu'il n'en mena pas moins 4-3 dix minutes plus tard. Mais, en face de lui, Stockton conservait cette puissance, toute nouvelle sur la terre battue, qui l'apparente à Tony Trabert. Il bouclait le match par 6-4 et nous n'assisterons donc pas à une demi-finale Orantes-Vilas.

L' « incorporation »

Car Guillermo Vilas a gagné en fin d'après-midi son quart de finale contre Hans Gildemeister. Non sans mal ainsi que le score l'indique (6-4, 2-6, 6-1, 3-6, 6-4). Le champion argentin ruinerait-il les doutes qu'avait provoqués en lui sa défaite des mains du jeune Chilien dans la rencontre de coupe Davis disputée à Santiago ? Ou accuse-t-il encore des passages à vide que son triomphe en ces lieux mêmes l'an dernier et sa victoire de mardi sur Ashe paraissaient avoir fait oublier ? Avec Vilas, la « gamberge » est mystérieuse et l'influence psychique que possède sur lui son soigneur roumain Tiriac atteint ce que les philosophes appellent l' « incorporation ». Toujours est-il qu'au cours de ce match en dents de scie, sans cesse palpitant, le champion montra quelque trouble. Il faut dire que Hans Gildemeister, le conquistador andin, qui venait de soutenir des luttes au couteau contre Solomon et Alexander, le soumettait à des tirs de barrage éprouvants, et la raquette tenue à deux mains, il fusillait sous tous les angles et dans toutes les positions sno vis-à-vis quand celui-ci, pour précipiter le débat, s'aventurait au filet, position à laquelle, décidément, il répugne. Mais au cinquième set, malgré ses actions offensives, Gildemeister était mort et Vilas, indestructible, pouvait encore taper sur les balles pendant des heures : condition physique inaltérable si condition morale altérée.

OLIVIER MERLIN.

PRINCIPAUX RESULTATS

SIMPLES MESSIEURS

Quarts de finale : Stockton (U.S.A.) bat Orantès (Esp.), 5-7, 6-3, 6-4, 6-4 ; Vilas (Arg.) bat Gildemeister (Chili), 6-4, 2-6, 6-1, 3-6, 6-3.

SIMPLES DAMES

Quarts de finale : Mlle Simon (Fr.) bat Mme Bendlova (Tchécos.), 6-3, 6-3 ; Mlle Ruzici (Roum.) bat Mlle Bonicelli (Urug.), 6-7, 6-4, 8-6.

LES MATCHES DU JEUDI 8 JUIN (12 heures)

COURT CENTRAL

Mme Marsikova (Tch.) - Mlle Anliot (Austr.) contre Mrs Bowrey (Austr.) - Mme Lovera.

Borg (Suède) contre Ramirez (Mex.) ; Dibbs (U.S.A.) contre Barazzutti (Ital.).

VOILE

« Pen-Duick-VI » peut courir avec sa quille en uranium appauvri

Eric Tabarly ne sera pas obligé de changer la quille en uranium appauvri de son Pen-Duick-VI *et pourra participer à toutes les courses au large en bénéficiant d'une clause d'antériorité, annonce l'Union nationale pour la course au large dont Tabarly est l'un des membres.*

Cette union ajoute qu'elle a pu faire présenter par son homologue britannique, le Royal Ocean Racing Club, une motion dans ce sens à l'organisme international qui régit les courses en haute mer, l'O.R.C., lors d'une récente réunion exceptionnelle. Cette motion a été adoptée à l'unanimité et est applicable dès maintenant, déclare l'U.N.C.L., si bien que Pen-Duick-VI *peut participer à toutes les courses au large. Cette clause d'antériorité est toutefois assortie d'une légère pénalité sur le handicap, pénalité qui correspond au calcul sur l'avantage procuré par la densité de l'uranium appauvri par rapport à celle du plomb.*

L'interdiction de matériaux plus lourd que le plomb pour lester les bateaux de course au large, donc de l'uranium appauvri, avait été prise par l'O.R.C. (Offshore Racing Council) au mois de novembre 1973. Toutefois, Pen-Duick-VI, *dont la construction avait été entreprise quelques mois auparavant, avait reçu un certificat de jauge émis par la Fédération française de voile et avait participé à des courses sans être inquiété jusqu'en 1977. Cette année-là, le départ de la course Los Angeles-Honolulu lui avait été refusé sous prétexte que les inscriptions n'étaient pas parvenues à temps.*

Puis, alors que le bateau participe à la deuxième étape du Tour du monde, Auckland-Rio-de-Janeiro, il est disqualifié. Eric Tabarly continue alors jusqu'à Rio, où il arrive le premier, se classant troisième en temps compensé. Ensuite, il est « invité » à participer à la troisième étape Rio-Portsmouth. « Ce n'est pas véritablement la quille en uranium qui fait aller *Pen-Duick-VI* aussi vite », *écrit alors Loïc Caradec, qui a participé à la course autour du monde à bord de* Gauloises-II, mais bel et bien la compétence d'Eric Tabarly et de ses équipiers, trop souvent oubliés — associée aux qualités globales de la bête de course qu'est *Pen-Duick-VI* » (*le Monde* du 28 mars)

GYMNASTIQUE

Nadia Comaneci a coupé ses couettes

De notre envoyé spécial

Vernon. — A l'occasion de l'inauguration de la salle Lucien-Letourneur, destinée à l'entraînement des cinq cents gymnastes, Vernon (Eure) accueillait, mercredi 7 juin, la championne olympique Nadia Comaneci et ses camarades de l'équipe roumaine, qui se produiront encore le 9 à Strasbourg et le 10 à Dijon.

Si le public normand a bien réservé à la reine des Jeux olympiques de Montréal une immense ovation, il était difficile de reconnaître en cette jeune adolescente la petite fille — elle mesurait 1 m 53 et pesait 41 kilos — qui fit chavirer les cœurs alors qu'elle n'avait pas encore quinze ans.

Désireuse d'afficher sa nouvelle personnalité et d'estomper le souvenir de la fée aux couettes qui, à sept reprises, obtint la note jamais atteinte de 10 sur 10, Nadia, qui a changé de morphologie — 1 m 58 et 48 kilos — a coupé court ses cheveux.

Son pari est de démontrer, du 22 au 29 octobre 1978, lors des Championnats du monde organisés à Strasbourg, qu'elle est toujours la meilleure gymnaste mondiale. Pour recueillir ces applaudissements qui la flattent malgré une attitude souvent désinvolte devant la gloire, elle a adapté son programme à son corps de jeune femme.

On pensait généralement, à Vernon, que Nadia Comaneci, soucieuse de ne pas dévoiler son programme avant une compétition de grande envergure, resterait sur sa réserve. Pourtant, devant un public connaisseur et enthousiaste, la Roumaine se prit au jeu et dévoila une partie de ses secrets. Ainsi, Nadia présenta à la poutre un saut périlleux latéral, suivi aussitôt d'un saut périlleux arrière qui constituent une première mondiale. Par contre, au sol, elle déçut légèrement par manque de dynamisme. Visiblement, Nadia Comaneci ne maîtrise pas encore son nouveau programme. Elle a cinq mois pour le mettre au point. Et elle fait preuve d'un bel optimisme. Quand on lui a demandé si ses rivales étrangères avaient une chance de la devancer à Strasbourg, elle a répondre, espiègle, mais sans hésiter : « *Cela m'étonnerait.* »

Quoi qu'il en soit, 60 % des sept mille cinq cents places du hall du Wacken sont déjà louées pour la durée des épreuves mondiales et, manifestement, l'engouement pour la gymnastique déclenché par la grâce de Nadia Comaneci est un phénomène mondial.

JEAN-MARIE SAFRA.

TRANSFORTS

Fumer dans les trains ?

INTERDIT DE NE PAS INTERDIRE

La S.N.C.F. a été condamnée, le mercredi 7 juin par le tribunal d'instance de Lyon, à verser 1 000 francs d'indemnité à un voyageur importuné par la fumée d'un cigare dans un compartiment non fumeur. La Ligue contre la fumée du tabac en public, qui avait également engagé une action, a obtenu la même somme.

M. Denis Valet, président de la Ligue, avait loué une place dans un compartiment non fumeur du turbotrain Lyon-Strasbourg, le 7 juin 1975, mais s'était trouvé aux prises avec un fumeur de cigare. Ne pouvant faire constater l'infraction par un contrôleur, et considérant sa santé en danger, M. Valet avait tiré le signal d'alarme, ce qui lui avait valu une amende de 500 francs.

Mais M. Valet et la Ligue devaient se retourner contre la Société nationale, l'accusant de n'avoir pas respecté ses devoirs de transporter ses voyageurs « sains et saufs ». C'est cette argumentation que le tribunal a retenue pour justifier les indemnités qu'il a accordées aux plaignants pour préjudice moral et matériel.

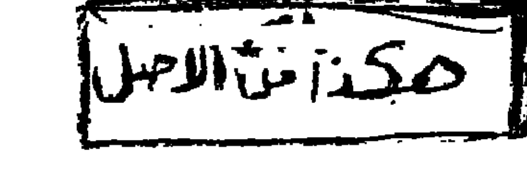
● *Val-de-Marne : protestation du P.C. contre l'augmentation de la carte orange.* — La fédération du Val-de-Marne du P.C.F. organise une manifestation, samedi 10 juin, à 10 h. 30, au Perreux-sur-Marne pour protester contre tout projet de surtaxe sur l'essence en Ile-de-France et contre l'augmentation de 20 % de la carte orange. A cette occasion, des cartes-pétitions seront remises à M. Giraud, président (R.P.R.) du conseil régional d'Ile-de-France, mais aussi maire du Perreux. — (Corresp.)

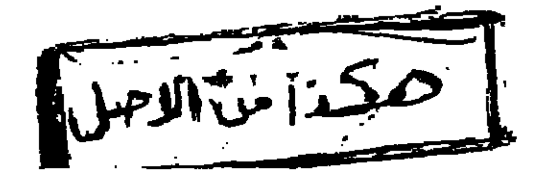
Le Monde DES L...

Aux ...

L'ami retrouvé

Un plaidoyer pour





Le Monde des LIVRES

Aux aguets du mystère



★ Dessin de Bérénice CLEEVE.

● *Quand Suzanne Prou fait parler le silence.*

« V*IVRE, c'est s'obstiner à achever un souvenir* », dit René Char. Remplacez « vivre » par « écrire », et vous pénétrez dans l'univers de Suzanne Prou. En douce, à l'écart des courants et des modes, elle creuse son chemin, s'aventure à tâtons sous les apparences, en quête d'anciens échos, de rêves enfouis, qui relieraient ce qui fut à ce qui aurait pu être. Sa discrétion apprivoise les mystères qu'elle flatte du bout des doigts mais qu'elle se garde de saisir, consciente de la fragilité des énigmes qui meurent d'être résolues. Que cherche-t-elle alors ? Si elle le savait, elle ne chercherait plus. Elle mène l'enquête pour le plaisir, le sien, le nôtre, que fascine la promesse d'un secret.

Les Femmes de la pluie, son huitième roman, nous conduisent en Extrême-Orient, dans un pays qui n'existe plus, où elle vécut jadis et dont elle n'a pas besoin de prononcer l'ancien nom pour qu'on reconnaisse l'Indochine. Elle transmet sa nostalgie à son héros, un ingénieur qui passa son enfance dans une maison blanche, quelque part près du Delta. Après une longue absence, il y revient en mission, chargé de tracer des routes, mais espérant surtout croiser les empreintes du passé. Il guette le petit garçon solitaire, coiffé d'un casque colonial, qui, blotti sous un buisson, observe les travaux des fourmis ou l'étrange accoutrement des escargots. Mais aujourd'hui les enfants vont nu-tête, les jardins abandonnés retournent à la jungle et les fantômes ne hantent plus que la mémoire.

Restent les odeurs d'encens et de frangipane, et certains paysages qui donnent à notre pèlerin *« l'impression de figurer dans le décor d'une des tentures qui avaient orné le salon de sa mère... panneaux de soie peinte sur lesquels de grands oiseaux... se tenaient debout sur une patte ou déployaient leurs ailes dans un vol immobile contre l'eau frissonnante des satins »*. Reste surtout la pluie, dont le vent soulève parfois *« les voiles faiblement irisés à travers lesquels on devine à peine la silhouette des arbres »*. Puis la brise retombe et *« le tissu se tend à nouveau, isolant, enfermant les hommes... les incitant à douter de la solidité du monde »*.

Mal accueilli par ses collègues, que la mollesse du climat exaspère, tourmenté par les circonstances dans lesquelles est mort son prédécesseur, l'ingénieur délaisse l'hôtel où loge son équipe pour les salons du consul de France. Des femmes l'y attirent : la maîtresse de maison, dont la conversation égrène avec une futilité navrante « *les petits néants de la vie* », et sa fille de douze ans que paraît ronger un secret plus gros qu'elle.

Cependant, à l'hôtel, la situation se dégrade ; il y a du crime dans l'air ; peut-être s'accomplirait-il sans l'énigmatique autorité de la patronne, dompteuse corsetée de taffetas noir dont le sex appeal évoque Ginette Leclerc. Entre ses bras, l'angoisse s'apaise, les souvenirs s'estompent et le sommeil tient lieu de raison d'être.

Ce lent naufrage, ou plutôt cet enlisement, cette fuite vers un repos définitif, nous rappellent le « décrochage » des héros de Graham Greene. Chez Suzanne Prou aussi, le danger rôde dans une atmosphère moite qui sape toute résistance, l'exotisme se conjugue avec la fièvre pour brouiller les cartes et faire déraper leur victime. Où commence la réalité ? Où finit l'illusion ?

GABRIELLE ROLIN.

(Lire la suite page 27.)

L'ami retrouvé

● *Ce qu'on appelle un chef-d'œuvre.*

CE n'est pas moi qui le dis, mais Arthur Koestler dans une introduction qui met à sa place ce récit unique, unique probablement dans la vie de son auteur, unique en tout cas par sa qualité : « *C'est comme si Mozart avait récrit* le Crépuscule des Dieux. » « *Lisez cela*, dit Jean d'Ormesson, *vous verrez, c'est extraordinaire.* » Bon. J'ai lu. Ils ont raison : de premier ordre.

∴

Alors ? Stuttgart 1932-1933. Au collège, un jeune homme est fasciné par un de ses camarades. Ils ont le même âge, seize ans. L'âge des interrogations sur le sens de la vie et l'existence de Dieu. Le jeune homme, le premier, est juif, fils d'un médecin très libéral, très « assimilé » comme l'étaient les juifs allemands d'avant guerre qui avaient leur loge au théâtre et écoutaient non sans surprise les récits des réfugiés « pollacken » persécutés par les tsars. L'autre, qui devient son ami, appartient à la plus ancienne, la plus légendaire aristocratie wurtembourgeoise.

Entre le jeune comte et le narrateur naît quelque chose d'irrésistible et de profond, quelque chose de grand. Ces deux solitaires, ces deux timides, ces deux fervents échangent, partagent, communient. Ce qu'on appelle l'amitié.

Autour, mais si loin, de sombres forces sont en mouvement. C'est à Berlin. Autour, plus près, l'enchantement du pays souabe, ses collines, ses vieux châteaux, ses vins, ses ciels à l'italienne. La tempête va se déchaîner, mais ils ne l'entendent pas. Ou à peine. Et puis, à des signes de plus en plus perceptibles, il devient évident que tout est en train de changer, que l'un des garçons est « juif » et l'autre « nazi ». Ils se séparent.

On enverra le premier en Amérique. Il y fera sa vie, décidé à tout oublier, l'âme entaillée à jamais. Des années après la tourmente, un jour, il recevra une demande de fonds pour l'édification d'un monument à la mémoire des anciens élèves de son collège morts pendant la guerre. Il hésitera, jettera à la corbeille le fascicule contenant la liste de ses anciens camarades. La reprendra. Beaucoup sont tombés pour le Reich. Finalement, il cherchera si le nom de son ami y est aussi. Il le trouvera : le comte von Hohenfelds impliqué dans le complot du 20 juillet 1944 contre Hitler a été, lui, exécuté.

∴

Voilà l'histoire. Le livre n'est pas bien gros. Il est linéaire, épuré comme certains contes orientaux de Yourcenar, puissant comme *l'Elève Törless*, de Musil, baigné d'un halo comme *le Silence de la mer*. Il n'y a vraiment rien à dire de plus. Si ce n'est que Fred Uhlman, l'auteur, est un vieux monsieur, né en 1901 — à Stuttgart, — qui vit très discrètement non loin de Londres. Le texte, au demeurant, est parfaitement traduit. De l'anglais.

FRANÇOISE WAGENER.

★ L'AMI RETROUVE, de Fred Uhlman. Traduit de l'anglais par Léon Lack. Gallimard, « Du monde entier », 116 p., 23 F.

Un plaidoyer pour l'autre Jeanne

● *Françoise Mallet-Joris retrace la vie de Mme Guyon.*

MME de Sévigné aurait voulu faire un bouillon de Nicole, qu'elle lisait avec passion. Un consommé de Mme Guyon serait bienvenu. Ses œuvres multiples, ses lettres, ses poésies même comptent, au fil des trente-neuf ou quarante volumes des deux éditions du dix-huitième siècle, certaines pages d'une haute qualité littéraire autant que religieuse. Les meilleurs juges en ont dit souvent le prix et l'originalité.

Françoise Mallet-Jorris publie une synthèse biographique qui entend amener à Mme Guyon des lecteurs et des amis. Heureuse idée. Mais les résistances que l'auteur paraît craindre et qui la conduisent à édifier ce monument, *Jeanne Guyon*, sont-elles vraiment si obstinées ? Et si compact le bataillon d'adversaires qu'elle recense, misogynes, autorités de toute sorte, beaux esprits, gens de culture déroutés ou révoltés par l'insolite d'une telle vie ?

Au-delà d'une réhabilitation désormais indiscutable de la personne et de la doctrine — de Bremond à Loisy en passant par Bergson, dont on connaît le : « Lisez Mme Guyon, c'est le mysticisme à l'état pur » — que de rapports évidents, de rapprochements curieux avec les procédés de composition surréalistes ou avec les aphorismes du zen ! La sensibilité contemporaine est prête d'avance à faire le plus sympathique accueil à une victime du pouvoir, à une spirituelle qui prêche la réduction à l'indispensable. Cela même si le dix-septième siècle européen fait toujours mince figure en regard des expériences exotiques.

Soucieuse de plaider une cause et de gagner le procès — on songe parfois à celui d'une autre Jeanne, — Françoise Mallet-Joris a privilégié la présentation du dossier historique aux dépens des richesses de la personnalité et de l'œuvre. Son souci d'enraciner Mme Guyon dans la réalité de son temps — de l'enfance à Montargis à la vieillesse à Blois — l'a conduite à étendre beaucoup les peintures de l'environnement, les portraits en pied des acteurs célèbres. Cela nous vaut des observations ingénieuses : Bossuet, vu par une femme de lettres qui sait ce que représentent la phrase à succès ou la trouvaille de style, obtient plus de compréhension pour l'atroce *Relation sur le quiétisme*.

Le risque inévitable, à raconter Mme Guyon et son temps, y compris l'antiquiétisme, c'est que l'héroïne, sans devenir l'Arlésienne de la pièce, n'y apparaisse pas d'une manière assez centrale. On s'attarde avec plaisir à Versailles, à Meaux, à Rome, mais on devine plus rarement, au détour d'une page, la présence cachée qui déjà brûlait le cœur des disciples sur le chemin d'Emmaüs. Françoise Mallet-Joris a pourtant ressenti toute la séduction de Jeanne Guyon, avec cet étonnant alliage de force et de faiblesse, de divin et d'humain, ses paradoxes radicaux et sa liberté totale. Cette consciencieuse recherche manifeste autant de discrète ferveur que de curiosité intelligente.

On appréciera la modestie loyale et ombrageuse qui conduit l'auteur à prévenir, dès la première ligne, qu'elle n'est « ni universitaire ni théologienne », mais « femme et écrivain ». Tout le livre témoigne pourtant d'un curieux renversement de cette *déclaration de principe* : l'étude se calque parfois sur les travaux de la critique universitaire récente et sur les analyses de la *théologie spirituelle*. Le livre resplendit de sagesse documentaire, brille de prudente révérence envers la science établie, à laquelle est rendu un constant hommage, en la personne des meilleurs spécialistes, Jean Orcibal, Jean Bruno, Jeanne-Lydie Goré, l'abbé Cognet surtout, naguère à l'origine de l'entreprise.

Le refus du langage

Ces références à l'information historique et à l'interprétation critique nourrissent fort bien le dossier, mais se prêtent mal à la liberté de l'écrivain. La nudité du titre, *Jeanne Guyon*, l'intimité inattendue du prénom contrastant avec le « Madame Guyon » engoncé de la légende, préparait le lecteur soit à une recréation imaginaire dans la ligne des *Mémoires d'Hadrien* ou du *Jésus-Christ* de Burgess — et il n'en est rien, — soit à une méditation littéraire sur l'écriture mystique, que l'on eût aimé voir poursuivre plus avant.

Le tourment des mystiques, c'est en effet la défaillance de tout langage, même poétique, pour transcrire des expériences indicibles. Ce problème essentiel a été souligné par de lumineuses observations de Michel de Certeau. Tentative sans espoir, mais toujours reprise pour capter l'ineffable dans le réseau des signes, l'écriture s'impose à Jeanne Guyon avec une intensité violente. Son refus du langage reste toutefois complet. Comme elle le dit dans son incomparable autobiographie (publiée en 1720), il y a « disette des termes ».

Sans tomber dans le piège d'un féminisme systématique, Françoise Mallet-Joris a judicieusement noté chez son héroïne le changement de perspective qui permet non pas de nier ou de rejeter la féminité, mais de la transcender « en s'évadant par l'intérieur ». L'appartenance de Mme Guyon à un sexe qui n'a pas vocation d'exercer publiquement et par écrit un magistère spirituel a certes constitué un facteur négatif, comme en témoigne une affligeante historiographie. Mais pour n'être ni homme ni docteur ni, à défaut, vierge consacrée, Mme Guyon n'en a pas moins connu des succès éclatants, jusqu'au moment fatal où elle s'est fait happer (après quelques sublimes imprudences de sa part) dans un conflit qui a ébranlé un archevêque et agité deux cours. Sa condition féminine ne la desservait pas, au départ, dans une société où la femme est souveraine, impose sont goût, prône un pur amour littéraire auquel le pur amour religieux fera écho.

BRUNO NEVEU.

(Lire la suite page 33.)

Le tour de Jules Verne en quatre-vingts livres

ELECTIONS, dossiers brûlants, anniversaires : l'édition court de plus en plus après l'actualité. Le public, dit-on, laisse courir. C'est bon signe qu'il refuse ainsi d'abdiquer sa liberté d'attention, à date fixe. Prenez Jules Verne : le cent cinquantenaire de sa naissance nous a valu en quelques mois près de quatre-vingts rééditions ou études variées, sans parler des exemplaires-placements en « vrai or »... Comme si l'auteur du *Tour du monde* avait besoin, pour nous captiver, d'un artifice de calendrier ou de vente forcée ! Comme s'il ne méritait pas d'occuper le dessus des piles et des étagères tous les ans, à longueur d'année !

Il s'en faut qu'il ait toujours tenu cette place. A sa mort, en 1905, *le Tour du monde* avait tiré à cent huit mille, et *Cinq semaines en ballon* à soixante-seize mille, ce qui était important pour l'époque mais pas fracassant, et passerait aujourd'hui pour moyen. L'étranger a compris très vite l'immensité de notre visionnaire : Tourgueniev l'a mis en russe. Tolstoï le lisait à ses enfants, on l'a traduit presque autant que la Bible et Lénine. Mais en France il est resté longtemps le privilège d'un âge et d'une classe.

On reconnaissait avant guerre les fils de bons bourgeois à ce qu'ils avaient passé leurs dimanches pluvieux, à plat ventre dans les greniers, à dévorer la collection Hetzel, avec ses crayonnages d'oncles disparus aux Eparges et ses odeurs de chocolat moisi...

Seuls Raymond Roussel et Apollinaire ont vu en Verne, de son vivant, autre chose qu'un auteur pour enfants. Pour que se vérifie la prédiction de Hetzel — « *Vous serez classé cinquante ans après votre mort !* » — il a fallu attendre la chute

par Bertrand Poirot-Delpech

de l'auteur dans le domaine public, qui a plus fait pour sa diffusion populaire, il y a une dizaine d'années, que le présent anniversaire, et, à la même époque, le revirement des intellectuels, jusque-là réservés. Après Bachelard et Caillois, Butor, Tournier, Foucault, Serres et toute la haute Université ont enfin pris Verne au sérieux, et même, comme pour excuser ce retard, presque trop.

A l'exception de l'essai de Marc Soriano, les biographies de circonstance qui ont paru ces derniers mois renouvellent moins nos connaissances qu'elles ne flattent la curiosité ambiante pour les « pauvres secrets » des grands hommes. On retrouve la vieille distinction de Thibaudet entre les beylistes, attachés au vécu, et les stendhaliens, amoureux d'une œuvre. Jules a-t-il trompé Honorine ? Le vrai lecteur de Verne, même féru des « sources » en littérature, s'en bat l'œil.

Les textes les plus intéressants sont ceux qui, au lieu de résumer une légende, fouillent certains mystères. Par exemple : Verne et la science. Après avoir beaucoup dit qu'il avait anticipé un siècle de découvertes, on s'aperçoit qu'il a plutôt extrapolé une documentation très sérieuse. On parle davantage de contes de fées, d' « éthique-fiction », selon la jolie expression d'Adrienne Chaumont. Les jeunes tenants de la S.F. renient leur père, avec l'ingratitude rageuse où se cache, de nos jours, la reconnaissance : voir *Pourquoi j'ai tué Jules Verne* (Stock), de Bernard Blanc, qui reproche à son idole inavouée d'avoir affermi le règne anesthésiant de la technocratie. De fait, Verne prend plus de libertés avec la physique d'il y a un siècle qu'avec les préjugés d'alors, colonialistes ou antisémites.

A chaque exégète son explication : par la biographie pour Ch.-N. Martin, par l'énergie pour M. Serres, par le sociologique pour J. Chesneaux, le psychanalytique pour Marcel Moiré...

EN tête des questions que le grand public se pose, ou est entraîné à se poser, sur les prodiges d'imagination tels que Verne, figure l'origine de leur vocation. Où donc vont-ils chercher tout ça ?

Généralement, un vague souvenir d'enfance est érigé en explication magique. Dans le cas de Verne, il y a le célèbre embarquement clandestin du petit Jules, à onze ans, sur le trois-mâts *Coralie*, en partance de Nantes pour les Indes, afin de rapporter un collier de corail à la Caroline de son cœur. Sa vocation à voyager dans l'imaginaire, et à écrire comme un forçat, serait née, par compensation, de ce que son père a rattrapé le fugueur avant Saint-Nazaire, et de ce que Caroline l'a éconduit. « *Je ne voyagerai plus qu'en rêve* », aurait-il décrété, après avoir payé son escapade d'une belle raclée. Tout le monde trouve son compte à de tels signes du destin.

Sans contester les faits, peu contestables, Marc Soriano leur cherche une signification moins fabuleuse, et plus convaincante. Coralie, Corail, Caroline : pour l'amateur d'anagrammes qu'était Jules Verne, la rencontre de mots est trop belle. L'amour déçu du petit Jules serait moins la source de sa création d'adulte qu'un alibi à son attitude générale envers les femmes.

SORIANO est de ceux, on l'a compris, pour qui la sexualité de l'auteur du *P'tit bonhomme* ne va pas sans ambiguïté. Verne homosexuel ? Sûrement pas pratiquant ni même conscient. Mais les rapports avec Hetzel, certains récits de « débauche » et la permanence des images phalliques ou scatologiques plaident au moins pour des tendances latentes, qui rendent mieux compte de tout le processus créateur que les petites histoires de cousins-cousines d'où héritiers et premiers biographes ont fait naître la plupart des vocations littéraires de cette époque.

(Lire la suite page 25.)

la vie littéraire

Hommage artificiel à Apollinaire

Deux ou trois cents personnes — beaucoup de jeunes, quelques touristes aussi — s'étaient rassemblées dans la soirée du 1er juin sur le pont Mirabeau pour assister à l'hommage rendu à Guillaume Apollinaire par le Festival international de poésie de Paris. Le public, paisible, eut la surprise désagréable d'être refoulé aux deux extrémités du pont par des policiers chargés de faire le vide autour de M. Jean-Pierre Rosnay, directeur artistique du Festival et de ses amis.

Installé au milieu du pont — par conséquent très loin du public, — ce petit groupe tenait des torches allumées. Laurent Terzieff lut au micro une introduction à l'œuvre d'Apollinaire, écrite par le professeur Michel Decaudin. Puis il récita *le Pont Mirabeau*. On entendit trois ou quatre poèmes encore. Le public commençait déjà à partir quand M. Jean-Pierre Rosnay annonça que la soirée venait justement de se terminer.

Pas tout à fait cependant. Sans doute pour compenser l'extrême pauvreté de la manifestation — qui avait duré trois quarts d'heure — ses organisateurs crurent utile de l'achever par un feu d'artifice !... — V. A.

Verlaine à l'Hôtel de Ville

Le Festival international de poésie de Paris a rendu hommage, d'autre part, à Paul Verlaine, le lundi 5 juin, à l'Hôtel de Ville. Verlaine avait travaillé dans ces lieux à partir de 1863 : il était chargé d'établir les bulletins de paie des ecclésiastiques ! Il devait renoncer à ce poste en prenant partie pour la Commune et en assurant même la direction de son bureau de presse. Cette période de sa vie a été longuement évoquée par Pierre Petitfils, de l'association des amis de Verlaine, et par Denis Baudoin, porte-parole de l'Hôtel de Ville, qui a ouvert la séance. Ce dernier, quelque peu gêné par la nature du personnage auquel il devait rendre hommage, a estimé que Verlaine avait, au fond, tout pour être heureux, et que son « misérabilisme » n'était en fait qu'une façade. Pierre Menanteau, président de l'association des amis du poète, a brossé à grands traits son portrait, et André Guibert-Lassalle, directeur des Cahiers Paul Verlaine, a évoqué son enterrement, sur un corbillard de cinquième classe, suivi par cinq mille personnes. « *Paul, tous les amis sont là !* », a crié au défunt sa dernière compagne. S'il a été beaucoup question de l'homme, on a peu parlé de l'œuvre. Jean-Pierre Tour a joliment interprété à la guitare la *Chanson d'automne*. — V. A.

Mort du poète portugais Jorge de Sena

Jorge de Sena, un des plus grands poètes portugais, est mort d'une paralysie rénale le dimanche 4 juin, en Californie. Il était âgé de cinquante-huit ans.

Adversaire déclaré du régime salazariste, Jorge de Sena s'est exilé au Brésil en 1959. Naturalisé Brésilien, il a été pendant six ans professeur de littérature portugaise à l'université de Sao-Paulo. En 1965, il a accepté une invitation de l'université nord-américaine de Wisconsin pour enseigner la littérature portugaise et brésilienne. Il dirigeait depuis 1970 le département portugais à l'université de Californie.

Candidat au prix Nobel, il a reçu, en avril 1977, le prix Etna-Taormina.

Vingt saloons et deux Bibles à Tombstone (Arizona)

En 1880, Tombstone (Arizona) possédait deux salles de danse, une douzaine de maisons de jeux et plus de vingt saloons. « *J'ajoute*, notait un jeune procureur, *qu'à ma connaissance il doit y avoir deux Bibles en ville.* » Un dimanche soir, « *une bande de « femmes lubriques » festoyèrent en pleine rue à grand renfort de revolvers à six coups* ». La vie n'était pas de tout repos dans cette petite bourgade où l'exploitation de mines d'argent avait attiré une nuée d'aventuriers de tout poil. Les plus célèbres furent les frères Earp dont le règlement de comptes à O.K. Corral a donné l'un des plus beaux westerns hollywoodiens.

Dans *les Bagarreurs de l'Ouest* (240 p., 69 F), avec de nombreux documents photographiques à l'appui, les rédacteurs des Editions Time-Life racontent l'histoire — dépouillée de sa légende — de ces cow-boys à la détente facile qui écumaient l'ouest des Etats-Unis. L'ouvrage inaugure une nouvelle collection encyclopédique que les Editions Time-Life consacrent au Far-West. D'autres volumes, intitulés *les Indiens*, *les Cow-boys*, *les Grands Chefs*, etc., suivront tous les deux mois et viendront éclairer la grande mythologie américaine. — B. A.

Le filon vert de nos nostalgies

« *Les trois quarts des citadins sont des fils ou des petits-fils d'agriculteurs encore déracinés. Le grand chambardement du développement industriel et urbain, avec son cortège de travailleurs anonymes et déqualifiés, le développement de la consommation de masse, les ruptures dans la communication sociale, ont fait naître une aspiration infinie à la stabilité, à l'authentique. Le paysan, l'artisan, espèces en voie d'extinction, prennent figure mythique. Et de récupérer : vieilles chemises de nuit et dentelles, objets agricoles détournés, greniers pillés, la Mère Denis, Mémé Santerre et la nature tout entière dans un pot de yaourt, la vie du pêcheur buriné dans les délicieuses maisons à l'ancienne (prix de vente 50 millions). Il n'est de semaine où les journaux, la radio, la télé, la publicité ne nous ramènent au paradisiaque passé ! Un bon filon, l'argent de nos nostalgies* », écrivent les auteurs des derniers dossiers *Autrement* (rédaction : 73, rue de Turbigo, 75003 Paris, tél. : 271-23-40), intitulés *Avec nos sabots...* (35 F). Ce dossier, dirigé par l'équipe de *l'Histoire de la France rurale* (Seuil), analyse avec rigueur le phénomène du néo-ruralisme et les enjeux de la campagne. Au passage, quelques volées de... bois vert.

A partir de ce dossier, trois débats sont organisés à la bibliothèque publique d'information du Centre Beaubourg, à Paris, avec la participation de chercheurs, de journalistes et d'écrivains sur les thèmes suivants : *Signification et portée du renouveau de l'idée de « nature »* (7 juin, à 18 h. 30), *L'appropriation économique de l'espace rural* (8 juin, à 18 h 30) et *Ecologie et retour de la nature* (9 juin, à 18 h 30).

vient de paraître

Romans

YVES COURRIERE : *les Aubarède*. — L'historien de la guerre d'Algérie peint, sous une forme romanesque, une dynastie de grands cuisiniers. (Plon, 413 p., 48 F.)

JEAN-PIERRE CHABROL et CLAUDE MARTI : *Caminarèm*. — La colère du Midi viticole racontée par le romancier des Cévennes et le chanteur occitan des Corbières. (Robert Laffont, 330 p., 45 F.)

Récits

HENRI VINCENOT : *la Billebaude*. — Un homme se penche sur son enfance bourguignonne et trace d'étonnants portraits de paysans de l'entre-deux-guerres. (Denoël, 336 p., 45 F.)

SERGE GRAFTEAUX : *Léon Gautier, cap-hornier*. — Léon Gautier, capitaine au long cours, a raconté à Serge Grafteaux l'épopée héroïque et obscure des derniers cap-horniers (Jean-Pierre Delarge, 240 p., 40 F.)

Poésie

NORGE : *Œuvres poétiques*. — Les œuvres du poète belge, de 1923 à 1973, présentées par Jean Tordeur. (Seghers, 662 p., 58 F.)

Lettres étrangères

MARILYN FRENCH : *Toilettes pour femmes*. — Le premier roman d'une jeune femme new-yorkaise, best-seller pendant des mois aux Etats-Unis. Traduit de l'américain par Philippe Guilhon. (Laffont, 490 p., 59 F.)

PIER PAOLO PASOLINI : *Théorème*. — Mise en mots, l'une des « paraboles » les mieux connues du cinéaste. Ce récit fut publié en 1968 en langue originale. Traduit de l'italien par José Guidi. (Gallimard, « Du monde entier », 196 p., 42 F.)

BEPPE FENOGLIO : *Une affaire personnelle et autres récits*. — Un bref roman et des nouvelles d'un écrivain italien né en 1922 et mort en 1963, dont plusieurs appartiennent au cycle de la résistance. On connaissait ici « *la Guerre sur les collines*, dont « le Monde des livres » avait rendu compte le 28 mars 1974. Traduit de l'italien par Nino Frank et J. C. Zancarini. (Gallimard, « Du monde entier », 334 p., 65 F.)

JOSE DONOSO : *Ce dimanche-là*. — Par un des bons écrivains latino-américains actuels, auteur notamment de *l'Obscène Oiseau de la nuit* (Le Seuil, 1972). Traduit de l'espagnol par Mathilde et Albert Bensoussan. (Calmann-Levy, 232 p., 46F.)

Critique littéraire

COLLECTIF : *Stendhal Balzac, réalisme et cinéma*. — Recueillis par Victor Del Litto, les actes du XIe congrès international stendhalien d'Auxerre, en 1976. (C.N.R.S., 15, q. Anatole-France, 75700 Paris, 280 p., 59 F.)

Science-fiction

JACQUES GOIMARD : *l'Année 1977-1978 de la science-fiction et du fantastique*. — Le point sur une année de création et de publication. (Julliard, 315 p., 55 F.)

ROBERT SHECKLEY : *Douces Illusions*. — Douze nouvelles de l'un des grands de la science-fiction américaine. (Calmann-Levy, 267 p., 42 F.)

Société

RAYMOND MOODY : *Lumières nouvelles sur la vie après la vie*. — Dans ce second tome, le docteur Moody apporte de nouveaux éléments en faveur d'une « après-vie ». (Intr. et trad. de l'américain par P. Misraki. (Robert Laffont, 180 p., 30 F.)

ALAIN LEFRANC : *les Mal Heureux*. — L'auteur du *Courage de vivre*, paralysé depuis huit ans, propose un témoignage et de nouvelles réponses à la notion de bonheur. Avec une « lettre à l'auteur » de notre collaborateur Pierre Viansson-Ponté. (Cerf, 144 p., 34 F.)

HELENE BRION : *la Voie féministe*. — Ecrit par une militante, il y a plus de soixante ans, ce texte propose une transformation des rapports sociaux en suivant une « voie féministe ». Commentaire de Huguette Bouchardeau. (Syros, 117 p., 18 F.)

RAOUL MILLE : *Gros et heureux de l'être*. — Un éloge du « gros », contre la tyrannie des marchands de régime, par un jeune romancier. (J.-C. Simoën, 235 p., 42 F.)

Histoire

GEORGES LEFEBVRE : *Réflexions sur l'histoire*. — Recueil d'articles (datant des années 1929-1958) du spécialiste de la Révolution française. Préface d'Albert Soboul. (Maspero, 282 p., 45 F.)

BARRET-GURGAUD : *Priez pour nous à Compostelle*. — La vie des pèlerins sur les chemins de Saint-Jacques, revécue sac au dos par les auteurs du *Templier de Jérusalem*. (Hachette, 348 p., 45 F.)

Psychanalyse

Le Complexe de castration. — Un recueil de textes fondamentaux ayant trait à l'une des théories centrales de la psychanalyse. (Edit. Tchou, 326 p., 49 F.)

Politique

PATRICK KESSEL : *le Mouvement maoïste en France* (II). — Dans ce second tome, Patrick Kessel présente et commente cinquante textes et documents couvrant la période 1968-1969. (10/18, 446 p., 17,70 F.)

en poche

HOMME D'ETAT ET DANDY

SA devise était : « *La vie est trop courte pour être petite* ». Car il fallait voir loin, pour devenir le comte de Beaconsfield, premier ministre d'Angleterre et l'un des plus grands hommes d'Etat du dix-neuvième siècle.

Il était né Benjamin Disraëli, et sa famille, qui était originaire d'Italie, avait abandonné le judaïsme. A sa mort, la plus grande reine d'Europe (et du monde), Victoria, fera graver sur sa tombe : « *Sa reconnaissante souveraine et amie.* » Pour celui qui fut un jeune homme insolent, disciple de Byron, dandy à la Brumell, ce sera l'ultime hommage. Car, avant tout, il fut un personnage excentrique et haut en couleur. Poète, romancier mondain, il le restera dans la chaste et impériale Angleterre, toute sa vie. Le sujet qui l'obsédera : les aventures d'un jeune homme, politicien, et dont le succès est fait par des amitiés féminines. De *Lothair* à *Endymion* (ce dernier écrit à soixante-quinze ans), toujours le même sujet.

De son œuvre littéraire rien n'est resté, mais de son action politique ? Adversaire du moraliste Gladstone, il se consacrera à la gloire de l'empire : consolider la route des Indes en tenant éloignée la Russie du Proche-Orient et de la Méditerranée. Equilibrer en Europe la puissance de Bismarck, en s'alliant à la France et à la Russie. Cent ans après le congrès de Berlin (1875) qui fut son grand succès, il ne reste presque rien.

DIMITRI T. ANALIS.

★ DISRAELI, d'André Maurois. Gallimard, « Folio », 336 p. 11,60 F.

● Parmi les rééditions : *les Pharisiens*, roman de Georges Darien et *la Belle France*, essai du même auteur (10/18) ; *la Vieille Fille*, de Balzac, édition présentée, établie et annotée par Robert Kopp (« Folio ») ; *Ceux de la soif*, de Georges Simenon (« Folio ») ; *l'Homme de la pampa*, de Jules Supervielle (« L'Imaginaire », Gallimard) ; *la Soupe d'herbes*, de Norman Capot (« L'imaginaire », Gallimard) ; *le Tumulte des flots*, Yukio Mishima (« Folio ») ; *Chemin faisant*, de Jacques Lacarrière, 1 000 kilomètres à pied à travers la France (Le Livre de poche) ; *Du pouvoir spirituel*, d'Auguste Comte, choix de textes établi, présenté et annoté par Pierre Arnaud (Pluriel) ; *le Grand Bazar*, de Daniel Cohn-Bendit, entretiens avec Michel Lévy, Jean-Marc Salmon, Maren Sell (« Médiations », Denoël/Gonthier).

en bref

● **LES PRIX GEORGES-PERNOUD** ont été décernés pour 1978 à Nathalie Loutre pour sa thèse de doctorat de psychologie, « le Devenir d'enfants abandonnés à un âge précoce », et à notre collaborateur Alain Fourment pour sa thèse de doctorat en sciences de l'information, « la Presse des jeunes de 1768 à 1977 ». Le jury était composé de MM. Rémy Chauvin, René Held, André Jouve, Alexandre Minkowski, Hubert Montagner, Guy Vermeil et René Zazzo. D'un montant de 5 000 francs chacun, ces prix ouvrent en outre aux lauréats la possibilité de publier (aux Editions Stock) un livre tiré de la thèse couronnée.

Fondés par Laurence Pernoud en souvenir de son mari, journaliste et éditeur, les prix Georges-Pernoud visent à porter à la connaissance du grand public les travaux de chercheurs dans les domaines ayant trait à la médecine, à l'enfance et à l'adolescence. Ils distinguent des thèses (pédagogie, psychologie, psychiatrie, pédiatrie, médecine, sociologie) soutenues devant une université française depuis moins de trois ans.

● **LA SOCIETE DES GENS DE LETTRES A ATTRIBUE** le « Grand Prix Poncetton » à Claude Aveline pour l'ensemble de son œuvre ; le « Grand Prix de la Société » à Georges Blond pour l'ensemble de son œuvre, et le « Grand Prix du Roman » à Brigitte Friang, pour son roman « Comme un verger avant l'hiver » (éd. Julliard).

(Lire page 27 l'article de Ginette Guitard-Auviste sur le dernier livre de Georges Blond.)

● **LE PRIX DE LA NOUVELLE DE LA VILLE DU MANS**, décerné par le comité du Maine de l'Association des écrivains de l'Ouest, a été attribué à la fête du Livre organisée par l'association Lire et Vivre. Prix de la nouvelle inédite : Colette Tessier pour « le Lupeux ». Prix de la nouvelle : « Mater Dolorosa », de Jean-Claude Fontanet, romancier suisse.

● **LE PRIX D'HONNEUR**, attribué par un jury de femmes — journalistes, écrivains, attachés de presse, — a été attribué au romancier suisse de langue française Etienne Barilier, pour son livre « le Chien Tristan », L'Age d'homme, éd. (voir « le Monde » du 4 novembre 1977).

● **A L'OCCASION DU CENTENAIRE DE JEAN DE BOSCHERE**, une exposition consacrée à l'œuvre littéraire, graphique et plastique du poète est organisée par la ville de La Châtre (Indre), à partir du 17 juin, à l'Hôtel de Villaine. Le poète a vécu ses dernières années dans cette ville, où il est enterré. Cette manifestation précède de quelques mois l'hommage qui lui sera rendu par l'Académie royale de Belgique.

● **LE POETE SOVIETIQUE ANDRE VOSSNESSENSKI** dira ses poèmes — tirés de ses anciens recueils et du dernier, publié en 1977, « Nostalgie pour le présent », — le mercredi 14 juin, à 20 h. 30, dans la petite salle du Centre Beaubourg. Léon Robel assurera la traduction.

romans

Les derniers jours avant l'orage

● *Quand Georges Blond dépeint les prémices de la Révolution.*

POUR une fois, le « prière d'insérer » peut être cru sur parole : il y a un peu de tout — aventure, psychologie, histoire — dans le dernier roman de Georges Blond. Il y a, surtout, une atmosphère, la même qu'on a respirée si fort, récemment, dans le *1788* présenté par la télévision. Mais quand le film rendait sensible, à travers le comportement de quelques personnages très typés, l'exaspération populaire contre les impôts et contre certains abus seigneuriaux, ici, nous pressentons seulement la montée d'un orage.

Nous *sommes*, il est vrai, à l'autre bout de la lorgnette, chez un hoberau du Quercy, M. de Cousserans ; mais cela change-t-il grand-chose, s'agissant d'un homme très proche de ceux qui vivent sur ses terres, soumis, en tout cas, aux mêmes risques : la grande vague des « troubles », comme on disait alors.

Ce déploiement du brigandage sur toute la région, le déferlement des mendiants, chassés des « dépôts de mendicité » pour faire place à de nouveaux arrivants qu'on en expulse bientôt, de la même imprudente manière; le défilé des colporteurs ne colportant presque plus rien de vendable et dont on se méfie presque autant que des contrebandiers du sel, lesquels, dans leur insistance à vendre, sont quasiment aussi redoutables que les gens de la gabelle avec leur curiosité fouineuse ; la migration, en masse, d'habitants du Nord qui descendent vers le Midi pour les moissons mais, souvent, ravagent les récoltes au passage en les traversant avec chevaux et charrettes ; enfin, plus tard, les chariots de grains pillés, qu'envoyait le gouvernement dans les provinces du Sud menacées de famine à la suite d'un printemps pourri et d'un été torride, comment, sauf de Sirius, percevoir qu'il s'agissait-là des grondements annonciateurs d'une grande débâcle ?

« Orchestrés », ces troubles ? On l'a dit. L'auteur ne soutient pas cette thèse ? Il n'en soutient aucune. Il reste dans l'optique du temps et raconte une aventure amoureuse, belle mais sans avenir, entre Jean de Cousserans et cette Julie des Arques, dont le destin mouvementé donne, à l'historien, prétexte à chevaucher en croupe du romancier pour multiplier les points de vue. Partout, en ces mois de 1789 qui sont en train de changer le monde sans que personne imagine de quelle manière radicale, chacun continue de vivre le moins mal possible, une sourde inquiétude au cœur.



★ Dessin de Zoran ORLIC.

C'est la peur, à la longue, qui rendra fous, parfois féroces, des hommes jusque-là tranquilles et honnêtes et, comme toujours dans les moments révolutionnaires, des éléments incontrôlés mènent le branle. Ainsi, dans la grande ville où nos amants se retrouvent un jour avant d'autres péripéties, Cousserans assiste-t-il à la mise à sac de l'évêché par une foule aveugle, dévalant rues et ruelles comme une lave et les remontant bientôt, hurlante, des trophées hétéroclites brandis au-dessus des têtes. Qui commande ? Nul ne sait. On ne connaît pas davantage les noms des « sommeurs », qui collent des placards sur les granges en exigeant rançon pour n'y point mettre le feu, ni celui des « chauffeurs », habiles à brûler les pieds des gens pour leur faire révéler les caches à argent, les caches à hommes.

Il y aura des héros, il y aura des lâches dans ce long épisode, mais c'est une autre histoire. Le propos de Georges Blond n'est pas d'écrire sur la Révolution. Il est d'en dépeindre, dans une calme et reculée province, les insondables prémices.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ JULIE DES ARQUES, de Georges Blond. Julliard, 271 p., 42 F.

Aux aguets du mystère

(Suite de la page 25.)

Où se dresse la frontière séparant le passé du présent ? Les certitudes fondent, absorbées par la brume. Seul subsiste l'art vertigineux d'une de nos meilleures romancières.

Avec *la Dépêche*, une longue nouvelle dans la collection « L'Instant romanesque », que vient de lancer Balland, elle nous ramène en terrain familier, quelque part en province, chez deux célibataires maussades. Le frère s'occupe d'horticulture, la sœur vaque aux soins du ménage, rien d'inquiétant à signaler. Mais, un soir, un télégramme les convie à une cérémonie religieuse qui se déroulera dans un bourg lointain de la montagne. Stupéfaction ! Le nom de l'expéditeur, le lieu indiqué, n'éveillent aucun souvenir. Il ne peut s'agir que d'une erreur, pourquoi y attacher une telle importance ? Parce que ce grain de sable enraye les rouages d'un mécanisme qui tournait à vide et que la moindre émotion détraque.

Pour le frère, la « cérémonie religieuse » désigne un enterrement, pour la sœur un mariage, interprétations opposées, du haut desquelles, soudain, deux ennemis se toisent. Une antique haine que le temps avait bâillonnée, étouffée, niée, renaît de ses cendres. Privée de langage, elle s'exprime par des gestes : une porte qui claque, des casseroles qu'on bouscule, un couteau qu'on aiguise. L'une s'accroche au mot mariage pour retrouver un bonheur perdu, un espoir, une promesse que l'autre, le partisan de la mort, tua dans l'œuf. Qu'il périsse à son tour, comme le lapin qu'on saigne, comme l'animal qu'il est. Ecoutez-le laper sa soupe, sans se douter de l'horreur qu'il inspire, n'a-t-il pas mille fois mérité son châtiment ? Il sera sauvé par la postière, celle-là même qui, en toute innocence, faillit déclencher le drame.

Le soupir ou le frémissement

Incomparable Suzanne Prou ! Elle n'a pas sa pareille pour décrire la menace en suspens ou le rêve rentré. Sous sa plume, la robe de mariée « *coule jusqu'à terre, nacre et neige, écume, aube de lait* », et les amours jaillissent « *intactes sous des couches et des couches de vie quotidienne* ». Elle prête aux inarticulés le soupir ou le frémissement qui en disent plus long que des discours et révèle la magie latente que recèlent les objets. Diabolique Suzanne Prou ! Elle attise l'amertume, rouvre les plaies, envenime les souvenirs. Sous les vérités premières, elle en découvre de secondes, qui ont conservé, à l'abri des regards, leur fraîcheur, leur cruauté, leur grâce, originelles.

GABRIELLE ROLIN.

★ LES FEMMES DE LA PLUIE, de Suzanne Prou, Calmann-Lévy, 182 p., 39 F. — LA DEPECHE, Balland, 91 p., 23 F.

policiers

Un technicien

LE terrorisme se vend bien. Il est donc normal qu'il devienne la matrice d'un nombre croissant de fictions.

La Guardia airport ? Un Palestinien, manipulé par la C.I.A., déclenche accidentellement une bombe dans la salle des bagages de cet aéroport new-yorkais. Ce pourrait être un fait divers. C'est devenu un bon récit policier, digne des meilleures Série noire. Pas de bavardage. Un *timing* rigoureux. Aucune facilité : l'action, rien que l'action. Cependant, les personnages ne sont pas des robots. Ils vivent, ils souffrent, ils aiment. Mais l'auteur sait où il va. Il ne s'attarde pas.

Pierre de Plas connaît bien l'Amérique : il en revient. Il connaît aussi les règles du genre : sobriété efficacité. Encore fallait-il le talent de les appliquer. C'est fait.

★ LA GUARDIA AIRPORT, de Pierre de Plas. Ramsay, 325 pages, 33 francs.

Les sorcières sont de retour

BRUSQUEMENT, dans le service d'une femme-médecin, les incidents s'accumulent. Ses supérieurs mettent en doute ses capacités.

Ce harcèlement a débuté après le passage d'une espèce de cow-boy, que la dame a rencontré à un cocktail. Mais quel rapport avec cette passade ?

Un ami policier s'en mêle. Et Diane Ramsay nous raconte les conséquences d'une résurgence toujours possible du maccarthysme.

Ce qui frappe, c'est la compétence de l'auteur, sa connaissance d'un milieu, l'hôpital, et la qualité du produit fini. Ce respect d'un certain standard contraste si fortement avec l'aspect improvisé des produits français correspondants qu'on s'interroge. Sans doute les Français s'imaginent-ils que ce qu'ils font est toujours assez bon pour les lecteurs ? Pourquoi ? Encore un mystère.

★ EST-CE UN MEURTRE ?, de Diane Ramsay. Coll. « Red Label », éd. PAC, 3, rue Saint-Roch, 75001 Paris, 19,50 F.

Salades niçoises

N'AVOIR rien à dire et manquer de style n'empêche ni d'être édité ni de récidiver.

Grisolia prend la littérature policière pour un fourre-tout où il décharge pêle-mêle vulgarité, sadisme et bavardage, le tout sur un fond régionaliste : Nice.

Le livre raconte l'histoire de cinq clochards homosexuels, dont quatre sont assassinés à l'étranger. Le cinquième survivra. Tous ont en commun d'être passés par Nice, mais il n'y a pas d'intrigue et même pas une pirouette.

L'inspecteur David Géant lit *le Monde* et se situe à gauche. C'est très bien. Mais Grisolia vise bas, sans nous offrir la robuste documentation des S.A.S. Et il produit des astuces verbales, en restant très loin de la verve de San Antonio. Quelques citations de cinéma ou de jazz veulent servir d'alibi culturel.

★ BARBARIE COAST, de Michel Grisolia. Ed. J.-C. Lattès, 296 pages, 45 francs.

CLAUDE COURCHAY.





Le tour de Jules Verne en quatre-vingts livres

(Suite de la page 25.)

A en croire Freud, la passion pour les calembours, qui seraient autant de lapsus volontaires, atteste que l'écriture satisfait de façon symbolique et détournée une pulsion érotique. Il se peut que Verne ait cultivé son échec sentimental, tel Alceste, et oublié dans le travail acharné son inaptitude avérée à être heureux avec quiconque, homme ou femme. Il rechercherait partout un père sublime — d'où, selon certains, son antisémitisme ! ? ! — et ses machines bizarres traduiraient métaphoriquement son désir secret d'une femme phallique...

Pendant qu'on y est, pourquoi ne pas expliquer aussi par l'inconscient ses névralgies faciales, les hémorragies d'Honorine, le cannibalisme du *Chancellor*, les ennuis de son fils Michel ou l'agression de son neveu Gaston ?

SORIANO a la sagesse, souvent ironique, d'éviter ce pan-freudisme, autant que Marcel Moiré. A peine une approche a-t-elle porté ses fruits, il en change, passant à la méthode morphologique de Propp ou de Greimas, puis à une « lecture » au ras des mots, assortie d'un savoureux index des anagrammes et des correspondances de noms propres, personnes ou lieux, à travers les quelque soixante romans.

Soriano dégage des voies d'accès, tâte d'hypothèses successives sans en élire aucune, selon la nature des problèmes abordés, sans conclure, sinon à la nécessaire diversité de toute biographie.

par Bertrand Poirot-Delpech

Le même électisme sans jargon éclaire ses remarques sur les premiers textes de Verne, son antisémitisme et son goût pour les Etats-Unis — *Portrait de l'artiste jeune* (Gallimard), avec une postface de Ray Bradbury.

Cette ouverture d'esprit et ce refus de théoriser dans le définitif sont bien à l'image de l'auteur qui les inspire. Ne reconnaît-on pas les œuvres de génie, contrairement aux textes dits de laboratoire, à ce qu'aucun commentaire, le plus intelligent soit-il, ne les épuise ?

Etre fidèle à Verne, c'est respecter et réhabiliter une fonction, aujourd'hui compromise, de la littérature, et dont quatre-vingts ouvrages ne sauraient percer le mystère : faire rêver !

PARMI LES OUVRAGES REÇUS

TEXTES

HACHETTE : « Voyages extraordinaires », avec reproduction des couvertures et des illustrations de la collection Hetzel, neuf volumes parus.

10-18 : « Famille sans nom », « les Naufragés du Jonathan », « P'tit Bonhomme », « l'Ile à hélice », « Histoires inattendues », « l'Invasion de la mer ».

GARNIER - FLAMMARION : « Voyage au centre de la Terre », « 20 000 lieues sous les mers », « le Tour du monde en 80 jours ».

GALLIMARD : Collection « Folio » : « le Chancellor ».

ETUDES

Ch.-N. Martin (M. de l'Ormeraie), F. Rivière (H. Veyrier), M. Soriano (Julliard) et « Portrait de l'artiste jeune » (Gallimard).

HUMANOIDES ASSOCIES : « le Testament d'un excentrique », suite à quatre autres rééditions.

lettres belges

DEUX COLLOQUES

A Bruxelles, Voltaire et Rousseau

● ***L'influence française dans la Belgique du XVIII[e] siècle.***

DE Bruxelles, « la triste ville », où il séjournait, Voltaire en 1740 disait :

« *C'est le séjour de l'ignorance*
De la pesanteur, des ennuis,
De la stupide indifférence,
Un vrai pays d'obédience
Privé d'esprit, rempli de foi. »

Plus tard, le prince de Ligne écrivait à Rousseau pour l'inviter en son château de Belœil (Hainaut) : « *On ne sait pas lire dans mon pays. Vous ne serez ni admiré ni persécuté.* » En plaçant sous le signe de Voltaire et de Rousseau un colloque international, résolument historique (2-3 juin), sur l'influence française dans la Belgique du dix-huitième siècle — alors Pays-Bas autrichiens, — les organisateurs de Bruxelles, sur la lancée d'excellents travaux, trop méconnus en France (1), ont voulu prouver, contrairement à des témoignages comme ceux qui viennent d'être cités, que leur pays a été une province bien vivante de l'Europe des Lumières.

Nos écrivains y ont été appréciés, Voltaire surtout — dont le théâtre a été traduit en néerlandais, — auteur à la mode dès 1750. A Anvers et à Liège, on lisait leurs œuvres (et celles de beaucoup d'autres Français) comme on le faisait à Lyon ou à Metz. Et pourtant, cette vivace influence culturelle française (qui se manifeste aussi dans la peinture ou l'architecture) n'a pas accéléré la francisation du pays

Aujourd'hui, Voltaire et Rousseau sont étudiés avec la même ferveur dans les universités francophones et flamandes. En présentant, dans une remarquable exposition, consacrée à Voltaire, les pièces les plus curieuses conservées dans les collections belges (dont son certificat d'incarcération et de sortie de la Bastille), les « dix-huitiémistes » bruxellois entendent montrer qu'une telle étude peut aussi intéresser le grand public (2).

ROLAND DESNÉ.

(1) Signalons surtout la revue annuelle, *Etudes sur le dix-huitième siècle*, publiée régulièrement sous la direction de Roland Mortier et Hervé Hasquin depuis 1974 (Editions de l'université de Bruxelles).

(2) Bibliothèque royale Albert-I[er], du 17 juin au 19 août (fermée le dimanche). Le catalogue de l'exposition, rédigé par Jeroom Vercruysse, est un modèle du genre. Signalons d'autre part qu'une exposition consacrée à Voltaire s'est ouverte à Moscou, à la bibliothèque d'Etat.

A Namur, les minorités de la pensée

● ***Les charmes discrets de la dissidence impunie.***

L'EMISSION de radio sans doute la plus libre d'Europe s'appelle *Idem*. Trois heures d'antenne hebdomadaires, en direct, où se succèdent, depuis déjà trois ans, une bonne part de ceux qui, dans la francophonie, font bouger la pensée. Qu'on imagine un Pop Club sans frivolité mondaine et des dialogues de France-Culture sans solennité guindée, et on aura une idée de la liberté de ton en même temps que du sérieux de cette émission diffusée tous les samedis soirs, sur l'ensemble du territoire national, par une station régionale. Bien entendu, ce miracle radiophonique et décentralisateur n'a pas lieu en France, mais en Belgique.

Marc Rombaut et Jean-Pierre Verheggen, les deux animateurs — épatants — de cette émission, ont entrepris de la prolonger par un colloque international, organisé avec le soutien de la R.T.B. et, cette année, la complicité active de Jean-Pierre Faye. On n'ose dire, s'agissant de la Belgique, que l'organisation baignait dans l'huile : elle fut simplement parfaite, informelle, détendue. Réunis sur le thème « Les minorités dans la pensée » au château de la Citadelle de Namur transformé en hôtel de luxe, une trentaine d'intellectuels et d'écrivains en renom — futurs fusillés d'un régime d'ordre, comme le remarquait l'un d'eux avec un humour acide — se sont livrés pendant trois jours, dans une atmosphère irrésistiblement bunuélienne, aux charmes discrets de la dissidence impunie. Une poignée d'émigrés, rescapés de tyrannies bien présentes, apportait parmi eux le poids d'un réel incontournable. Ils ne furent pas, on s'en doute, les plus bavards.

La beauté de Buffy

Qu'est-ce qu'une minorité, et de surcroît une minorité de la pensée ? Penser, inventer, n'est-ce pas par nature un acte minoritaire, voire solitaire, et qui implique une rupture ? Peut-on mesurer la radicalité de cette rupture aux effets qu'elle produit dans le champ du réel, à l'intensité de la répression qui la frappe ? Ces questions traversaient chacune des communications, sans qu'une réponse univoque ait même été tentée, il faut s'en féliciter. Maria-Antonietta Macciochi souligna à juste titre que la positivité de ce colloque résidait dans le désarroi — dont elle donna elle-même un exemple émouvant — de gens qui pensent à partir de leurs problèmes présents et plus sous l'autorité de grands morts.

Ainsi toutes les communications furent-elles intéressantes (1), d'abord par la diversité des points de vue qu'elles apportaient. Avec l'Alsacien René Ehni, véhément, confus, cordial, loustic, rageur, et le très Parisien Jean-Noël Vuarnet qui dénonçait, au nom d'une renaissance de la philosophie « méchante » type Sade, le « chic » des minorités intégrées type Verdurin, sans apparemment se douter qu'on le voyait lui-même mieux dans un salon qu'à la Bastille, on eut les deux extrémités d'un éventail bigarré où Jean Métellus, poète haïtien, médecin et linguiste, tranchait par le sérieux de son information sur les aphasiques, Michel Thévoz par la passion qu'il voue à ces exclus absolus que sont les producteurs d'art brut, Tahar Ben Jelloun par son évocation heureuse et inspirée des « fous » qui arpentaient les médinas de son enfance, « *porteurs de folie et de lumière* » dans un monde qui savait faire sa place à la déraison et à la mort.

La politique prit le devant de la scène dans un dialogue à haute tension entre M.-A. Macciochi et Félix Guattari sur les Brigades rouges, dialogue qu'on craindrait de trahir en le résumant ici, tant on y vit peu clair.

Et il y eu soudain, coup de faux de la beauté dans ces volutes d'intelligence, une femme, une indienne du Canada, Buffy Sainte-Marie, pure merveille, grande chanteuse « folk » invitée à Namur pour un unique récital en Europe. Deux mille personnes l'écoutèrent avec ferveur. Le lendemain, elle vint au colloque porter la seule parole inassimilable pour des intellectuels, celle du sentiment, de la générosité, de l'amour, de l'accord avec soi au sein de la révolte. Ils en restèrent un instant stupides et éblouis. Puis reprirent la discussion en refoulant vite ce rêve trop tendre et trop aigu, trop beau pour être vrai.

MICHEL CONTAT.

(1) Elles seront publiées par les éditions Payot.

Le degré Zorro de l'écriture

● ***Un grand éclat de rire.***

AVEC une horde de mots taillés dans la terre wallonne, Jean-Pierre Verheggen est monté sur le front du déluge. De ces mots, il a fait un vaste orage intérieur qui s'abat sur le territoire plat, en pluie de petites étoiles dingues. Ainsi, en « dernier extrémiste », il parle du côté de la mort, celle de la langue, celle qui se dépose en voile d'illusion sur la vie, celle qui arrête le rire, celle enfin qui surgit pour interrompre le bal des mots et des images.

Le grand Jean-Pierre est un arbre. C'est un chameau. Il voyage avec plein de poèmes dans les poches, dans la tête, dans les tripes. Il a aussi un sac de jute trouvé dans une forêt. Il le remplit de syllabes et de rimes. Quand il rencontre l'ami, il plonge sa main dans le sac et en sort un poème, un poème comme ça, « pour des prunes ». Ses amis les plus proches, ce sont des arbres qui ont une haute mémoire : Sitting-Bull et Arthur Cravan.

Ce livre fou, qui est en plus « vrai d'un bout à l'autre », est un bonheur dansant et un grand éclat de rire et d'amitié vive.

TAHAR BEN JELLOUN.

★ LE DEGRE ZORRO DE L'ECRITURE, de Jean-Pierre Verheggen, Christian Bourgois - TXT, 146 p., 40 F.

Les lèvres nues

DANS les années 50, de rares éclats d'insolence troublaient le conformisme culturel. Parmi ces manifestations d'irrespect, on peut placer les douze numéros de la revue *les Lèvres nues*, qui parurent en Belgique d'avril 1954 à septembre 1958, et qui sont maintenant réédités. On y trouve les phrases qui venaient alors aux lèvres de Louis Scutenaire : « *Celui qui ne veut pas se payer de mots, on le paie d'injures* », et de Paul Nougé : « *Etant donnée une feuille de papier, et une jeune femme, un jeune homme, un enfant, un vieillard, un malade, un amoureux, un avare, etc., comment faire pour que cette feuille de papier leur devienne un objet d'agrément, de plaisir, de désir, d'horreur, d'épouvante, de chagrin, de mélancolie ?* »

Scutenaire, encore, exécute de la manière la plus brève l'optimisme et le pessimisme : « *Quelle résignation chez l'optimiste !* » ; « *Mais, pessimiste, qu'aviez-vous donc espéré ?* ». Et Guy Debord oppose, déjà, le meilleur « *ton de la déception* » aux mensonges qui conduisent « *tant de gens... à défendre leurs médiocres avantages* », avec une « *aveugle fureur* », et à faire de leurs conditions d'existence une servitude volontaire. Debord a donné aux *Lèvres nues* quelques-uns des premiers textes situationnistes : *Introduction à une critique de la géographie urbaine, Hurlements en faveur de Sade, Théorie de la dérive, Mode d'emploi du détournement* (avec Gil J. Wolman). « *La vie, dont nous sommes responsables, rencontre, en même temps que de grands motifs de découragement, une infinité de diversions et de compensations plus ou moins vulgaires* », écrivait Debord, à l'époque. On ne saurait dire que la vie connaisse, de nos jours, un sort plus enviable.

FRANÇOIS BOTT.

★ LES LEVRES NUES. Tous les numéros ont été rassemblés dans un volume de 586 p., 120 F. Ed. Plasma, 41, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.

UN DÉFI NIHILISTE

● ***Le plaisir du gargouillement.***

« MON *écriture actuelle ? Il fallait en découdre avec la structure logico-poétique. (...) Ça donne un travail de transcodage texte-musique d'un récit, sorte d'amazone du langage oral transcrit en anus express pour le seul plaisir du gargouillement.* »

Ces lignes (pages 112-113) expriment avec précision l'ambitieux propos de Marc Rombaut, dans lequel tout écrivain véritable peut, d'une certaine façon, se reconnaître. Chacun de nous, en effet, a son gargouillement, « sa petite musique » aurait dit Céline, son chant singulier.

Lorsque Rombaut écrit que *Suite en jouï-dire* est le « *langage oral transcrit en anus express* », je ne suis pas sûr de comprendre ce qu'est l'anus express. En revanche, je crois avec Rombaut qu'un texte doit toujours pouvoir subir victorieusement l'épreuve de l'oralité : c'est le « gueuloir » de Flaubert et de beaucoup d'entre nous.

Certes, nos lecteurs nous lisent le plus souvent des seuls yeux ; mais j'espère qu'ils lisent aussi nos livres à voix haute, roulant nos mots dans leurs bouches, comme des macarons de chez Pons. C'est en tout cas ce que je leur conseille de faire avec le livre de Rombaut : les pages leur fondront sous la langue. Un vrai plaisir.

L'humour, la sensualité, la passion de l'écriture font chez Marc Rombaut un mélange détonant. Il y a du kamikaze en lui, et du garde rouge. « ... *Nous acultures jusqu'au cul inclus, tous nous disons merde et que la merde vous bouffe. Ainsi soit la fin de votre civilisation.* » Mais chez un poète tel que Rombaut, le défi nihiliste est un acte créateur. Il n'y a pas de résurrection sans tombeau.

GABRIEL MATZNEFF.

★ SUITE EN JOUI-DIRE, par Marc Rombault. Edit. Christian Bourgois, 125 p., 40 F.

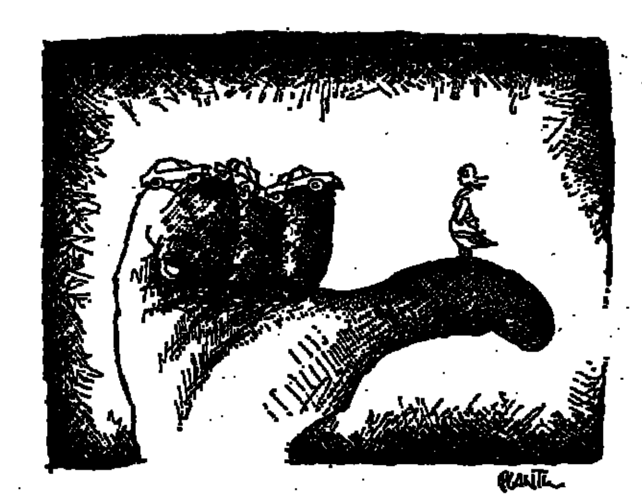
lettres étrangères

La cow-girl aux longs pouces

● ***Les pérégrinations d'une auto-stoppeuse dans la contre-culture.***

ON culbute là-dedans comme dans une tranchée. Et prière d'être prudent, S.V.P., de ne point redresser la tête trop vivement : l'auteur tire en rafale et emprisonne dans une gerbe de mots qui crépitent, cinglent, stupéfient, ricochent dans un vacarme tel qu'il réduit la victime à l'état de défroque trouée de mille vents. Bienheureux celui qui échappe à cet amoncellement de couacs, de fleurs et de prêchi-prêcha que ce furieux rigolard, après la mise à sac du bazar de la contre-culture, pousse devant sa machine à écrire à vapeur et trépidante, équipée d'un chariot-mitrailleur et d'une lame de bulldozer. « *Tom Robbins a une manière*, a écrit Thomas Pynchon, l'auteur de « V », *de saisir les choses qui vous époustoufle* ». Voui. Et une façon de *flipper* surtout : « *La Terre est le billard électrique de Dieu, et chaque secousse, raz de marée, inondation-surprise et éruption volcanique, est due à un TILT qui se produit lorsque Dieu, trichant, essaye de gagner des parties gratuites* ». Voilà Dieu *pop*, *in* et *punk*, et le fidèle *out*. Sûr, ce n'était qu'une métaphore osée et paradoxale. Il faut l'avaler — ce qu'on fait à cause du chariot-mitrailleur, — mais l'ingurgitation est parfois difficile : en témoigne cette description de l'aurore : « *Comme les mains d'un cambrioleur félin, ces fameux doigts de roses glissèrent soudain sur le rebord de fenêtre de l'hémisphère et, dans un silence efficace, se mirent à tripoter le cadenas du jour.* »

Il y a une histoire, pour rester classique sans doute, d'où émerge Sissy Hankshaw, une fille très chouette et tout et tout, mais dont les mains se prolongent des deux pouces les plus longs du monde. Qu'à cela ne tienne, comme le kangourou s'est assis sur sa queue démesurée, Sissy se sert de ses appendices comme des signaux d'arrêt et devient la plus grande auto-stoppeuse *in the world*. Elle épouse Julian Gitche, un Indien, bien qu'il soit un champion de l'expectoration et secoué de crachotis, ce qui « *peut passablement gâcher le premier rendez-vous* ». Sissy rencontre aussi le magnat des déodorants intimes, la Comtesse, qui est un homme. Assez délabré, « *il fouillait son sourire mauvais avec son fume-cigarettes, et son dentier claquait comme la mâchoire d'une oie mangeant des dominos* ». Elle fait son éducation philosophique près d'un « antigourou », le Chinetoque, qui est Japonais, et qui vit dans une grotte du Dakota,



★ *Dessin de PLANTU.*

où une horloge artisanale et déboussolée donne le temps au gré des chiures de mouches et selon le caprice des vents. Le psychiatre Robbins, *alter ego* de l'auteur, convainc la reine de l'auto-stop d'assumer sereinement sa folie, et la superbe Bonanza Jellybean, cheftaine des cow-girls du ranch de « la Rose de caoutchouc », convie la beauté aux longs pouces aux exercices de Lesbos.

La narration se complique des interventions fantaisistes de l'auteur, de sa prétention bavarde à définir une nouvelle conception de l'existence — mais Henry Miller, en mieux, nous a déjà fait le truc — et des parcours aventureux de la délirante auto-stoppeuse. Elle s'achève sur un affrontement explosif entre cow-girls, féministes et protectrices de la dernière bande de grues (des oiseaux) des Etats-Unis et les forces de police gouvernementales.

Peut-on tenir rigueur à un écrivain d'abasourdir le lecteur par une cacophonie verbale et imagée, quand il invite, pour fêter le centième chapitre, à sabler le champagne avec lui ? Malgré cette bonne manière, oui, on lui en veut de mélanger le meilleur et le pire, scories et justes trouvailles, et de lier la mixture par des ingrédients philosophiques plus que naïfs pour un mauvais esprit cartésien. Quelques-uns *flipperont* à cette foire du langage et parleront de génie. Pour livrer une opinion définitive, une seconde lecture serait peut-être nécessaire. Mais il faudrait du courage et des boules Quiès pour s'engouffrer dans ce brouhaha. A d'autres le relais... Ici l'on crie : « *Pouce !* »

BERNARD ALLIOT.

★ MEME LES COW-GIRLS ONT DU VAGUE A L'AME, de Tom Robbins. Traduit de l'américain par Philippe Mikriammos. France-Adel Balland, 349 p., 55 F.

Donald Barthelme, «nouveau» romancier américain

● ***L'école du langage instable.***

« *SUPPOSEZ que mon ami téléphone et demande : « Ma femme est-elle » là ? — Non, réponds-je, elles » sont sorties, votre femme et la » mienne, coiffées de chapeaux » neufs et elles sont en train de » se donner à des marins. » Mon ami est suffoqué par cette nouvelle. « Mais, c'est le jour des » élections !, s'écrie-t-il. — Et » il commence à pleuvoir ! », dis-je.* »

Ionesco ? Nabokov ? Burroughs ? Non, Donald Barthelme, l'un des « nouveaux » romanciers américains qui s'adonne, avec un incontestable talent, aux glissements insensés des mots et des phrases. On commence par un cliché, on dérape sur un second, puis un troisième. Pas de lien entre ces clichés, sauf leur triste équivalence, et l'intense plaisir du lecteur libéré par ces « déplacements » que Freud, le premier, associe à l'humour.

Ici, le langage est instable : il s'engine, se fige, se casse — et les mots en dérive se succèdent indifférents les uns aux autres. Ou bien, au contraire, il s'emballe, s'affole, décolle — et les phrases autonomes atterrissent sur des ères inopinées. Le langage est usé, abusé, brutalisé — et toujours là, imposant et inévitable. Il recouvre tout ce qui se dit, tout ce qui se voit, comme une « couverture ». Informe, obscène, incessant, il s'écoule de l'inépuisable « poubelle » à mots. C'est un « langage-détritus » qui cache le sens, occulte les différences, médiatise les oppositions et rend toute chose égale — absurde et dérisoire. Il ressemble de plus en plus à du silence industriel — celui que l'on vend dans les grands magasins, en sac de papier comme du ciment.

Le coup d'Etat est inévitable, et c'est l'artiste qui en a la responsabilité. Un coup d'éclat se produit dans *Phrase*, une des nouvelles de cet étonnant recueil de fragments, qui s'étale sur une dizaine de pages : soudain, un messager, portant une couronne d'épines ensanglantées, fait irruption dans la phrase et s'écrie : « *Vous ne savez pas ce que vous faites ! Cessez de faire cette phrase et, à la place, mettez-vous à faire des cocktails Moholy-Nagy, car ce sont d'eux dont nous avons besoin aux frontières de la mauvaise conduite !* »

Dans l'univers de Barthelme tout est instable. Tout se divise, se fragmente et se soumet à la frénésie du déplacement. Le personnage du père, par exemple, c'est l'image d'un père écrasé par le carrosse d'un aristocrate, et, simultanément, celle d'un père assis sur son lit en pleurant. Et cet homme assis sur le lit est aussi quelqu'un d'autre — le facteur, le livreur, le courtier, le percepteur. Même s'il est vraiment un père, peut-être est-il celui de Tom, de Phil, de Pat ou de Pete ?

Le récit, en l'occurrence l'enquête menée par le fils sur l'accident présumé du père, est pour le moins contradictoire : le père s'est précipité sous les roues du carrosse ; le père a été happé par un cocher imprudent. Suicide ou meurtre ? Comme toujours, les explications s'accumulent — superficielles, volontairement superficielles : « *Nous essayons d'avancer en évitant l'explication finale. Si nous la recevons par inadvertance, nous avons pour consigne : 1) de prétendre qu'il s'agit simplement d'une autre erreur, ou bien 2) de comprendre de travers. L'incompréhension créatrice est capitale.* »

Le salut ne vient pas de l'analyste

Et si tout se fragmente, c'est que tout est dégradé — irréversiblement. La ville est triste. « Le dégât cérébral » généralisé. Barthelme en dresse la carte : « *Voici les fleuves du dégât cérébral, et, voyez-vous, ces endroits illuminés sont les aéroports du dégât cérébral où les pilotes malades viennent faire atterrir leurs grands navires endommagés* ». Les textes de Barthelme sont aussi, comme le suggère le titre d'une des nouvelles, « La critique de la vie quotidienne » : la vie-en-famille ; le journalisme-expéditif ; l'Université-éponge ; l'art-rationalisé expédié à partir de décharges d'art centrales vers les décharges d'art régionales et, de là, dans les artères de la ville. On assiste à un processus de « microminiaturisation » : les murs deviennent aussi minces qu'une pensée, les locomotives petites comme des stylos-billes. la desquamation se généralise : la peau se détache en minces pellicules semblables à des gants de plastique usagés. Le sparadrap devient un produit essentiel : dans un monde où il faut soigner les coupures, bricoler, recoller les morceaux.

Pour Barthelme, le salut ne vient pas de l'analyste — ce « *marchand de sable* » qui vole nos rêves. Ni du « *Génie* » qui, au mieux, est capable de dessiner le réseau d'égouts urbain. Ni des « *Anges* » qui, dans la mythologie du romancier américain, ont pour fonction de prouver l'existence du chaos. Il vient de l'écrivain, celui qui, sachant que les mots et les choses sont morts, participe à leur métamorphose. Sa tâche est ingrate, contradictoire, dérisoire comme celle de Sisyphe.

PIERRE DOMMERGUES.

★ LA VILLE EST TRISTE, de Donald Barthelme. Traduit de l'anglais par Christiane Verzy. Gallimard, 170 p., 35 F.

poésie

La chanson de Gérard Guégan

JE n'ai rien compris à mai... Mai 68 s'entend... Pour *mai 40*, c'est une autre histoire, et de taille celle-là ! En mai 68, je n'ai pas tellement senti passer le souffle de l'histoire. Ça m'a paru sur le moment une sorte de mimodrame... Sur la vaste scène parisienne, on jouait en permanence à Lénine, à Che Guevara, à Danton, à Trotski, à Saint-Just, à la Commune... J'ai eu l'impression que ça pouvait tourner très mal vers la fin du mois, que, si le sang coulait, tout pouvait arriver. Et puis le général est revenu avec l'essence, les élections, les vacances...

Dix ans déjà... et mai revient... On *commémore, se remémore...* on télévise les témoins, on s'interroge sur le sens de ces barricades, ces slogans, cette agitation ! J'ai dû me tromper... ne pas être assez attentif. *Il s'est passé quelque chose en mai 68.* Quelque chose dans les mœurs plutôt que dans la politique... Une révolution, une libération, une épuration..., comment appeler ça ?... Ça devient l'évidence dix ans passés, on sort dans la rue, on va au ciné, au bistrot... Ça vous arrive par des images, des personnages, des propos en l'air, le comportement des enfants. Je suis bien forcé d'admettre, je raconte maintenant moi, des histoires d'un siècle tout à fait révolu.

C'est ainsi que me parvient le livre de Gérard Guégan, *Oui mai*. Je le connais Gérard Guégan, avec sa tignasse, sa facilité, sa fécondité littéraire, sa faconde jactancière. Il sait tout, il a tout lu, il est toujours où il faut être. Pensez si, en ce mai des barricades, il y était, paveton en pogne ! Toutes ses nuits à la Sorbonne, au boul'Mich, à la Mouffe..., partout où les C.R.S. se pointaient. Il m'a appris à comprendre qui si j'avais eu mes vingt ans en 1968, sans doute aurais-je fait la fête avec lui. Mes barricades de 44, à la réflexion, étaient tout aussi sérieuses ou tout aussi dérisoires..., selon.

Je reçois donc son livre. Je me dis : « *Ça y est... Il est lui aussi ancien combattant ! Il va inaugurer sa plaque... Il y va de son petit discours !* » La surprise... J'ouvre le bouquin... De quoi s'agit-il ?... De tout et pas *de mai !* Pas de mai du tout. C'est un poème..., une sorte de ballade. Guégan nous parle en chanson, en rythme à la Prévert, de sa mère, de la mort, de l'amour, de la misère, du nazisme, bien sûr... On est pris, on va jusqu'au bout... C'est l'essentiel... Les images vous enchantent, les mots vous bousculent. Il vous maltraite de temps en temps..., un drôle de régime. On passe du chaud au froid... On est prêt à le rejeter, furieux..., et puis, au tournant d'une phrase, tout est remis au point, remis en question..., on adhère. Il vous possède. Il vous mène où il veut..., précisément jusqu'en mai 68, mais oui..., juste au dernier, le tout dernier paragraphe de son livre...

Nous sommes arrivés par un trou
Nous sortirons par un autre
[d'ici là
Ne vous endormez pas
Les comptes ne sont pas faits.

Donc, rien n'est encore commémoré. Les illusions ne sont pas encore aux objets trouvés. Attendons la suite, elle sera peut-être passionnante. Pleine de cris et de fureur... Comme *Oui mai*...

ALPHONSE BOUDARD.

★ OUI MAI, de Gérard Guégan. Editions du Sagittaire, 128 p., 26 F.

histoire

« La Droite révolutionnaire »

● *Quand les intellectuels anti-démocrates flirtaient avec le monde ouvrier.*

LA gauche française n'éprouve généralement qu'un très médiocre intérêt pour les idées de ses adversaires. De savants marxologues débattront une existence entière sur l'orthodoxie de Bernstein, de Rosa Luxemburg, de Kautsky, pour ne rien dire du cher Léon Davidovitch, mais ils n'ont jamais lu dix lignes de Barrès ou de Maurras et ne conçoivent même pas qu'ils pourraient y découvrir quelques remarques intéressantes. S'ils parlent volontiers de culture, ces intellectuels n'éprouvent envers les auteurs de la mauvaise cause qu'un mépris égal à celui de certains Européens des débuts du siècle pour l'Afrique précoloniale.

Ce dédain environne les victimes d'une ombre si efficace qu'aujourd'hui les meilleurs travaux sur *l'Action française* et le vaste courant qu'elle synthétisa proviennent d'Allemagne avec Ernst Nolte, des Etats-Unis avec Eugen Weber, de Grande-Bretagne avec James Mac Cearney, et maintenant d'Israël avec Zeev Sternhell, directeur du département de sciences politiques à l'université de Jérusalem, déjà auteur d'une excellente thèse sur Maurice Barrès parue à Paris en 1973. Dès l'introduction de son nouvel ouvrage, il constate le paradoxe avec un légitime agacement : « *Plus encore peut-être que celle pratiquée outre-Rhin ou outre-Manche, l'historiographie française aime donner raison aux vainqueurs et leur consacrer l'ensemble de ses efforts. Il n'y a, en France, aucune commune mesure entre la quantité et la qualité des travaux consacrés depuis le début du siècle à la gauche et ceux qui ont pour objet la droite.* »

De Maurice Bardèche à Georges Séguy

A travers le boulangisme, la Ligue des patriotes, l'antisémitisme populaire d'un Drumont et du tempêtueux marquis de Morès, les syndicats « jaunes », de Pierre Biétry, l'expérience maurrassienne du cercle Proudhon, Zeev Sternhell raconte une histoire devenue à peine croyable : celle du rapprochement d'intellectuels antidémocrates avec de larges secteurs du monde ouvrier. Pour donner à l'événement une expression tout à fait contemporaine, imaginons Maurice Bardèche, Alain de Benoist et quelques autres, unis dans un mouvement de masse avec des lieutenants d'Alain Krivine et de Georges Séguy, sous le patronage d'illustres académiciens et de quelques professeurs au Collège de France. La combinaison d'éléments aussi hétérogènes troublerait bien des habitudes...

Le bonapartisme avait déjà ébauché une symbiose comparable au-delà des clivages provoqués par la Révolution. Le boulangisme adapta la formule aux exigences de l'âge industriel, et Maurice Barrès lança un programme plein d'avenir lorsqu'il proposa, en mai 1898, un « socialisme nationaliste » à ses électeurs de Nancy. De cette synthèse au national-socialisme, il ne restait plus beaucoup de chemin à parcourir. A défaut du terme exact, certaines idées qu'il rassemblera circulent dès avant l'affaire Dreyfus. Zeev Sternhell montre qu'il ne s'agit pas d'un hasard. A commencer par l'antisémitisme, beaucoup des thèmes ultérieurement récupérés par le nazisme apparurent alors à travers toute l'Europe, mais se concentraient dans la France passionnée de l'époque.

Juif lui-même, l'auteur pourrait tirer de l'évocation quelques faciles effets de manche. Il s'épargne dignement cette commodité pompeuse, et invite ses lecteurs à « *regarder les idéologies, les hommes et les mouvements non seulement avec les yeux de la postérité, mais aussi avec ceux des contemporains* ». C'est la grande leçon d'un Fustel de Coulanges. Bien entendu, cet ouvrage ne réhabilite pas les fureurs d'un Drumont. Excellent travail d'historien, il les situe dans leur milieu, en étudie l'évolution par rapport aux batailles du moment. Ecrit d'une plume un peu trop universitaire, il complète remarquablement *les Facismes français* que Jean Plumyène et Raymond Lasierra publièrent chez le même éditeur voici une quinzaine d'années, en même temps qu'il invite à relire *la Grande Peur des bien-pensants*, consacrée au même sujet par un certain Georges Bernanos.

GILBERT COMTE.

★ LA DROITE REVOLUTIONNAIRE, 1885-1914. — Les origines françaises du fascisme, de Zeew Sternhell. Collection « l'Univers historique ». Editions du Seuil, 444 p., 84 F.

L'âge de la vapeur

● *René Maine raconte l'histoire de la marine.*

RENÉ MAINE poursuit, avec vents et marées, son voyage au long cours. La nouvelle histoire de la marine, qu'il a entreprise avec enthousiasme, l'a conduit, dans un premier tome, à conter les grandes batailles de la rame, avec les galères de Lépante, et de la voile, avec les vaisseaux de haut bord de Trafalgar.

Dans son deuxième tome, il traverse, tenant fermement ses lecteurs en haleine — et en remorque. — l'âge de la vapeur.

Les occasions manquées : le conservatisme technique n'est pas un vice récent. Il a fallu longtemps pour se faire à l'idée que la marine à voile était révolue, que le fer ou l'acier pouvait remplacer le bois des coques. Mais l'ère industrielle était commencée. La sanction des retards était rude pour les tenants de la tradition : la course à l'armement a suivi la courbe de croissance des industries lourdes. Il faut cependant attendre la guerre de Sécession pour que, le 8 mars 1862, une sorte de casemate flottante, la *Virginia*, bardée de rails de chemin de fer et fourrée de canons, soit lancée par les Sudistes, au large de Norfolk (Virginie) contre les voiles démodées de la flotte fédérale, et le lendemain, 9 mars, pour que, pour la première fois, deux « cuirassés » aussi patauds et aussi lourds l'un que l'autre (les Nordistes avaient construit en grand secret un engin bizarre, le *Merrimac*), s'affrontent pendant quatre heures. Sans résultat. Les équipages indemnes, mais complètement assourdis et à court de munitions, s'éloignèrent lentement dans leurs boîtes à canons un peu cabossées.

La course infernale du canon et de la cuirasse a commencé. D'énormes navires crachant une fumée noire et hérissés d'immenses bouches à feu parcourent les océans. Quarante-deux ans plus tard, Russes et Japonais s'affrontent devant Port-Arthur. Togo affronte la marine du tsar. Et l'invraisemblable escadre de l'amiral Rojetvensky quitte Lobau, sur la Baltique, avec des équipages mal entraînés, des navires très vieux ou trop neufs pour aller se faire écraser sept mois plus tard et à 34 265 kilomètres de là, le 27 mai 1904, dans le détroit de Tsoushima, après avoir contourné l'Europe, l'Afrique et l'Asie.

Le Kaiser Guillaume II proclame que l'avenir de l'Allemagne est sur l'eau. Berlin et Londres mettent les bouchées doubles. Et voici le morceau de bravoure : la bataille du Jutland (selon la terminologie britannique) ou du Skagerrak, comme on la baptisa en Allemagne. Une partie équilibrée, disputée, contestée. Le minutieux Jellicoe, assisté de l'avantageux Beatty contre le sérieux et le sang-froid de Von Scheer et de Hipper. Dans le brouillard, puis dans la nuit, c'est une terrifiante partie de cache-cache que se livrèrent le 31 mai et le 1er juin 1916 les cuirassés, les croiseurs et les torpilleurs des deux empires. René Maine donne une description extrêmement précise de ce combat incertain où les adversaires, mal renseignés, se cherchaient et se retrouvaient presque au hasard, s'écrasaient sous d'énormes bordées tandis que chargeaient désespérément les torpilleurs. Courage égal.

Chacun réclamera la victoire. Les Anglais ont eu plus de pertes, les Allemands ont quitté le champ de bataille pour regagner leurs ports et n'en plus guère sortir.

La marine allemande se consacrera à la guerre sous-marine que l'on sait. En grande partie inoccupés, ses équipages joueront un rôle de premier plan dans les mutineries révolutionnaires de 1918-1919.

JEAN PLANCHAIS.

★ NOUVELLE HISTOIRE DE LA MARINE, de René Maine, tome II : « la Vapeur, la Cuirasse et le Canon », le Jutland. Editions maritimes et d'outre-mer, 448 p., 69 F.

Les ratés de la gloire

● *Une autre culture populaire.*

VOICI, exhumés de la « fosse commune du temps » et placés un instant sous un faisceau de lumière, « les petits, les obscurs, les sans-grade » de l'histoire, ceux dont elle se nourrit, Kâli sanguinaire et indifférente : une immense cohorte de lampistes de tout poil, de morts pour rien, de héros sans auréole parce qu'ils se sont battus à contrevent, de simples braves gens et de traîtres au petit pied, les ratés de la gloire en somme, celle du bien et celle du mal si difficiles, parfois, à disjoindre.

De larges fragments de ce livre ont d'abord été « parlés », et cela se sent : leur ton contraste avec le style plus soutenu des textes de liaison écrits par la suite. Aucun reproche dans cette remarque. Pierre Miquel, en amoureux de l'histoire, s'emploie à attirer l'attention sur elle de la manière la plus efficace, sans façons, tout didactisme professionnel aboli.

L'admirable ouvrage de Philippe Ariès : *l'Enfant et la famille sous l'Ancien Régime* n'est pas à la portée de tous. Mais qui ne s'intéresserait aux sept mille six cents bébés déposés à l'hôpital des Enfants-Trouvés en 1771 ? Et, un siècle plus tard, à la vie de ces nourrices, montées pleines de santé et gonflées de lait vers la capitale pour y suppléer les mères de la bourgeoisie plus occupées à paraître des dames qu'à être des mères ?

Tous les jours, ou presque, les médias ont l'occasion de nous parler des prisons françaises et des divers systèmes de répression admis par notre droit. Sait-on que le bagne a été, au cours des âges, avant tout une mine de main-d'œuvre gratuite que la Révolution, loin de l'abolir, a utilisée largement ? Sait-on mieux ? Qu'on allait au bagne pour moins que rien, il y a encore cent vingt ans, et que le bagne en Guyane a pu apparaître, quand il fut créé, comme un « rêve », l'aventure promise aux évadés ? On pourrait multiplier les exemples. Tous passionnent parce qu'ils restent, pour les non-spécialistes, en marge des événements et des hommes qui font choc et bruit.

Un vagabondage historique

Aucun ordre chronologique. Un vagabondage à travers le temps, les groupes humains, les usages, les modes et les mœurs, d'où surgissent et où disparaissent aussitôt refondus dans la masse et dans la toile de fond, des personnalités attachantes. Lisez ce qu'il advint à ce Labarbinais le Gentil — rien que ce nom et l'on est en appétit. — lequel, sans pratiquement l'avoir voulu et parce qu'il avait découvert que le Pérou n'est pas le Pérou, contrairement à la légende, put relater, cinquante ans avant Bougainville, son voyage autour du monde. Lisez la mort de Baudin sur la barricade du Faubourg Saint-Antoine, le 3 décembre 1851. Et lisez ce que fit la foule de 1815 aux mameluks de Bonaparte, ces malheureux « harkis » de l'Empire. Comme c'est raconté, cela prend aux tripes. Impossible, ensuite, d'oublier. L'histoire, ainsi, retrouve sa mémoire. La vraie culture populaire, c'est cela.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ LES OUBLIES DE L'HISTOIRE, de Pierre Miquel, 388 p., 45 F. Fernand Nathan et Radio-France.

Au temps de Jacquou le croquant

« *LE bon vieux temps ! Comme ils seraient désagréablement surpris, s'ils pouvaient être exaucés, ceux qui, sur la foi de légendes sentimentales, souhaitent parfois s'y retrouver* », notait naguère Bertier de Sauvigny, dans sa très belle *Restauration*. L'ouvrage remarquablement bien documenté de Gérard Fayolle, à une erreur près sur les dates de la Terreur de 1793, confirme étonnamment le propos. Comme il nous semble archaïque, étrange, primitif, ce Périgord du siècle dernier, si proche déjà par ses passions politiques, ses luttes sociales, si lointain par les mœurs, la vie de chaque jour !

Vêtus de hardes informes qu'ils portent jusqu'aux dernières limites de l'usure, les paysans marchent très souvent pieds nus et se lavent peu. Ils meurent en grand nombre de la typhoïde, contractent le paludisme, mangent peu de viande mais beaucoup de céréales pauvres, comme le mil consommé de nos jours en Afrique. Les sorciers restent tout-puissants dans cette France des débuts de la machine à vapeur. Certaines familles enterrent encore leurs morts avec des victuailles, selon les rites immémoriaux du paganisme. Quelques-unes de ces coutumes impressionnent par une déchirante grandeur : par exemple, l'habitude d'annoncer les décès des hommes aux animaux de la ferme, dans la région de Nontron, puis de couvrir la ruche d'un voile noir.

Parisien dans la semaine et fidèle Périgourdin le dimanche, Gérard Fayolle évoque le pays de ses pères avec une piété tendre où l'ironie ne bride jamais l'amour. Merveilleuse France paysanne dont les enfants infatigables parcoururent l'Europe à pied derrière le Petit Caporal. Les grandes hécatombes de 1914 la tuèrent pour toujours. Elle se dresse muette, pétrifiée, aux monuments aux morts de nos villages. Pauvres aveugles, nous passons devant elle sans la voir. Regardons-la donc dans ce livre.

G. C.

★ LA VIE QUOTIDIENNE EN PERIGORD AU TEMPS DE JACQUOU LE CROQUANT, Gérard Fayolle, Hachette, 315 p., 40 F.

LES RÉALITÉS DE LA VIE EN NIVERNAIS AU XIXe SIÈCLE

● *Quand les historiens ressuscitent les paysans.*

AVOUONS-LE : l'évocation de la vie quotidienne s'est longtemps ramenée à celle des élites, à croire que tous les contemporains d'Henri IV ou de Napoléon étaient parisiens, roulaient carrosse et se rendaient chaque soir au théâtre après s'être gorgés de cailles sur canapé.

Puis l'on a découvert que la France était aussi, au moins jusqu'à la fin de la dernière guerre, une nation de paysans. L'intérêt se déplaça alors des salons vers les champs. Le folklore fut annexé, notamment dans l'étude du mobilier, des vêtements ou de la fête. La sexualité, réservée aux Borgia et à Louis XV, fit son entrée dans le quotidien, et l'on se pencha sur les ravages exercés dans la démographie rurale par les « funestes secrets ». La maladie eut ses exégètes, et la façon de mourir n'a pas fini de susciter des travaux. De Philippe Ariès à Emmanuel Le Roy Ladurie, notre vision des réalités quotidiennes du passé a donc été profondément transformée.

Dans un ouvrage remarquable, Guy Thuillier pousse encore plus loin l'étude de la vie de chaque jour. Il nous propose une histoire du temps et une histoire du geste qui saisissent le vécu dans sa forme la plus humble. A partir d'une énorme documentation (l'auteur n'ignore rien des archives, de la littérature régionale et des publications savantes du Nivernais) nous est offerte une « archéologie » de ces gestes « les plus simples et pourtant les plus complexes », immémoriaux, contraignants et quasi instinctifs : manger, cracher, tousser, se moucher, pour ne pas parler d'actes plus triviaux. Savait-on qu'en Nivernais hommes et femmes couchaient tout habillés jusque vers les années 1850 et que la matrone pétrissait le crâne de l'enfant à sa naissance, corrigeant les traits avec son pouce ?

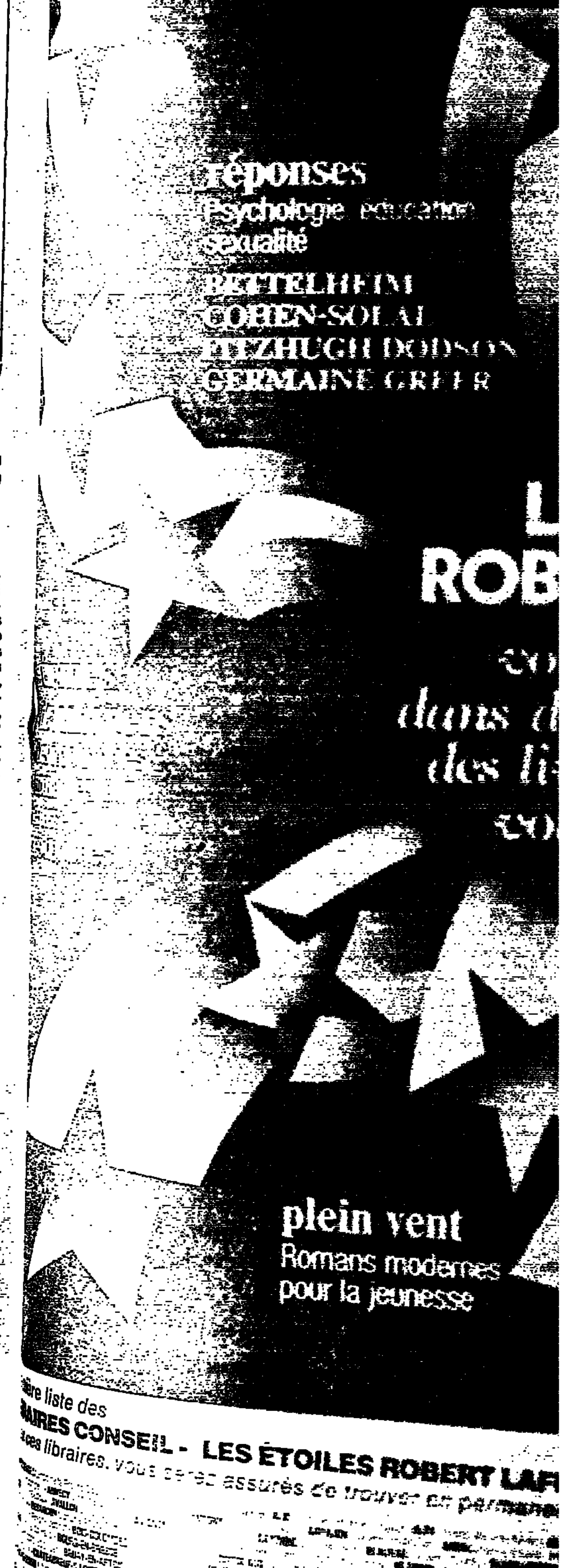
Par petites touches, Guy Thuillier ressuscite la vraie vie quotidienne, au ras du sol, monotone, presque automatique, d'une société rurale qui n'évolue guère avant 1860. Le cadre temporel (l'heure solaire et le rythme des saisons qu'ignore aujourd'hui notre monde de néon), comme l'espace, tel qu'il est (l'air, l'eau) et tel qu'il est perçu (le bruit, les odeurs, les couleurs), font l'objet d'analyses d'une grande finesse.

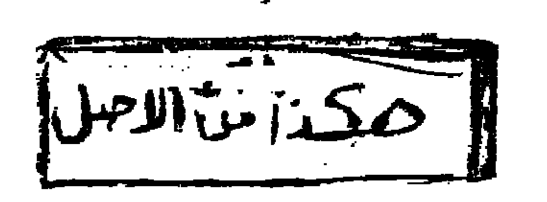
Cette peinture du Nivernais au dix-neuvième siècle mérite de prendre place à côté de la magnifique fresque parisienne de Louis Chevalier, de *Classes laborieuses et classes dangereuses* à ce récent *Assassinat de Paris* où l'histoire rejoint l'actualité.

JEAN TULARD.

★ POUR UNE HISTOIRE DU QUOTIDIEN AU XIXe SIECLE EN NIVERNAIS, de Guy Thuillier, Mouton, 490 p., 165 F.







Editer, c'est choisir.

C'est choisir d'abord entre la multitude des manuscrits et des projets qui aboutissent sur le bureau de l'éditeur. Choisir en étant le premier lecteur, en s'efforçant de répondre à l'attente du lecteur et d'établir entre son goût et le talent de l'auteur l'indispensable contact. Ainsi se constituent des collections qui, ayant chacune une personnalité confirmée, une intention, un centre d'intérêt, permettent à l'amateur de livres de s'orienter, comme on se repère dans une ville à l'aide de ses grandes avenues.

Mais, en raison même de leur succès, ces collections voient augmenter le nombre de leurs titres. Et le lecteur, à son tour, éprouve quelque peine à choisir...

C'est pourquoi nous vous présentons ces livres marqués au dos d'une étoile. Ils ont été l'objet d'un choix nouveau, sévère, difficile, au sein de chacune des collections ici représentées. Ce choix — ce super-choix, si l'on ose dire — a été effectué en fonction du succès de ces livres, de leur qualité attestée par l'accueil de la critique, et aussi de leur résistance au temps. Car le temps respecte les bons livres. Mieux, il les distingue.

Peut-être, — c'est ce que nous espérons — vous donneront-ils envie de lire les autres livres de ces mêmes collections. Car ces derniers ne sont nullement inférieurs, dans notre esprit, à ceux que nous avons choisis. Mais en vous présentant nos « étoiles » nous sommes sûrs d'une chose : c'est de vous introduire au cœur de nos collections, aux œuvres de quelques-uns des écrivains les plus prestigieux de ce temps, au meilleur de notre travail d'éditeur.

Robert Laffont

Photo William Karel



Première liste des
LIBRAIRES CONSEIL - LES ÉTOILES ROBERT LAFFONT
Chez ces libraires, vous serez assurés de trouver en permanence tous les titres sélectionnés.

[illegible]

Votre librairie
tient à votre disposition
le catalogue complet des
"ETOILES ROBERT LAFFONT"

Les Editions **ROBERT LAFFONT** publient chaque mois
un bulletin d'information illustré :
VIENT DE PARAITRE.
Vous le recevrez gratuitement,
et sans aucun engagement de votre part,
en retournant ce coupon rempli
aux Editions Robert Laffont,
service "Bulletin",
6, place Saint-Sulpice, 75279 Paris Cedex 06.

NOM ______ PRENOM ______
ADRESSE ______
CODE POSTAL ______ VILLE ______



sciences humaines

Qu'est-ce que la réalité ?

● ***Le pragmatisme de Paul Watzlawick.***

PAUL WATZLAWICK aime divertir ; et il y réussit fort bien. Cet ancien psychanalyste, converti au pragmatisme anglo-saxon, dirige le Mental Research Institute de Palo-Alto, en Californie. Persuadé qu'il existe un rapport étroit entre l'image que nous nous faisons de la réalité et les processus de communication, il vient de consacrer à ce sujet un essai dont la forme apparemment frivole vise à ridiculiser les détenteurs de vérités éternelles. « *De toutes les illusions*, écrit-il, *la plus périlleuse consiste à penser qu'il n'existe qu'une seule réalité. En fait, ce qui existe, ce sont différentes versions de la réalité, dont certaines peuvent être contradictoires, et qui sont toutes l'effet de la communication et non le reflet de vérités objectives et éternelles.* »

Nul prosélytisme, nul dogmatisme donc chez Paul Watzlawick, mais le désir de comprendre et de faire comprendre, à l'aide d'anecdotes, de jeux, de devinettes, comment un individu ou un groupe en viennent à entretenir des rapports confus ou délirants avec la « réalité ».

Cette même préoccupation l'a conduit à se détourner de Freud et de Jung pour adopter une pensée systémique visant à rendre compte des troubles psychiques non d'un point de vue individuel mais collectif : « *Ainsi par exemple le comportement du schizophrène n'est compréhensible que dans son milieu naturel, la famille. Il n'existe pas de pathologie individuelle, mais un système familial défaillant* », nous confiait Watzlawick à l'occasion d'un récent séjour à Paris. D'où des interventions thérapeutiques, ponctuelles le plus souvent, qui portent sur la famille dans son ensemble et qui tendent, par le biais d'interventions paradoxales, à en modifier le fonctionnement. « *Je ne m'intéresse pas à ce qui se passe dans l'esprit d'une personne, je ne m'intéresse qu'à ce qui se passe entre les membres d'un groupe* », ajoutait-il encore avant de faire état de résultats thérapeutiques assez voisins de ceux obtenus par d'autres méthodes (40 % de réussites, 37 % de réussites partielles, 33 % d'échecs), mais avec une moyenne de sept séances seulement.

« *Je sais, on nous a souvent reproché nos interventions superficielles, mécanicistes ou manipulatrices, mais ça marche...* », concluait Watzlawick plus pragmatique que jamais.

ROLAND JACCARD.

★ LA REALITE DE LA REALITE, de Paul Watzlawick. Trad. de l'américain par E. Roskis. Ed. du Seuil, 240 p., 47 F.

PLAISEZ-VOUS... PESEZ-VOUS !

D'OU vient-elle cette obsession qu'ont les femmes d'être « *sveltes* » ? Se réduit-elle à une question d'esthétique ? L'attribuer à la publicité, à la mode, au chauvinisme mâle, est-ce suffisant ? Ou ne serait-elle pas, d'une certaine manière, « religieuse », c'est-à-dire en rapport avec la très ancienne croyance, selon laquelle la femme est particulièrement « souillée » et a donc spécialement besoin d'être « purifiée » ? Bref, la femme trop grosse n'est peut-être que la version moderne de la femme impure...

Ce qui expliquerait que pratiquement toutes les femmes interviewées par Bénédicte Lavoisier, une jeune sociologue, dans *Mon corps, ton corps, leur corps*, se déclarent insatisfaites de leur corps. Cette hantise de la minceur, que même les plus maigres partagent, Bénédicte Lavoisier l'étudie, illustrations à l'appui, à partir de l'image de la femme véhiculée par la publicité. Et face à ces corps sveltes et bronzés, face à ces « modèles inaccessibles », elle dit la détresse, le désarroi ou la révolte de toutes celles qui ont « quelques kilos de trop ».

Le docteur Mario Bensasson, lui, dans un ouvrage salubre et démystificateur : *Je ne veux pas maigrir idiot !*, merveilleusement illustré par Jean-Paul Dugas, s'en prend à l'une des plus respectables supercheries de notre temps : l'obésologie ou fausse science de l'obésité : elle mérite d'être châtiée par le rire, écrit-il, non sans préciser qu'il n'y a pas de régime miracle et que la volonté de maigrir ne se vend pas en pharmacie. — R. J.

★ MON CORPS, TON CORPS, LEUR CORPS, de Bénédicte Lavoisier. Ed. Seghers, 255 p., 48 F.

★ JE NE VEUX PAS MAIGRIR IDIOT !, du Dr Mario Bensasson et de Jean-Paul Dugas. Editions Fayard, 155 p., 39 F.

religion

« Le Courage de l'espérance »

● ***Une chronique des années 1965-1975.***

LE nouveau livre de Jean-François Six est lucide, pénétrant, constamment soutenu par la ferveur. Une écriture volontairement simple le rend toujours accessible. Il s'agit, dans une optique chrétienne — l'auteur est prêtre, — d'une chronique de la vie culturelle française de la période 1965-1975. 1966 est l'année de l' « *explosion de la chanson* » (Brassens est au zénith et les Beatles affirment : « *Notre nom est plus célèbre que celui de Jésus-Christ* »), mais aussi celle des *Mots et les Choses*... et celle où les évêques de France décident la suppression de l'abstinence du vendredi. 1967 est l'année Godard, celle de l'exposition Tout Ankh Amon et de la leçon inaugurale de Jacques Monod.

1968, l'année du célèbre mois de mai, voit paraître l'encyclique *Humanae vitae* et la traduction en français du *Pavillon des cancéreux*. En 1970, Garaudy est « excommunié » par le parti communiste. En 1972, deux courants se disputent la scène et l'écran : l'un insiste sur l'érotisme (*Orange mécanique*) ; l'autre sur Jésus (*Godspell, Jésus-Christ superstar*). Ainsi retrouvons-nous, grâce à un guide sûr, notre propre itinéraire des années écoulées — chemin sinueux et contrasté où l'on rencontre tour à tour *Astérix* et *l'Archipel du Goulag*.

L'Eglise est « nue »

Le livre de Jean-François Six n'est ni un bilan, ni une synthèse, ni une encyclopédie exhaustive, mais bien une réflexion sur la vie de l'Eglise durant la décennie qui a suivi le concile. Et elle nous est livrée par quelqu'un qui se définit lui-même comme un « onagre » — cet âne sauvage décrit par Job, Osée et Jérémie qui, vivant dans des zones désertiques, cherche inlassablement de l'herbe verte pour les siens. L'auteur est têtu comme cet onagre et, comme lui, ombrageux quant à sa liberté. Il n'est pas homme d'appareil et il avoue qu'il a « *un certain nombre d'œillères* ». En contrepartie on comprend à le lire que la solitude et la nuit ne lui font pas peur. Rude parfois mais jamais agressif, il plaide pour une lucidité qui tenterait de « *découvrir l'espace qui s'étend jusqu'à l'an 2000* ».

L'Eglise est « nue » depuis Vatican II. Elle ne peut plus dissimuler les tensions qui la traversent, et une saine autocritique lui est nécessaire : d'où le franc-parler de cet homme de foi et la diversité des regrets qui viennent sous sa plume. Tel jugement sur « *les prêtres qui n'arrivent pas à évangéliser en profondeur et se consolent par une pseudo-inventivité liturgique* » vise plutôt les curés dans le vent. Pourtant, la plupart des reproches sont dirigés vers l'intégrisme, l' « orthodoxisme » et l'attentisme.

Mai 68 se trouve en plein sur la route que Jean-François Six parcourt à nouveau avec nous. Cette césure culturelle attire toute son attention et il l'analyse avec profondeur au-delà des excès et des éclats superficiels de cette fête manquée. Il y voit un renversement des valeurs établies, une réévaluation de ce qui était abaissé et des diverses catégories de minorisés — jeunes, femmes, hérétiques, fous et prisonniers, Noirs et immigrés. A l'efficacité à tout prix mai 68 opposa la joie, la gratuité, la spontanéité, l'authenticité. Il fut une réaction contre les grandes machineries anonymes et démythifia le pouvoir. Il était impossible que la lourde et bureaucratique Eglise romaine ne fût pas atteinte par cette subversion fondamentale aux durables conséquences.

Depuis plusieurs années, Jean-François Six travaille à Paris au service Incroyance-Foi, créé en 1966, et il a été rédacteur d'un important document paru en 1975 sous le titre *les Jeunes, l'Avenir et la Foi*. Le problème de l'incroyance constitue sa préoccupation centrale et forme le noyau autour duquel gravitent toutes les questions, réflexions et critiques qui composent *le Courage de l'espérance*. Vatican II avait souhaité un dialogue avec l'incroyance. Mais l'Eglise n'ose pas encore la regarder en face, malgré les statistiques qui prouvent depuis 1965 une chute verticale de la foi et bien que l'agnosticisme soit devenu une « *dimension de la culture contemporaine* ».

Caractère vigoureux et âme tendue, l'auteur se refuse aux consolations faciles. « *On part toujours*, écrit-il, *de la croyance en Dieu et on rassure les chrétiens en leur faisant penser qu'il y a équivalence entre « croire que Dieu existe » et « croire au Dieu de Jésus-Christ. » Or les chiffres sont formels : la moitié de ceux qui croient que Dieu existe ne croient pas au Dieu de Jésus-Christ.* » Dès 1972, des enquêtes convergentes de la Sofres et de l'IFOP prouvaient qu'un tiers seulement des Français croyaient au Dieu de Jésus et que pas plus d'un quart jugeaient que la foi au Dieu de Jésus a un avenir et que l'homme, libre de ses actes, n'est pas soumis à un déterminisme qui lui ôte toute responsabilité réelle.

On ne doit donc pas confondre la « sensation de l'éternel » avec l'adhésion au Dieu de Jésus. La foi en celui-ci est aussi menacée par le panthéisme que par l'athéisme, par l'irrationnel que par la rationalité. Or, devant cette vague d'agnosticisme sans précédent dans l'histoire, l'Eglise reste souvent dans l'expectative ou se lamente dans des complaintes officielles. Le synode romain de 1974 est passé, lui aussi, à côté de la question et les autorités hésitent devant la divulgation dans le grand public des conclusions des exégètes, grâce auxquelles on pourrait renouveler le langage de la foi et rendre celle-ci plus accessible à la mentalité moderne.

Joue ainsi un phénomène de peur sur lequel Jean-François Six revient tout au long de son livre. L'appréhension devant demain explique les réactions frileuses d'un épiscopat qui accentue — en France — la bureaucratisation de ses structures alors qu'il faudrait parier pour la décentralisation. Elle conduit aussi plus généralement à une sorte de repliement devant les mutations culturelles. Repliement qui est une manière de « schizophrénie », puisque cette maladie se caractérise par la difficulté d'adaptation aux relations extérieures et par une impossibilité de contact avec la vie, avec le déroulement du temps et avec les réalités collectives.

Les angoisses de Thérèse

L'auteur plaide donc pour une Eglise légère, mobile, créatrice, dépossédée et communiante, ouverte à la diversité, lieu de rencontre et de refuge où le culte ne s'opposerait pas à la présence au monde ni l'eschatologie à l'incarnation. Elle ne doit plus être celle du Christ-Roi mais celle du Dieu de l'humilité et de la tendresse qui a accepté la souffrance et la mort. L'historien de Thérèse de l'Enfant Jésus, qui nous a restitué le vrai visage de la carmélite de Lisieux, retrouve ainsi les angoisses et les espérances de celle-ci. Comme tous les mystiques, Thérèse a fait l'expérience que la foi ne peut sa passer de la nuit. Le peuple chrétien doit, à son tour, devenir mystique, ne pas faire de la foi une valeur-refuge, « *un lien parfaitement déterminé et sécurisant avec ses institutions et ses rites* ». Il lui faut « *quitter les rivages d'une possession de Dieu pour un regard vers la cime qu'on ne conquiert pas* ».

JEAN DELUMEAU.

★ LE COURAGE DE L'ESPERANCE, de Jean-François Six, le Seuil, 235 p., 55 F.

religion

Les révélations de Re

religion

Les révélations de René Girard

● *Une nouvelle anthropologie.*

TRES lu dans un petit cercle d'initiés, René Girard est peu connu du grand public : disons même qu'il n'a pas encore obtenu, en France, la reconnaissance à laquelle il a droit. Sans doute son exil prolongé aux Etats-Unis, où il enseigne la littérature, autant que son mépris de la mode et les critiques qu'il n'a cessé de proférer contre le structuralisme expliquent-ils, en partie, cette situation.

Si *la Violence et le Sacré* (1) est resté dans l'ombre de *l'Anti-Œdipe* — paru la même année. — le dernier livre de René Girard ne devrait pourtant pas manquer de porter sous les feux de la rampe une pensée qui s'avère décisive pour la philosophie et pour les sciences humaines : *« une vraie pensée »*, en somme, comme il n'en surgit pas souvent... De surcroît, se présentant sous la forme d'un dialogue libre entre Girard et deux psychiatres, Guy Lefort et J.-M. Oughourlian, *Des choses cachées depuis la fondation du monde* est un livre parfaitement accessible à tous. Mais il s'agit d'une longue recherche, traversant de nombreux domaines, et qui ne se laisse pas facilement résumer : prenons donc la peine de suivre, pas à pas, le chemin qu'ouvre pour nous René Girard.

Le désir mimétique

Première partie : une anthropologie nouvelle. Il s'agit là, pour l'essentiel, d'une reprise des grands thèmes développés dans *la Violence et le Sacré*. Girard y expose le principe fondamental de son système : le désir mimétique. « *Mon désir*, note Girard, *se porte en général sur l'objet que désire l'autre : je cherche donc à imiter le comportement de l'autre, qui, en retour, s'efforce de m'imiter. Mais dans cette rivalité mimétique, l'objet est vite perdu de vue.* »

Ne reste plus alors que l'affrontement violent de deux partenaires, lequel s'étend bientôt, par contagion, au groupe entier : c'est la crise, la catastrophe, à laquelle un terme ne peut être mis que par le meurtre aveugle d'une victime émissaire, déclarée coupable même si elle est innocente, et divinisée aussitôt qu'elle est tuée — puisque sa mort permet de restaurer, au sein du groupe, l'ordre et la paix. Partant de ce simple schéma — dont il retrouve la structure à travers d'innombrables rituels primitifs, — René Girard nous propose donc une explication purement sociologique de l'origine des dieux et des interdits : bref, une théorie de la religion.

La violence sacrificielle

La seconde partie du livre apporte un élément radicalement nouveau par rapport à ces thèses. En effet, Girard y affirme que, contrairement à toutes les autres religions qui restent fondées sur le meurtre d'une victime émissaire, le judéo-christianisme, lui, est centré sur la dénonciation de cette violence. L'essentiel du message biblique, c'est l'amour du prochain, et non les sacrifices. Les prophètes de l'Ancien Testament, qui vivaient une époque de crise, savaient bien, déjà, que la violence est impuissante à fonder quoi que ce soit de durable : au lieu de résoudre les problèmes, elle les cache un moment, mais ceux-ci ne peuvent que reparaître peu de temps après sous une forme aggravée.

Il faut donc, une bonne fois, que les hommes se décident à renoncer à la violence sacrificielle : ce message est en fait plus clairement énoncé dans le Nouveau Testament que dans l'Ancien, ainsi que le montre ici Girard en nous offrant, de l'un et de l'autre, une lecture remarquable, aussi poétique que solidement documentée. Davantage, il va jusqu'à soutenir que toute l'histoire humaine, depuis la mort du Christ, s'explique entièrement par le refus que les hommes ont opposé à ce message, tout en hâtant malgré eux sa révélation — puisque l'aggravation de la violence à l'âge nucléaire ne nous laisse plus aujourd'hui d'autre choix, selon Girard, que le retour à la parole évangélique.

Mais ce n'est pas tout. Dans la troisième partie du livre, René Girard, revenant sur le thème de la *mimêsis* — cette puissance d'imitation particulièrement développée chez l'homme — s'efforce d'en faire la base d'une psychologie et d'une psychopathologie nouvelles. Aidé de ses deux compères — qui ne sont pas psychiatres pour rien —, il nous propose donc de nouvelles définitions de la psychose et de l'hystérie et, ce qui est plus intéressant, une critique radicale de la mythologie psychanalytique : Dostoïevski en disait plus que Freud sur le désir, et Proust plus que Lacan, et l'Evangile plus qu'eux tous, telle est la conclusion provisoire de ces recherches.

Voilà, comme on s'en doute, une œuvre qui suscitera bien des malentendus. On accusera René Girard de vouloir faire l'apologie du christianisme, alors que sa démarche est toujours prudente et objective. Inversement on lui reprochera de faire, du judéo-chrétien, une lecture « orientée », qui en épuise la signification en termes purement sociologiques. Mais toute activité humaine n'est-elle pas sociale, et peut-on expliquer l'homme autrement qu'en termes humains ?

Espérons donc qu'au lieu de



★ Dessin de CAGNAT.

réactions passionnelles, ce livre soulèvera des discussions sérieuses. Il y a en effet des points plus forts que d'autres, dans la « chaîne des raisons » girardienne. On ne peut nier, par exemple, la relative faiblesse de la partie psychologique par rapport aux deux premières. Pourtant, la chaîne se tient. Méconnaître sa rigueur est impossible. On peut ne pas être toujours d'accord avec la philosophie de René Girard, ou avec ses options politiques ; mais il est impensable d'ignorer plus longtemps les questions qu'il nous pose.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

★ DES CHOSES CACHÉES DEPUIS LA FONDATION DU MONDE, de René Girard. Grasset, 496 p., 79 F.

(1) Grasset, 1972.

Un plaidoyer pour l'autre Jeanne

(Suite de la page 25.)

Cette domination est même si naturellement acceptée qu'on voit des papes retenir, dans une Rome par définition célibataire et masculine, une reine, Christine de Suède, qui assure à leur cour la présence des muses. Dans l'ordre spirituel, la supériorité reconnue tacitement aux femmes, au-delà des apparences, des hiérarchies, n'a jamais vraiment été menacée. Pour être secrète, occulte, elle n'en a été que plus décisive. Après Jéhovah, dieu farouchement célibataire, est apparu le Christ des Evangiles, enfin l'Esprit dont le règne débute à la Pentecôte par la confirmation de Marie entre les apôtres. Cette Vierge du Cénacle et toutes les Catherine d'Alexandrie assistent au long des âges les femmes dans leur ministère de grâce et d'intercession. La Vierge chargée de l'Enfant, devenue la Vierge des Douleurs orpheline de son Fils, s'installe dans la triomphale solitude de l'Immaculée et de l'Assomption. La maternité spirituelle, notion centrale dans le système de Mme Guyon, participe de cette corédemption. Cet « état apostolique » ou de mission n'est que « l'extension de la qualité du Rédempteur », une application de la filiation divine achevant ce qui manque à la passion du Christ.

En marge du nouveau livre de Françoise Mallet-Joris, on se prend ainsi à réfléchir. On aimerait, après ce plaidoyer chaleureux, qu'elle revînt avec tout son talent de romancière, sa lucidité, à l'évocation de l'une de ces sociétés mystiques et cosmopolites dont la vie de Mme Guyon offre sur sa fin — esquissée ici — le curieux modèle : Ecossais jacobites et épiscopaliens, pasteurs protestants, laïcs du grand monde européen, le chevalier Ramsay qui va développer à la fois la mythologie comparée et la franc-maçonnerie, tous unis dans une sainte fraternité.

Comme l'avaient été à Anvers, à la fin du seizième siècle, les humanistes de la Famille de la charité auprès de Christophe Plantin, ou comme le seront, à la fin du dix-huitième siècle, entre Suisse et Savoie, les cercles guyonniens où se distingue une autre femme écrivain appelée à un rôle politique, Mme de Krüdener. Le « *petit troupeau que Dieu choisit parmi les hommes et réserve pour lui* » à chaque génération pour sauver le siècle et le christianisme s'est reconnu à Blois autour de Jeanne Guyon.

BRUNO NEVEU.

★ JEANNE GUYON, de Françoise Mallet-Joris. Flammarion, 589 p., 98 F.

CARNET

Décès

— Nous apprenons le décès, au cours d'une mission en Nouvelle-Calédonie, de

Mlle Antoinette de la BASSETIÈRE

[Mlle de la Bassetière fut, de 1946 à 1950, secrétaire générale du Mouvement de la jeunesse agricole catholique féminine. Elle entra ensuite à l'Union nationale des maisons familiales rurales. Depuis 1975, elle était secrétaire de l'Association internationale des M.F.R.]

— Elio Gabai et Georgette Gabey-Itkine, ses parents,
Dorette Gabai, sa grand-mère,
Emmanuel Gabey et Marie-Noëlle Fillon, son frère et sa belle-sœur,
Carine et William Henon et leurs enfants, Irène Itkine et Jean-Marc, Michel, Serge Itkine et ses enfants, ses cousins et cousines,
ont l'immense chagrin d'annoncer la mort, dans un accident de la route, le 22 mai 1978, de

M. Pascal GABAI,
trente ans.

Accompagné par sa famille et quelques-uns de ses nombreux amis, Françoise Cruse, Jean-Michel Rampelberg, Anne-Marie et Bruno Dupont, Muriel Benadou, Annie Sabatier, Joëlle Toubon, Gunther Krichel, Pierre Laurent, Michel Tillard, Marie-Annick et Philippe Boucher, Andrée et Léo Lévy, Christine Franc, Eric Gunthrope, Marthe Reignier, et en pensée par Charlotte Groëtchen, Odile et François Dupont et Annie, il a été inhumé dans le petit cimetière de Truinas (Drôme).
134, rue de Rivoli, Paris (1er).

— Lyon, Saint-Cyr-au-Mont-d'Or.
Mme Jean Gonnet,
M. et Mme Pierre Gonnet et leur enfant,
M. et Mme Yves Morin et leurs enfants,
M. et Mme Luc-Alexandre Ménard et leurs enfants,
M. et Mme Claude Gonnet et leurs enfants,
M. et Mme Marcel Gattefossé et leurs enfants,
Le Révérend Père Marcel Têtu S.J.,
M. et Mme Armand Goudard, leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur Jean Têtu,
Le docteur et Mme Georges Reboul, leurs enfants et petits-enfants,
Leurs parents et alliés,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu du

docteur Jean GONNET,
accoucheur
de l'hôpital Saint-Joseph,

survenu à Lyon, le 6 juin 1978, dans sa soixante et unième année, muni des sacrements de l'Eglise.
La messe de funérailles aura lieu le vendredi 9 juin, à 10 heures, en l'église de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or.
Inhumation dans la stricte intimité.

— Mme Jean Guille,
M. et Mme Lucien Seve,
M. Alain Guille,
Mme Marie-Hélène Bertola,
Jean et Marc Seve,
Catherine, Marianne et Cécile Guille,
M. et Mme Pierre Guille et leurs enfants,
Mme Roger Combes et ses enfants,
Tous ses parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès accidentel, dans sa soixante-dixième année, le 5 juin 1978, à Montauban-de-Bretagne (35), de

M. Jean GUILLE,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure
de Saint-Cloud,
agrégé de l'Université,
ancien inspecteur d'académie,
proviseur honoraire
du lycée Alphonse-Daudet de Nîmes,
F.F.I. « Saint-Léger »,
ancien adjoint
au maire de la ville de Nîmes,
président de l'Association
départementale de l'ARAC.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, le 9 juin 1978, à 16 heures au cimetière de Coincy (02).
43, rue du Cirque-Romain,
30000 Nîmes.

[Né en 1908, Jean Guille, agrégé de l'Université, était membre du parti communiste depuis 1944. Inspecteur d'académie en Haute-Marne, il avait été révoqué en 1951. Il fut adjoint au maire de Nîmes de 1965 à 1971. Il était proviseur honoraire du lycée de Nîmes.]

— M. et Mme Jean-Paul Jacquet,
M. Olivier Jacquet,
Mme Francine Bon,
ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Noël JACQUET,
née Marie-Louise Rensonnet,
directrice de l'Ecole d'application,
rue de Montreuil, à Versailles,

survenu le 6 juin 1978, à Versailles.
Le service religieux aura lieu le samedi 10 juin, à 8 h. 30, au temple de l'église réformée, 3, rue Hoche, à Versailles.
50, rue Saint-Charles,
Versailles.

— Vannes, Paris, Lorient,
La Roche-sur-Yon.
M. Christian Le Douarin et ses enfants Karine, Patrick, Xavier, Anne-Claire et Pierre-Marie,
M. et Mme Marc Gaudron, ses parents,
Mme Louis Le Douarin, sa belle-mère,
M. et Mme Charles Gaudron,
M. et Mme Bernard Gaudron,
M. et Mme Gaston Le Douarin,
M. et Mme Pierre Bousselet,
M. et Mme Jean-Luc Le Douarin,
Le docteur et Mme Michel Gravis,
Le docteur et Mme Loïc Le Douarin,
Le docteur et Mme Hugues Limon du Parcmeur,
ses frères, beaux-frères et belles-sœurs, tous leurs enfants,
Et toute la famille,
font part du rappel à Dieu de

Mme Christian LE DOUARIN,
née Marie-Annick Gaudron,

le 22 mai 1978, à l'âge de trente-deux ans.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité en l'église Saint-Patern, à Vannes.
36 bis, avenue Roosevelt,
56000 Vannes.
2, rue Billault, 56000 Vannes.

— Mme Michel Magat, son épouse,
M. et Mme B. de France,
MM. Yves, Michel et Nicolas Magat, ses enfants et son gendre,
Pierre, Claude, Jean-Christophe, Paul, Thibault, ses petits-enfants,
Mme Valentine Gugenheim-Magat, sa sœur,
Ainsi que toute sa famille et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel MAGAT,

survenu le 6 juin 1978.
Les obsèques auront lieu le samedi 10 juin 1978, à 11 heures, au cimetière de Bièvres, où l'on se réunira.
Cet avis tient lieu de faire-part.
47, rue de Paris, 91570 Bièvres.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Michel MAGAT,
professeur
à l'université de Paris-Sud,
directeur du Laboratoire
de physico-chimie des rayonnements,

survenu le 6 juin 1978.
Le Laboratoire associé au C.N.R.S. n° 75 (Laboratoire de physico-chimie des rayonnements et Laboratoire de résonance électronique et ionique) ses nombreux amis.
Les obsèques auront lieu le samedi 10 juin 1978, à 11 heures, au cimetière de Bièvres, où l'on se réunira.
Laboratoire de Physico-chimie des rayonnements, bât. 350, université de Paris-Sud, 91405 Orsay.

[Né le 28 octobre 1908 à Kharkov, Michel Magat fit ses études à Berlin, puis à Paris. Docteur en philosophie, docteur ès sciences, il entre en 1936 au Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.). De 1941 à 1945, il poursuit ses travaux à l'université de Princeton, puis à l'Ecole libre des hautes études de New-York. En 1957, il devient directeur de recherche au C.N.R.S. et professeur à la Faculté des sciences de Paris puis, à partir de 1967, à Orsay.
Spécialiste de chimie physique, Michel Magat a publié plus de cent quarante Mémoires sur les spectres RAMAN, les hauts polymères, la liaison hydrogine, le cinétique chimique, etc., et contribué à créer à Orsay un centre de chimie physique de haut niveau. Membres de nombreuses sociétés savantes du monde entier, il avait été président de la Société de chimie physique.]

— M. Léon Mulatier,
Le professeur Charles Debray et Mme,
L'ingénieur en chef Gilles Mulatier et Mme,
Les docteurs Michel et Sylvie Meignan,
M. et Mme Dominique Debray,
M. et Mme Alain Tourasse,
MM. Emmanuel et Marc Mulatier,
Mlles Béatrice et Solange Mulatier,
M. et Mme Henri Mulatier,
Les familles Bardet, Faure, Bruat, Mulatier et Cramouzaud-Donnarieix,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Mme Léon MULATIER,
née Germaine Lavielle,

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur et parente, survenu à Genève, le 6 juin 1978, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.
Elle sera inhumée le samedi 10 juin dans le caveau familial au cimetière d'Auriac-du-Périgord, après la messe, qui sera célébrée en l'église d'Auriac, à 16 heures.
Domicile : 55, route de Chêne, 1208 Genève.

« Mon Dieu, Vous en qui elle a toujours placé sa confiance, accueillez-la. »

— M. Michel Pobers,
Mme Marcelle Creyton,
Mme Anne-Marie Rouerstz et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Michel POBERS,
née Hélène Creyton,

survenu le 5 juin 1978, à Paris.
Conformément à ses volontés, l'incinération a eu lieu à Paris dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
74, boulevard Raspail, 75006 Paris.

— Saint-Gervais (Haute-Savoie), Pau.

Mme Maryele Radix, Pierre, Carole et David,
M. et Mme Robert Radix,
M. et Mme Alain Radix et leur fille,
M. et Mme André Canton et leurs enfants,
Mlle Mireille Radix,
Mme René Lamarque,
M. et Mme Jean-Pierre Lamarque et leurs enfants,
Mme Charlotte Versigny,
Mme Marie Condami et ses enfants,
Les familles Radix, Didierjean, Gey, Lamarque,
et tous ses amis de Haute-Savoie et de Pau,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Yves RADIX,
chirurgien-dentiste,
à Saint-Gervais-les-Bains,

survenu le 4 juin 1978, dans un accident de montagne, à l'âge de trente-trois ans.
Les obsèques religieuses et l'inhumation dans le caveau de famille auront lieu à Sarliac-sur-l'Isle (Dordogne), le vendredi 9 juin 1978, à 10 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme André Tanugi,
M. et Mme Jean Scemama et famille,
M. et Mme Sauveur Saal et famille,
Pierre et Laurent Cohen-Tanugi et leur mère Lucette Mimouni,
Les familles Cohen-Tanugi, Maneveau, Scemama, Saal, Ellia, Tahar, Marzouk, Slama, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de leur chère

Eugénie TANUGI-COHEN,
née Marzouk,

survenu brutalement le mardi 6 juin 1978.
Les obsèques auront lieu le vendredi 9 juin 1978.
Départ de l'hôpital Ambroise-Paré de Boulogne à 11 h. 15.
Réunion à la porte du cimetière Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, à 11 h. 45.
Les prières de huitaine auront lieu samedi 10 juin, à 11 heures, au temple, 21, rue des Tournelles, Paris (4e).
La famille recevra le samedi 10 juin 1978, de 15 heures à 19 heures, 22 ter, avenue de Lorraine à Garches (92).

Anniversaires

— Il y a un an,
Florence BAZIN
et son mari
Robert FARRANT
disparaissaient à Abidjan.
Une pensée est demandée à ceux qui les ont connus et aimés.
Kinshasa, Nairobi.

— Le troisième anniversaire du retour à Dieu de
M. Marcel NIVET,
agrégé de l'Université,
est rappelé à tous ceux qui gardent son souvenir.

Bienfaisance

— La maison de retraite Saint-Antoine-de-Padoue, 11, rue Tripier, à Noisy-le-Sec, organise le samedi 10 et le dimanche 11 juin une exposition « Portes ouvertes » pour l'exposition et la vente des travaux exécutés par ses pensionnaires.

Communications diverses

— Le Cercle Bernard-Lazare organise le jeudi 8 juin une soirée, « Paris salue Jérusalem », avec Myriam Anissimov, Elyor Yelni (chanteur israélien) et Francis Lemarque, à 20 h. 30, au Centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal, Paris (5e). Billets à retirer au 17, rue de la Victoire, Paris (9e), et le soir à l'entrée.

— M. Georges Bérard-Quelin, président-directeur de la Société générale de presse et président du Syndicat de la presse économique, juridique et politique, a été promu au grade de commandeur de l'ordre national du Mérite.

Conférences-débats

— Le Club Libertés, qui vent constituer « une aire de dialogue et de libres confrontations », a déjà reçu des personnalités de toutes tendances qui ont débattu de quelques-uns des grands problèmes actuels. A partir d'octobre, les débats du Club Libertés auront lieu tous les lundis, de 18 h. 30 à 20 heures, avenue Franklin-D.-Roosevelt. En plus de grands débats sur l'actualité sont prévues des tribunes sur les films nouveaux, le théâtre, la télévision, les livres, une tribune inter-religieuse et une tribune des non-croyants.
Pour conditions de participation et renseignements complémentaires, écrire, en joignant enveloppe timbrée et libellée au Club Libertés, 6, rue Jules-Guesde, 91270 Vigneux-sur-Seine.

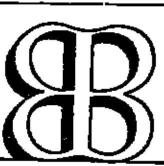
A L'HOTEL DROUOT

Vendredi

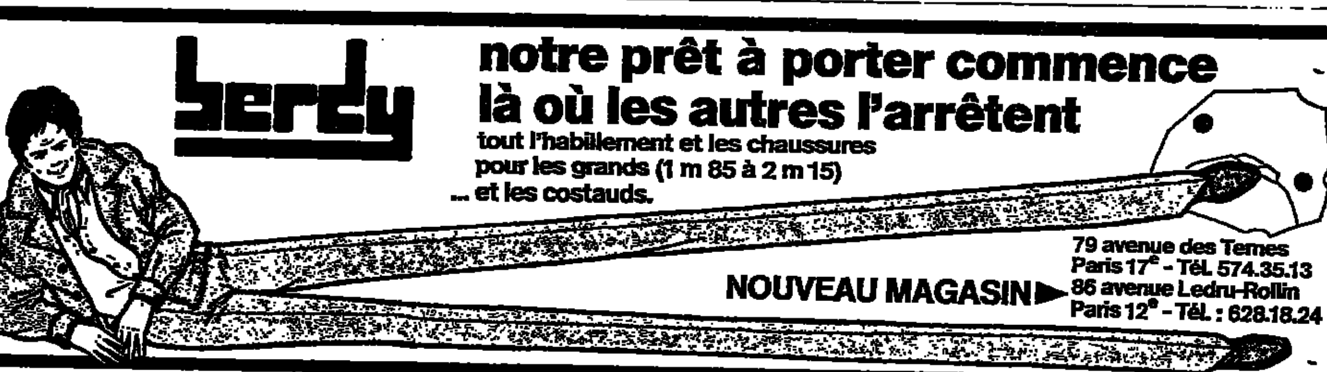
VENTES

S. 3 - Grav. XVIIIe et XIXe. Objets de vitrine, montres.
S. 6 - Art primitif.
S. 7 - Rare coll. soldats plomb, armes anc., souv. hist. Second Empire.
S. 10 - Tabl., beau mobil., tapiss.
S. 14 - Bijoux, argent., anc. pièces de formes.
S. 20 - Kimonos dent., meubles, objets d'art, tapis.



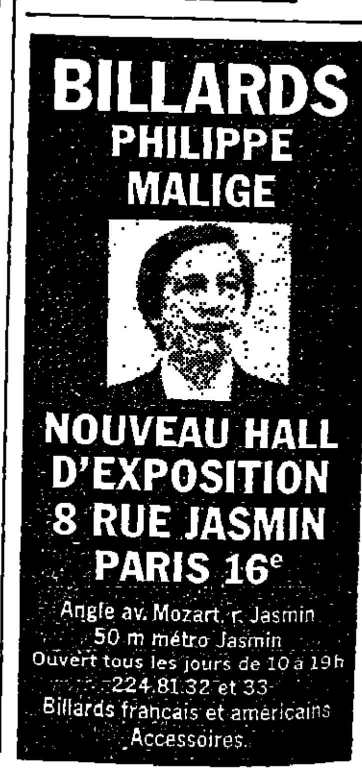


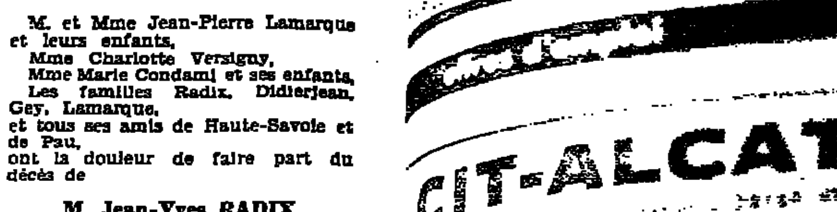


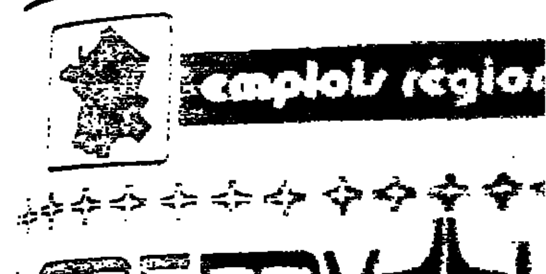




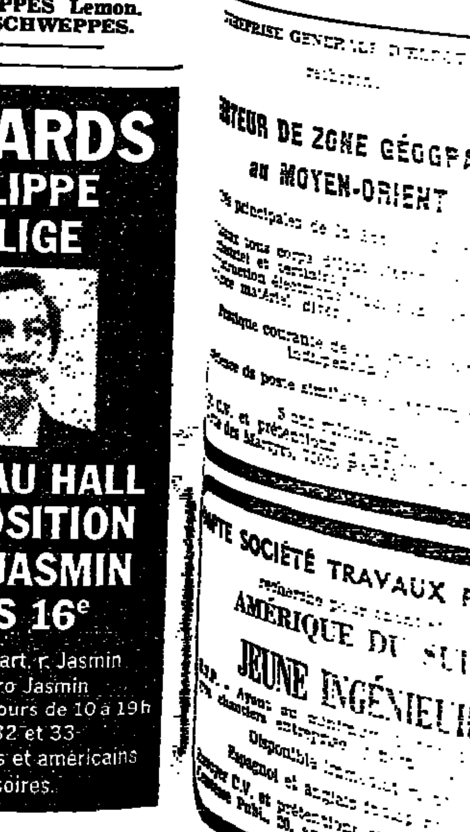












مكرر من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

CIT-ALCATEL

Département Commutation - 78140 VÉLIZY

RECHERCHE

Pour sa direction de fabrication (6 000 personnes)

UN ADJOINT AU CONTROLEUR DE GESTION

En liaison étroite avec le responsable, il prendra en charge les contrôles financiers auprès d'une dizaine d'unités de production.
Il sera chargé de l'établissement et du suivi du budget.
Ce poste conviendrait à un candidat âgé de 30 ans environ ET POSSEDANT OBLIGATOIREMENT une formation ingénieur de type A. et M. ou équivalent.
Il devra justifier d'une bonne expérience en fabrication, et avoir de réels intérêts dans le domaine de la gestion.
L'expansion actuelle du groupe offre des possibilités d'évolution de carrière particulièrement intéressantes.

Envoyer C.V. et prétentions (avec photo) à CIT-ALCATEL, 10, rue Latécoère, 78140 VELIZY ou téléphoner au 946-96-20, poste 4983 entre 9 h. et 12 h.

Fabricant - Petites fournitures de bureaux
Leader sur son Marché

recrute

UN CHEF du SERVICE COMMERCIAL

Pour contrôle :
- du traitement des commandes ;
- du service contentieux ;
- du magasin de détail ;
- des expéditions.

La responsabilité englobe 30 personnes. L'expérience acquise sera déterminante dans le choix du candidat.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions sous n° 37.182 à BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

Dans le cadre du développement de ses centraux pilotés par ordinateur
UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE EN TÉLÉCOMMUNICATIONS
située en banlieue Sud-Ouest de Paris

recherche

UN INGÉNIEUR SUPELEC, SUP. TÉLÉCOM

au sein de la direction technique, il sera chargé de l'ETUDE ET DE LA CONCEPTION DE NOUVEAUX SYSTEMES TELEPHONIQUES.

Ce poste conviendrait à un candidat, ayant de préférence une expérience de quelques années dans les télécommunications, et connaissant les micro-processeurs et les systèmes logiques micro-programmés.

Des connaissances en ASSEMBLEUR et LANGAGE EVOLUE seraient appréciées.

Envoyer curriculum vitae détaillé et prétentions (avec photo) sous référence 67.557 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.



emplois régionaux — emplois régionaux — emplois régionaux

SPERRY UNIVAC

2ème constructeur mondial d'ordinateurs

recherche pour ses agences de REIMS, TOURS et TOULOUSE

des ingénieurs commerciaux confirmés

- Vous êtes de formation supérieure et vous aimez la vente
- Vous avez le goût des contacts humains à haut niveau
- Vous avez une expérience d'au moins 3 ans dans la vente des ordinateurs de moyenne et de grande puissance.

Si vous correspondez à ce profil, nous sommes en mesure de vous confier les responsabilités suivantes :
- Prise en charge et développement d'un territoire
- Analyse des besoins des prospects et clients
- Négociation avec les directions informatique et financière menant à la conclusion d'un contrat

Nous vous offrons une rémunération importante dans la filiale française d'un grand constructeur au sein d'un groupe de dimension internationale.

Vous avez la possibilité d'entreprendre une carrière qui évoluera au sein de notre direction commerciale vers des responsabilités accrues (coordonnateur de vente, chef de produit, directeur d'agence...).

Adresser votre candidature (lettre et C.V.) à Référence M8
SPERRY UNIVAC Service du Personnel - 3, rue Bellini 92806 PUTEAUX.

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche pour son bureau d'AUXERRE collaborateur niv. certificats supér. ou D. E. C. S. Expér. indispens. C.V. et prét. adr. au n° 7.376, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°.

IMPTE FILIALE D'UN GROUPE MULTINATIONAL recherche pour

ORLÉANS

LA SECRÉTAIRE ASSISTANTE
DE SON DIRECTEUR GENERAL

30 ans, dynamique, niveau BTS, bonne culture générale. Minimum 3 ans expérience dans fonction similaire.

Poste à pourvoir rapidement. 54.000 à 57.000 F annuels. Avantages sociaux.

Env. C.V. dét. + photo à N° 67.207, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

TITN PROVENCE
Sté d'engineering en informatique du groupe informatique Thomson-CSF rech.

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
Formation gdes écoles, 3 à 4 ans expér. en systèmes informatique temps réel. Env. C.V. prét., TITN Provence 7, rue Louis-Armand, Z.I., 13290 Aix-les-Milles.

MERLIN GERIN

GRENOBLE

offre plusieurs postes

d'analystes en informatique à de jeunes ingénieurs

diplômés grande école et spécialisation en informatique pour leur confier après formation des postes de
CHEFS DE PROJETS
OU CORRESPONDANTS CONSEILS
auprès des utilisateurs de l'informatique dans les unités du groupe.

Leur évolution, prise en charge par le service développement formation des cadres, est assurée :
- soit à l'intérieur du département informatique
- soit dans les 18 usines de la Société à Grenoble
- soit dans les filiales du groupe en France et à l'étranger.

Envoyer C.V. manuscrit et prétentions sous réf. 8062

à Cabinet J. VITTE, 15, bld Maréchal Leclerc 38000 GRENOBLE. Discrétion assurée.

CABINET J. VITTE — PSYCHOLOGIE & PROMOTION

ENTREPRISE BANLIEUE SUD
recherche
jeunes techniciens ou techniciens supérieurs âgés de moins de 25 ans, libérés des obligations militaires,
1) Pour laboratoire d'analyses physico-chimiques (niv. BTS).
2) Pour laboratoire de métrologie dimensionnelle (spécialité mécanique).
3) Pour laboratoire d'essais non destructifs méthodes électriques et radiographiques (spécialité physique).
4) Pour laboratoire de chimie céramique (niveau BTS).
5) Pour laboratoire de chimie et de physico-chimie (connaissances en chimie minérale ou en génie chimique et en vide).

Horaire de travail : 40 h. par semaine.
Avantages sociaux : restaurant d'entreprise, transport...

Adresser au curriculum vitae au n° 7.421 « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°.

IMPORTANTE SOCIETE banlieue Sud recherche

INGÉNIEUR
GRANDE ECOLE ou DOCTEUR

pour études de SYSTEMES et RECHERCHE APPLIQUEE dans le domaine de la THERMIQUE et de la MECANIQUE
2 à 3 ans expér. appréciées.

Adr. candidat. manuscrite, C.V. détaillé, prétent., en précisant la REF. 81 IG, n° 67.685 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

SOGIF

PROGRAMMEUR COBOL, PL 1, GAP

Tél. : 246-79-82

Cie INTERNATIONALE DE SERVICES « C.I.S. »

INGÉNIEURS LOGICIELS
p. projets internationaux sur MITRA 15 - 125 - SOLAR
3 à 4 ans expér. temps réel
Aptitudes à direction projets
9, rue de Hanovre (2e) - 337-99-79

ÉDITEUR
recherche
REDACTEUR BIOLOGISTE
Niveau doctorat d'Etat
Goût des contacts nécessaire
Ecr. avec C.V. et prétentions à n° 755.868 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Société Assurances à forme mutuelle recherche

AGENT GÉNÉRAL
pour reprise et développement portefeuille section CHELLES-LAGNY, commissions 90.000 F.
Age souhaité 25 ans min., expérience de la vente appréciée, formation assurée, financement sur étude.
Envoyer C.V. + photo à MUTUELLE des PROVINCES de FRANCE, 19, avenue de Grammont, 37000 TOURS.

Centre Médico-chirurgical FOCH, 40, rue Worth, 92151 Suresnes Cedex recherche

HOMME SYSTÈME
DEBUTANT
Adjoint à un Ingénieur Système.
Niveau : Etudes supérieures (Maîtrise Informatique ou Ecole).
Ordinateur IBM 370/138 DOS/VS télétraitement.

Adr. candidature avec C.V. et prétent. au chef du personnel.

Banque internationale recherche en emploi stable

UN AIDE STATISTICIEN
service économique, niveau licence maths, notions informatique. Téléphoner pr rendez-vous 265-16-62.

CIFER organise du 21-8 78 au 1-9-78 des séminaires de révision intensive du D.E.C.S.
Renseignements et inscriptions 64, rue de Richelieu, 75002 PARIS. Téléph. : 742-96-24.

Adm. rech. CHARGE ETUDES AMENAGEM. RURAL, diplômé gde Ecole ou maîtr. géogr.-urbanisme. Connais. agronomiq. Adr. cand. par écrit avec C.V. Direction département. de l'Agriculture, Cité admin., 77 - MELUN.

Cours privé préparant aux grandes écoles de commerce cherche
ASSISTANT DIRECTION
de préf. professeur de math ou philo. Excellent. référ. exigées. Ecr. n° T 6.090 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Société d'importation recherche pour la création de son service contentieux UN

CHEF DE GROUPE
expérimenté. Libre rapidement. 13e mois, cantine gratuite. Adr. C.V. et prétent. à DEUTZ FRANCE, service du personnel, 25, rue Pajol, 75018 PARIS.

DIRECTEUR D'USINE

180.000 F + SEINE-MARITIME

Cette opportunité ne peut convenir qu'à un Ingénieur Grande Ecole de plus de 35 ans, ayant ou ayant eu la responsabilité d'une unité moderne de fabrication lourde en continu (300 personnes environ) - Poste attractif au sein d'un puissant groupe français.

Si vous répondez à ces critères, nous souhaitons recevoir votre candidature sous réf. 268, et vous assurons une totale discrétion.

Gabriel MARCU
154, bd Malesherbes
75017 Paris

SOCIÉTÉ TUBAUTO
(Filiale de VALLOUREC)
Route de Montargis
89300 JOIGNY
spécialisée dans le façonnage des tubes et la construction des portes de garages, rech. pour son bureau d'études outillage

UN DESSINATEUR-ÉTUDES 1
Formation mini. : Brevet ou baccalauréat de technicien construction mécanique.

Expér. de quelques années en conception d'outillage (presses, déformation à froid, etc.) exigée.

Ecr. avec C.V. et prét. ou se présenter à l'usine de JOIGNY.

TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE

DIVISION EUROPEENNE DES PRODUITS GRAND PUBLIC

Si vous pensez que le logiciel d'application est la clef du développement du marché des ordinateurs individuels (PERSONAL COMPUTER), nous vous offrons la possibilité de mettre en valeur votre esprit créatif en venant renforcer notre Centre Européen de Développement de Logiciel situé à VILLENEUVE-LOUBET (NICE), 7 postes sont à pourvoir :

3 INGENIEURS CONFIRMES

Grande Ecole - 3 à 4 ans expérience, sachant analyser les besoins d'un marché, définir les caractéristiques d'un produit et en assurer le développement jusqu'à l'introduction.
- L'un des postes nécessite une bonne expérience des mini-systèmes de gestion, les autres un esprit créatif.
- Un des postes est à pourvoir à Paris.

UN RESPONSABLE LABO DE SIMULATION

Ce poste conviendrait à un ingénieur électronicien ou informaticien connaissant le logiciel de base de mini-ordinateurs et ayant une expérience des micro-processeurs au niveau du matériel.

3 INGENIEURS DEBUTANTS

connaissant un langage évolué et si possible l'Assembleur. Désirant accéder rapidement à la Direction de projets.

Pour tous ces postes l'anglais sera la langue de travail.

Ecrire avec C.V., photo, prétentions, salaire, date de disponibilité sous réf. ECDM/678/506 à Madame LE GUET - T.I.F. — B.P. 5 06270 VILLENEUVE-LOUBET Tél. : (93) 20.01.01



emplois internationaux

ENTREPRISE GENERALE D'ELECTRICITE

recherche

DIRECTEUR DE ZONE GÉOGRAPHIQUE au MOYEN-ORIENT

Activités principales de la Société dans la zone :
- travaux tous corps d'état électrique : Secteurs industriel et tertiaire ;
- construction électrique (tableaux, pupitres, etc.);
- négoce matériel divers.

Pratique courante de la langue anglaise indispensable.

Expérience de poste similaire au MOYEN-ORIENT, 5 ans minimum.
Adr. C.V. et prétentions à A.I.C., ss le n° 1.533, 2, rue des Martyrs, 75009 PARIS, qui transmettra.

IMPTE SOCIÉTÉ TRAVAUX PUBLICS

recherche pour chantier

AMÉRIQUE DU SUD

JEUNE INGÉNIEUR

E.T.P. - Ayant au minimum 3 ans d'expérience gros chantiers entreprise générale à l'Etranger.

Disponible immédiatement.

Espagnol et anglais indispensables.

Envoyer C.V. et prétentions sous le numéro 67.572, Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75001 Paris, qui tr.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS ROUTIERS
recherche pour sa Division Internationale (Chantiers et MOYEN ORIENT)

DIRECTEUR de CHANTIER

Il dirigera en Pays Etranger des chantiers routiers nécessitant la mise en œuvre d'importants moyens en matériel et l'animation d'équipes chevronnées de Cadres et d'Agents de Maîtrise expatriés.

Nous souhaitons susciter des candidatures d'INGENIEURS CONFIRMES, ayant le sens du commandement et des contacts humains, le goût de l'initiative.

Il est nécessaire d'avoir une expérience similaire au niveau de la Direction des Travaux. La connaissance de la langue Anglaise est indispensable.

Adresser CV, photo et salaire actuel en rappelant la référence Y 4956 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris qui transm.

L'ECOLE POLYTECHNIQUE FEDERALE DE LAUSANNE

met au concours un poste de

PROFESSEUR DE GENIE BIOLOGIQUE

pour son département de génie rural et géomètres.
Délai d'inscript. : 30 sept. 1978.
Les personnes intéressées voudront bien demander le dossier relatif à ce poste à la Direction administrative de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne,

33, avenue de Cour,
1007 LAUSANNE (Suisse).

Société Japonaise (Marubeni) recherche plusieurs Japonais célibataires, parlant bien français, pour postes relatifs à travaux de construct. d'usine en Algérie.

Téléph. (74) 94-14-22.

GESTION 2000
RAFFINERIE MOYEN-ORIENT

INGÉNIEURS

électricité matériel.

TEL. : 246-42-01.

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.

offres d'emploi offres d'emploi



Francis BOUYGUES

tient à informer personnellement qu'il s'attache au lancement d'une nouvelle filiale «MAISON BOUYGUES» Société de construction de maisons individuelles sur catalogue et qu'il souhaite rencontrer et recruter le

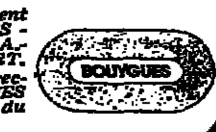
Directeur Foncier

dont il désire faire un collaborateur très proche.

Ce cadre supérieur de très haut niveau, de formation Grande Ecole, a une grande expérience des problèmes fonciers, acquise dans une société de promotion immobilière ou de lotissement, et souhaite faire carrière dans un Groupe à la mesure de ses ambitions. Il dirige l'activité du Foncier sur l'ensemble du territoire. Il met en place un réseau de cadres dynamiques chargés des recherches de terrains dans les zones imparties aux Directions Régionales. Il assume la responsabilité des négociations, des acquisitions et de la fabrication des terrains. Son objectif : plusieurs milliers de parcelles en 1982, donne au poste une dimension exceptionnelle.

Les candidatures seront traitées très confidentiellement par un collaborateur direct de Francis BOUYGUES - Lucien GIRAUD Vice-Président BOUYGUES S.A. - 381, avenue du Général de Gaulle 92142 CLAMART.

Si vous le souhaitez, vous pouvez également écrire directement au secrétariat particulier de Francis BOUYGUES Madame SIMON - BOUYGUES S.A. 381, avenue du Général de Gaulle 92142 CLAMART.



S.F.E.N.A.

recherche

pour Division TEST AUTOMATIQUE nouvellement créée

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

pour participer à la définition, la conception et la mise au point d'une nouvelle génération de systèmes de tests automatiques.

Préférence sera donnée aux ingénieurs diplômés justifiant de 1 à 3 ans d'expérience dans la conception d'ensembles électroniques digitaux. Des débutants ayant une spécialisation dans ce domaine pourront être acceptés.

Lieu de travail : VILLACOUBLAY

Adresser curriculum vitae et photo, à : S.F.E.N.A., B.P. 59 - 78140 VELIZY - VILLACOUBLAY.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PARIS 12e

recherche pour son service ETUDES

INGÉNIEURS-ÉLECTRONICIENS

pour conception et développement

DES EQUIPEMENTS DE TELECONTROLES INDUSTRIELS

Expérience 2 à 5 ans de logiciel (micro-calculateurs en temps réels) et/ou de matériel (analogique digital). Plusieurs postes à pourvoir immédiatement.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions annuelles sous référence IND. à A.O.I.P., B.P. 301, 75624 PARIS CEDEX 13.



THOMSON-CSF

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

Niveau B.T.S.
Pour maintenance équipements avioniques.

Ecrire avec C.V. détaillé + photo à SERVICE DU PERSONNEL 27, rue Pierre-Valette, 92240 MALAKOFF.

représent. offre

LIBRAIRIE HATTIER recherche un DELEGUE COMMERCIAL pour la vente aux libraires et grossistes en librairies de l'ensemble de ses productions de littérature classique et para-classique.
Formation sup. de Co. ou équivalente. Excell. vendeur. Age souhaité : 30 a. min. Expér. de vente : 3 ans minimum. Rémunération : fixe X 13 + commission. Ts frais remboursés. Voiture fournie par la société. Position cadre. Secteurs Ain, Doubs, Jura, Loire, Haute-Loire, Rhône, Savoie, Haute-Savoie.
Lieu de domicile souhaité : LYON. Env. lettre manusc. av. C.V. et photo à : LIBRAIRIE HATIER Direction du Personnel, 59, bd Raspail, 75278 PARIS Cedex 06.

capitaux ou proposit. com.

Société construction villas Montpellier recherche associé coordinateur de chantiers villas. Ecr. n° 7 377, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Sté de CREATION AUDIOVIS. spécialisée films formation. Réf. 1er ordre, rech. associé dynam. pr extens. par travail en comm. Ecr. n° 7 375, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INTER-HONNETE. Vte d'adresses sur le SUD-EST et MIDI de la France. Faire propositions. Tél. (91) 43-10-88. B.P. n° 14, 13400 La Penne-sur-Huveaune.

Disposons Neuilly-sur-Marne bureaux, téléphone, télex, locaux stockage 400 m². Entrée gros porteurs. Sommes ouverts à toutes propositions. — Téléphoner de 10 h. à 12 h. : 300 - 83 - 50.

propositions diverses

Professionnelle de soins esthétique assure détente et décontraction par relaxation et massages. TEL. : 543-04-37.

VENDEURS à groupe français ou étranger pour exploitations conditionnée, SOURCE eau de table, située Massif-Central, tr. pure. Peu minéralisée, dureté totale 1,10 degré français, pas de substance toxique ou indésirable, pas de contamination bactérienne. DEBIT 50/60 litres sec. Ecr. n° 7 369, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

enseignem.

CESSIONS INTENSIVES
D'AMÉRICAIN NON STOP
EN VUE DE :
recyclage rapide, voyage aux U.S.A., etc.
A PARTIR DU 12 JUIN
AMERICAN CENTER
Paris-14e. - Téléphone 633-67-28
INSCRIPTIONS IMMEDIATES

représent. demande

VRP 38 a. MC visitant Bretagne et Normandie rech. cartes pour boutiq. cadeaux. Ecr. 82 822 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur 75002 PARIS qui transmettra.

demandes d'emploi

Anc. cadre armée parachutisme quadragénaire, séjourné Asie, Afrique, connais. nombreux domaines. Etud. div. proposit. Ecr. n° 2.750 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e.

J. H., 30 a., doct. angl., tril. angl., it., 10 a. expér. encadrt et acc. tourisme, 5 a. expér. enseignt class. et audiovis., étudierait ttes prop. Ecr. R. Andria B.P. 210, 75922 Paris Cedex 19.

Hme, 40 a., polyvalent :
1. Economie d'entr. managt. finances, exp. 10 ans formateur concepteur outils pédag. de pointe : simulations d'entrepr.
2. Animation socio-culturelle : Théâtre, cinéma, musique dyn. de groupe, expér. 10 ans.
Rech. situation en rapport.
Ecr. n° 82.880 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Direct. gestionn., dipl. Dr C.V.L. format. économe, expér. et réf. autorité confirm., connais. parf. gestion et animat., ch. poste au sein assoc. ou comit. entrep., mais. familiale, centre accueil permanent jeunes ou adultes. Téléphoner : (68) 50-15-70 ou Ecr. n° 7.400 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e.

Fonctionnaire, cadre catég. A, 53 a., rech. empl. surveil. ou gardien propté, dom. ou exploit. ruraux. Faire offre. Ecr. n° 2.742 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. Française - 34 ans cherche poste attachée de direction ou secrétaire de direction en Arabie Saoudite, Bahrein, Emirats ou Koweit. BTS secrétariat, DEUG arabe, anglais, notions d'allemand. Mariée - 2 enfants. Ecr. n° T 005967 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

J.H. 23 a., dynam., sér., dég. O.M. le 31-8, niv. BTS technico-ccial. rech. emploi. 921-71-81.

secrétaires secrétaires

IMPORTANTE SOCIETE MULTINATIONALE recherche pour son siège à LA DEFENSE

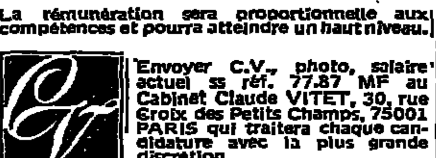
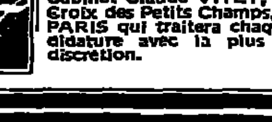
secrétaires de direction

pour plusieurs Directeurs assumant des responsabilités au niveau européen.

Les candidates retenues seront des secrétaires confirmées trilingues français-anglais-italien, si possible de langue maternelle italienne. L'allemand en sus serait apprécié.

L'ensemble de ces postes qui implique de larges responsabilités est à pourvoir pour septembre prochain.

La rémunération sera proportionnelle aux compétences et pourra atteindre un haut niveau.

Envoyer C.V., photo, salaire actuel ss réf. 77.87 MF au Cabinet Claude VITET, 30, rue Croix des Petits Champs, 75001 PARIS qui traitera chaque candidature avec la plus grande discrétion.

DACTYLOS STÉNODACTYLOS SECRÉTAIRES
Bilingues anglais-allemand.
Tél. P.R.V. - ECCO, Mme Durieux. 345-75-52.

Sté internationale, 15e, propose emplois stables
UNE STÉNODACTYLO BILINGUE ANGLAIS.
UNE STÉNODACTYLO FRANÇAIS.
URGENT. Tél. 265-16-62.

SECRÉTAIRE STENODACTYLO
FRANCAIS - ALLEMAND
Ecr. Stransky, 62, r. Louvre-2e.

travail à domicile

Demande

Dactylo technico - commerciale dépannage rapide, expérience français - anglais - espagnol - allemand, manuscrit, écrivain. TEL. : 287-96-38.

occasions

VENDS CHEMINEES style Empire, en bois et en marbre et diverses. Téléphone : 376-49-85.

PIANOS NEUFS depuis 6 800 F. Occ. 3 500 F créd. Daudé 75, av. de Wagram. Tél. : WAG. 34-17.

EN SOLDE moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix 50 000 m² sur stock. Téléphone : 589-86-75.

LIVRES achat comptant à dom. LAFFITTE, 13, rue de Buci, 6e. TEL. : 326-68-28.

bateaux

Vd bateau CORMORAN « élite » 7,50 m., 2 moteurs in-bord 120 CV X 2, av. remorque, peu navigué, année 75. T. 4-447-80-92.

L'immobilier

appartements vente appartements vente appartements vente

Paris Rive droite

20e, près Mo, imm. réc., 2 P., 52 m2, balc. angl. 7 m2 S.-E., S.-O., séj. pl. soleil, gde vue impren., tél., 290.000 F, pos. gar. 30.000 F. Tél. 286-88-10, P. 19-59 ap. 20 h. + dim. : 661-88-95.

CHATEAU-D'EAU. Propriétaire, 3 Pièces, 40 m2 à rénover, au 6e étage, soleil, calme. Téléphone : 555-92-29, le matin.

MICHEL-BIZOT. Propriétaire : studio duplex 33 m2, sur jardin, calme, soleil, tout équipé. Téléphone : 555-82-35, le matin.

A vdre, près place Daumesnil, rue plantée de tilleuls, dans imm. réct, stdg, interph., jard., 4 Pces, avec terrasse aménag., 550.000 F. Téléph., après 20 h., avant 9 h., au : 343-92-76.

Marais-Pompidou, appt 87 m2, stdg, ensoleillé et calme, garage. Téléphone : 272-25-29, 18 à 19 h.

20e, MARAICHERS. Part. vend 3 P., 83 m2, loggia 14 m2, calme, vue sud-ouest, cave, park., tél. Px 480.000 F + ch., bns, 16 m2, 94.000 F frais réduits. 370-23-70.

XVIIIe - MAX-DORMOY beau 2 P., gde cuis., wc, S. de B. poss., 42 m2, calme, clair, imm. 1930 briq., chf. cal. A sais. 138.000 F. Téléphone : 622-54-80.

10, QUAI HENRI-IV très bel appt, 7e étg., réception, 4 chbres, 4 S. de B., garage. Sur place, le 9 juin, de 14 à 18 h. PASTEYER : 266-35-84.

PTE MAILLOT. Imm. P. de T., bourgeois, A saisir, 5 P., cft + ch. serv., 650.000 F. 504-75-80.

UN RÊVE !
12e près BOIS et METRO, Splendide appartement décoré, TOUT EN RECEPTION SUR TERRASSE. PLEIN CIEL - 344-07-13.

XVIe - MIRABEAU
DANS IMMEUBLE PIERRE DE TAILLE, GRAND STANDING, REZ-DE-CHAUSSE D'ANGLE,
GRAND 4 P. CONFT
ENTIEREMENT RENOVE
PRIX 600.000 F
Jeudi, vendredi, 14 h. à 18 h., 3, RUE DE L'AMIRAL-CLOUE.

ACHETEZ SANS COMMISSION
Appartement villes, terrains, INTERPROPRIETAIRES. Tél. : 280-23-28 - 280-54-28, 30, rue de Londres, Paris-9e.

OPERA dans immeuble P. de T., entièrement rénové, ascenseur, vide-ordures, studios, très belles prestations, excellent placement. Sur place, tous les jours, de 14 à 19 h., 11 bis, rue Sainte-Anne. Téléphone : 522-95-20.

R. La Fayette, Prop. vd s/jard., b. 2 P., cuis. équ., bns, tt cft. Prix et plac. except. 878-41-65.

BOULEVARD LANNES 420 m2, magnifique appartement, garage, chambre service. Téléphone : 567-22-88.

PORTE DES TERNES magnifique 140 m2, 5 Pièces, cuisine, bains, toilette, 7e étage, ascenseur, chambre de service. Téléphone : 567-22-88.

BD SUCHET
dans immeuble gd standg propriétaire vend STUDIOS 40 M2 et GRAND 2 PIECES 78 M2. 734 - 93 - 36, HEURES BUREAU.

3 PIECES MANSARDE Poutres apparentes - 4e étage avec ascens. - Cuisine équipée Salle de bains marbre Refait neuf - 545.000 F Visite 14/19 h. (sauf lundi) **GEFIC CTI** 53, rue Saint-Denis 508-41-63

8e TERNES P. de T. - Ascens. Beau 4 pièces 110 m2. Reft nf. 680.000. 622-54-80

XIIe GARE DE LYON. Im. 75. Beau 4-5 pièces, cuisine équipée. Sur rue et jardin. Box. 585.000 F. - GIERI : 373-05-81.

RÉPUBLIQUE - VOLTAIRE
5-6 p., 180 m², 4e étage, tt cft, convient profession libérale. MICHEL & REYL - 265-90-05.

Me VILLIERS dans immeuble rénové : beau studio, tout confort : 130.000 F ; duplex, refait neuf : 198.000 F. Téléphone : 522-95-20.

REPUBLIQUE - A SAISIR 45 m2, 6e étg., asc., balc., avec ou sans travaux. Tél. 325-75-42.

Entre le PALAIS-ROYAL et les FUTURS JARDINS des HALLES maison XVIIe, luxe, raffinement, pied-à-terre, gd dble living + chbre, tt cft. Prix : 650.000 F. DORESSAY : 548-43-94.

5 min. PL. GAMBETTA, ds bel imm. rav., gd STUD., ref. neuf, tt cft, 80.000 F. Mitoyen, 2 P., cuis., occup. Px 35.000 F. Prop., Tél. : 885-20-27 et 255-11-46.

13, PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURE STUDIOS 19 ET 26 m² environ. APPTS DE 76 m² A 235 m². Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 h. à 18 h. ou 227-91-45 et 755-98-57.

OFFICE FRANCO-BELGE D'INVESTISSEMENT
Vend directement dans les 12e - 14e - 18e arrondissements et Vincennes
250 studios,
deux pièces et duplex de caractère entièrement rénovés
déjà loués ou prêts à habiter, gestion assurée
Placements élevés et sérieuses garanties
Téléphonez de 8 h à 20 h
Possible vente en bloc de 2 à 15 millions
intermédiaires acceptés si clients
555-92-72
O.F.B.I. Bureaux 109, r. de l'Université 75007 PARIS

METRO LAUMIERE **DUPLEX** 185 m2 + 30 m2 balcons, vue imprenable 13e-14e étages, living 35 m2 double exposit., cheminée, 5 chbres, 1 lingerie, 3 s. de bains, 2 cuis., rangements, séchoirs, cave, 3 entr., dépendances, poss. park. 840.000 F. - Tél. 206-69-19.

Propriétaire vend
ATELIER ARTISTE
+ 2 chambres et jardin privé à aménager, et
ATELIER
confort sur verdure dans cité fleurie.
268-14-20 le matin ou vendredi, samedi, lundi 15 à 18 h. 30, 16, AVENUE FROCHOT.

28, AVENUE FOCH
PARIS (16e)
Dans un immeuble jugé exceptionnel (70 % du programme vendu en trois mois)
Reste à vendre :
— 9 appartements de 100 à 200 m² ;
— 3 hôtels particuliers sur jardin (avec ascenseur privé pour chacun).
Divers appartements décorés par Jansen.
Réception de 14 h. 30 à 18 h.
Réalisation CIABA 53, avenue George-V, 75008 PARIS.

VRAI MARAIS
5-7-9, rue des Tournelles Rénovation de grande qualité Du STUDIO au 2-3-4-6 P. en duplex. Visite du mardi au samedi inclus, 16 h à 19 h, ou tél. heures bureau **359-30-85**

XIIe Bel imm. pierre de taille 3 pièces, cuis., wc, 4e ét. 161.000 F. - GIERI : 373-05-81.

PRÈS ÉTOILE
IMMEUBLE GD STANDING
APPT 150 m2 1er ét. s/cour. 650.000 F
Tél. : 266-67-06

Mo PORTE-DE-VINCENNES Imm. récent. Très calme. 3 p. Tt conft. Tél. Balc. Parking. **46.000 F** Crédit 328-66-13

PEREIRE Beau 4 PCES. 80 m2 + service. Plein sud. MERGUI S.A. - 766-42-00

AV. FOCH Très bel immeuble pierre de taille - URGENT CAUSE DEPART **8 PIECES** Chbre de service + park. 200 m2 envir. ETAT EXCEPTIONNEL Prix : 2.360.000 F. - 603-53-79.

MALESHERBES, 5 P., 2 récept. Box, service, 235 m2, 2 chbres, S. à M. - Téléphone : 278-07-04.

A 2 pas bois de Vincennes, Propriétaire vend 4 Pièces, 100 m2 environ, duplex à aménager, clair, calme, soleil, jard. priv. Téléphone : 555-92-29, le matin.

Paris Rive gauche

BLAINVILLE-PANTHEON Studio, luxe, téléphone, ascenseur, plein sud. - ODE. 42-70.

DENFERT-ROCHEREAU grand standing, 8e étage, vue dégagée, 4 P., cuisine, bains, 110 m2 + terrasse. - 387-42-37.

PRÈS PARC MONTSOURIS 14e ETAGE, PLEIN CIEL ensoleillement maximum, 3 Pièces, 76 m2 + balcon, loggia, cuisine équipée, parking immeuble, excellent standing. Tél. : 227-22-62, ou sur place, le vendredi, de 10 à 16 heures, au : 94, rue Amiral-Mouchez. B 143.

MONTPARNASSE beau 2 p. cuis. équipée, bains, w.-c., ETAT NEUF. Im. rénové. Prix : 210 000 F. Tél. : 293-62-16.

LUXEMBOURG
Imm. P. de T., ravalé, soleil :
7.500 F LE M2
1°) Entrée, sél. dble, 2 chbres, 2 S. de B., cuis. équ., v.-o., chff. central, ascens., téléph., cave, DECORATION RAFFINEE ;
2°) 2 P. princ. + cft tot. Vis., jeudi, vendredi, samedi, 14, RUE GAY-LUSSAC. 033-44-82 - 033-53-83.

Montparnasse-Vavin 6, rue Huyghens. - Très grande rénovation, studios, 2 pièces, 3-4 pièces. Sur place 14-18 h.

Mo BOUCICAUT
Dans bel imm. anc. P. de T. et brique, 4 Pces, cuis., tt cft, 490.000 F. Téléphone : 828-50-66.

VAVIN Beau 2 PCES Caractère Tt cft. Cheminée. Tél. 1er ét. Soleil. Calme. 305.000. 742-74-34.

A vdre pour l'un de nos clients TRES BEL APPARTEMENT AU CENTRE DE PARIS. de 4 pièces, 550 000 F.F. Ag. Romande Immobilière SA, Gal. Benja. Constant 1. CH-1002 LAUSANNE.

13e, imm. 1973 grand standing. séj. + 3 chambres, cuis. équip., gd balcon, soleil, parfait état, 425 000 F. Téléphone : 535-56-92.

PARC DES EXPOSITIONS 6e étage. ASC. **92 m²** + service BEAU 4 PCES 415.000 F. — 577-96-85 hres bur.

MONTPARNASSE
SEJOUR + 2 CHAMBRES, tout confort, livré à neuf, calme, verdure, soleil, 360.000 F. Propriétaire. - Tél. ALM. 30-64.

SAINT-SULPICE
DS IMM. XVIIIe S., CLASSE : récept. avec loggia, chambre, lingerie, S. de B., 75 m2, soleil. JOUBERT et ANDRE. Téléphone : 266-67-06.

15, RUE TOURNEFORT-5e
Part. vd 2 studios dt 1 duplex, dans rénovation except soignée, calme, charpente appar. S/pl., le 9 (13-18 h.), le 10 (10-18 h.).

UNIVERSITÉ
dble liv., 2 chbres, cuis., bns, tt cft. Vis. vend. 9, 12 à 16 h : 16, RUE DES SAINTS-PERES, escalier gauche, 2e gauche.

VAL-DE-GRACE
Raviss. appt 55 m2, liv. double + 1 chbre, tt cft. Décoration raffin., bel imm., asc., 349.000 F. PROMOTIC : 322-10-74.

3, RUE DE L'ÉPERON
Mo Saint-Michel, Propriét. vend studio, 2-3 Pces, imm. rénové. Ce jour, de 14 h. 30 à 17 h. 30.

ALÉSIA - PLAISANCE
IMM. 1974 - STANDG., 3 PCES, 70 M2, park., 420.000 F. T.V.A. incluse. ALIN, Tél. : 539-75-50.

PRES JUSSIEU
DUPLEX Atelier d'artiste
Volume, clarté, soleil, charme, tout confort, ascenseur, balcon. 331-81-11.

GOBELINS Murs LIBRES
200 m2 en 5 locaux + sous-sol. Rez-de-ch. cour, clair. Atelier d'artiste possible. - 331-89-46.

STANISLAS RUE PEGUY ODE. 42-70
Séjour, s. à manger, 3 chbres, 130 m2, sur jardin. Sud. Calme.

13e ST-MARCEL. Imm. récent impeccable, 2-3 P. tt cft, balcon. Ce jour 17 h 30 - 19 h : 39, RUE ESQUIROL 6e ét., bâtiment A, ou 322-40-92.

ALÉSIA-DIDOT Beau 2 P.
48 m2, très calme, récent, 4e ét., asc. 250.000 F. ALIN, 539-75-50.

ST-JULIEN-LE-PAUVRE
Petit immeuble entier. restauré
2-3 PIECES 83 M2 ENVIRON
Gros œuvre et aménagements TRES SOIGNES
SOREDIM 755-98-57 227-91-45

PEUPLIERS IMMEUBLE NEUF
4 étages. Livraison 1er-1979 APPTS - ATELIERS CONCEPTION NOUVELLE 90 et 100 m2. Tél. le matin et après 20 h30 : 589-20-97.

7e A SAISIR - Prix intéressant 10 chambres de bonne, possib. faire appart., asc. 551-68-39, matin.

VAUGIRARD
Living double, 2 chbres, 2 bains, petite terrasse, box. Px 860.000. EICHER, 359-99-69.

CLAUDE-BERNARD
STUDIO 20 m², 6e étage sans ascens. Prix 70.000 F. 331-81-11.

SQUARE ST-SÉVERIN
Immeuble rénové 100 M2.
TRÈS BEAU DUPLEX
caractère. Prix 580.000 F. 28, rue de la Parcheminerie. Téléph. 633-85-30.

PRÈS PANTHÉON
PPTAIRE VD STUDIOS, 2 P. DUPLEX ds immeuble rénové, très calme, sur cour-jardin. Caractère. SUR PLACE JEUDI, VENDREDI, SAMEDI, 14-18 H., 7, RUE ROYER-COLLARD. 723-33-48.

Mo COMMERCE
Imm. pierre de taille, 3 PCES conft, 6e ét., asc. Prix 300.000 F JEAN FEUILLADE : 566-00-75.

Région parisienne

Porte VANVES, beau 2 Pièces, clair, sur verdure, ascenseur : 176.000 F. Tél. 722-85-86, matin.

LE PLESSIS-BOUCHARD (95) : 20 min. gare, part. vd b. constr. 1957, liv., 2 ch., bs, cft, cave, au dern. étage. 130.000 F. 237-37-69.

VIROFLAY R.D., près gare : 4 P., 92 m2 + box 9 m2, 470.000. Téléphone : 926-92-41.

Fresnes, près l'Hay-les-Roses : vd 3-4 P., 75 m2 + balcons + box, imm. stdg, bien sit. Prix : 270.000 F. Téléphone : 237-86-01.

ASNIÈRES - 5 MIN. GARE luxueux studio, récent, 32 m2 + balcon, vue, bonne rentabilité. 148.000 F. Téléphone : 793-29-26.

L'HAY-LES-ROSES beau liv. dble + 22 m2 balc. + 3 chbres, gde entr., cuis., bns, radiat., imm. 1973, P. de T. : 435.000 F. - 660-44-66 - 350-50-86.

MONTGERON. — Exceptionnel, 2 appartements 4 Pièces, 106 m2, grand standing : 318.000 F et 328.000 F. Téléphone : 233-58-05.

BOULOGNE Près Bois 145 m2
S/verdure. Gd cft. 7.800 F/m2. **SUR PLACE** de 17 h. à 20 h., 8, rue d'Alsace-Lorraine, ou tél. : 705-75-59.

ST-CLOUD VUE PANORAMIQUE SUR PARIS ET VERDURE
Splendide 154 m2, 5 P. 2 bns. LOGGIAS. 2 garages. - 755-87-86.

NEUILLY RESIDENTIEL
PROMOTEUR CONSTRUIT IMMEUBLE GD STANDING Livraison 3e trimestre 1979 Etudions votre plan avec notre architecte, toutes possibilités. Du STUDIO au 8 PIECES 624-39-49, pour rendez-vous

BOULOGNE PRES BOIS
Beau rez-de-chauss. indépendant 175 m2 + dépendances, à décorer. 780.000 F. - 825-23-77.

LEVALLOIS
Except. Ds bel imm., 4e étage sur rue, appart., entrée, 3 pièces, cuis., possib. s. d'eau. 155.000 F avec 35.000 F. cpt.
ACL 30, rue Anatole-France, LEVALLOIS - 757-15-85

MAIRIE VINCENNES
Dans bel immeuble rénové GRENIER aménagé en **BEAU STUDIO** confort Prix 109.000 F. 3e ét., s. de bains, cuis., moquette, tissus murs. Voir vendredi-samedi, 14-19 h : 68, R. DIDEROT, VINCENNES

LA VARENNE - R.E.R.
Bords de Marne, sans vis-à-vis, résidentiel, 3 - 4 pièces, 110 m², luxueusement aménagé, cuisine équipée, grands balcons, garage. Prix 550.000 F. Tél. 885-14-79 ou w.-e. 885-44-64.

MEUDON - BELLEVUE
Dans très belle résidence proche forêt, living + 2 chambres, tout confort. — MARTIN Docteur en droit : 742 - 99 - 09.

Province

ROUEN vends appt 5 p., 100 m2 bon stdg, excell. état, quartier calme, proche ctre administrat. Tél. : (35) 73-38-70 ap. 18 h.

A vendre Montpellier F3 75 m2 2e étage ensoleillé. Téléph. bureau (67) 63 - 19 - 32, poste 27.

ALPE-D'HUEZ
A saisir, cause départ, STUDIO, 4 personnes, entièrement équipé, cuisine laboratoire, lave-vaisselle, TV, S. de B. T. 522-16-26.

VENCE
sous la lumière de la COTE D'AZUR LA RESIDENCE HENRI-MATISSE
9 km. de la mer, proche du cœur du village, au calme, route de Saint-Paul, 19 appartements, 2 ascenseurs, chauff. électrique intégré indiv., 2, 3, 4 Pces, de très gd standg, piscine, larges terrasses avec loggia. Livraison été 1978. Appartement témoin.
Commercialisation BERTEAU FONCIER, 178, avenue Emile-Hugues, 06140 VENCE. TELEPHONE : (93) 58-01-56.

constructions neuves

A Port Gruissan à 15 km de Narbonne
Les Méridiennes
Studios (24 m² à partir de 99 000 F)
"Marinas" (studio + cabine 35 m², appontement pour votre bateau au bout de la terrasse à partir de 195 000 F)
Appartements (2 pièces 40 m² 183 000 F, 3 pièces 55 m² 240 000 F Prix fermes et définitifs. Livraison Juin 78)
Un placement sûr



Urbiplan Bredero
36, rue Tronchet Lyon Tél. (78) 89.12.25
ou sur place (68) 45.02.69

MEUDON-BELLEVUE 4 pièces 95 m2, 625 000 F. 5 p. 122 m2 + jardin privatif, 860 000 F, parking en sus. Visite sur place 34, avenue Gallieni, tous les jours de 18 h. à 20 h. sam. et dim. de 14 h. à 19 h. Téléph. : 027-14-13 ou 387-84-30.

60, avenue Claude-Vellefaux. Métro Colonel - Fabien. Très bel immeuble livrable immédiatement. Reste 2 et 3 p. Visite appartement modèle tous les après-midi. Tél. : 870-46-82.

RESIDENCE
DES PYRÉNÉES
199-207, rue des Pyrénées Métro GAMBETTA
Du STUDIO au 6 PIECES
Bureau de vente sur place : mercredi, jeudi, vendredi, dimanche, 14 à 18 h ; samedi, 10 à 18 h. S.O.G.E.I. - 331-65-61 +

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles, paiement comptant.

appartements occupés

10e - 20, RUE CAIL
IMMEUBLE P. de T. RENOVE STUDIOS, 2 et 3 P., lib. et occ. S/place le 9 juin, de 11 à 14 h.

5e CARDINAL-LEMOINE APPTS occupés loi 1948 41-47-51-106 m2, asc. Visite sur rendez-vous, 14 h-18 h : 325-66-72 ou 28 bis, rue Cardinal-Lemoine.

bureaux

1 à 20 BUREAUX ts quartiers Locations sans pas-de-porte Agence MAILLOT **293-45-55**

automobiles

autos-vente

5 à 7 C.V.

104 1976
Blanche, 45.000 km. Visible Velizy-Villac. Tél. 946-52-64, de 20 à 22 h.

Fiat X 1-9, rouge, 1974, 48.000 km, excellent état. Prix 12.000 F. Mme BALLARD, 603-82-63, 757-94-95, poste 313.

12 à 16 C.V.

604 SL 76-77
604 TI 78
Reprise crédit bail. 55, avenue Gallieni, 94-Joinville. 886-30-30.

divers

VOLVO
TOUS MODELES DISPONIBLES
OUEST - AUTOS
73, avenue Marcel-Cachin 92-CHATILLON **655-37-37**

A vdre MINI-CAR FIAT (900 T) très bon état. Année 1977. 19.000 km. Tél. : 820-41-10.

VOITURES HAUT DE GAMME
DAIMLER VAN DEN PLAS
JAGUAR XJS 12 CYL. injection
WILSON - F. LACOUR
Concessionnaire pilote. 739-92-50.

locat.-autos

E.A.G. - RENT A CAR RENAULT, PEUGEOT, B.M.W. 316.
504-01-50

BOXES-VENTE

RUE MOLITOR (16e)
A vdre 35 BOXES FERMES en étage 5,65 m x 2,65 m, neuf, porte basculante. NEVEU et CIE. 743-96-96.

box-parking

9e, RUE DE BELLEFOND, 115 PARKINGS RENTABILITE ASSUREE. Constr. pierre de t. 1962. LE PPTAIRE : 580-54-00.

MERCEDES-BENZ LONGCHAMP
Exposition voitures sélectionnées
80, rue de Longchamp 75016 Paris
tél. : 553.57.35 - 553.25.16.
Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne nos véhicules.
La garantie "Etoile" est un label de qualité Mercedes.




L'immobilier

locations non meublées Offre

Paris

16e TROCADERO
appart. 140 m2, belle réception, bns, cuis. éq., dble entrée, ch. bonne, cave. Téléph. : 956-40-56.

RUE LA FONTAINE très beau 7 p. tt cft, Tél., 4 000 F + ch. TEL. : 246-24-48.

Métro Pereire très beau 4 p., tt cft, Tél., 3 400 F + charges. TEL. : 246-24-48.

ILE SAINT-LOUIS
UNIQUE A PARIS
sur Seine, côté soleil, IMMEUBLE XVIIe siècle. Loyer élevé, grand living, 2 chambres, décoration et confort maximum. — Téléphone : 208-31-83 et 208-37-54.

Région parisienne

A louer ds ppté résid. gd stdg PARC DE MAISONS-LAFFITTE appt 2 p. 70 m2 + parkg s/sol, cave, 1 350 F m. + 350 F prov. m. charges. Dispon. 1er oct. 78. Rens. et vis. téléph. avant 20 h. sauf dimanche au : 962-97-85.

APPARTEMENTS A LOUER SANS INTERMEDIAIRE
MASSY (ESSONNE)
3 pièces 76 m2 + loggia 13 m2, loyer 1 151 F, charges 250 F.
4 pièces 90 m2 + loggia 13 m2, loyer 1 331 F, charges 313 F.
5 pièces 105 m2 + loggia 13 m2, loyer 1 546 F, charges 375 F.
S'adresser au gardien, 1, avenue Nationale, MASSY. Téléph. : 920-48-90 ou 920-48-92 ou 920-48-91 le matin.

VALLÉE DE CHEVREUSE
Maison 6 Pièces : 2.200 francs.
Maison 6 Pièces : 2.600 francs.
Maison 7 Pièces : 3.200 francs.
Maison 7 Pièces : 3.600 francs.
Maison 8 Pièces : 3.730 francs.

CPH IMMOBILIER
Agence de Chevry 2, M. BERNARD, Tél. : 012-12-12.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti 4.000 F maxi. 283-57-02.

hôtels-partic.

11, RUE CHALGRIN PARIS (16e)

Maison particulière sur rue, sans jardin. 6 pièces, ascenseur privé. A aménager.

Peut convenir pour habitation société ou profession libérale.

Prix intéressant : 1.200.000 F.

S'adresser sur place exclusivement de 11 h. à 13 h.

immeubles

ASNIERES
Immeuble commercial rénové, loué en totalité. Locataires 1er ordre. Rentabilité 11,82 %. — Téléph. 050 - 10 - 90.

RICHARD-LENOIR
TRES BONS BATIMENTS
7 commerciaux, 35 bourgeois, 6 parkings. Revenu 240.000 F, 2.700.000 F. — Téléph. 266-19-00.

fonds de commerce

A vendre bas prix cause départ fonds de commerce librairie-papeterie, boutique entièrement refaite. Agence s'abstenir. Pour tous renseignements s'adresser au 7, rue Dupleix, PARIS (15e).

A vdre fonds de commerce pr magasin de vêtements à Paris, emplacem. exceptionnel, 187 m2 sur 3 niveaux, chiffre d'affaires act. 6 M. par an. Px 3 M. + loy. Ecr. no 6.045, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

locaux commerciaux

Ppiaire vend et loue LOCAUX industriels P. M. E. entrepôts, Est de Paris, 25 kilom. A-4. Téléph. 322-15-85.

MONTPARNASSE
En toute propriété 1.600 m2 libres sous peu, actuellement loués 15.000 F par mois. — 261-66-62.

Boutiques

11 BIS, RUE SAINTE-ANNE
Dans très bel immeuble pierre de taille entièrem. rénové, boutique libre + 2 sous-sol tous commerces. 580.000 F. Sur pl. ts les jours, 14-19 h., ou 522-95-20.

VICHY. Quartier thermal. Boutique prêt-à-porter de luxe à céder cause départ. Ecr. no 7.418, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

maisons de campagne

Part. à part. vend maison 90 KM PARIS
Près Pithiviers, dans village, charme, 5 P. cuis., s. de bains, chauff. central, grange + 2 greniers à aménager, terrain 3.800 m2, potager, arbres fruitiers. Prix : 600.000 F. Tél. bureau : 742-51-94 ou dom. soir 974-11-48 et week-end.

63.000 F MAIS. CAMPAGNE 3 P. + possib. dépend. S/1.750 m2, fruits. DAU. 48-61.

PAYS D'AUGE
2 h. Paris - 40 mn Deauville
3 km Orbec - Site ravissant
Calme - Forêt - 3.000 m2 terrain
MAISON RURALE 15 X 5
Gros œuvre parf. - Ss-sol - R.-de-ch. Etage. - 155.000 F acte compr. - Tél. (31) 32-72-06.

domaines

PROVENCE - VAR
Domaine 8 ha, bastide ancienne restaurée de 400 m2 hab., architecture et aménagement qualité rare, 6 postes téléph., tt conft, piscine. Site et vue exceptionn. Prix 1.550.000 F. Agence l'Etoile Immobilière, 83690 TOURTOUR. Téléph. (94) 70-57-29.

CHARENTE - 150 ha

Confortable maison de maître
Parc - Deux logements
Bons bâtiments d'exploitation
Aménagements très rationnels
Terre argilo-calcaire - 140 ha seul tenant, dont actuellement 80 ha irrigués, derrière propriét.
EXCLUSIVITE

A. DE ROCQUIGNY
22, place du Vx-Marché, Orléans
Tél. : (38) 87-57-42

maisons individuelles

A 15 KM DE COMPIÈGNE
des demeures d'exception dans un cadre exceptionnel



Les Marguerites de Bellinglise
4 à 6 pièces
de 480 000 à 830 000 F
PRETS CRÉDIT AGRICOLE
maisons modèles sur place : dans le parc du château de Bellinglise
60157 Elincourt Ste Marguerite
Tél. (4) 476.10.73

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. la Michodière, Mo Opéra, 84, rue d'Alésia, Mo Alésia. Frais abonnem. 350 F. 266-52-04.

villas

Boissy-St-Léger, quart. calme, belle VILLA s/s-sol total, gar. 2 camions possib. et local prof. A ETAGE : dble liv., cheminée, cuis., 3 ch., 2 s. bains, grenier aménageable, jard. 674 m2 env. Conv. prof. lib. ou commerçants 800.000 F. 948-61-64.

LAMORLAYE-CHANTILLY
part. vd tr. belle ppté récente s/1.635 m2, séj., cuis. équipée, 5 ch., bns, s. dches, cab. toil., 2 w.-c., s.-sol total, gd gar., s. jeux. 850.000 F. T. (4) 421-55-28.

ST-RAPHAEL. Part. vend villa nve 6 p. pr., 3 s. de bs., gar. Splend. vue mer. Terr. 1.300 m2. Px 780.000 F. T. (94) 44-08-12 HR

Coursan, Aude, 11 km de la mer, très belle villa F4, 144 m2, gar., jardin. Ecrire Me Auger, 15, rue de la Paix, 11110 COURSAN.

Vends belle villa, architecture futuriste (P. Haviserman), 125m2 3 caves, garage. APREMONT, 10 km CHAMBERY (73) 7.000m2. Terr. vue panoram. imprenable, site sauvage, 500.000. (79) 28-33-66.

RARE - ILE DU LEVANT (83) Hyères, villa 4 p., loggia, jardin 1.300 m2, très belle vue sur mer, possibilité 2 appartements. Px total 348.000 F avec 80.000 F cpt + fac. Ecr. FOURNIER, 26, r. P.-Chenavard, 69001 Lyon ou tél. (78) 28-17-00.

VILLE-D'AVRAY. Belle villa récente traditionnelle. Entrée, cuisine équipée, salon, salle à manger, bur., 6 chbres principales, chbre serv., salle de jeux, sur terrain boisé 2.440 m2. Prix élevé justifié. Ecr. sous référ. PUBLI. G.R. No 124, 27, fg Montmartre, 75009 Paris.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
VILLA 6 P., tout confort, jard., garage. 325-60-80, heures bur., et 331-93-01 le soir.

VEXIN Villa moderne 6 pièces. Terrain 10.000 m2
50 km Paris, 12 mn Meulan et Mantes, prox. golf. Vue impren. Séj. 40 m2, 4 ch. Jardin d'hiver. 700.000 F. - Tél. : 475-25-53.

ST-GRATIEN LIMITE **ENGHIEN**
Villa 9 ans élevée s/ss-sol total, séj. en L, cuis., 5 ch., 2 bains. Terrasse. Jardin 900 m2 environ. 840.000 F. - Tél. 989-31-74.

VILLEMOMBLE RÉSIDENTIEL
Maison exceptionnelle sur jardin paysagé de 1.000 m2. Px justifié. Tél. : 660-28-00 ou 927-90-85

UFFI Versailles
45, rue du Maréchal-Foch
Tél. : 951-19-62

EXCEPTIONNEL
20 km autoroute Ouest

Domaine avec tennis et piscine
MAISON 227 m2 habitables
Sur 850 m2 terrain
Séjour 56 m2, 5 chbres, 3 salles de bains, cuisine équipée.
Garage 2 voitures
Libre de suite. - 630.000 F

chalets

45 km. Paris autoroute Ouest, beau CHALET 80 m2 sur 800 m2 terrain omnisport. Px 250.000 F. Téléph. 734-34-02, après 20 h.

CREVOUX (05) Alt. 1.600 m, à 16 km Embrun
Raviss. chalet, gd séj., 5 chbres, bns, 2 wc, gar., terr. 3.000 m2, prox. pistes ski. Tous renseign. Y. LIONARD, 43, rue du Président-E.-Herriot - 69002 LYON. Téléphone : (78) 42-72-23

manoirs manoirs

PETIT MANOIR
PRÈS D'ENGHIEN
Sur 1.300 m2. ppté, arbres centenaires, 180 m2 habitables, séjour, salle à manger, 5 chambres, 2 salles de bains + 90 m2 de communs formant 4 pièces - 860.000 F.
Pour visiter : sur place samedi, dimanche, de 10 h. à 19 h. 10, rue de la Ferme (200 mètres Mairie)
SOISY-SOUS-MONTMORENCY
ou tél. heures de bureau : 350-94-04

Autor. Ouest, 50' Paris prox. golf, parc 1 ha manoir luxueus. aménag., nombr. dépend., pisc. chauf., imm., chemin. et vitraux époque. Tél. (32) 53-42-11.

viagers

LIBRE - 9e - Gd 2 p. rez-de-ch. 57.000 + 1.200 F. Fme 76 ans.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

pavillons

OISE - 35 km PARIS, part. vd maison sur 2 niveaux avec local 100 m2 sur terrain 1.400 m2. Px 380.000 F. Tél. (4) 447-88-92.

CHARTRES, vd tr. beau pavillon nf en L, type 5, s/ss-sol, combie aménag., jd. 700 m2. (37) 27-01-91.

4 km. après PONTOISE, nat. 15, GENICOURT
R. de la Procession, face mare, maison réc., 145 m2, plain-pied, ss-sol total, séj. 67 m2, 5 chb., gar. 3 voit., 2.000 m2 terrain, 550.000 F. Sam., dim, 15 h-19 h

BAGNOLES-DE-L'ORNE
Part vd splend. propriété 200 m2 tt cft, parc aménagé clos 2.200 m2 + arbres fruitiers + garage indépendant. 650.000 F. Facilités.
Tél. : (33) 37-21-31.

BRY-SUR-MARNE
Près centre - Bordure Marne Maison 4 P., cuis., s. de bains. Parfait état. - Jardin. - Garage. Prix 345.000 F. - 80 % crédit.
AG. REGNIER
254, avenue Pierre-Brossolette, 94-Le Perreux. - Tél. 324-17-62.

LIMITE ENGHIEN
Résid. PAVILLON sur ss-sol : hall, 5 P., cuis., bains. Jardin 250 m2. EXCEPT. 300.000 F. Avec 60.000 F comptant Jeudi et vendredi, 14-19 hres : 22, AV. MARGUERITE 95-SOISY. - Tél. : 989-60-60

RUEIL Vends 6 pièces + gar. 900 m2 proche forêt - 778-34-54 et 967-74-52 après 18 h. 620.000 F.

NANTERRE Mairie. Beau Pav., living dble + 6 ch., tt conft. Jard. Prix intéressant. MERGUI S.A. - 766-42-00

Près gare CLAMART à rénover, 5 Pces, terr. 380 m2. 340.000 F. 027-57-40

propriétés propriétés propriétés propriétés

Particulier vend
PROPRIETE DE RAPPORT
60 km Sud Bordeaux, b. situation, 1 km. du village, comprenant grande maison rénovée, intér. ext., chauffage central, tt cft, comprenant : 3 appts luxe, cheminée, jardin, clôturé, arborisé, grange, hangar, écurie, dépendances, petite maison de fermier, 3 pièces sans cft, le tout sur 1,5 ha., près champs.

FF 650.000. Ecr. Willy Berdoz, av. Léman 1, CH-1003, Lausanne.

Lisière forêt LYONS, ravissante PROPRIETE NORMANDE, colombages, immense living, cheminée, poutres, salon, 3 chambres, bains, jardin, préplanté 2.000 m2. Px 375.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC, 2, fg Cappeville à GISORS. Tél. (16-32) 55-06-20.

100 KM. PARIS-OUEST
FERME AMENAGEE
Séjour, 4 chambres, log. amis. JARDIN 2.000 m2. Prix 420.000 F Crédit possible A. DUSSAUSSOY « NADEL », 073-97-27 - 073-36-93.

SOLOGNE-EST
6,5 ha bord rivière eaux-vives Possibilité étangs. - Séjour, 2 chambres + dépendances. - G. GAUSSERAND, 551-24-78 +.

Bordure forêt Fontainebleau, FERME RESTAUREE 6 P + dépendansce, clos murs, jardin arborisé, bassin, 400.000 F. - Ppiaire 16 (38) 95-87-22.

BANL. OUEST. 5' gare, près Saint-Lazare, magnifique villa neuve, réception 40 m2, 4 chb., 2 bains, 1 bur., terras., sur 600 m2 terrain angle. Prix 850.000 F. Créd. possible Frais notaire réduit. Tél. : 913-07-48.

60-VILLERS-VERMONT
60 km. MER, 107 km. PARIS, maison 18e colombages, restaurée, ptres, chemin., 8 p., s/1 ha. Tél. matin 544-21-97 (430.000 F).

LUBERON - GORDES
Grande belle maison restaurée, sur 22.000 m2 bois, rivière. - Prix 550.000 F - Tél. 322-02-80.

NORMANDIE 130 km Pittoresque
Propriété de tte beauté, terrain 6.000 m2, source pelouse arbres gde maison norm. aménagée et meublée av. rech., conft ultra-moderne + petite mais. confort. + pêche truites 2 km sur la Risle, habitab. immédiat. L'ensemble 1.400.000 plus que justif. 2) Autre gde maison norm. belle et confrt. Libre décemb. 550.000. Me JOURDAIN, Beaumont-le-Roger (27). - Tél. : (32) 44-20-09.

Vds Corrèze, gde maison dépend. 1.400 m2, terrain, 150.000 F. - Tél. Paris matin-soir. 206-22-51.

DU CARACTÈRE
à cette belle ppté hab. suite s/ 1.400 m2 jard. clos. Hall, s. à m., séj., salon, 5 gdes chbres, cuis., bains, chauff., rangts, gar. atel. Prix 735.000 F avec 14.700 cpt.
ACB 72, r. Gal-Leclerc, SAINT-OUEN-AUMONE. 464-08-72.

BEAUVAIS (près). 1 h. environ Paris, gde maison RURALE 9 P. Tt cft. Révisée. Terrain boisé : 3.000 m2 - A SAISIR. 370.000 F. - 953-22-27.

6 km VERNEUIL-SUR-AVRE Très jolie maison 8 pièces principales. 3.300 m2 terrain boisé. 550.000 F. Urgent. Tél. : 605-10-08.

VALLÉE EPTE
11 km Magny-en-Vexin. Calme, ppté excel. état, hall, gd séjour, cheminée, 6 ch., cuis., bns, wc, chff. cl, lingerie, cave, bûcher, 2 gar. + mais. gard. 3 p. à am. 1.730 m2 terrain clos, 380.000 F.
AVIS 8, fg Cappeville, Gisors 16-32-55-15-05 ou Paris : 274-24-45

CŒUR GARD
Bord rivière, localité desservie, mais. b. pier., bon état, 10 gdes pces s/2 nivx, dépend., b. cour. Prix 300.000 F avec 30.000 F cpt.
AVIS 30, r. Nationale. NIMES 16-66-67-55-77 et 44-07 (même dim.), ou 274-24-45.

647 PROPRIÉTÉS
De la fermette au château. Autour de Paris, 0 à 120 km.
L'ordinateur de la **MAISON DE L'IMMOBILIER** sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents immobiliers F.N.A.I.M. 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

16 km ouest Flanc COTEAU
Jolie vue, demeure moderne, style, réception 60 m2, 4 ch., ch. serv., 3 bns, sal. jeux, dépend., beau jardin en terrasse 1.800 m2 AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET, 976-05-90.

DIRECTEMENT SUR MER
Ppté de prestige + dépendances dominant le golfe de Morbihan. Sur parc 7.900 m2. 2.100.000 F. MAT IMMOBILIER, 953-22-27.

70 km EST PARIS
Part. vend fermette caractère, séjour avec poutres et cheminée, 3-4 chambres tout confort, dépendances, jardin 1.100 m2. Prix 400.000 F. Téléph. 607-84-96.

A VENDRE :
50 km PARIS OUEST
Très belle gentilhommière. Propriété de prestige et de plaisance. Très belle décoration. Parc 7 ha, rivière, tennis, dépendances.
Rens. Th. SIMON, Tél. 387-40-27 ou 387-16-55, le matin.

FORÊT ORLÉANS
Vends ma maison récente. 6-7 P. tt conft., garage. Parc boisé 14.000 m2. Me voir dimanche 11 juin, de 15 h. à 19 h. « Les Saint-Benoît » à BOUGY-LES-NEUVILLE, par Neuville-aux-Bois, ou écrire : J. BERNARD, 17, rue Godot-Mauroy, 75009 PARIS. 742-99-09.

MAISONS-LAFFITTE
centre, gare, bel. récept. + 6 chbres, gar., terrain 1.000 m. 980.000 F. 250-67-50.

SOLOGNE
à vendre
Terrains et Territoires de 1 à 100 ha avec étangs dont certains constructibles.
Tél. matin 9 h. 30 à 11 h : 16 (38) 35-00-58.

VERNOUILLET
30 km Paris Ouest propriété sur 1 600 m2 jardin compren. salon, séj., gde cuis., entr., w-c, 3 ch., bns, s. d'eau, gren. aménageab. sous-sol total, gar. + maison de gardien tr. b. état compr. séj., cuis., s. de bns. w-c, 2 ch. tout confort. Prix : 800.000 F. L'IDV 971-60-18 ORPI.

BELLE-ILE-EN-MER (56)
ancienne ferme aménagée, 8 p., tt cft, gar., cellier, 1 500m2 jdin. TEL. : (43) 85-21-77.

L'ÉTANG-LA-VILLE
PRES MARLY-LE-ROI (78)
belle demeure, 10 p. principales, maison annexe, garage, jardin boisé de 3 000 m2, soleil, Mme MEYER-SABATIE, 9, r. Saint-Florentin 75009 Paris. TEL. : 260-15-51.

ROQUEFORT-LES-PINS (06)
mas ancien 6 p., tout confort, dépendance aménagée, 2 pièces, 750 m2 jardin. T. (43) 85-21-77.

115 ha - SOLOGNE
Est. N. 20, 170 km PARIS. Excell. propriété, chasse-pêche, agrément, 1/4 plaine, 3/4 bois, bel étang, rivière 2 rives Rendez-vous de chasse, bât. ferme Libre vente. Possibilité réduction IMMOB. REMANGEON S.A. VIERZON, 18104, B.P. 132 Téléphone : (36) 75-39-91 +.

terrains

Près VERSAILLES, 2.200 M2 partie boisée. Vue s/vallée verte pour 1 pavillon. Prix : 350.000 F Téléph. : 970-21-43.

HOULGATE (14) part. vd parcelle de 250 m2 bord mer, av. caravane 9,75 m. T. (4) 447-80-92

HOULGATE. Terrain à bâtir 2.500 m2. Eau, gaz, électricité. 59 F le m2. 359-30-85, h. bur. ou 567-07-08, après 20 heures.

SOLOGNE
A vendre
Terrains viabilisés et constructibles, avec ou sans étang et bord rivières, également terrains pour création étang. Tél. matin 9 h. 30 à 11 heures au 16 (38) 35-00-58.

fermettes

Partic. vd FERM. 5 km. CAPDENAC, 4 p. + s. de b., w.-c., chauff. centr., dépend., terrain 2,8 ha, arbres fruit. DAUDOU, Ht-Vernet, 12700 Capdenac-Gare.

Prox. LISIEUX, mais. caractère colombage à amén. Vue vallée terr. 8.000 m2. T. (31) 62-08-23.

FORÊT D'OTHE
Fermette entier. aménagée, séj., salon, 3 chbres, cuis., bains, wc, jard. 1.500 m2 avec pièce d'eau. 190.000 F avec 38.000 F cpt.
AVIS 2, rue Gl-de-Gaulle, SENS 16-86-65-09-03 - 274-24-45

Immobilier (information) Immobilier (information)

Pour trouver le logement que vous cherchez, dites simplement ALLO!

525.25.25 Information Logement
et prenez rendez-vous
• Un service et des conseils entièrement gratuits.
• Un choix de 40.000 appartements et pavillons neufs à l'achat.
Information Logement 49 avenue Kléber - 75116 PARIS.

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la FNPC, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction apportent leur concours.

Publicorps

Le Groupe CICA propose

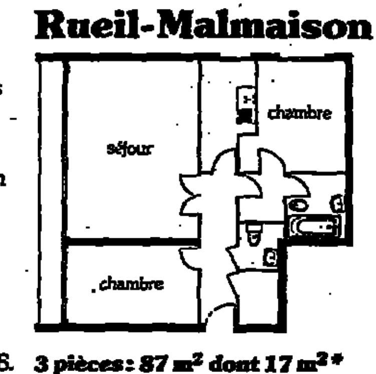
Des 3, 4 et 5 pièces pouvant bénéficier du nouveau prêt conventionné

Le Prêt Conventionné et l'A.P.L.

L'Aide Personnalisée au Logement (A.P.L.) peut compléter harmonieusement le Nouveau Prêt Conventionné en augmentant vos capacités d'emprunt. L'A.P.L. est calculée en fonction de vos revenus, de votre situation de famille, et du montant des remboursements du crédit que vous sollicitez.
Ne différez plus votre projet d'acquisition d'un grand appartement puisque vous pouvez disposer d'un crédit à partir de 11,3 % d'intérêt (hors assurance) - barème linéaire - pour une durée de 10 à 20 ans dont une partie des mensualités de remboursement peut être couverte par l'A.P.L.

Aux Terrasses de Rueil
Rue des Maris
Beaux appartements avec terrasse, parc, piscine et tennis.
Visite de l'appartement témoin tous les jours sauf le mardi de 13 h 30 à 19 h.
Tél. : 977.26.98 - 227.04.30
3, 4 et 5 pièces.
Prix fermes et non révisables au 12.03.78.
Livraison rapide.

Rueil-Malmaison



3 pièces : 87 m² dont 17 m²* de terrasse : 400.000 F

LES HAUTS DE VANVES
Rue Sadi-Carnot
Paris à 1 station de métro.
Appartement témoin : tous les jours sauf le mardi et le mercredi de 14 h à 19 h 30.
Tél. : 227.04.30 - 645.80.33
3, 4 et 5 pièces.
Prix fermes et non révisables au 12.3.78.
Livraison rapide.

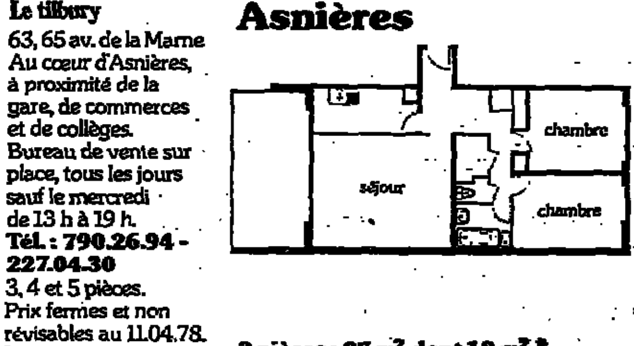
Vanves

chambre · chambre · chambre · séjour

4 pièces : 97 m² dont 10 m²* de balcon : 500.000 F

Le tilbury
63, 65 av. de la Marne
Au cœur d'Asnières, à proximité de la gare, de commerces et de collèges.
Bureau de vente sur place, tous les jours sauf le mercredi de 13 h à 19 h.
Tél. : 790.26.94 - 227.04.30
3, 4 et 5 pièces.
Prix fermes et non révisables au 11.04.78.
Livraison : 4e trimestre 1979.

Asnières



3 pièces : 97 m² dont 18 m²* de terrasse : 470.000 F

cmg conseil

Chancellerie 2
20 à 30 rue de Belfort
Un petit immeuble sur jardin près du Centre Charras. Autobus, RER, trains proches.
Renseignements et vente, appartement témoin sur place tous les jours de 13 h à 19 h 30 sauf le vendredi.
Tél. : 334 04 60
3, 4 et 5 pièces.
Prix fermes et non révisables au 12.03.78
Livraison rapide.

Courbevoie

chambre · chambre · chambre · séjour

4 pièces : 99 m² dont 17 m²* de loggia : 460.000 F

* surface périmétrique

CICA 227.04.30

M

Je désire obtenir des renseignements sur le programme
☐ Vanves ☐ Courbevoie ☐ Rueil-Malmaison ☐ Asnières
Je suis intéressé(e) par 1 appartement ☐ 3 P ☐ 4 P ☐ 5 P
☐ Utilisation du Prêt Conventionné
☐ Plan d'épargne logement
☐ HABITATION ☐ INVESTISSEMENT
NOM ____
ADRESSE ____
TÉL. ____
Veuillez retourner ce bon à CICA 45, rue de Courcelles 75008 Paris

AUJOURD'HUI

loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	SIGNES DU ZODIAQUE	SOMMES A PAYER F.
1	011	tous signes	300
	371	tous signes	300
	2 801	balance	7 000
		autres signes	700
	9 141	cancer	7 000
		autres signes	700
	8 011	sagittaire	15 300
		autres signes	1 500
	9 621	capricorne	15 000
		autres signes	1 200
	31 571	scorpion	20 000
		autres signes	1 000
2	2	tous signes	70
	202	tous signes	370
	842	tous signes	370
	0 862	scorpion	7 070
		autres signes	770
	0 402	scorpion	15 070
		autres signes	1 270
	6 482	cancer	15 070
		autres signes	1 270
	31 572	scorpion	20 070
		autres signes	1 070
3	03	tous signes	150
	883	tous signes	300
	31 573	scorpion	2 000 000
		autres signes	50 000
4	0 594	verseau	7 000
		autres signes	700
	9 394	lion	7 000
		autres signes	700
	7 204	lion	15 000
		autres signes	1 200
	31 574	scorpion	20 000
		autres signes	1 000
	07 964	capricorne	150 000
		autres signes	10 000
5	65	tous signes	180
	1 515	poissons	7 000
		autres signes	700
	3 525	taureau	7 000
		autres signes	700
	31 575	scorpion	20 000
		autres signes	1 000
	32 705	gémeaux	150 000
		autres signes	10 000
6	9 236	balance	15 000
		autres signes	1 200
	31 576	scorpion	20 000
		autres signes	1 000
	18 046	lion	150 000
		autres signes	10 000
7	7	tous signes	70
	37	tous signes	220
	2 667	sagittaire	7 070
		autres signes	770
	5 847	capricorne	7 070
		autres signes	770
	0 127	taureau	15 070
		autres signes	1 270
	8 967	gémeaux	15 070
		autres signes	1 270
	31 577	scorpion	20 070
		autres signes	1 070
	30 147	bélier	150 070
		autres signes	10 070
8	5 108	vierge	15 000
		autres signes	1 200
	31 578	scorpion	20 000
		autres signes	1 000
	00 838	sagittaire	150 000
		autres signes	10 000
	09 578	taureau	150 000
		autres signes	10 000
	30 758	cancer	150 000
		autres signes	10 000
	34 688	balance	150 000
		autres signes	10 000
9	99	tous signes	150
	509	tous signes	300
	809	tous signes	300
	3 599	bélier	7 150
		autres signes	850
	9 749	gémeaux	7 000
		autres signes	700
	1 009	poissons	15 000
		autres signes	1 200
	2 099	verseau	15 150
		autres signes	1 350
	8 899	bélier	15 150
		autres signes	1 350
	31 579	scorpion	20 000
		autres signes	1 000
	27 069	scorpion	150 000
		autres signes	10 000
0	450	tous signes	300
	2 700	vierge	7 000
		autres signes	700
	31 570	scorpion	20 000
		autres signes	1 000
	12 880	vierge	150 000
		autres signes	10 000
	26 050	verseau	150 000
		autres signes	10 000
	37 190	poissons	150 000
		autres signes	10 000

Signes du Zodiaque
TIRAGE DU 7 JUIN 1978
PROCHAIN TIRAGE LE 14 JUIN 1978 à ANGLET (Pyrénées-Atlantiques)
78 — 27e

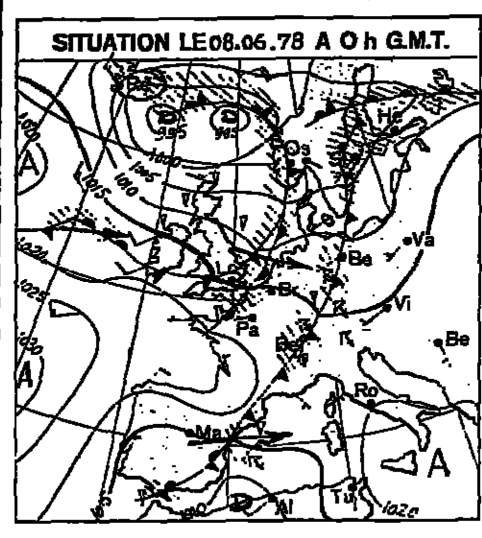
LOTO — TIRAGE No 23

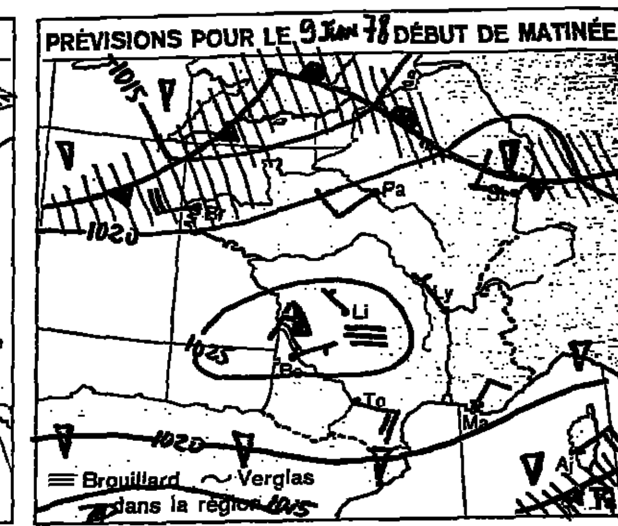
1 8 13 21 35 43

NUMERO COMPLEMENTAIRE 24

PROCHAIN TIRAGE LE 14 JUIN 1978 — VALIDATION JUSQU'AU 13 JUIN APRES-MIDI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le jeudi 8 juin à 0 heure et le vendredi 9 juin à 24 heures :

L'ancienne perturbation orageuse qui affectera encore jeudi la moitié sud de la France se décalera lentement vers la Méditerranée et sera suivie d'une légère hausse de pression. Les nouvelles perturbations atlantiques pénétreront faiblement sur la moitié nord de la France, mais elles seront généralement peu actives.

Vendredi, des Pyrénées au sud du Massif Central, aux Alpes et à la Corse, le temps sera très nuageux le matin, avec quelques averses orageuses possibles. Le ciel s'éclaircira au cours de l'après-midi. De l'Aquitaine au Centre et à l'Est, le temps sera très brumeux en début de matinée et passagèrement ensuite.

Sur les autres régions, le ciel sera généralement très nuageux, des pluies intermittentes se produiront au nord de la Loire ; elles seront le plus souvent faibles, mais elles pourront devenir modérées près de la Manche.

Les vents seront modérés ou parfois assez forts, de secteur est, dans les régions méditerranéennes ; ils souffleront modérés, de secteur ouest, près de la Manche ; partout ailleurs, ils seront généralement faibles.

Les températures varieront peu.

Jeudi 8 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 019,6 millibars, soit 764,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 7 juin ; le second, le minimum de la nuit du 7 au 8) : Ajaccio, 30 et 15 degrés ; Biarritz, 17 et 15 ; Bordeaux, 23 et 12 ; Brest, 17 et 12 ; Caen, 19 et 13; Cherbourg, 16 et 12; Clermont-Ferrand, 25 et 13 ; Dijon, 25 et 15 ; Grenoble, 28 et 13 ; Lille, 21 et 11 ; Lyon, 27 et 17 ; Marseille, 27 et 18 ; Nancy, 25 et 16 ; Nantes, 21 et 12 ; Nice, 23 et 16 ; Paris - Le Bourget, 21 et 13 ; Pau, 19 et 15 ; Perpignan, 23 et 18 ; Rennes, 21 et 14 ; Strasbourg, 28 et 17 ; Tours, 21 et 13 ; Toulouse, 24 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 17 degrés ; Amsterdam, 21 et 13 ; Athènes, 28 et 18 ; Berlin, 30 et 17 ; Bonn, 22 et 13 ; Bruxelles, 21 et 20 ; Le Caire, 29 (min.) ; îles Canaries, 22 et 15 ; Copenhague, 24 et 14 ; Genève, 25 et 16 ; Lisbonne, 23 et 13 ; Londres, 18 et 13 ; Madrid, 24 et 16 ; Moscou, 26 et 14 ; New-York, 23 et 20 ; Palma-de-Majorque, 29 et 20 ; Rome, 28 et 14 ; Stockholm, 27 et 15 ; Téhéran, 34 et 23.

Bourses

PRIX « DÉCOUVERTE DU JAPON »

L'Association de presse France-Japon, rappelle que les candidats à son prix annuel « Découverte du Japon » (*le Monde* du 10 mai), doivent adresser avant le 10 juin (date de la poste) en triple exemplaire un mémoire d'une centaine de lignes dactylographiées au maximum sur le sujet de l'étude ou de l'enquête qu'ils souhaitent mener ou compléter au Japon.

★ Association de presse France-Japon, 14, rue Cimarosa, 75116 Paris, tél. 727-30-90.

Visites, conférences

VENDREDI 9 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., métro Sully-Morland : « Le Marais » (A travers Paris).

15 h., devant la grille, à droite du parvis : « Notre-Dame » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 40, rue Pascal : « D'un atelier d'icônes à la Cité fleurie » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 17 h., FIAP, 30, rue Cabanis, MM. Maugard et B. Huet : « Les tendances architecturales du PAN 10 ».

18 h. 30, Centre Georges-Pompidou, avec Brice Lalonde : « Ecologie et retour de la nature » (revue « Autrement »).

20 h. 30, 26, rue Bergère, Suryakanta : « La source du bonheur » (L'Homme et la Connaissance).

20 h. 30, 11 bis, rue Keppler : « La Bhagavad Gita et l'esprit de religion » (Loge unie des théosophes), entrée libre.

20 h. 45, centre administratif de Sartrouville (renseign. : 913-50-82), MM. A. Jacquard, R. Pac : « Science et racisme » (Cercle d'études de la Nouvelle Critique).

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 8 juin 1978 :

DES DECRETS

● Portant majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat à compter du 1er juin 1978 ;

● Portant codification des textes concernant la construction et l'habitation.

PRESSE

UNE PAGE « UNE » TRANSATLANTIQUE

Une « première mondiale » de transmission par satellite d'une page en couleurs commune à deux journaux situés de part et d'autre de l'Atlantique a eu lieu mardi soir. Transmise depuis l'imprimerie du *Glob démocrat*, quotidien publié à Saint-Louis (Missouri, Etats-Unis), la page « une » de ce journal a été reçue à l'imprimerie du *Progrès de Lyon*, à Chassieu (Rhône) après un voyage transatlantique par l'intermédiaire du satellite géostationnaire américain Intelsat IV A.

En réalité ce sont quatre images en fac-similé — l'une en noir, les autres dans les couleurs fondamentales (rouge, jaune et bleu) — qui ont été acheminées successivement, d'abord par câble à Washington, puis à Richmond (Virginie), puis, après leur transmission par satellite via la station de réception française de Bercenay-en-Othe (Aube), à Chassieu.

Cette page commune, qui a effectué en tout 150 000 kilomètres, comporte des messages de vœux et d'amitié des présidents Carter et Giscard d'Estaing. L'expérience se poursuit à l'occasion de la semaine Aviation-Jeunesse qui se déroule à Lyon jusqu'au 11 juin.

MOTS CROISÉS

PROBLEME Nº 2 094

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II	■					■	■		
III				■		■			
IV			■						■
V								■	
VI									
VII			■		■	■			
VIII	■			■			■		
IX									
X		■					■		
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Assurance contre le viol. — II. Marque le coup ; Relation pour un familier des cercles. — III. Se sent de loin ; La place normale d'un lit. — IV. Invite à se dépêcher ; Lumière depuis longtemps éteinte. — V. Le maître et ses élèves. — VI. Dépendent d'un agencement de couleurs dû au hasard. — VII. Ancien séjour princier ; D'un auxiliaire. — VIII. Terme musical ; N'a pas toujours libre cours ; Note. — IX. Font que, bien souvent, des oiseaux s'envolent du nid. — X. On ne saurait se fier à son homme ; Cri. — XI. Ancienne figure ; Font de fréquentes apparitions dans le domaine des airs.

VERTICALEMENT

1. Veille à la conservation des espèces ; Séduisit. — 2. Sont appelés à voir les choses de haut. — 3. Sur une carte d'Alsace ; Participe ; Pas réellement blanc. — 4. Partie de dames ; Prénom ; Excuse d'écrivain paresseux. — 5. Ont donné naissance à une série noire ; Trous. — 6. Devises ; On peut se reposer sur lui les yeux fermés. — 7. Ne s'est pas encore épanouie. — 8. Préposition ; Se mit, la vie durant, au service de Dieu. — 9. Il n'est pas étonnant qu'on le rencontre dans les bois ; Voient défiler de bien vilains oiseaux.

Solution du problème nº 2 093

Horizontalement

I. Flatterie. — II. Epouseur. — III. Toupet ; Lô. — IV. Urnes. — V. Moi ; Réa. — VI. Essence. — VII. Di ; S.A. — VIII. Encor ; Nil. — IX. Souplesse. — X. Ure. — XI. Fier ; Etex.

Verticalement

1. Timides. — 2. Léo ; Inouï. — 3 Apulie ; Cure. — 4. Top ; Stoper. — 5. Tueurs ; RI. — 6. Estrées ; Eve. — 7. Ré ; Nanans. — 8. Iule ; Isée. — 9. Eros ; Elle.

GUY BROUTY.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

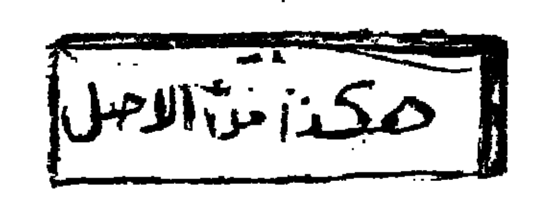
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : nº 57437.



Le Monde

économie

CONJONCTURE

LE C.N.P.F. CHANGE DE TON : LES CONDITIONS D'UNE REPRISE GÉNÉRALE NE SONT PAS ENCORE RÉUNIES

« *La conjoncture ne s'est pas nettement améliorée par rapport à avril et les conditions d'une reprise générale ne sont pas encore réunies* », écrit le C.N.P.F. (Conseil national du patronat français) dans sa dernière analyse de conjoncture.

« *Le rythme actuel de l'expansion,* poursuit le C.N.P.F., *permet sans doute de maintenir l'équilibre de nos échanges avec l'extérieur, mais il ne saurait suffire à lui seul à stabiliser l'activité économique et l'emploi.*

» *Actuellement, aucun élément de la conjoncture ne permet de prévoir un redémarrage de l'activité au cours des tout prochains mois, en raison à la fois du manque de vigueur de l'environnement international, de l'évolution très contrastée des différents secteurs de l'économie française et de l'insuffisance de l'investissement. Ce dernier aspect de l'activité économique est le plus inquiétant. Voici maintenant plus de quatre ans que l'équipement industriel des entreprises privées stagne, alors que l'évolution technologique est fulgurante et que plusieurs de nos concurrents s'équipent en matériel ultra-moderne. La raison de ce phénomène très préoccupant doit être recherchée dans la situation financière des entreprises, profondément dégradée par la crise de ces dernières années.* »

[« *Le climat des affaires s'est sensiblement amélioré* », écrivait le C.N.P.F. dans sa note de conjoncture d'avril, ajoutant : « *L'attitude prudente des agents économiques (...) a fait place à un retour de la confiance qui se traduit aujourd'hui par un déblocage des commandes.* »]

● ERRATUM. — Dans l'article consacré à la « Révision en baisse des comptes de la nation » (*le Monde* du 8 juin, page 41), une coquille typographique nous a fait écrire dans notre première édition : « *La promesse faite par M. Barre d'un maintien en 1978 du pouvoir d'achat des salariés gagnant moins de 3 000 francs par mois comporte déjà de sérieux risques.* » Nous aurions dû imprimer : « *30 000 francs par mois* ».

M. MONORY S'ATTEND A UNE CROISSANCE INFÉRIEURE A 3 %

Confirmation d'une baisse prochaine des taux bancaires

Exposant la politique du gouvernement au Club d'aujourd'hui, M. Monory a déclaré le 7 juin : « *Nous risquons de faire moins de 3 % d'augmentation du PIB* (Produit intérieur brut) *cette année. Mais cela facilite le retour à l'équilibre de la balance commerciale* (1). Le ministre de l'économie a également annoncé la conclusion prochaine de contrats de programme de trois ans avec les entreprises nationalisées.

A propos du budget de l'Etat, il a déclaré : « *Si l'on peut accepter un déficit de 15 à 20 milliards de francs, on ne pourrait pas en accepter un de 40 milliards de francs.* »

S'agissant de la politique des prix, M. Monory a ajouté : « *La liberté des prix n'a aucune importance ; l'important, c'est le transfert des responsabilités vers des dizaines de milliers de chefs d'entreprise. Il faut accepter le jeu total de la concurrence. Il n'y aura donc pas de prêts bonifiés et les entreprises devront emprunter au taux du marché. Nous devrons étudier de quelle façon l'efficacité des crédits à l'exportation pourrait être améliorée.* »

Concernant l'encadrement du crédit, M. Monory a précisé : « *Je suis pour la liberté des taux bancaires. Il faut coller aux réalités du marché, monter les taux quand il baisse. Les taux d'intéquand il baisser. Les taux d'intérêt vont baisser rapidement. Il s'agit de reprendre un peu de pouvoir d'achat quand on en a trop donné dans les années précédentes.* »

(1) Dans l'interview qu'il avait accordée il y a trois semaines au *Monde* (nos éditions du 17 mai), M. Monory avait déclaré : « *J'espère que nous dépasserons un peu 3 % de croissance économique cette année.* »

RENAULT : la grève a repris à Flins aussitôt la réouverture de l'usine

Poursuite de l'occupation à Cléon

Aucun vote, jeudi matin 8 juin à l'usine Renault de Cléon, où les ouvriers, barricadés, poursuivaient l'occupation des locaux, s'attendant à une prochaine intervention des forces de l'ordre, des rumeurs faisant état d'une arrivée imminente de la police.

A Flins, où la direction a rouvert l'usine, après trois jours d'arrêt, les ouvriers des presses ont aussitôt repris leur grève.

Hormis Sandouville, où cinq cents salariés sur quatre mille ont arrêté le travail pour manifester au Havre, et Douai où cent cinquante salariés sont en grève sur un effectif de six mille neuf cents personnes, la situation, selon la direction, était calme dans les autres établissements, notamment au Mans et à Boulogne-Billancourt.

Le premier ministre a indiqué, jeudi matin, à France-Inter, que le gouvernement n'entendait pas se substituer aux responsables de la Régie. Il a lancé un appel aux travailleurs de Renault pour qu'ils mesurent les difficultés dues à la concurrence car, a-t-il averti, ils seraient les premières victimes d'une crise grave.

D'autres conflits ont éclaté en province : chez Berliet-Vénissieux, entraînant un look-out partiel, et aux Aciéries de Pompey (Meurthe-et-Moselle), où une grève de soixante ouvriers a quasiment paralysé l'usine.

La direction de la Régie : fermeté et inquiétude

Officiellement, la direction de Renault se tait. Silence aux demandes *de réouverture de discussions* présentées par les syndicats. Silence officiel aux questions des journalistes qui souhaitent des explications *ou désirent* entrer dans les usines de Flins ou de Sandouville, pour apprécier le degré de combativité des salariés. Seules exceptions : des *réponses concises du service de* presse sur le nombre de grévistes, le niveau des salaires et des communiqués officiels.

La situation de l'entreprise est en tout cas paradoxale. Pilote dans le domaine social, Renault semble être toujours en avance, du moins, pour certains avantages sociaux : la durée du travail est inférieure à celle qu'appliquent les concurrents ; les salaires, affirme-t-on, y sont en moyenne supérieurs de 18 % à ceux des ouvriers de Peugeot. Combien gagne un O.S. chez Renault ? 3 200 F indique la direction ; 2 600 F rétorquent les syndicats (1). Quiproquo habituel. Pour l'ouvrier, le salaire c'est la paye qu'on reçoit chaque quinzaine ou chaque mois et cela représente, après paiement des cotisations, environ 2 600 F par mois. Pour la direction, où l'on parle de « ressources mensuelles », un O.S., qui a un an d'ancienneté, gagne 3 200 F brut, avant déduction des cotisations ouvrières mais avec les primes (l'ensemble des primes mensuelles, semestrielles ou annuelles est alors divisé par 12). Ces dernières années, un effort certain a été accompli en faveur des bas salaires ; en dix ans, l'écart entre la rémunération la plus faible et le traitement d'un cadre supérieur est passé de 5,46 à 4,10.

Conditions de travail

L'amélioration des conditions de travail constitue un autre objectif de la direction. Des expériences d'ampleur variable sont appliquées ; à Douai, par exemple, la prise en compte du facteur travail a impliqué des investissements supérieurs à 20 % de ceux qui sont prévus pour une usine traditionnelle.

Personne n'affirme, pour autant, que ce soit le paradis à la Régie. Chez Renault comme ailleurs, un travail d'O.S. reste pénible, monotone. La crise économique ainsi que l'orientation gouvernementale en matière de salaires ne facilitent pas la recherche d'une politique sociale nouvelle. Pourtant, la direction a essayé d'amorcer des négociations dites qualitatives, coûteuses à terme. L'idée principale consiste à bâtir un plan de promotion évitant à l'O.S. de rester un « robot à vie ». Mais les syndicats, qui sont prêts à discuter de formules nouvelles, entendent bien obtenir tout de suite des satisfactions concrètes : accroissement du pouvoir d'achat, réduction de la durée du travail. Impossible, a déjà répondu la Régie avant l'aggravation du conflit ; dans la situation actuelle, il ne peut être question d'accroître la masse salariale, sinon ce serait la catastrophe. Les syndicats le savent, laisse entendre la direction ; alors que veulent-ils ?

Négociation au sommet à la Régie, comme le réclame la C.G.T. ? Discussion au sommet, mais aussi pourparlers décentralisés dans les usines, comme le souhaite la C.F.D.T. ? La régie Renault semble hésiter : depuis des années, elle a accepté de centraliser les négociations, afin de réduire les disparités entre les usines (ramenée à 1,75 % pour les salaires). Faut-il changer de méthode ? La direction semble craindre que la proposition cédétiste n'aboutisse finalement pour la Régie à devoir pratiquer une politique d'échelle de perroquet, accordant là-bas ce qui a été offert ici.

Faut-il reprendre vite les discussions au sommet ? La direction, qui, dans les conflits précédents de 1971, 1973, 1975, a déjà laissé traîner les choses, se demande si une réponse trop rapide ne serait pas interprétée comme un aveu de faiblesse face à la C.G.T.

Dans ce curieux conflit, tout le monde hésite. Pour les syndicats, qui s'interrogent sur la combativité des salariés à trois semaines des départs en congés (2), la question est de savoir quel est le rapport de forces face à la direction. Est-il vrai que la Régie, qui n'embauche plus — alors que Peugeot et Citroën recrutent, — est dans l'impossibilité d'accroître l' « enveloppe » financière destinée au « social » ? Pour la direction, les questions sont aussi délicates : la C.F.D.T. est-elle crédible ? La C.G.T. entend-elle se battre pour ébranler seulement la « politique Barre » de maintien du pouvoir d'achat et obtenir un « troisième tour social » ? Ou bien son objectif est-il de déclencher un vaste combat, dont l'objectif à terme serait d'aboutir — dans six mois, dans un an — au discrédit de la majorité politique actuelle et à un retour aux urnes ? Ces questions chuchotées ici et là dans les milieux patronaux, et pas seulement à la Régie, reflètent une fois de plus l'inquiétude, jusqu'à présent masquée, de nombreux dirigeants patronaux ou politiques.

J.-P. D.

(1) Un ouvrier (O.S., dix ans d'ancienneté, soit la moitié des effectifs) gagne 3 000 F brut par mois, 3 400 F en « ressources mensuelles » ; un O.S. qui a atteint le niveau maximum gagne pour sa part de 3 300 F à 3 800 F.

(2) 30 à 40 % des ouvriers de la Régie partiront en congés au début de juillet : 70 % à Boulogne-Billancourt, 50 % à Sandouville, 33 % à Cléon.

Un O.S. de Billancourt : « Quatre ans ça suffit »

Un bistrot plein de vacarme, place Jules-Guesde à Billancourt. Leur journée terminée, quelques jeunes ouvriers s'approchent du billard électrique. L'un de ces jeunes gens s'appelle Saïd. Grand, maigre, un regard brûlant sous un front plissé, il a l'air d'un gosse qui a vieilli trop vite.

Saïd a vingt-cinq ans. Il est O.S. chez Renault depuis quatre ans. « En Algérie, *dit-il,* j'étais dans une fabrique de pièces mécaniques. Mais mon père est mort, ma mère était malade et souvent nous avions faim. Alors je suis venu en France. J'envoie 1 000 francs à la famille tous les mois, le tiers de ma paie. »

Saïd est hébergé dans un foyer d'immigrés dans la Seine-Saint-Denis : « On se lève à 5 heures, souvent après une mauvaise nuit, parce que tout le monde, au foyer, fait les trois-huit. Il y en a qui reviennent du boulot la nuit ; alors forcément on est réveillé. Dans le car de ramassage, on dort encore un peu. »

Son travail ? « J'ai trouvé de l'embauche comme O.S. à l'atelier P 38. Des amis m'ont dit que j'avais de la chance. Mais tu sais ce que c'est qu'un O.S. ? Toute la journée devant les presses, cela fait un bruit d'enfer. Plus de cent décibels ! Quand je sors, j'ai les oreilles qui bourdonnent. Même la nuit, dans mes rêves, j'entends les machines. On travaille debout. Quelques minutes de pause toutes les heures, à peine le temps d'enlever ses gants et d'aller aux toilettes ou dans la salle de repos. A part ça, et une demi-heure pour manger, la vie se passe devant cette presse qui monte et descend. On prend les pièces dans les chariots — certaines pèsent plus 5 kilos, — et puis, de nouveau, on presse sur le bouton, on fait repartir la machine. C'est comme ça toute la journée, ou toute la nuit. »

Depuis trois ans, le montage des voitures a évolué, les tâches effectuées sur les chaînes sont plus complexes, car les véhicules eux-mêmes sont plus sophistiqués. « Surtout, *ajoute Saïd,* les cadences ne cessent d'augmenter. Quand tu n'y arrives pas, tu reçois un avertissement. Après trois avertissements, c'est la porte. Mais comme les contremaîtres exigent des cadences de plus en plus rapides, je me demande s'ils ne le font pas exprès. »

C'est pourquoi Saïd en a « ras le bol » *comme tant d'autres O.S. :* « Quatre ans, ça suffit ! » *Il souhaite à présent devenir cariste — conducteur des chariots élévateurs qui transportent les pièces — ou, à tout le moins, ouvrier professionnel.*

Autres raisons plus personnelles : « Comme beaucoup de camarades, je voudrais me marier, rentrer un jour en Algérie, mais pas comme simple O.S. Si je suis venu en France, c'est pour travailler et, en échange de ce travail, apprendre un métier. Mais les patrons refusent. Nous ne sommes que des pions, de simples robots... » *Saïd se détourne et secoue brutalement, presque rageusement, le billard électrique :* « Etre O.S., est-ce que c'est un vrai métier ? »

Sur les grèves de Flins et de Cléon, Saïd reste peu loquace : « Ce qui se passe ailleurs ne me regarde pas. Mais ici, je suis les consignes syndicales. Je pense simplement que si les immigrés se battent pour avoir le P.1 — le statut de l'ouvrier professionnel — c'est l'ensemble des ouvriers de Renault qui en profiteront. Mais si je raconte ça devant un contremaître, il dira que je fais de la politique... » — J. B.

M. Chérèque (C.F.D.T.) critique la C.G.T. et la direction de Renault

Constatant les divergences qui s'extériorisent dans le conflit Renault, entre la C.G.T. et la C.F.D.T., M. Jacques Chérèque, secrétaire général de la Fédération générale de la métallurgie C.F.D.T., nous a déclaré :

» *La C.G.T. veut se réhabiliter publiquement aux yeux de ceux qui se demandaient si elle avait abandonné sa vocation syndicale.*

» *En fait, elle ne renonce pas à sa stratégie qui la conduit à alterner, selon les moments, les formes et la nature et les objectifs de son engagement entre le social et le politique. Elle le fait en déclarant soutenir tous les conflits, mais elle ne s'engage pas pour autant dans une pratique d'action qui déboucherait sur des résultats cohérents à la hauteur des problèmes posés. Sous le couvert d'un discours unitaire, elle cherche à mettre la C.F.D.T. en difficulté.*

» *La C.F.D.T. refuse un comportement jusqu'au-boutiste. Comment négocier réellement le « ras-le-bol » des O.S. sans viser simultanément, dans l'immédiat, toute la structure patronale, la gestion sociale et industrielle actuelles ? On sait que la direction de Renault peut écraser le conflit, ou bien que celui-ci pourra se prolonger en luttes dont l'issue n'est pas prévisible.*

» *La direction veut enfermer les travailleurs en grève sur son terrain, à Flins ou à Cléon. Il ne faut pas tomber dans le piège, mais, au contraire, développer la pression des salariés, sans pratiquer des formes d'action minoritaires, telle l'occupation, avec quelques centaines de travailleurs sur un effectif de plusieurs milliers. Il convient de ne pas se dissimuler la portée limitée des grèves de trois à quatre heures effectuées mercredi, dans les différentes usines : elles sont la réaction normale contre l'intervention des « flics ».*

» *A Flins, la direction a la responsabilité de faire des propositions adaptées à la situation des travailleurs des presses, propositions qui manifestent sa volonté de régler certains problèmes présentés dans ces ateliers, même si ces solutions doivent s'étaler dans le temps.*

» *A Cléon, d'autre part, la C.F.D.T. propose que tous les travailleurs de l'usine décident des formes d'action qui les mobilisent. C'est le sens de la proposition de notre intersyndicale, portant sur quatre heures de grève à effectuer dans tous les établissements Renault, chaque semaine, pendant tout le mois de juin.*

» *Cette forme de lutte, à notre avis, si elle s'accomplit dans l'unité, permettra de préciser les problèmes qui se posent, et de les négocier là où ils existent, dans les meilleures conditions d'efficacité, y compris au niveau central.* »

● *La fédération de la métallurgie C.G.C. : les syndicats sont dépassés !* — Après s'être déclaré traumatisé par le fait que les différents mouvements à Flins et à Cléon aient complètement échappé aux syndicats, M. Paul Marchelli, le mercredi 7 juin, a rappelé les lignes directrices de l'action de la C.G.C. : amélioration des conditions de travail, des salaires, réouverture des négociations sérieuses avec la direction de Renault. Il a ajouté qu'il n'existe toujours pas d'unité d'action entre C.G.T., C.F.D.T. et C.G.C. et qu'en aucun cas il n'y avait eu de la part des syndicats une volonté politique délibérée de monter des affaires comme Flins et Cléon qui ne s'apparentent ni à une revanche ni à un troisième tour.

DEUX ÉTABLISSEMENTS OCCUPÉS SONT ÉVACUÉS PAR LA POLICE

L'Union départementale C.F.D.T. de la région parisienne, la fédération C.G.T. des services publics et de santé, et le Dr Jean Aymé, président du Syndicat national des psychiatres des hôpitaux, ont dénoncé, mercredi 7 juin, l'intervention des forces de police, la veille, contre des grévistes qui occupaient l'hôpital Sainte-Anne, à Paris. L'U.D. C.F.D.T. « *rappelle la nécessité de préserver l'unité des quatre organisations syndicales (C.F.D.T., C.G.T., F.O. et C.F.T.C.) engagées dans le conflit* ». Elle demande que « *de réelles négociations puissent s'ouvrir, afin qu'une issue positive soit donnée à l'action menée par le personnel* » (Pour la fédération C.G.T. des services publics et de santé, « *une riposte massive doit partout être engagée, pour faire échec à la répression du pouvoir* ».

A Cambrai, les forces de l'ordre sont également intervenues, ce jeudi 8 juin vers 6 heures, pour faire évacuer les piquets de grève, qui bloquaient l'entrée de l'entreprise La Lainière. Il n'y a pas eu d'incident.

ÉPARGNE

AU CONSEIL DES MINISTRES

Les fonds communs de placement nouvel instrument d'épargne publique

Le projet de loi adopté le mercredi 7 juin par le conseil des ministres a pour objet de généraliser la formule des fonds communs de placement. Il étend leur champ, qui, jusqu'à présent, était limité à la gestion des portefeuilles de valeurs mobilières constituées en application des dispositions relatives à la participation des salariés et aux plans d'épargne d'entreprise.

Cette nouvelle possibilité de gestion collective devrait permettre de répondre aux souhaits des épargnants qui ne disposent pas d'un portefeuille d'actions suffisant pour justifier une gestion directe et personnalisée, mais désirent orienter de façon assez précise leurs placements.

Destinée à favoriser l'arrivée en Bourse de nouvelles catégories d'investisseurs, elle constitue un complément logique du projet de loi relatif à l'orientation de l'épargne vers le financement des entreprises et à la détaxation des placements en actions, que le gouvernement vient de déposer sur le bureau de l'Assemblée nationale.

La formule des fonds communs de placement est très particulière. Largement répandue à l'étranger (Allemagne fédérale, Suisse, Etats-Unis), elle a le statut juridique d'une indivision, dans laquelle les porteurs de parts co-indivisaires n'ont d'autre pouvoir que celui de se faire racheter leurs parts à tout moment (et non celui de faire cesser l'indivision, comme le veut le droit commun). Cette formule est beaucoup moins rigide que celle des sociétés d'investissement à capital variable (SICAV), créées en 1964, et qui sont, elles, dotées de tout l'appareil des sociétés anonymes (assemblée générale annuelle, conseil d'administration, tenue des comptes conforme à la loi de 1966, etc.). Elle a été longtemps regardée avec suspicion en France, où les pouvoirs publics — alarmés par les « bavures » à l'étranger, comme celle de l'I.O.S. de M. Cornfeld — avaient limité son utilisation à l'emploi de fonds recueillis au titre de l'ordonnance de 1967 sur la participation aux fruits de l'expansion, sans l'ouvrir au grand public. Cette fois-ci, le pas est franchi, mais les contrôles et sûretés antérieures sont renforcés.

A l'obligation de dissocier le gérant du fonds (en général une société spécialisée) du dépositaire des capitaux recueillis (un établissement agréé), vont s'ajouter celles de respecter certaines règles, qui seront fixées par décret, sur la composition et la répartition des avoirs. Les fonds devront aussi se soumettre au contrôle tant des commissaires aux comptes que de la commission des opérations de Bourse munie de pouvoirs renforcés. Aucun démarchage public ne sera autorisé, même dans les banques, qui pourrait simplement proposer la formule à leurs clients sans affichage direct.

La composition de ces fonds de placement sera fixée par un règlement particulier : sous réserve de certaines restrictions, elle pourra être axée sur des secteurs bien particuliers de l'économie, et certaines branches industrielles. En cela, elle se distinguera de celle des SICAV, dont la règle d'or est la division des risques (pas plus de 5 % placés dans le capital d'une même société, et investissement de 30 % du total des fonds au moins en obligations).

Dans l'esprit des pouvoirs publics, la formule des fonds communs de placement devrait combler une lacune entre celle des SICAV (27 milliards de francs à l'heure actuelle), destinée aux petits épargnants qui ne veulent rien connaître de la gestion des actions et celle des portefeuilles gérés directement par des intermédiaires, avec un plancher assez élevé (100 000 francs au minimum). Il s'agirait donc de créer une gérance de portefeuille popularisée, et orientée vers des secteurs bien particuliers. — F. R.

ÉTRANGER

JAPON

● *La balance commerciale japonaise* a été excédentaire de 2,3 milliards de dollars en avril, soit un peu moins qu'en mars (3,1 milliards de dollars), mais nettement plus qu'en avril 1977 (1,8 milliard de dollars). Pour les quatre premiers mois de l'année, la balance commerciale est déjà excédentaire de 8,1 milliards de dollars, soit presque le double du surplus dégagé pendant la même période de 1977, qui avait été de 4,5 milliards (+ 17,6 milliards pour toute l'année 1977). La balance des paiements courants a, quant à elle, dégagé un surplus de 1,7 milliard de dollars en avril 1977 supérieur à celui d'avril 1977 (1,3 milliard de dollars). Pour les quatre premiers mois de l'année, l'excédent est de 5,7 milliards de dollars, soit presque le triple de celui qui avait été dégagé pendant la même période de 1977 (2,1 milliards de dollars.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep + ou Dép. —		Rep + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,5910	4,6010	— 7	+ 17	— 17	0	— 55	0
$ can.	4,1090	4,1130	— 20	+ 10	— 38	— 10	— 95	— 25
Yen (100)	2,0840	2,0870	+ 75	+ 100	+ 150	+ 185	+ 485	+ 530
D. M.	2,2030	2,2070	+ 57	+ 90	+ 125	+ 175	+ 480	+ 578
Florin	2,0580	2,0620	+ 45	+ 65	+ 100	+ 125	+ 310	+ 350
F. B. (100).	14,0900	14,1180	+ 280	+ 370	+ 510	+ 630	+1320	+1570
F. S.	2,4100	2,4160	+ 120	+ 145	+ 260	+ 295	+ 800	+ 845
L. (1 000)..	5,3440	5,3550	— 152	— 115	— 272	— 205	— 900	— 750
£	8,3800	8,3900	— 280	— 215	— 610	— 514	—1600	—1470

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 1/16	3 7/16	3 5/16	3 9/16	3 5/16	3 9/16	3 7/16	3 11/16
$ E.-U	2 11/16	3	7 9/16	7 15/16	7 13/16	8 1/16	8 5/16	8 11/16
Florin	4 1/2	5	4 3/8	4 13/16	4 7/16	4 13/16	5 1/16	5 7/16
F. B. (100)	3 3/4	4 1/2	5 1/8	5 5/8	5 3/8	5 7/8	6 1/8	6 5/8
F. S.	5/16	11/16	1	1 1/16	1 1/16	1 5/16	1 7/16	1 11/16
L. (1 000)..	10	11	11 1/2	12 1/8	12 1/8	12 3/4	13 1/8	13 3/4
£	9 3/4	10 1/2	10 1/2	11 1/4	11 1/8	11 7/8	12	12 1/2
Fr. franç..	7 7/8	9 5/8	9 1/2	10	9 1/2	10 1/8	10 1/8	10 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉNERGIE

POINT DE VUE

Syndicalisme, technocratie et politique

Pour protester contre le projet de loi sur les économies d'énergie et l'utilisation de la chaleur qui, selon les syndicats C.G.T. et C.F.D.T., porte atteinte à la loi de nationalisation, plusieurs milliers de salariés d'Electricité de France et de Gaz de France se sont réunis, ce 8 juin, sur l'esplanade des Invalides. Ce projet de loi doit encore être discuté par la commission de la production et des échanges le 15 juin, avant d'être soumis le 21 au Parlement.

M. Julien Schvartz, député (R.P.R.) de la Moselle, précise ci-dessous la portée de ce texte, et explique pourquoi il estime infondées les craintes des syndicats.

par JULIEN SCHVARTZ

Le projet de loi sur les économies d'énergie et l'utilisation de la chaleur a *déclenché*, en quelques jours, une *petite tempête au sein d'Elec*tricité de France. Les craintes exprimées par les syndicats de cet établissement public national me paraissent infondées et de tels *mouvements* de *protestation*, organisés dans la précipitation, peuvent aussi bien trouver *leur* source dans un manque de *sang-froid* que dans des calculs politiques dépassant de loin ce *pauvre* texte. On travestit trop vite, à *mon sens*, la lutte des classes en lutte des castes, et l'on confond monopole de la distribution d'électricité et monopole du *sens* de l'intérêt *général*.

L'article 8 du projet de loi, qui provoque *tant* de véhémence parce *qu'il prévoit* que des centrales électro-calogènes, alimentant des réseaux de chauffage urbain (dont la *création* ferait d'ailleurs *l'objet* d'un *décret en Conseil d'Etat*), *pourraient* être construites et gérées en dehors d'E.D.F., mérite certes d'être précisé. Le rapporteur, mon ami Pierre Weisenhorn, a fait, sur ce point, des propositions qui ont recueilli l'accord de trois sur cinq des organisations syndicales d'E.D.F. Je suis convaincu que la suite des travaux parlementaires ramènera les agitations actuelles à leurs justes proportions. Cependant, les études menées à l'occasion de l'examen de ce *projet de loi* ont fait apparaître deux évidences.

Il me semble, tout d'abord, *que* si des *procès* d'intention ont pu être instruits à l'encontre de *ce projet* de *loi*, c'est parce qu'il est difficile de croire que c'est pour faire des économies *d'énergie* que le *gouvernement propose* d'aménager la loi de nationalisation de 1946 alors même *que sa* politique d'économie d'énergie s'*étiole* de *plus* en *plus*. On constate, en effet, que le taux d'élasticité liant l'augmentation de *notre* consommation d'énergie primaire à *notre croissance économique* n'a pas baissé depuis la crise. Ce *taux était* de 1,1 avant 1974. *Il a été* de 1,13 en 1976, alors que notre croissance économique était analogue à celle constatée avant la crise (soit + *5,2 %*) et n'est tombée qu'à 0,87 % en 1977, alors que *notre* croissance n'a été que de 2,9 %, ce qui signifie la non-utilisation des installations les *moins performantes*. Or, le but fixé par les pouvoirs publics *était* de *faire* passer ce taux d'élasticité à *0,8 %* pour les années 1976-1980 et à 0,5 % pour les années 1981-1985.

En réalité, la France, depuis un an et demi, fait des « économies d'énergie » *parce que sa croissance est* faible. Faut-il penser que le gouvernement n'accorde pas plus d'attention à sa politique d'économies *d'énergie parce qu'il a la* conviction que la reprise économique *n'est* pas pour *demain* et que nous allons connaître *durablement* un rythme de croissance moitié moindre que *celui* d'avant 1975 (avec tout ce que cela signifie, y compris pour l'emploi) ?

La *réduction* de ce *taux* d'élasticité est, en tout *cas*, une des conditions qui doivent être réunies pour *rendre possible* une reprise non inflationniste. Or, *si l'on* veut que se réalisent les investissements nécessaires aux économies d'énergie, *il faut* trouver *le moyen* de *réduire* la difficulté suivante : les investissements d'économies d'énergie peuvent être *intéressants pour* la collectivité nationale jusqu'à environ 3 000 ou 3 500 F *par tonne* d'équivalent pétrole *économisée*. *Or* la plupart des agents économiques *désirent amortir* en deux ans leurs investissements et *ne décident* donc *de ceux-ci qu'à* la hauteur d'*environ* 1 000 F par tonne d'équivalent pétrole *économisée*.

Il faut, par *conséquent*, mettre en place un pulsant *mécanisme* financier incitatif, mécanisme que les pouvoirs publics se *sont* jusqu'à présent *refusé* à *créer*. On admet *que*, pour que se réalisent annuellement les 6 milliards de francs d'investissement *économisant* l'énergie indispensables dans le secteur industriel et dans le secteur transports, l'octroi d'environ 1 milliard et demi de subventions est nécessaire. *C'est* pourquoi, *pour* ma part, je *préconise* l'établissement d'une redevance légère assise sur l'énergie *primaire* mise en vente sur le marché national et destinée à procurer à la politique des économies d'énergie les moyens assurant sa crédibilité.

L'autre aspect révélé par les mouvements syndicaux est la profonde et sincère adhésion du *personnel* d'E.D.F. aux calculs économiques et aux choix techniques arrêtés par *la* direction générale. *Peut-on cependant* admettre sans examen que ces calculs et ces choix — sans doute excellents pour l'établissement public — sont aussi bons pour la collectivité *nationale* ?

Certaines attitudes font penser que la transposition, en France et à E.D.F., du vieil adage sur l'adéquation *automatique* des intérêts de General Motors avec ceux des Etats-Unis, est réalisée depuis longtemps. *J'ai, pour ma part,* rencontré ce type de *réflexion* dans *un autre secteur* énergétique : le pétrole. Mais, dans ce *cas* particulier qui nous occupe, l'*affirmation* d'avoir raison s'accompagne *cette fois* d'une *révérence* — que l'on veut croire réelle — vis-à-vis du politique. On déclare, en effet, *du haut en bas de l'échelle* hiérarchique d'E.D.F. que les choix énergétiques doivent être politiques et non technocratiques. Mais cette « concession » s'*accompagne* d'une telle foi dans le bien-fondé des solutions préconisées par les techniciens d'E.D.F. *que tout* choix politique différent de ceux induits des études de nos électriciens ne saurait qu'être irrationnel *ou* relever de l'incompétence. Ainsi, la décision politique qui engage la nation est-elle inconsciemment soupçonnée d'illégitimité si elle s'éloigne des résultats de calculs d'*entreprise*.

Nous ne pouvons nous satisfaire d'un tel état d'esprit ; *de surcroît*, malgré le très grand talent des responsables de l'établissement public et, *même en se plaçant* sur leur terrain — *c'est-à-dire l'étude* technique et économique *sectorisée*, — on ne peut être assuré que leurs *calculs* ne soient pas, *eux* aussi, entachés de subjectivité. On ne saurait *trop recommander* sur ce point la lecture, certes aride, mais passionnante comme celle d'un bon *roman* policier, des articles publiés dans la *Revue d'économie industrielle* par M. Dominique Finon, attaché de *recherches* au C.N.R.S. Le langage dominant y est disséqué avec une *tranquille* cruauté et l'on voit comment, de sous-estimations de certaines données aux surestimations de certaines autres, en passant par ce qui apparaît parfois comme des perversions de la logique, de 1974 à 1977, l'écart de *compétitivité* du kilowatt-heure nucléaire et du kilowatt-heure thermique classique s'est *réduit* pour devenir aujourd'hui inférieur à *10 %*.

Nous sommes un certain nombre de parlementaires de la majorité, *favorables au développement du nucléaire pour des raisons d'indépendance nationale*, à avoir pressenti *dès 1975 la fragilité des informations* publiées sur son *coût réel*. Mais le centralisme des décisions crée en France un *langage officiel* quasiment inentamable. Le parlementaire, confronté à des *analyses* d'ingénieurs et d'économistes talentueux, est très largement démuni lorsqu'il *s'agit pour lui d'arrêter son opinion*. Certes, le Parlement s'efforce, afin de ne pas être à la merci d'une seule analyse, de confronter les points *de vue*, mais il se *heurte* dans cette tâche à un aspect de la réalité française qui est le monopole de l'expertise technique et économique réservé à un cercle très restreint. Quant aux économistes et techniciens minoritaires au moment des choix, ils sont bientôt coupés des informations et apparaissent donc très vite comme l'expression *d'un marginalisme de frustrés*.

Pour tenter d'échapper à ce dilemme : langage du pouvoir ou balbutiement des battus, le *Parlement s'efforce* de *regarder* au-delà des frontières. Mais, outre la difficulté de transposer une expérience étrangère *sur le* territoire *national*, si apparaissent des divergences d'appréciation entre experts étrangers et experts français dominants, *le parlementaire* ne peut guère aller au-delà de ce constat qui conforte, le cas échéant, ses doutes intuitifs sans *pour autant* renforcer de façon décisive sa capacité de choisir.

C'est pourquoi l'étude des dossiers énergétiques m'a *convaincu* qu'il était indispensable de créer auprès du Parlement un organisme d'évaluation des choix techniques indépendant des circuits d'évaluation et de décision sur lesquels l'exécutif s'appuie mais qui, en fait, le ligotent. La création *de cet* organisme, *dont* la nécessité a été affirmée dans ces colonnes l'année dernière par Jacques Chirac, sera proposée à l'occasion de la discussion du projet de loi pour les économies d'énergie.

AFFAIRES

Le sort des Tanneries françaises réunies reste en suspens

« L'avenir de l'entreprise [des Tanneries du Puy] est, en définitive, entre les mains du personnel : ou il reprend le travail, et cela favorisera une gestion saine, ou il observe un comportement aberrant et ce sera la catastrophe », a déclaré M. Giraud, ministre de l'Industrie, mercredi 7 juin à l'Assemblée nationale. On ne saurait être plus clair. Pour le gouvernement, la situation semble simple : les pouvoirs publics ont fait *leur devoir en mettant* sur pied une solution viable pour cette entreprise, reste aux salariés à faire le leur...

Le *raccourci* est un peu rapide et la situation des Tanneries françaises réunies, beaucoup plus complexe. Comment oublier que cette firme employait en 1973, deux mille deux cents salariés *et que la solution « saine »* enfin *proposée* aux travailleurs ne sauvera que quatre cent dix-huit emplois. Entre-temps, la *société* T.F.R. — Tanneries françaises réunies, — a été mise en *règlement* judiciaire, puis en *liquidation* de *biens*. La Société nouvelle d'*exploitation* des T.F.R. (S.N.E.T.F.R.) constituée en 1975, avec l'aide d'organismes financiers, pour reprendre l'exploitation *et* sauver les emplois, a dû, faute d'une gestion valable, déposer à son tour son bilan. Elle se trouve actuellement en règlement judiciaire.

La nouvelle société qui devait être créée pour reprendre une nouvelle *fois* l'exploitation des deux usines du *Puy* et de Bort-les-Orgues, paraît certes présenter tous les gages de succès : elle disposera d'un apport de fonds de départ suffisant (48 millions de francs, dont 14 millions de prêts et de subventions publiques) et sera dirigée — enfin — par une équipe rompue aux subtilités d'un secteur difficile. Par ailleurs, les pouvoirs publics mettront en place un mécanisme d'intervention sur le marché des peaux brutes de veau qui, en stabilisant les cours — pour un temps du moins, — devrait permettre à la nouvelle *société* d'asseoir sa gestion sur des bases plus saines.

Mais cette solution « *idéale* » intervient après cinq années d'hésitations, d'échecs et de palliatifs. Elle impose, en outre, une réduction de près de la moitié des effectifs. Comment *ne pas comprendre le blocage* des salariés, las d'*accepter* des sacrifices au nom de promesses *non tenues ? Depuis six semaines, le personnel des Tanneries* refuse le plan et s'oppose à l'entrée des cadres dans l'usine. L'administration provisoire, estimant que l'entreprise *ne peut* fonctionner dans de telles conditions a arrêté la production. L'*imbroglio* est total. Les salariés accusent la direction et les pouvoirs publics de paralyser *la société* en *refusant* de faire entrer les matières premières. Le curateur et le gouvernement retournent l'argument *en assurant* que *le comportement* des salariés empêche, seul, une nouvelle solution de *voir le jour*.

Les tables rondes se succèdent au Puy et à Bort-les-Orgues, en présence des élus locaux et de MM. Jacques Barrot et Jacques Chirac, alarmés par les menaces pesant sur l'emploi dans des villes qui *leur* tiennent à cœur. En vain. La direction a convoqué, lundi 12 juin, les comités d'entreprise *pour « examiner la situation née par la non reprise d'activité et un licenciement collectif éventuel, pour raisons économiques, des personnels non licenciés »*.

En clair, si aucune solution n'est *trouvée d'ici à lundi* prochain, c'est la fin des Tanneries françaises réunies et le licenciement de tous les salariés. Le compte à rebours est commencé.

VÉRONIQUE MAURUS.





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
7 JUIN

Nouvelle hausse

La Bourse a tenu ses promesses et, sur sa lancée précédente, elle a poursuivi mercredi son avance à bonne allure, l'indicateur instantané enregistrant en clôture un gain de 0,9 % environ.

Tous les compartiments ont peu ou prou profité de la nouvelle vague d'achats, le bâtiment et la construction électrique comptant parmi les plus favorisés. Au total, une bonne soixantaine de hausses appréciables (1 % et plus) ont été relevées, le nombre de baisses restant de son côté assez réduit.

Les explications les plus diverses étaient données autour de la corbeille. Pour les uns, la Bourse joue l'amendement de la loi sur les plus-values. Pour d'autres, au contraire, la hausse est imputable aux achats de banques soucieuses de regarnir les portefeuilles-actions de leurs SICAV. Pas du tout, affirment quelques-uns, pour qui l'évolution des cours apparaît normale après le dégonflement de la position à découvert, le retour des investisseurs étrangers (allemands et suisses) et de la clientèle des particuliers témoignant à leurs yeux de l'assainissement en cours.

En fait, tous ces éléments ont joué, semble-t-il, et quelques autres aussi, comme la baisse du taux de l'argent et surtout le maintien de nombreuses positions en prévision du détachement, désormais proche, des coupons. Dans de nombreux cas, ces positions ont été acquises à des cours très bas et les rendements des titres sont élevés.

Pour quelques observateurs cependant, tout cela n'est pas très sain. Selon eux, la Bourse ne tient pas assez compte du facteur économique et M. Barre est loin d'avoir gagné son pari, même si le chômage promet de lui éviter des conflits sociaux majeurs.

L'or a fléchi dans un marché très calme. Le lingot a perdu 105 F à 27 275 F (après 27 300 F) et le napoléon 0,50 F à 257,80 F (après 258 F).

LONDRES

Le Stock Exchange est hésitant : le gouvernement adopterait prochainement des mesures d'assainissement monétaire et des rumeurs font état de la possibilité d'une prolongation de la limitation de l'accroissement annuel des dividendes. Les fonds d'État, cependant, se maintiennent à leur niveau de la veille. L'indice des industrielles se replie de 0,2 point. Les pétroles sont étroitement irréguliers, de même que les mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 183 40 contre 182 85

VALEURS	CLOTURE 7/6	COURS 8 6
Beecham	553 ..	547 ...
British Petroleum	874 ...	870 ...
Courtaulds	123 ...	122 ...
De Beers	355 ...	357 ...
Imperial Chemical	390 ...	387 ...
Rio Tinto Zinc Corp	234	232 ...
Shell	560 1/2	561 ...
Vickers	173	173 ..
War Loan 3 1/2 %	28 3/4	29 7/8
*West Driefontein	27 ...	27 1/4
*Western Holdings	22 1/4	22 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

DOCKS DE FRANCE. — « Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 1978 devrait atteindre 4,2 milliards de francs (+ 15 %) et le bénéfice net consolidé hors plus-values 33 millions de francs, soit 92 F par action, contre 26,4 millions de francs (+ 25 %). C'est une prévision plancher, et j'espère que le bénéfice net sera supérieur », a déclaré M. Michel Deroy, président-directeur général.

DUFFOUR ET IGON. — Le bénéfice d'exploitation s'élève en 1977 à 7,7 millions de francs contre 5,09 millions (+ 52,6 %). Le bénéfice net atteint 4,66 millions de francs contre 2,5 millions et le dividende global 22,20 F, y compris 1,20 F de report de 1976, contre 17,55 F.

SODERO (S.D.R. DE L'OUEST). — Bénéfice d'exploitation pour 1977 : 11,65 millions de francs contre 9,95 millions. Le dividende global est inchangé à 15 F par action, mais s'applique à un capital augmenté gratuitement de 10 % en 1977.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Dév. Rég. Picardie, c. 23	1 p. 3	... ..
Finsider, dr.	2 p. 1	... ..
Longométal-Afrique, c. 32	1 p. 4	... ..
Rofinco, c. 18	1 p. 20	... ..

NEW-YORK

Consolidation

Un repli modéré a été enregistré mercredi à Wall Street après six séances consécutives de hausse, qui ont fait gagner près de 35 points à l'indice Dow Jones : ce dernier en a reperdu 4,59 à 861,92 au cours d'une séance qualifiée de « consolidation ». Selon les spécialistes, les inévitables ventes bénéficiaires ont été bien absorbées. Le volume des transactions est resté élevé, avec 30 millions de titres échangés, bien qu'en retrait sur celui, exceptionnel, de mardi (52 millions de titres).

Parmi les éléments jugés « positifs » par les opérateurs, citons la déclaration de M. Miller, président du « FED », suivant laquelle il n'y avait pas place pour un contrôle des prix et des salaires dans les moyens de lutte contre l'inflation.

VALEURS	COURS 6 6	COURS 7 6
Alcan	46 5/8	44 3/4
A.T.T.	62 ...	61 3/4
Boeing	52 3/4	53
Chase Manhattan Bank	32 1/4	31 3/4
Du Pont de Nemours	119 1/4	119 1/2
Eastman Kodak	57 1/8	56 7/8
Exxon	47 1/4	47 3/8
Ford	49 7/8	49 3/4
General Electric	54 1/4	53 3/4
General Foods	32 3/8	32 3/8
General Motors	62 3/8	62 1/4
Goodyear	17 1/4	17 1/8
I.B.M.	268 1/4	265 5/8
I.T.T.	32 5/8	32 1/4
Kennecott	24 1/8	23 7/8
Mobil Oil	66 3/8	65 5/8
Pfizer	34 1/4	34 1/8
Schlumberger	85 1/4	84 1/2
Texaco	24 7/8	25 ..
U.A.L. Inc.	30 3/4	30 5/8
Union Carbide	41 1/8	40 1/2
U.S. Steel	29 1/8	28 7/8
Westinghouse	22 1/2	22 3/8
Xerox	53 5/8	54 1/2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	7/6	8/6
1 dollar (en yens)	228 40	221 10

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	6 juin	7 juin
Valeurs françaises	138,4	139,2
Valeurs étrangères	183,2	183

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	76,8	77,7

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 1/2 %

BOURSE DE PARIS - 7 JUIN - COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

	Émission frais inclus	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/6	COURS DES BILLETS
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/6
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE VOYAGE EN CORSE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

A SARTÈNE

Le chef de l'État dialogue avec le maire communiste

De notre envoyé spécial

Sartène. — « *Vous le savez, la situation de la Corse n'est pas bonne.* » C'est par ces mots que M. Dominique Bucchini, maire communiste de Sartène, a accueilli le président de la République, le jeudi 8 juin, à 9 h. 30, dans le chef-lieu de l'arrondissement « le *plus méridional de la France* ». Après avoir salué les maires de l'arrondissement, M. Giscard d'Estaing a été reçu à la mairie par le conseil municipal d'union de la gauche. Les élus lui ont présenté un projet de rénovation de la vieille ville, auquel le chef de l'Etat a semblé accorder la plus grande attention. Il a ensuite signé le livre d'or, avant de gagner une tribune installée devant l'église et ornée d'un drapeau tricolore, frappé de la tête de Maure.

« *Si notre attachement à la nation française va de soi*, a déclaré M. Bucchini, *la vérité commande de dire qu'il est de plus en plus malaisé à notre jeunesse de vivre sur la terre de Corse.* » Après avoir évoqué la désertification des campagnes, le maire a déploré l'« *injustice* » qui, a-t-il dit, « *est à l'origine du désespoir qui s'est emparé d'une partie de notre jeunesse, face aux interventions d'un Etat qui certes a beaucoup dépensé en Corse, mais où et pour qui* » ?

La Corse veut être dans la France, mais elle veut tout autant être elle-même », a-t-il ajouté. Il a, ensuite, énoncé les principaux griefs de la municipalité de Sartène à l'égard de l'action de l'Etat. « *Paris, par Conservatoire du littoral interposé, décide de l'aménagement du littoral de la commune en lieu et place du conseil municipal de Sartène* », a-t-il notamment indiqué.

Dans sa réponse, le président de la République a remercié le maire « *de sa cordialité et de sa franchise* ». Très applaudi par une partie des mille personnes qui s'étaient massées sur la place, le chef de l'Etat a rendu hommage à « *l'accueil chaleureux de la population de Sartène* ».

M. Giscard d'Estaing a rappelé que l'achèvement dans quelques mois d'un aéroport à Figari permettra une desserte aérienne directe de la Corse du Sud. Il a précisé qu'il annoncerait, ce jeudi après-midi 8 juin, devant les assemblées régionales, la création d'un lycée agricole, « *dont la localisation sera laissée à l'appréciation des élus locaux* ».

Le chef de l'Etat s'est également prononcé pour un élargissement du conseil régional, répondant à la revendication présentée par le maire d'une assemblée régionale élue au suffrage universel.

M. Giscard d'Estaing a, d'autre part, « *salué les femmes corses et a souhaité que les femmes françaises soient attentives à la leçon des femmes corses, qui ont su conserver le sens de la famille et celui de la dignité de la femme* ».

Le chef de l'Etat a paru conquérir la sympathie d'une partie plus large de l'auditoire que celle, très minoritaire, qui lui était acquise au départ. Cette impression s'est confirmée lorsque le cortège a parcouru la vieille ville sous les acclamations et les jets de grains de riz et de pétales de fleurs de la population sartenaise.

PATRICK JARREAU.

LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE POURRAIT PRENDRE DES MESURES MONÉTAIRES RESTRICTIVES

Le gouvernement britannique pourrait annoncer très prochainement un ensemble de mesures fiscales et monétaires pour parer à une recrudescence possible de l'inflation née d'une croissance excessive de la masse monétaire. Cet ensemble de mesures comporterait :

● *Un relèvement du taux d'escompte*, déjà remonté à 9 % le 12 mai dernier, ce qui entraînerait rapidement une hausse générale des taux d'intérêts bancaires, notamment sur les découverts.

● *Un resserrement des prêts bancaires* pour freiner l'accroissement du crédit à la consommation tout en incitant les banques à affecter leurs liquidités jugées excessives à l'achat de fonds d'Etat. Cette méthode faciliterait le financement de l'impasse budgétaire.

● *L'adoption de nouvelles mesures fiscales* pour compenser les pertes de recettes (environ 500 millions de livres) découlant des amendements au budget que l'opposition a fait voter aux Communes. Il s'agirait notamment du relèvement du droit de timbre sur les achats de valeurs mobilières et sur les achats immobiliers importants.

● *L'assouplissement des restrictions* limitant l'augmentation annuelle des répartitions de dividendes à 10 %.

DOUBLE ÉLECTION A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

L'Académie française a voulu, avant les vacances, pourvoir aux deux sièges précédemment occupés par Jean Rostand et André François-Poncet, décédés.

M. Michel Déon brigue le fauteuil de Jean Rostand. Ses concurrents, le docteur De Ixarra, le persévérant vicomte de Venel et M. Jean-Albert Weil, ne mettent guère ses chances en danger.

Pour succéder à André François-Poncet, le président Edgar Faure paraît bien placé en dépit de la candidature de M. Jean-Edern Hallier. Quant à celles de MM. Buy et de Fontlaure, entreront-elles en ligne de compte ?

LES CONFLITS DANS L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

RENAULT : à Flins, les ouvriers des presses réoccupent les ateliers.

Quelque douze mille ouvriers, soit la totalité de l'équipe du matin de Renault-Flins, se sont présentés, jeudi 8 juin, aux portes de l'usine, réouvertes à 5 h. 45. Les ouvriers des presses ont aussitôt réoccupé leur atelier. Ils étaient de cent cinquante à deux cents, soit le premier tiers des équipes prévues pour jeudi. L'équipe de jour devrait normalement relayer ces grévistes à 14 h. 05 et celle de nuit à 22 h. 25. Un chef de département et plusieurs agents de maîtrise ont été empêchés de travailler au cours d'une légère bousculade, ce que la direction a fait constater par huissier.

Les sections syndicales C.G.T. et C.F.D.T. ont alors lancé un appel à l'ensemble des ateliers pour que les travailleurs observent, dans un premier temps, un débrayage de solidarité de 9 h. à 12 h., à la fois pour manifester le mécontentement du personnel contre l'intervention des forces de l'ordre dans les usines, et pour soutenir les revendications des O.S., notamment le passage de ces travailleurs au statut P. 1. Vers 10 heures, quelque huit cents ouvriers défilaient dans l'atelier de mécanique aux cris de « *Le paiement du lock-out* », « *Trois cents francs de plus pour tous* » et « *Le P.1 pour tous les O.S.* »

Les grévistes comptent sans doute sur la solidarité des salariés des autres ateliers de Flins et des autres usines du groupe. L'intervention policière mardi 6 juin, à l'aube, à Flins, n'a-t-elle pas précisément provoqué la protestation unanime des syndicats et resserré, au moins sur le terrain, une unité d'action rendue précaire par les divergences au niveau des centrales.

On en revient donc à Flins au point de départ. Trois cents à quatre cents grévistes vont, une fois de plus, immobiliser l'atelier des presses, et cette grève-bouchon risque de paralyser en partie, ou de ralentir sérieusement, le travail d'une usine où sont employés dix-neuf mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf salariés. Combien de jours tiendront-ils ? Ceux que la direction qualifie d'« *infime minorité* » savent que le temps travaille contre eux, puisque la grève elle-même fournit au patronat une occasion supplémentaire de repousser toute négociation partielle ou globale à l'approche des vacances. « *Mais de quelles négociations s'agit-il ?* s'écriait M. Daniel Richter, l'un des responsables C.F.D.T. de Renault-Flins. *Pour nous, une négociation véritable ne peut porter que sur les salaires, les conditions de travail et l'emploi.* » La C.G.T., pour sa part, semble plus réticente, adoptant des positions calquées sur celles de la Confédération.

JEAN BENOIT.

Berliet : deux cent cinquante caristes en grève

De notre correspondant régional

Lyon. — La tension que l'on observait depuis quelque temps aux usines de Vénissieux du groupe R.V.I. (Renault véhicules industriels), anciennement société Marius Berliet — et qui s'était traduite par des manifestations diverses allant jusqu'au débrayage limité pour appuyer un cahier de revendications chargé, est montée sensiblement au cours de la journée du 7 juin. Les conducteurs d'élévateurs — les caristes — qui observent des arrêts de travail de trois à cinq heures par jour depuis le 30 mai, ont décidé, mercredi, de cesser complètement le travail, et le soir, d'occuper le garage où sont remisés leurs engins.

La direction, considérant que l'approvisionnement n'était plus assuré normalement, a répondu, en début d'après-midi, par un communiqué annonçant le lock-out d'ateliers importants (notamment l'emboutissage, la chaîne de montage des camions), qui emploient, en temps normal, environ trois mille cinq cents personnes.

Les caristes semblent avoir réagi à chaud à une décision de la direction d'équiper les élévateurs de contrôlographes — généralement baptisés « mouchards », — afin de mieux contrôler la productivité de cette catégorie de personnel. Une cinquantaine d'élévateurs — sur deux cent cinquante que comptent les usines de Vénissieux — avaient été ainsi munis de « mouchards » au cours de la deuxième quinzaine de mai.

Mais en réalité, affirme-t-on du côté des syndicats C.G.T. et C.F.D.T., cette réaction traduit un « *profond mécontentement* » du personnel — et des caristes en particulier — dû au refus de la direction de R.V.I. d'examiner les revendications du personnel, au premier rang desquelles les responsables syndicaux placent le salaire minimum à 3 000 francs (1). Les deux sections syndicales ont d'ailleurs décidé de déclencher, jeudi matin 8 juin, une « *riposte de l'ensemble des travailleurs de Berliet* » en lançant un appel à des débrayages de une heure à deux heures et demie suivant les ateliers. Par ailleurs, les syndicats ont appelé les personnels des ateliers lock-outés à se présenter jeudi matin et, selon eux, ils ont été assez largement entendus. Quant aux caristes, ils ont décidé de poursuivre leur action tout en modifiant leur stratégie : ils observent, jeudi, six heures de grève sur huit, et approvisionnent ainsi très faiblement les chaînes. Selon les déclarations syndicales, ils ne devaient pas, en principe, réoccuper le garage des élévateurs la nuit prochaine.

BERNARD ÉLIE.

(1) Les autres revendications qui concernent l'ensemble du personnel sont aussi la retraite à cinquante-huit ans, la semaine de quarante heures avec garantie de ressources, la cinquième semaine de congés payés, la garantie de l'emploi et une prime de vacances de 2 000 F minimum.

HAUSSE DE L'OR

Le cours s'est inscrit en hausse jeudi matin sur les marchés libres de Londres et de Zurich à 183,40 dollars. Cette hausse s'est produite au lendemain de l'adjudication mensuelle du Fonds monétaire international, qui s'est effectuée au prix moyen record de 183,09 dollars l'once de métal contre 181,95 dollars précédemment. Cette vente, qui portait sur 470 000 onces, a rapporté 195,7 millions de dollars au Fonds spécial d'aide aux pays les plus pauvres, qui a déjà reçu 1,5 milliard de dollars depuis le début des ventes, en juin 1976.

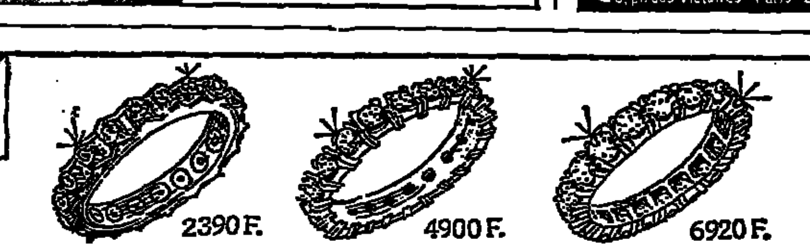
Blessé le 2 mai au Liban

LE COLONEL SALVAN EST RAPATRIÉ EN FRANCE

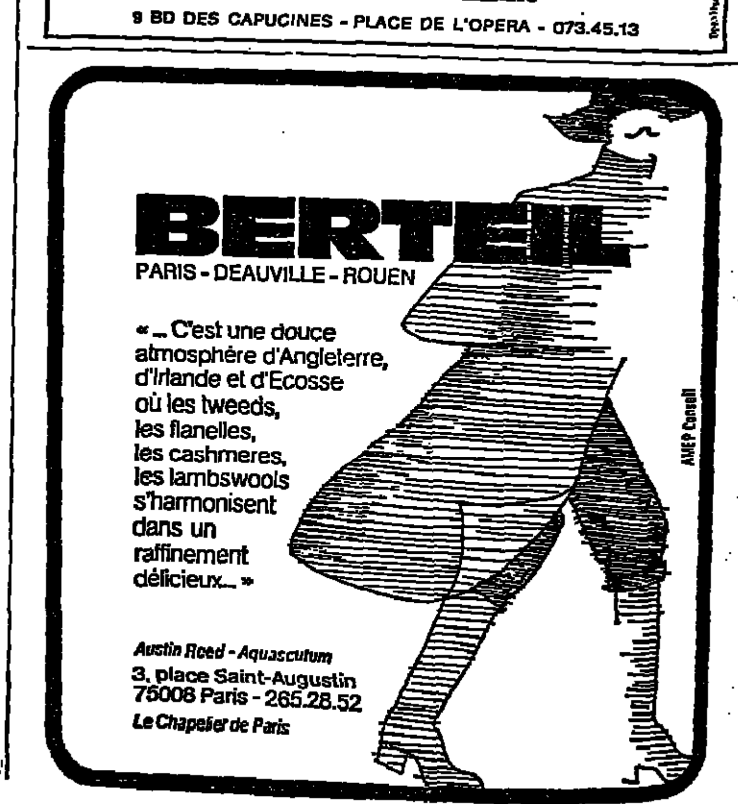
Beyrouth (*A.F.P.*). — Le colonel Salvan, chef du contingent français de la FINUL, qui avait été grièvement blessé le 2 mai, à Tyr, a quitté Beyrouth ce mercredi 7 juin pour Paris, à bord d'un C-130 des Nations unies.

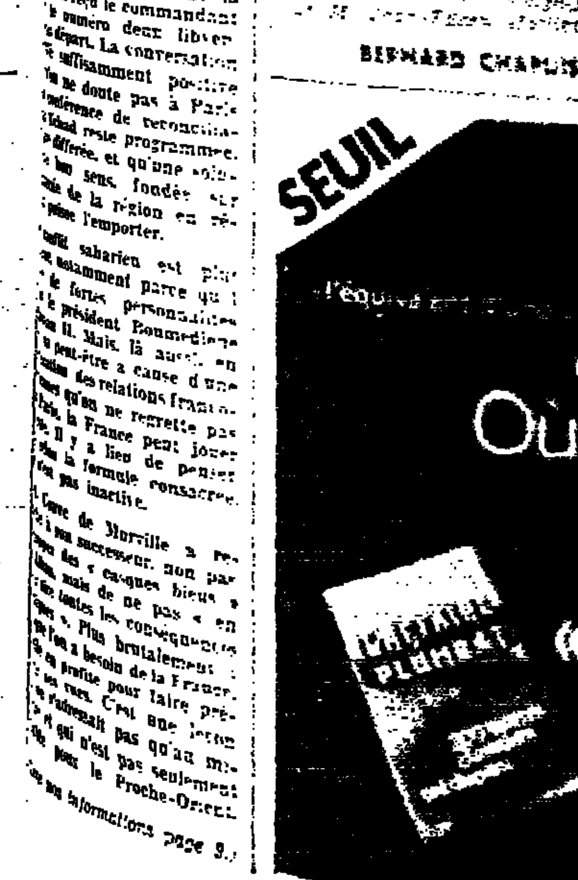
Le numéro du « Monde » daté 8 juin 1978 a été tiré à 563 954 exemplaires.











A B C D E F G

